

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE FRANCILIEN

Typologie socioprofessionnelle 1999
et transformations de l'espace résidentiel 1990-99

Edmond PRÉTECEILLE

2003

observatoire sociologique du changement

OSC - 11 rue de Grenelle, 75007 Paris

Ce rapport présente les résultats d'une recherche réalisée grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France (lettre de commande n°700-01-69)

Le travail a été mené en coopération avec Christian Calzada, Josée Rakotomalala et Myreille Resplandy, du Service des Études de la Direction Régionale Ile-de-France de l'INSEE, qui a élaboré les données de base ainsi que les éléments permettant de réaliser la cartographie.

INTRODUCTION

Le débat sur la ségrégation urbaine s'est intensifié depuis une quinzaine d'années, et constitue l'arrière-fond des politiques urbaines, de façon de plus en plus explicite, comme dans la loi d'orientation sur la ville, la loi solidarité et renouvellement urbain, et la politique de la ville. La représentation la plus répandue est celle d'une aggravation de la ségrégation, et c'est elle qui motive ces politiques visant à réduire la ségrégation comme à remédier à ses conséquences. Dans le débat académique, elle a pris différentes formes, comme celles de l'exclusion urbaine, de la dualisation urbaine, elle-même éventuellement pensée comme conséquence de la mondialisation. L'un des processus majeurs qui produirait cette intensification de la ségrégation serait la fuite des classes moyennes hors des quartiers populaires, voire leur "sécession".

Pourtant, les travaux empiriques conduits sur les années quatre-vingt n'ont pas conforté unilatéralement cette représentation. La mondialisation de l'économie n'a pas produit de façon évidente les effets de dualisation sociale et urbaine supposés¹, l'analyse détaillée de la structure de la division sociale de l'espace a montré une diversité de situations qu'on ne saurait réduire à une opposition binaire entre espaces de l'exclusion et espaces privilégiés². Dans cette diversité, le mélange social est la situation la plus fréquente, et, si l'évolution entre 1982 et 1990 a effectivement accru la polarisation sociale de l'espace urbain en Ile-de-France, c'est du fait du contraste accru entre des espaces privilégiés devenus encore plus exclusifs et le reste de la métropole, alors que les espaces populaires, sauf exception, avaient vu leur mixité sociale progresser légèrement ou moyennement.

Ces résultats, portant sur l'ensemble des quartiers de Paris et des communes urbaines de la métropole francilienne, ont fait débat par ce qu'il remettaient en cause des représentations tenues comme acquises, mais aussi parce qu'ils étaient contestés par des observations localisées qui, sur plusieurs études de cas, montraient des accentuations de la ségrégation dans certains quartiers populaires. Le travail d'analyse de l'évolution des profils sociaux des quartiers de la politique de la ville fait par Michel Castellan (non publié, mais l'auteur nous en a confirmé la teneur) montrait aussi une telle évolution négative dans d'assez nombreux quartiers de ce type, au-delà donc des seules études de cas particuliers.

Comment expliquer ces divergences? Elles peuvent résulter de choix méthodologiques différents selon les recherches. Ces choix portent sur trois points principaux dans l'analyse de la ségrégation sociale³:

- les variables descriptives de la structure sociale;
- les découpages spatiaux définissant les zones dont on compare les profils, l'échelle du découpage principalement;
- les méthodes statistiques proprement dites.

¹ Cf. par exemple le dossier de *Sociétés Contemporaines* (1995), Musterd et Osterdorf (1998), Marcuse et Van Kempen (2000).

² Cf. les travaux de Nicole Tabard (1993, 2002) sur l'ensemble de la France pour l'INSEE, ou nos propres analyses sur l'Ile-de-France (E. Préteceille, 2000).

³ Cf. E. Préteceille (2002).

Pour ce qui est du choix des variables, la position défendue ici est que ce choix doit résulter des questionnements théoriques auxquels on cherche à répondre dans l'analyse des disparités spatiales. A cet égard, les débats sociologiques ont souligné trois grands types d'interrogations: celles qui cherchent à explorer les effets de la situation des individus dans les processus économiques sur leur position résidentielle (cf. les travaux de Nicole Tabard et les nôtres); celles qui prennent en compte, plutôt que les individus, les ménages, avec les types de situations professionnelles qu'ils articulent, leur place dans le cycle de vie et le nombre de leurs membres (cf. M. Mansuy et M. Marpsat, 1991, ainsi que les travaux de C. Rhein, 1994); et enfin celles qui s'interrogent sur les éventuels effets ségrégatifs d'un renforcement des discriminations ethno- raciales. Chacune de ces interrogations conduit à un ou des modes de description de la structure sociale à partir desquels on peut caractériser les formes et intensités de la division sociale de l'espace de ce point de vue. Et ces points de vue sont pour nous complémentaires. Pourraient-ils être combinés dans une seule approche?

Il y a là une double difficulté. D'une part, les analyses statistiques par lesquelles on construit les descriptions de la division sociale de l'espace, analyses factorielles et typologies, présupposent une commensurabilité des variables utilisées: sans définition possible d'une distance commune, ces analyses ne sont pas valables. Il faut donc travailler sur des ensembles de données aussi homogènes que possible sociologiquement, quitte à croiser des analyses sur des ensembles de variables relevant de champs complémentaires. D'autre part, les données du recensement, seule source assez détaillée pour permettre l'analyse fine de la division sociale de l'espace, proviennent d'un sondage (au 1/4) et il y a donc une limite au nombre de modalités des catégories descriptives utilisées, surtout si l'on veut caractériser des espaces résidentiels de taille limitée.

Le choix fait ici, dans le prolongement de nos travaux antérieurs, est de privilégier l'analyse de la position socioprofessionnelle détaillée des individus actifs, point de vue qui s'inscrit dans le débat sur les effets sociaux et urbains des transformations économiques (cf. par exemple S. Sassen, 1991, le dossier de *Sociétés Contemporaines*, 1995, M. Storper, 1997, et, pour le débat plus général, R. Castel, 1995, R. Boyer, 1995). Nous avons donc utilisé la catégorie socioprofessionnelle détaillée comme variable descriptive de base. Toutefois, le développement du chômage d'une part, de la précarité d'autre part, créant des éléments d'hétérogénéité dans les catégories socioprofessionnelles et étant susceptible de modifier la force de l'appartenance et de l'auto-identification des individus à ces catégories – une des sources possibles des divergences évoquées plus haut -, nous avons complété la CS par la prise en compte de ces deux dimensions, comme nous l'avions testé dans un travail antérieur (E. Préteceille, 2001). L'introduction d'une question sur la précarité de l'emploi depuis le recensement de 1990 permet en effet d'analyser l'évolution des catégories ainsi définies au cours des années quatre-vingt-dix.

D'autres éléments de différenciation des CS sont susceptibles d'expliquer les différences de résultats, dont les différences de revenu, que nous avons explorées précédemment. Nous avons l'espoir de pouvoir utiliser les données annoncées par l'INSEE sur la distribution des ménages par déciles de revenu fiscal, mais il semble que la date pour l'accès à ces données soit repoussée, et leur utilisation pour la présente recherche reste incertaine. Quant aux différences ethno- raciales, qu'on ne peut approcher aujourd'hui qu'indirectement à travers l'origine nationale, nous comptons les utiliser à titre de variables complémentaires venant croiser les résultats des analyses faites à partir des CS.

Pour ce qui est des découpages spatiaux, c'est un point particulièrement important dans l'explication possible des divergences de résultat mentionnées: les études montrant l'accentuation de la ségrégation sont essentiellement des études de quartiers, alors que nos résultats portaient sur les communes (hors Paris). On peut faire l'hypothèse que les grandes communes sont composées de quartiers hétérogènes et que ceux-ci sont susceptibles d'avoir connu des évolutions divergentes, du fait par exemple de la spécialisation des quartiers d'habitat social. Mais il était jusqu'ici presque impossible de procéder à des analyses de la ségrégation spatiale sur des grands espaces métropolitains en utilisant des découpages infra-communaux, en raison des difficultés d'accès aux données, et de la qualité inégale ainsi que de l'instabilité temporelle du découpage en quartiers INSEE des communes de plus de 10 000 habitants pour les recensements de 1982 et 1990 (cf. E. Préteceille, 2001, chap. III). La mise au point et l'utilisation par l'INSEE du découpage systématique des communes en IRIS (espaces regroupant environ 2000 habitants) pour le recensement de 1999 et le calcul a posteriori des données de 1990 par IRIS permettent aujourd'hui l'analyse à une échelle assez grande pour qu'on puisse vérifier la validité de l'hypothèse énoncée plus haut.

C'est donc ce découpage qui sera utilisé pour la construction des analyses présentées ici sur la division sociale de l'espace résidentiel.

L'instrument statistique principal que nous mobiliserons est la construction d'une typologie des espaces (IRIS) en fonction du profil socioprofessionnel de la population active résidente. Cette typologie présente un double avantage: d'une part, en tant qu'outil d'analyse, elle permet de caractériser dans le détail les différentes configurations sociales locales que l'on peut observer; d'autre part, elle constitue un mode de caractérisation des espaces qui peut ensuite être mobilisé pour d'autres analyses, telles que des recherches sur d'autres aspects des inégalités urbaines, ou sur les politiques municipales, ainsi pour l'évaluation des effets de certaines politiques publiques.

Chapitre I:
TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE
DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL
IRIS D'ILE-DE-FRANCE 1999

I. I. VARIABLES ET ESPACES POUR L'ANALYSE

I. I. 1. La variable de catégorisation socioprofessionnelle

La variable utilisée est le résultat du croisement de la catégorie socioprofessionnelle détaillée avec la variable caractérisant le type d'activité et celle définissant la condition d'emploi. Ce croisement permet de définir les modalités suivantes, pour lesquelles on a retenu des niveaux d'agrégation différents de façon à avoir des effectifs comparables en ordre de grandeur dans les diverses modalités.

- pour les salariés ayant un emploi stable (CDI), on retient la catégorie socioprofessionnelle détaillée;
- pour les salariés en contrat à durée déterminée (CDD), on retient la catégorie socioprofessionnelle agrégée;
- pour les autres catégories de salariés précaires, on retient seulement la modalité d'emploi précaire, toutes CS confondues;
- pour les chômeurs, on retient la catégorie socioprofessionnelle agrégée;
- pour les non salariés, on retient les catégories suivantes:
 - agriculteurs
 - artisans
 - commerçants
 - chefs d'entreprise de 10 salariés et plus
 - professions libérales.

Le tableau ci-après donne les effectifs selon ces modalités d'après les recensements de 1990 et 1999. La seule discontinuité concerne les précaires, du fait du changement de la nomenclature des conditions d'emploi entre 1990 et 1999. On a indiqué les catégories pour 1990, en 1999 il n'y a plus qu'une catégorie de stagiaires, et les deux catégories de contrats de qualification et de TUC sont remplacées par une seule, contrats emploi-solidarité et emplois jeunes.

Du fait de leurs faibles effectifs et/ou de leur distribution trop particulière (coef. de dispersion trop élevé, cf. tableau annexe I) nous serons conduits à écarter des variables actives de l'analyse les modalités suivantes:

- agriculteurs (AGRIC)
- ouvriers agricoles (CS69)
- chômeurs agriculteurs (CHOM1)
- professions libérales salariés (CS31)
- clergé et religieux (CS44)
- policiers et militaires (CS53)

On ne retient pas non plus les chômeurs n'ayant jamais travaillé (CHOM8). Il reste donc finalement 39 modalités retenues pour l'analyse.

**Tableau 1: Effectifs des catégories socioprofessionnelles modifiées
Ile-de-France 1990 et 1999**

CATÉGORIE	CODE	1990 □	1999	Δ	Δ%
Agriculteurs	AGRIC	12404	AGRIC 7833	-4571	-36,9%
Artisans	ARTIS	123843	ARTIS 102282	-21561	-17,4%
Commerçants	COMME	128466	COMME 119618	-8848	-6,9%
Chefs d'entreprise	CHEFE	48780	CHEFE 40366	-8414	-17,2%
Prof. libérales (non sal.)	PLIBI	90978	PLIBI 101389	10411	11,4%
Prof. libérales (salariés)	CS_31	4988	CS_31 8018	3030	60,7%
Cadres de la fonction publique	CS_33	90004	CS_33 103942	13938	15,5%
Professeurs, professions scientifiques	CS_34	130309	CS_34 140335	10026	7,7%
Prof. de l'info., des arts et des spectacles	CS_35	50792	CS_35 47691	-3101	-6,1%
Cadres admin. et com. d'entreprises	CS_37	323369	CS_37 332358	8989	2,8%
Ingénieurs et cadres techn. d'entreprises	CS_38	249812	CS_38 281817	32005	12,8%
Prof. interm. (non sal.)	PINTI	32569	PINTI 39708	7139	21,9%
Instituteurs et assimilés	CS_42	128757	CS_42 124898	-3859	-3,0%
Prof. int. de la santé et du travail social	CS_43	123864	CS_43 141016	17152	13,8%
Clergé, religieux	CS_44	7492	CS_44 2735	-4757	-63,5%
Prof. int. admin. de la fonction publique	CS_45	93604	CS_45 92871	-733	-0,8%
Prof. int. admin. et com. des entreprises	CS_46	384025	CS_46 423121	39096	10,2%
Techniciens	CS_47	179865	CS_47 180248	383	0,2%
Contremaîtres, agents de maîtrise	CS_48	104405	CS_48 94126	-10279	-9,8%
Empl. civils et ag. de serv. de la f. publique	CS_52	357007	CS_52 352508	-4499	-1,3%
Policiers et militaires	CS_53	87196	CS_53 97460	10264	11,8%
Employés administratifs d'entreprises	CS_54	508630	CS_54 395168	-113462	-22,3%
Employés de commerce	CS_55	124908	CS_55 134232	9324	7,5%
Pers. des services directs aux particuliers	CS_56	198721	CS_56 240425	41704	21,0%
Ouvriers qualifiés de type industriel	CS_62	194250	CS_62 124228	-70022	-36,0%
Ouvriers qualifiés de type artisanal	CS_63	242490	CS_63 192522	-49968	-20,6%
Chauffeurs	CS_64	98179	CS_64 85027	-13152	-13,4%
Ouv. qual. de la manut., du mag. et du transp.	CS_65	62424	CS_65 50394	-12030	-19,3%
Ouvriers non qualifiés de type industriel	CS_67	170335	CS_67 112758	-57577	-33,8%
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	CS_68	130461	CS_68 103142	-27319	-20,9%
Ouvriers agricoles	CS_69	6972	CS_69 5147	-1825	-26,2%
Apprentis	APPRE	30157	APPRE 50664	20507	68,0%
Contrats d'adapt. et qualif.	CADQU	29420		-29420	-100,0%
Intérimaires	INTER	50128	INTER 68318	18190	36,3%
Stagiaires en entreprise	STENT	11328	STAGE 34582	23254	205,3%
Stagiaires en formation	STFOR	19496		-19496	-100,0%
TUC etc	TUCET	17268	CESEJ 55535	38267	221,6%
CDD cadres et prof. intellectuelles sup.	CDD_3	33812	CDD_3 73090	39278	116,2%
CDD professions intermédiaires	CDD_4	43273	CDD_4 92566	49293	113,9%
CDD employés	CDD_5	82357	CDD_5 129434	47077	57,2%
CDD ouvriers	CDD_6	62514	CDD_6 63862	1348	2,2%
TOTAL ACTIFS OCCUPÉS	□	4869652	4845434	-24218	-0,5%
Chômeurs agriculteurs	CHOM1	284	CHOM1 479	195	68,7%
Chôm. artisans, com. et chefs d'entreprise	CHOM2	12036	CHOM2 22779	10743	89,3%
Chôm. cadres et prof. intellectuelles sup.	CHOM3	37028	CHOM3 54183	17155	46,3%
Chômeurs professions intermédiaires	CHOM4	63308	CHOM4 109759	46451	73,4%
Chômeurs employés	CHOM5	165666	CHOM5 206156	40490	24,4%
Chômeurs ouvriers	CHOM6	152493	CHOM6 182629	30136	19,8%
Chômeurs jamais travaillé	CHOM8	42293	CHOM8 57479	15186	35,9%
TOTAL CHOMEURS	□	473108	633464	160356	33,9%
TOTAL ACTIFS	□	5342760	TOTACT 5478898	136138	2,5%

(Variables calculées par le Service des Études de la Direction Régionale Ile-de-France de l'INSEE à partir des catégories mises au point par l'auteur et des données des recensements de 1990 et 1999)

I. I. 2. Variables supplémentaires

Afin d'enrichir la description des espaces définis par la typologie, on a ajouté au fichier quelques variables supplémentaires tirées du recensement:

- la structure par âges de la population (par tranches de 5 ans)

- le lieu de naissance et la nationalité: on distingue les Français nés en France métropolitaine, dans les DOM-TOM et à l'étranger, et les étrangers. Les contraintes de la CNIL interdisent actuellement l'accès des chercheurs à l'information sur les nationalités détaillées au niveau de l'IRIS, ce qui limite la portée des résultats que nous pouvons établir, comme on le verra.

- le type de logement

- le statut d'occupation du logement.

Ces variables n'interviennent pas dans l'analyse et la construction de la typologie, elles sont croisées a posteriori avec les types pour compléter la description de ceux-ci.

I. I. 3. Unités spatiales

Pour les raisons indiquées ci-dessus, on a choisi dans un premier temps le découpage en IRIS comme définition des unités spatiales à analyser. Ce choix a de plus l'avantage de rendre a priori les analyses statistiques plus robustes du fait de la plus grande homogénéité de taille des unités.

Le champ retenu a priori est l'ensemble de l'Ile-de-France. En effet, l'analyse de la ségrégation n'a de sens que si l'on considère une métropole dans son ensemble. Toutefois, l'examen de la distribution des IRIS par taille de population active montre une dispersion non négligeable (cf. annexe II). Il existe en effet des IRIS correspondant à des zones sans habitants (les berges de la Seine, les parcs) ou occupés surtout par des entreprises. Enfin, les petites communes ne constituent qu'un seul IRIS, et l'on trouve donc un nombre important d'IRIS à faible population active qui correspondent aux communes de la périphérie urbaine ou des zones rurales.

Pour des raisons de validité statistique des données, on ne peut utiliser une variable comportant près de 40 modalités sur des unités trop petites. On a, après examen de la distribution, retenu le seuil de 400 actifs, ce qui conduit à retenir 4464 IRIS sur un total de 5250 pour l'analyse statistique des caractéristiques socioprofessionnelles détaillées.

Dans une seconde phase, on complètera cette analyse par la construction d'une typologie complémentaire des IRIS – en fait essentiellement des communes – comptant moins de 400 actifs à l'aide d'une catégorisation socioprofessionnelle comportant un nombre plus réduit de modalités.

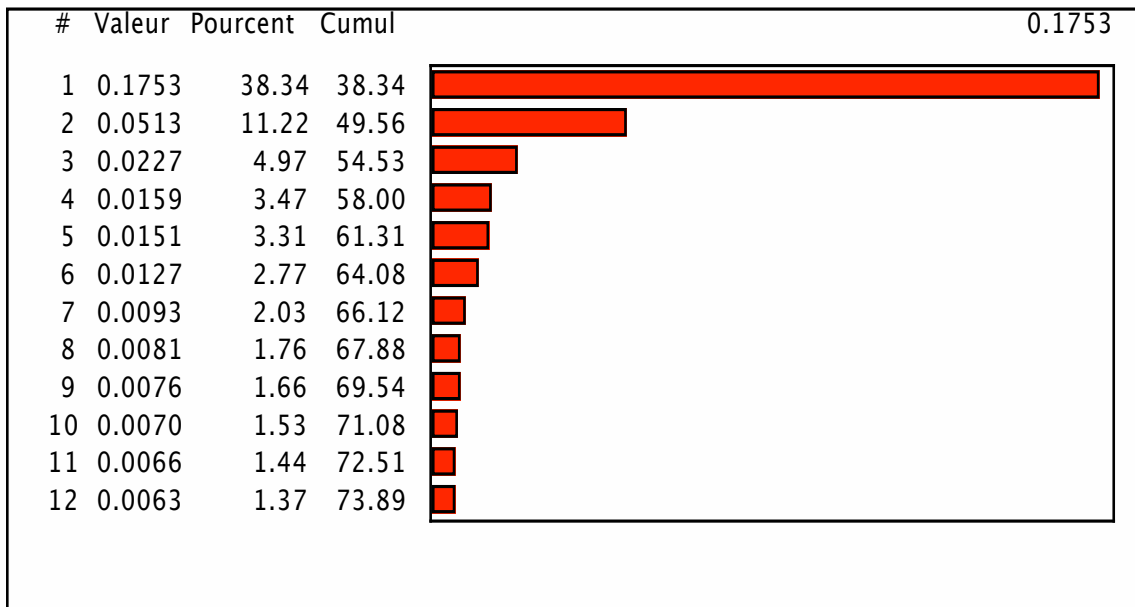
I. II. ANALYSE D'ENSEMBLE DE LA DIVISION SOCIALE

Comme on l'avait fait précédemment pour 1982 et 1990, on commence l'analyse statistique par une première analyse factorielle des correspondances sur le tableau donnant la distribution des actifs dans l'ensemble des IRIS retenus et selon les 39 modalités indiquées précédemment. Cette analyse permet de donner une première description synthétique des caractéristiques principales de la division sociale de l'espace francilien en 1999, en mettant en évidence les regroupements de catégories socioprofessionnelles qui expliquent les contrastes les plus marqués entre unités spatiales.

I. II. 1. Valeurs propres de l'AFC

Le graphique ci-dessous figure les valeurs propres de l'analyse des correspondances opérée sur le tableau des 4464 IRIS et 39 modalités socioprofessionnelles.

Graphique 1: Valeurs propres de la première analyse des correspondances Ile-de-France Iris 1999



Les valeurs propres sont interprétables comme la part de variance correspondant aux facteurs associés. On voit donc que le premier facteur se détache très nettement, rendant compte de plus de 38% de la variance totale. Le total de la variance expliquée par les trois premiers facteurs est supérieur à 54%.

A titre de comparaison, les trois premiers facteurs de l'AFC menée sur les données de 1982 rendaient compte respectivement de 46%, 13% et 7%. Mais l'analyse portait sur 664 unités spatiales seulement (communes et quartiers de Paris).

I. II. 2. Principaux facteurs

Le tableau suivant donne le croisement entre les variables de départ et les trois premiers facteurs. On a retenu seulement les variables ayant une contribution aux facteurs supérieure à la moyenne.

Tableau 2: Catégories socioprofessionnelles et facteurs de l'AFC Ile-de-France Iris 1999

□	Coord F1	Ctr F1	□	Coord F2	Ctr F2	□	Coord F3	Ctr F3
PLIBI	0,87	0,08	CS_35	0,46	0,04	CS_45	0,39	0,12
CS_35	0,71	0,03	CHOM6	0,46	0,14	CDD_3	0,37	0,08
CS_37	0,70	0,18	PLIBI	0,44	0,07	CS_33	0,33	0,09
CDD_3	0,66	0,03	CDD_3	0,42	0,05	CS_34	0,30	0,10
CS_34	0,61	0,06	CS_68	0,33	0,04	CS_35	0,26	0,03
CS_38	0,52	0,08	CHOM5	0,25	0,05	CS_52	0,17	0,08
CS_33	0,51	0,03	CS_56	0,23	0,05			
CS_52	-0,36	0,05						
CHOM5	-0,39	0,03	CS_46	-0,20	0,06			
CS_63	-0,39	0,03	CS_38	-0,23	0,06			
CS_62	-0,52	0,04	CS_54	-0,23	0,08	CS_62	-0,17	0,03
CS_68	-0,54	0,03	CS_43	-0,25	0,03	COMME	-0,19	0,04
CHOM6	-0,65	0,08	CS_48	-0,35	0,04	CS_37	-0,21	0,12
CS_67	-0,67	0,05	CS_47	-0,37	0,09	CHEFE	-0,56	0,11

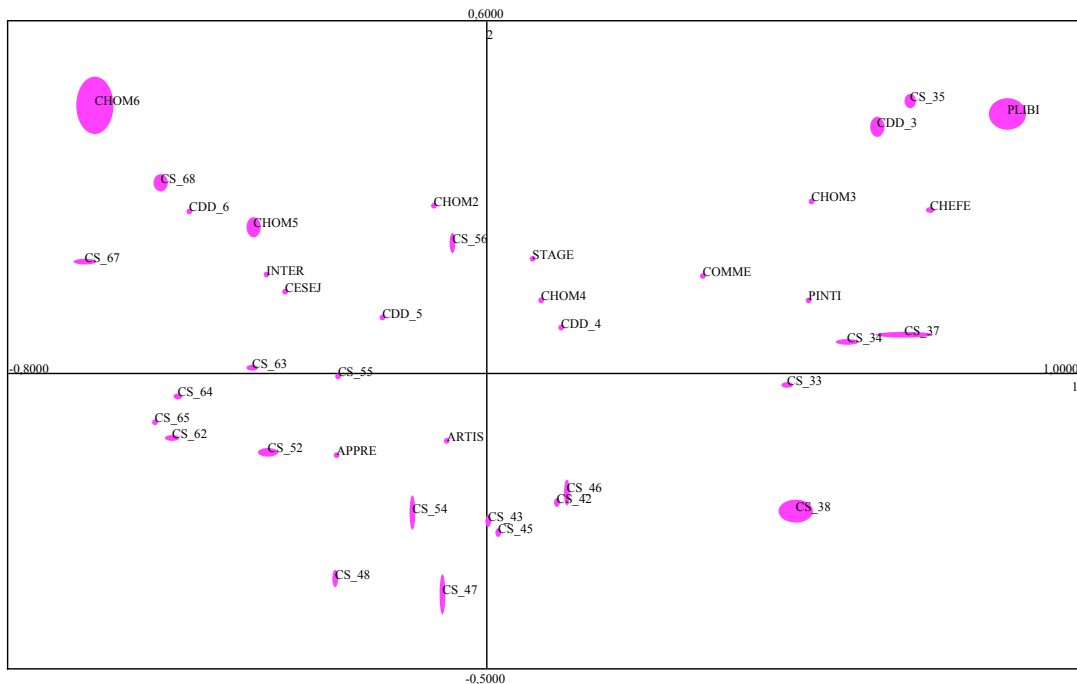
Le *premier facteur* est défini par l'opposition entre l'ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures et l'ensemble des ouvriers et des chômeurs ouvriers et employés. Ce sont les catégories supérieures qui contribuent le plus à ce facteur: l'ensemble des salariés des catégories supérieures (CS_3x) et les professions libérales (PLIBI) représentent 46% de la contribution totale, alors que l'ensemble des ouvriers y compris précaires et chômeurs représente 28%.

On retrouve avec ce facteur le principe de hiérarchisation construit sur l'opposition entre classe ouvrière et classe supérieure que l'on trouve assez généralement dans les analyses de ce type, que l'on avait trouvé en 1982 comme en 1990. Notons cependant que le maintien de ce facteur fortement marqué de hiérarchisation sociale des espaces mérite d'être souligné, car il reste le premier principe organisateur de la ségrégation alors même que la classe ouvrière a fortement décliné, ne représentant plus que 15% des actifs occupés et moins de 17% du total des actifs, en comptant les chômeurs. Ce résultat est donc moins banal qu'il n'y paraît, puisqu'il montre la persistance du principe d'opposition entre classe ouvrière et classe supérieure bien que la métropole ait connu un très fort mouvement de tertiarisation qui fait que le nombre des ouvriers y est en net retrait par rapport aux autres catégories populaires salariées, les employés, qui comptent pour un peu plus de 28% du total des actifs.

Comme lors des recensements antérieurs, cette hiérarchisation de l'espace résulte d'abord de la distribution sélective des catégories supérieures. Les contributions les plus fortes sont celles des cadres d'entreprise (CS_37), des ingénieurs (CS_38), et des professions libérales (PLIBI).

On peut remarquer que la prise en compte des catégories de précaires ne modifie pas substantiellement la définition du premier facteur, puisque les catégories précaires n'ont qu'une contribution inférieure à la moyenne, sauf les précaires cadres (CDD_3), mais ceux-ci ont une localisation résidentielle semblable à celle des cadres stables, comme le montre la projection sur le graphique ci-dessus. Les autres catégories de précaires se projettent d'ailleurs pareillement au milieu des projections de catégories stables de la même CS.

Graphique 2: Première AFC - Plan factoriel F1xF2 - Projection des variables Ile-de-France Iris 1999



Il en va un peu différemment de la prise en compte des chômeurs. En effet, les ouvriers au chômage sont la catégorie d'ouvriers qui a la plus forte contribution. De plus, les employés au chômage se classent avec les ouvriers et ont une contribution notable. Par contre, les chômeurs cadres et professions intermédiaires se projettent près des actifs occupés de leur catégorie, avec des contributions faibles au premier facteur. Ce sont donc surtout les chômeurs des milieux populaires, ouvriers et employés, qui contribuent par leur localisation résidentielle à la hiérarchisation de l'espace mise en évidence.

Comme on peut le voir sur le graphique qui figure la projection des IRIS sur le même plan factoriel, les IRIS les plus opposés et qui ont les plus fortes contributions sont surtout, du côté des catégories supérieures, des IRIS de Paris et des Hauts-de-Seine, et du côté des ouvriers, de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne.

Le graphique montre le caractère assez compact du nuage de points, à l'opposé d'une coupure tranchée entre deux sous-ensembles comme le laisse penser la théorie de la dualisation socio-spatiale. Si la hiérarchisation est forte, comme on le verra, on passe néanmoins des types d'espaces aux profils les plus extrêmes, d'un côté de la hiérarchie, à l'autre, par gradations continues et non par ruptures nettes.

Le *deuxième facteur* est défini lui aussi par une opposition entre deux groupes de catégories. Le premier groupe rassemble les professions de l'information, des arts et du spectacle (CS_35) et les cadres précaires (CDD_3), les professions libérales (PLIBI), les chômeurs ouvriers (CHOM6) et employés (CHOM5), les ouvriers non qualifiés de type artisanal (CS_68) et les personnels des services directs aux particuliers (CS_56).

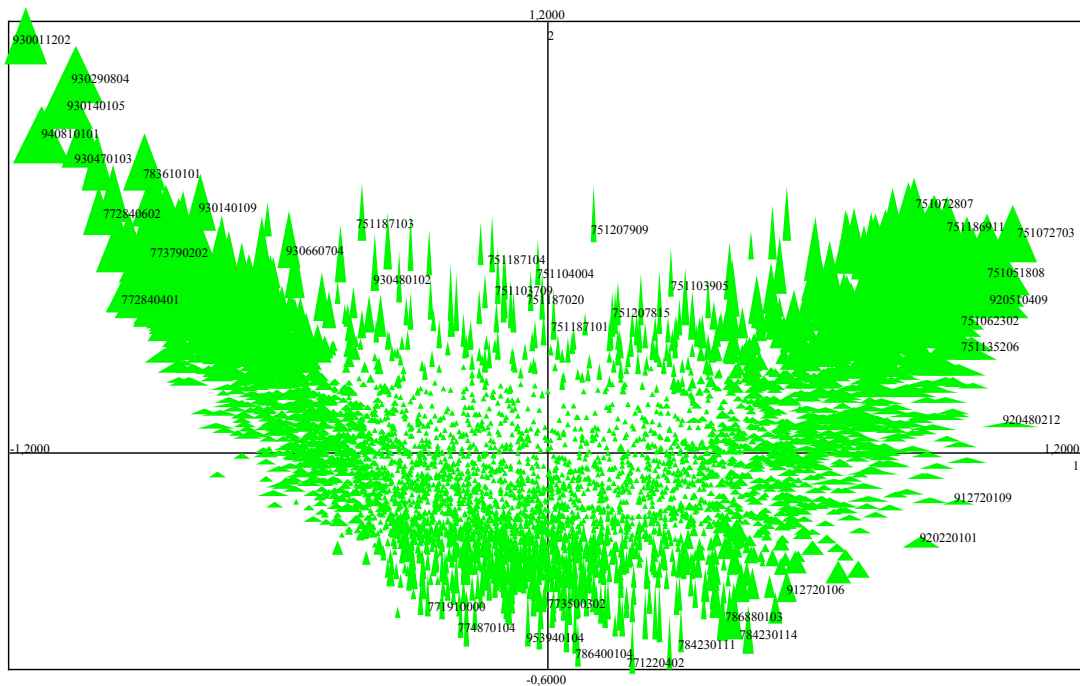
On peut remarquer, de plus, que toutes les catégories de précaires (sauf les apprentis) et de chômeurs se projettent du même côté des valeurs positives du deuxième facteurs que ce groupe.

Le second groupe rassemble les ingénieurs (CS_38) et l'ensemble des professions intermédiaires (CS_4x), ainsi que les employés administratifs d'entreprise (CS_54).

On peut donc résumer la description de ce facteur comme une opposition entre précaires et indépendants, qualifiés ou non, d'une part, et classes moyennes salariées stables, d'autre part.

Cette opposition entre catégories est aussi une opposition entre zones géographiques. Les IRIS les plus extrêmes et qui ont les plus fortes contributions appartiennent en effet, du côté du premier groupe de catégories, à des quartiers parisiens, ainsi qu'à la Seine-Saint-Denis, et, du côté du second, à des communes de la deuxième couronne de banlieue.

Graphique 3: Première AFC - Plan factoriel F1xF2 - Projection des IRIS Ile-de-France Iris 1999



Le *troisième facteur* est défini par l'opposition entre deux groupes de catégories:

Le premier groupe rassemble les cadres de la fonction publique (CS_33), les professeurs (CS_34) et les professions de l'information, des arts et du spectacle (CS_35), les cadres précaires (CDD_3), ainsi que les professions intermédiaires de la fonction publique (CS_45) et les employés de la fonction publique (CS_52).

Le second groupe rassemble les ingénieurs (CS_38), les chefs d'entreprise (CHEFE), les commerçants (COMME) et les ouvriers de type industriel (CS_62 et CS_67).

On peut résumer schématiquement ce facteur par une opposition entre l'emploi public et l'emploi industriel et marchand.

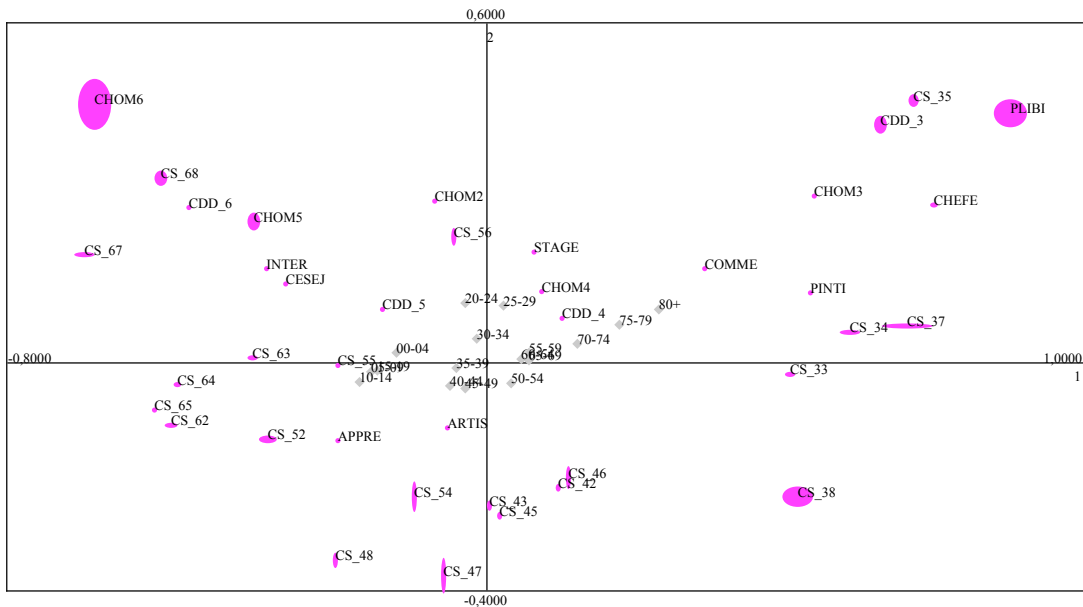
La seule lecture du graphique ne montre pas de contraste géographique net entre grandes zones de la région.

I. II. 3. Variables supplémentaires

Structure par âges

Le graphique suivant projette les tranches d'âges sur le premier plan factoriel.

**Graphique 4: Première AFC - Plan factoriel F1xF2
Projection des tranches d'âges en variables supplémentaires
Ile-de-France Iris 1999**



Les tranches d'âges sont beaucoup plus regroupées au centre du nuage que les CS et les types, ce qui signifie qu'elles sont distribuées de manière plus homogène entre les unités spatiales dans la description donnée par le plan factoriel. On remarque cependant une corrélation positive assez marquée entre l'âge et le premier facteur, puisque les tranches d'âges les plus jeunes sont du côté des statuts les plus populaires-ouvriers, à gauche, et les plus âgées du côté des statuts supérieurs, à droite, avec un échelonnement à peu près régulier. On remarque aussi que les jeunes adultes, 20-24 ans et 25-29 ans, sont en position supérieure sur le deuxième facteur, donc plutôt du côté de la précarité et des espaces centraux de l'agglomération.

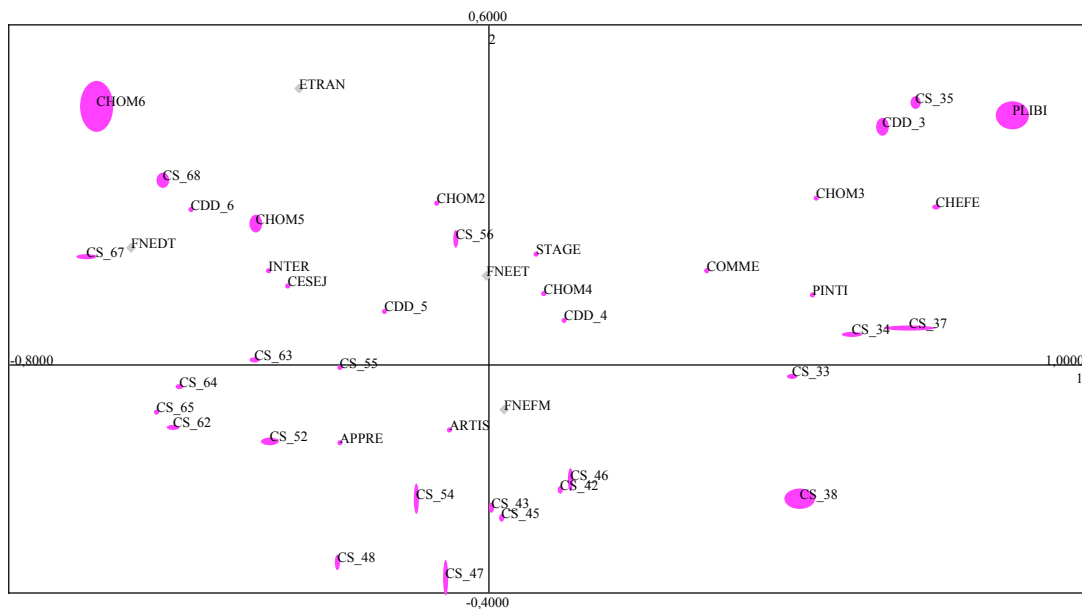
Nationalité et lieu de naissance

Le graphique suivant projette les modalités de cette variable composite (Français nés en France métropolitaine: FNEFM; Français nés dans les DOM-TOM: FNEDT; Français nés à l'étranger: FNET; étrangers: ETRAN) sur le premier plan factoriel.

Les Français nés en France métropolitaine se projettent presque au centre du graphique, ce qui est logique vu le poids très majoritaire de ce groupe.

Les Français nés à l'étranger se projettent exactement au centre sur le premier facteur, par contre ils sont légèrement excentrés du côté de la précarité et des espaces centraux de l'agglomération (valeurs positives du deuxième facteur).

**Graphique 5: Première AFC - Plan factoriel F1xF2
Projection des variables supplémentaires lieux de naissance et nationalité
Ile-de-France Iris 1999**



Les Français nés dans les DOM-TOM sont très excentrés du côté des statuts populaires-ouvriers, puisqu'ils se projettent au milieu des variables des CS ouvrières.

Enfin, les étrangers sont eux aussi excentrés du côté des statuts populaires-ouvriers (premier facteur) mais aussi du côté de la précarité et des espaces centraux de l'agglomération (deuxième facteur).

Statut d'occupation

Les statuts projetés sur le graphique sont □ propriétaires (PROPR), locataire d'un logement non HLM (LNHLM), locataire d'un logement HLM (LOHLM), locataire d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel (LMEHO), occupant d'un logement gratuit (LGRAT). Les données sont celles des personnes appartenant aux ménages répartis dans les différentes modalités.

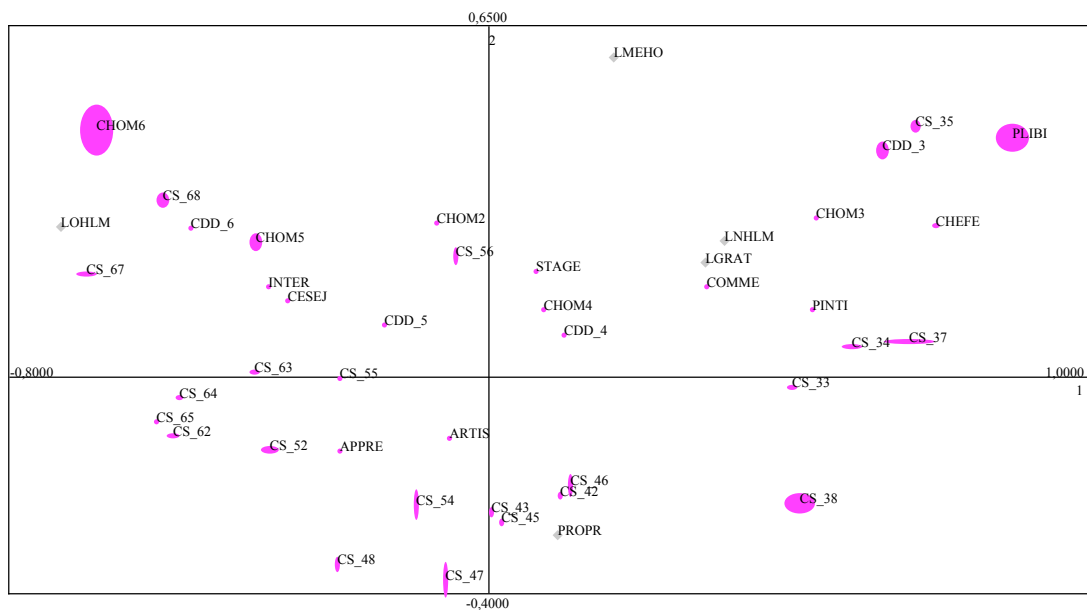
Les locataires d'un logement non HLM et les occupants d'un logement à titre gratuit se projettent presque au même endroit, du côté des valeurs positives du premier facteur comme du second, ce qui correspond aux projections des catégories supérieures plutôt intellectuelles et plutôt parisiennes.

Les locataires d'un meublé ou d'une chambre d'hôtel se projettent légèrement du côté des statuts supérieurs (premier facteur) mais très nettement du côté des valeurs positives du second (précarité et espaces centraux de l'agglomération).

Les propriétaires sont aussi légèrement du côté des statuts supérieurs, mais très nettement du côté des valeurs négatives du second facteur (classes moyennes stables, banlieue et deuxième couronne).

Enfin, les locataires d'un logement HLM se projettent au centre des projections des catégories ouvrières.

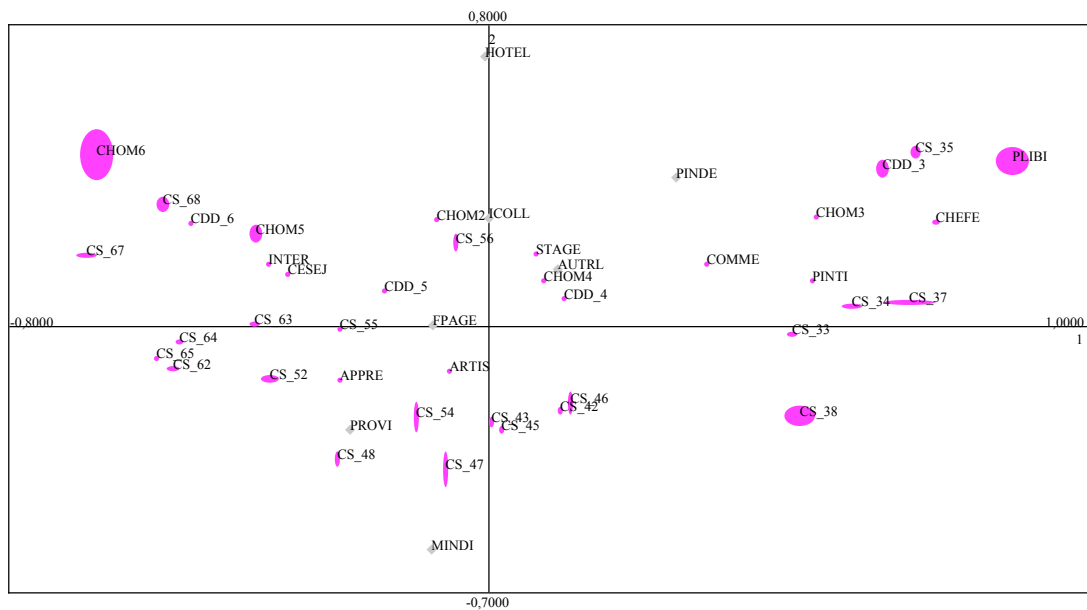
**Graphique 6: Première AFC - Plan factoriel F1xF2
Projection de la variable supplémentaire statut d'occupation du logement
Ile-de-France Iris 1999**



Type de logement

Les types de logement projetés sur le graphique sont □ maison individuelle (MINDI), logement dans un immeuble collectif (ICOLL), foyer pour personnes âgées (FPAGE), chambre d’hôtel (HOTEL), pièce indépendante (PINDE), logement provisoire (PROVI), autres (AUTREL). Les données sont également celles des personnes appartenant aux ménages répartis dans les différentes modalités.

**Graphique 7: Première AFC - Plan factoriel F1xF2
Projection de la variable supplémentaire type de logement
Ile-de-France Iris 1999**



Les projections des différentes modalités s’écartent assez peu du centre du graphique pour ce qui est du premier facteur, les plus excentrées étant, du côté des valeurs positives, les pièces indépendantes (qui se projettent aussi nettement du côté des valeurs positives du second facteur □ on peut considérer qu’il s’agit pour une bonne part des chambres de bonne, plus fréquentes dans les beaux quartiers parisiens) □ et, du côté des valeurs négatives, les logements provisoires.

La dispersion est par contre plus marquée sur le deuxième facteur, ce qui correspond bien au contraste des espaces centraux avec la périphérie □ on trouve, du côté le plus parisien (valeurs positives), les chambres d’hôtel, les pièces indépendantes, les immeubles collectifs, et du côté le plus banlieusard-deuxième couronne, les maisons individuelles.

I. III. TYPOLOGIE DES IRIS

I. III. 1. Méthode de construction de la typologie⁴

La première analyse des correspondances (AFC) sur le tableau des effectifs des catégories d'analyse par IRIS permet de dégager les principaux facteurs qui organisent les contrastes socio-spatiaux. On procède ensuite à une classification ascendante hiérarchique (CAH) des IRIS selon les trois premiers facteurs de l'AFC, et on retient la première partition en deux classes. On itère en effectuant sur chaque nouvelle classe une AFC sur les variables d'analyse puis une CAH sur trois facteurs (ou quatre si la variance expliquée par le quatrième facteur est proche de celle du troisième) puis une partition en deux classes (ou trois selon le dendrogramme de la CAH). On arrête l'analyse lorsque la plus grande des classes obtenues compte environ 200 IRIS. On trouvera en Annexes le graphique montrant l'arbre de construction de la typologie initiale.

On ajuste ensuite la répartition des IRIS dans les classes en les réaffectant à la classe la plus proche selon la distance euclidienne des profils sur les variables actives. On trouvera en annexes la description détaillée de la procédure et les tableaux croisés des réaffectations.

Puis on agrège éventuellement les classes qui seraient très semblables, par comparaison des profils, des projections sur les deux premiers plans factoriels de la première AFC et du dendrogramme de la CAH sur les profils des classes.

I. III. 2. Description générale de la typologie

Au terme de ce processus, on obtient une partition finale de l'ensemble des 4464 IRIS en dix-huit types. Comme on l'a montré avec la projection des IRIS sur le premier plan factoriel, ces dix-huit types constituent une segmentation d'un nuage de points qui n'est pas naturellement segmenté en sous-ensembles très écartés les uns des autres; il y a donc, d'une part, des variations de profil d'un type aux types les plus proches qui sont plus des inflexions que des oppositions; et d'autre part, le profil de chaque type décrit le profil moyen des IRIS qui y sont rassemblés, mais certains IRIS qui sont en position frontière entre deux types peuvent être moins bien décrits, et il y a une part d'arbitraire dans leur affectation à un type plutôt qu'au voisin immédiat⁵.

Pour faciliter la présentation et faire ensuite certains croisements qui supposent une version plus agrégée de la typologie, il est utile de les regrouper en sous-ensembles. Pour ce regroupement, on peut s'appuyer sur quatre critères: la comparaison de leurs profils par la construction d'une classification ascendante hiérarchique sur ceux-ci; la comparaison des indices de densité relative des CS par type; la position des types sur le premier plan factoriel; enfin le poids des grandes CS dans chacun.

La CAH suggère de les rassembler en trois groupes, comme le montre le dendrogramme en annexe.

Ces trois groupes correspondent en première approximation à un groupe "supérieur" (8 types), un groupe "moyen" (5 types) et un groupe "populaire" (5 types).

⁴ On trouvera en annexe le détail des opérations qui sont seulement résumées ici.

⁵ Si l'on continuait les itérations de réaffectation des IRIS aux types, cf. annexes, on garderait des types à peu près stables, mais certains IRIS continueraient à changer de type en oscillant entre des types voisins.

Si l'on examine les indices de densité relative, on s'aperçoit que la caractéristique commune aux types du premier groupe est que la plupart des catégories supérieures y sont surreprésentées, et dans ces types-là seulement, à trois exception près (trois autres types où une seule catégorie supérieure est surreprésentée). Ces 8 types sont effectivement les plus à droite sur le premier plan factoriel (cf. graphique plus loin), du côté des statuts supérieurs, encore que les deux types les moins à droite (MIC et MFP) soient aussi près des types moyens que des types supérieurs les plus proches.

Si l'on examine le poids des cadres et professions intellectuelles supérieures comparé à celui des professions intermédiaires et des catégories populaires (total des employés et des ouvriers), on s'aperçoit (cf. tableau ci-dessous) que pour les 6 premiers types les catégories supérieures sont effectivement les plus nombreuses relativement⁶, justifiant leur rassemblement dans un groupe “supérieur”; pour les deux autres types, par contre, MIC et MFP, les catégories supérieures, bien que surreprésentées, ont un poids nettement inférieur (26,3% et 27,2% respectivement) à celui des catégories populaires (38,1% et 41,2% respectivement). On a donc préféré classer ces deux derniers types dans le groupe “moyen” pour ne garder dans le groupe “supérieur” que les types où l'on pouvait considérer les catégories supérieures comme sociologiquement dominantes sans ambiguïté.

Tableau 3: Poids des grandes CS par type – IRIS Ile-de-France 1999

CS\Types	Cadres et prof. int. sup.	Prof. intermédiaires	Catégories populaires
SBI	49,5%	20,9%	22,2%
SBE	46,1%	19,8%	24,9%
SCS	39,7%	27,7%	27,4%
SCE	33,5%	28,1%	32,7%
SCI	39,1%	26,0%	29,1%
SAP	34,3%	24,8%	34,8%
MIC	26,3%	28,5%	38,1%
MFP	27,2%	27,2%	41,2%
MTI	20,5%	31,0%	43,7%
MOQ	13,6%	28,9%	51,8%
MEP	16,9%	25,7%	51,9%
MPT	13,2%	27,0%	56,1%
MAC	18,0%	22,3%	54,5%
MPO	10,0%	23,3%	65,6%
OAA	8,9%	23,6%	61,8%
OSP	7,7%	22,1%	66,9%
OPR	5,1%	17,1%	74,0%
OCH	2,8%	12,3%	81,6%
Total	21,5%	24,9%	48,3%

Avec l'adjonction de ces deux types au groupe central issu de la CAH, ce groupe “moyen” compte 7 types. Dans aucun, les professions intermédiaires ne sont la catégorie qui pèse le plus. C'est donc ici le critère de la surreprésentation des professions intermédiaires qui doit jouer principalement pour faire la distinction avec le groupe “populaire”. Le poids des catégories populaires s'y élève au maximum à 56,1% (MPT) et 65,6% (MPO). Jusqu'à MPT, on peut donc considérer que ces types sont moyens au sens où ils ne s'écartent que modérément du

⁶ Pour le type SAP, les catégories supérieures sont celles qui pèsent le plus si on y ajoute les chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures seules étant légèrement moins nombreuses (34,3%) que les catégories populaires (34,8%).

profil moyen, avec une surreprésentation modérée des professions intermédiaires et éventuellement de certaines catégories supérieures, sans qu'elles soient dominantes, et une présence notable des catégories populaires, sans qu'elles soient fortement majoritaires. Le type MPO apparaît comme une exception, mais on verra qu'il a un profil très particulier qui justifie son classement dans ce groupe.

Reste le cas d'un type classé comme "populaire" par la CAH, MAC, du fait de la présence forte de certaines catégories ouvrières, on le verra, mais où les catégories supérieures comme les professions intermédiaires ne sont que légèrement sous-représentées, et où les catégories populaires ne pèsent en conséquence que 52,8%, un peu plus que la moyenne mais à peine plus que dans deux des types "moyens" et moins que dans le plus populaire des types "moyens" (MPT). Il est donc raisonnable sociologiquement de le reclasser dans le groupe "moyen".

Les quatre derniers types constituent donc le groupe des types "populaires", avec en commun la surreprésentation des ouvriers et des employés, qui représentent plus de 60% du total des actifs, et la sous-représentation des catégories supérieures comme des professions intermédiaires.

Le tableau suivant indique le nombre d'IRIS et d'actifs regroupés dans chaque type. On voit que la taille des types est assez variable.

**Tableau 4: Distribution des IRIS et actifs par type
Ile-de-France 1999**

Types	Nb. d'IRIS	Nb. d'actifs	% des actifs
SBI	139	154964	2,9%
SBE	287	315147	6,0%
SCS	183	211081	4,0%
SCE	202	250475	4,7%
SCI	248	317824	6,0%
SAP	194	254466	4,8%
MIC	234	266051	5,0%
MFP	178	216429	4,1%
MTI	459	578451	10,9%
MOQ	463	555057	10,5%
MEP	208	249652	4,7%
MPT	262	335425	6,3%
MAC	138	172421	3,3%
MPO	13	16725	0,3%
OAA	350	403913	7,6%
OSP	351	405843	7,7%
OPR	365	393539	7,4%
OCH	190	190851	3,6%
Total	4464	5288314	100,0%

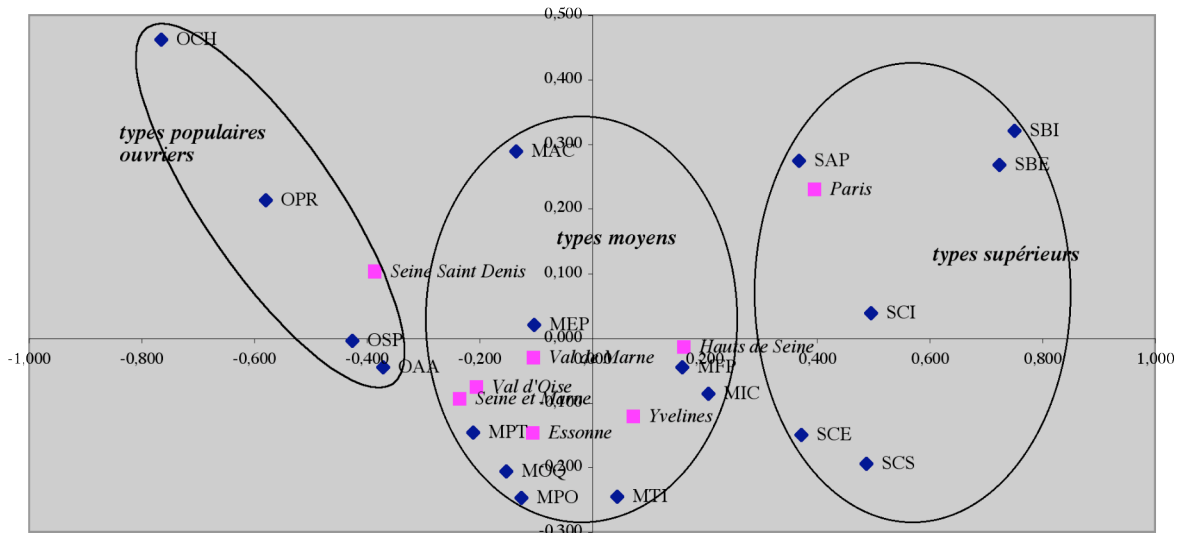
Les plus importants sont MTI et MOQ, qui comptent chacun plus de 450 IRIS et plus de 10% des actifs. Le plus petit est MPO, qui ne compte que 13 IRIS, mais qu'on n'a pu regrouper avec d'autres types du fait de son profil très particulier.

Le graphique suivant figure la projection des types sur le premier plan factoriel de la première AFC.

Le premier groupe, Sxx, se projette entièrement du côté des valeurs positives du premier facteur, donc des statuts socioprofessionnels élevés. Le premier sous-groupe, SBI et SBE, est le

plus extrême à cet égard. Le deuxième, SCS et SCE, est assez regroupé, du côté des valeurs positives mais moins extrêmes du premier facteur et des valeurs négatives du second. Le troisième sous-groupe, SCI et SAP, est plus dispersé, avec des valeurs positives sur le premier facteur du même ordre que les deux types précédents, mais des valeurs positives sur le deuxième, faible pour SCI et nettement plus forte pour SAP.

**Graphique 8: Projection des types sur le premier plan factoriel
Ile-de-France Iris 1999**



Le deuxième groupe, Mxx, est assez groupé autour du zéro pour F1, donc en position moyenne dans la hiérarchie socioprofessionnelle, et présente des valeurs négatives pour F2 (sauf MEP, légèrement positif).

Le troisième groupe, Oxx, est lui entièrement du côté des valeurs négatives de F1, donc de la prédominance des catégories ouvrières et populaires. Les quatre types se projettent sur des valeurs de plus en plus négatives de F1, le premier, OAA, étant en position faiblement négative sur F2, les autres se succédant sur une droite qui va vers les valeurs négatives de F1 et positives de F2, le dernier type, OCH, étant en position extrême tant du côté des valeurs négatives de F1 que positives de F2.

Le tableau ci-dessous donne les profils des types selon les catégories socioprofessionnelles utilisées. On a souligné par des couleurs plus ou moins intenses les valeurs les plus fortes, montrant les cas de surreprésentation marquée, afin d'avoir une vision d'ensemble des contrastes les plus forts.

On voit clairement les spécificités des deux groupes de types supérieurs et populaires, et le caractère moins fortement contrasté du groupe des types moyens. Le tableau suivant permet de voir la localisation des types.

Dans le premier groupe, les deux premiers types sont surtout constitués d'IRIS de Paris (SBI), et secondairement des Hauts-de-Seine et des Yvelines (SBE). Dans le deuxième sous-groupe, on trouve surtout des IRIS des Hauts-de-Seine et des Yvelines pour les deux premiers types (ainsi que de l'Essonne pour le premier, SCS). Enfin, le troisième sous-groupe (SCI et SAP) est principalement parisien.

**Tableau 5: Densité relative des catégories socioprofessionnelles selon les types
Ile-de-France Iris 1999**

Catégories	SBI	SBE	SCS	SCE	SCI	SAP	MIC	MFP	MTI	MOQ	MEP	MPT	MAC	MPO	OAA	OSP	OPR	OCH
AGRIC	43	92	76	87	37	14	145	25	157	179	60	69	11	0	301	31	66	30
ARTIS	76	71	84	91	79	90	139	76	102	143	115	88	96	19	141	83	89	70
COMME	173	202	98	115	131	143	140	91	84	90	109	61	110	24	86	52	60	47
CHEFE	245	381	153	142	147	95	144	66	84	70	65	43	46	10	61	28	30	26
PLIBI	368	336	130	108	195	199	131	115	62	46	77	37	81	24	35	22	18	10
CS_31	372	291	121	115	217	222	108	180	56	40	75	46	68	20	29	28	16	6
CS_33	229	150	182	103	187	129	119	190	99	63	85	89	86	257	41	54	32	17
CS_34	324	137	236	99	177	168	137	157	89	61	87	65	92	22	48	37	23	14
CS_35	344	205	98	106	190	314	109	136	60	44	86	49	164	24	32	32	28	15
CS_37	187	293	157	196	195	134	124	98	95	68	71	52	56	21	39	29	19	9
CS_38	130	154	267	209	163	100	124	117	131	78	74	72	57	29	46	36	22	10
PINTI	228	165	127	124	165	213	149	128	95	75	87	59	132	49	52	37	24	15
CS_42	97	75	138	112	108	93	145	110	123	114	108	107	84	69	98	71	59	41
CS_43	74	56	118	102	96	76	117	136	126	116	113	124	85	85	90	103	72	49
CS_44	392	234	127	70	149	125	139	110	46	61	103	55	97	0	85	54	56	51
CS_45	79	52	125	83	107	86	101	168	123	99	97	141	96	595	80	112	64	39
CS_46	78	98	108	141	116	102	117	98	133	121	103	100	77	48	87	78	55	36
CS_47	48	41	130	113	73	58	112	94	155	139	91	125	71	35	111	97	70	43
CS_48	33	35	82	79	54	43	104	67	131	173	97	119	52	46	160	109	97	66
CS_52	35	32	74	63	58	44	72	120	99	102	89	165	75	149	111	183	143	130
CS_53	49	43	65	70	64	61	74	111	101	105	95	131	100	1616	108	151	111	101
CS_54	46	57	82	104	77	66	105	86	127	142	111	118	75	69	116	110	90	61
CS_55	55	59	56	72	74	86	89	89	95	111	120	115	104	92	124	126	136	124
CS_56	103	140	59	83	90	114	84	92	80	82	110	98	141	71	88	114	133	125
CS_62	19	20	46	48	32	39	74	58	102	141	96	110	75	39	208	135	159	169
CS_63	37	43	50	65	50	64	83	69	90	125	108	111	105	48	149	140	157	157
CS_64	21	29	40	59	40	35	65	69	91	126	106	134	77	31	156	158	179	179
CS_65	19	20	41	43	35	36	71	76	97	126	106	125	70	31	181	157	168	181
CS_67	16	21	30	36	26	56	58	50	73	106	98	109	114	56	184	145	220	277
CS_68	34	47	34	55	46	68	65	69	62	89	111	95	166	60	134	140	216	281
CS_69	20	50	50	46	37	25	122	52	120	173	93	112	27	94	267	81	99	75
APPRE	45	53	87	81	65	62	96	83	115	127	101	104	82	118	140	115	121	118
INTER	49	49	61	66	70	86	79	82	77	101	105	100	148	57	135	118	162	213
CESEJ	60	46	58	64	70	101	78	90	83	96	110	111	121	93	112	134	156	204
STAGE	187	110	83	74	119	134	85	141	82	71	101	90	132	63	83	107	105	103
CDD_3	328	177	115	99	187	319	95	149	61	38	91	55	183	37	35	40	31	17
CDD_4	131	100	99	93	119	170	96	127	92	84	115	93	138	84	80	88	82	69
CDD_5	82	77	65	77	81	107	80	104	90	88	116	108	127	180	104	126	133	133
CDD_6	38	36	39	43	49	104	70	66	67	92	118	98	177	33	143	134	197	233
CHOM1	63	108	0	39	0	57	55	68	61	81	166	120	254	0	181	117	130	281
CHOM2	96	123	58	73	98	125	92	102	69	78	106	86	159	26	107	104	133	163
CHOM3	239	213	118	123	160	216	114	121	72	55	92	66	159	33	47	49	40	35
CHOM4	109	120	79	96	124	150	101	110	89	79	108	95	138	49	84	94	96	86
CHOM5	51	49	45	63	66	99	73	86	69	81	127	102	152	65	104	145	184	233
CHOM6	29	28	25	40	36	83	58	62	52	77	114	87	187	34	139	142	226	384

(Indice de densité relative, moyenne=100.)

Les variables en italique ont été ajoutées aux variables actives pour la seule description des profils)

**Tableau 6: Distribution des IRIS par types et départements
Ile-de-France 1999**

Types	75	92	93	94	78	91	95	77	Total
SBI	124	8		4		1	2		139
SBE	167	71		4	45				287
SCS	3	61		3	69	41	5	1	183
SCE	4	100		10	62	6	11	9	202
SCI	124	47		37	29	2	6	3	248
SAP	189	1		3			1		194
MIC	21	39	14	60	28	17	34	21	234
MFP	69	36	1	33	14	7	6	12	178
MTI	7	56	19	42	112	110	69	44	459
MOQ	2	10	69	42	48	75	104	113	463
MEP	30	24	52	43	11	11	18	19	208
MPT	12	38	25	57	29	40	22	39	262
MAC	89	7	32	4		1	3	2	138
MPO	1	3	3	3	3□	□	□		13
OAA	1	5	81	34	44	32	48	105	350
OSP	17	49	81	77	21	32	47	27	351
OPR	13	39	135	50	23	32	39	34	365
OCH	4	11	82	13	21	10	29	20	190
Total	877	605	594	519	559	417	444	449	4464

On note que la Seine-Saint-Denis ne compte aucun IRIS dans ce groupe, et que la deuxième couronne en compte assez peu, sauf dans les Yvelines.

Le deuxième groupe est assez réparti sur tous les départements, avec cependant peu d'IRIS de Paris, sauf dans les types MFP et MAC.

Le troisième groupe a une distribution géographique marquée par une présence faible à Paris et une présence importante en Seine-Saint-Denis. Le premier sous-groupe (OAA) est présent partout sauf à Paris et dans les Hauts-de-Seine; le deuxième (OSP, OPR et OCH) est présent partout, avec cependant une forte concentration de ses IRIS en Seine-Saint-Denis et en deuxième couronne, principalement Val d'Oise et Seine-et-Marne.

I. III. 3. Groupe des types supérieurs⁷

Ce groupe est constitué de 3 sous-groupes comptant 6 types au total. Il rassemble 1665 IRIS, soit 37% du total et 38% de la population active.

La caractéristique commune de ces 6 types est, par construction du groupe, la domination des catégories supérieures, qui résulte de leur effectif supérieur à celui de ces professions intermédiaires d'une part, du total des ouvriers et des employés d'autre part. La catégorie la plus

⁷ Avertissement au lecteur: les intitulés que nous donnons pour chaque type et groupe de types soulignent les traits les plus distinctifs du profil socioprofessionnel de ces espaces. Par là même, il simplifient abusivement ce profil, en laissant dans l'ombre les autres catégories présentes avec des densités relatives plus faibles, alors que tous les types, même les plus dominés par un groupe homogène de catégories, présentent des situations de mélange avec d'autres, comme on le commentera plus loin en détail. De plus, ce genre d'intitulé, nécessaire pour communiquer de façon synthétique les résultats, présente aussi le risque d'une identification d'une catégorie au type où cette catégorie est la plus dominante, alors que, dans la plupart des cas, les effectifs de la catégorie sont plus nombreux dans d'autres types où ils sont plus dilués.

On a choisi des intitulés proches de ceux retenus pour la typologie des communes en 1982 (cf. E. Préteceille, 2000) chaque fois que l'on a trouvé en 1999 des configurations socioprofessionnelles locales semblables à celles de 1982. Mais ce n'est pas le cas pour tous les types.

concentrée dans ce groupe est celle des professions libérales (75%), suivie par les cadres d'entreprise (67%) et les chefs d'entreprise (66%) (cf. en annexes le tableau donnant la distribution des catégories détaillées selon les types).

Tableau 7: Poids des grandes CS dans les types supérieurs
Typologie socioprofessionnelle des IRIS Ile-de-France 1999

CS/Types	SBI	SBE	SCS	SCE	SCI	SAP
AGRI	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
INDE	7,4%	9,0%	5,1%	5,6%	5,8%	6,0%
CSUP	49,5%	46,1%	39,7%	33,5%	39,1%	34,3%
PINT	20,9%	19,8%	27,7%	28,1%	26,0%	24,8%
EMPL	17,2%	19,3%	20,5%	23,8%	21,9%	23,7%
OUVR	5,0%	5,6%	7,0%	8,9%	7,2%	11,2%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

La deuxième caractéristique commune est la forte sous-représentation de toutes les catégories ouvrières.

Les catégories les plus absentes sont celles des ouvriers de type industriel qualifiés (14%) et non qualifiés (16%).

Sous-groupe des espaces de l'élite dirigeante

Ce sous-groupe rassemble deux types, SBI et SBE. Le premier compte 139 IRIS, le second 287. Ils accueillent respectivement 2,9% et 6% de la population active totale.

Ces deux types sont ceux où l'on observe la plus forte surreprésentation des catégories supérieures (indices 221 et 218 pour l'ensemble des cadres) et la plus faible présence des ouvriers (26 et 32).

Le premier type, SBI, *espaces de la bourgeoisie avec légère prédominance des catégories intellectuelles*, présente les densités les plus fortes de l'ensemble des types pour les professions libérales, les cadres de la fonction publique, les professeurs et professions littéraires et scientifiques, les professions de l'information, des arts et du spectacle. Les chefs d'entreprise ont leur seconde densité plus élevée. Les cadres d'entreprise et les ingénieurs sont nettement surreprésentés aussi, mais nettement en retrait. Les commerçants y sont également surreprésentés. Les précaires et chômeurs cadres y ont également leurs densités record, ainsi que les stagiaires et les indépendants des professions intermédiaires, et les précaires et chômeurs des professions intermédiaires y sont légèrement surreprésentés. Toutes les autres catégories sont sous-représentées, sauf les personnels des services directs aux particuliers, qui ont une densité moyenne.

L'ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures représente 41,7% de la population active de ce type. Si l'on y ajoute les 1,8% de chefs d'entreprises, les 4,5% de CDD cadres et les 2,4% de chômeurs cadres, on trouve que l'ensemble des catégories supérieures représente 50,4% de la population active totale, un peu plus que la majorité donc (cf. tableau en annexes). C'est le type où ce poids est le plus fort.

A l'opposé, l'ensemble des catégories populaires (où l'on a regroupé employés et ouvriers, chômeurs et précaires compris sauf les stagiaires) ne représente que 22,7% de la population totale du type, ce qui est le poids le plus faible de tous les types.

Ce type rassemble presque exclusivement des IRIS de Paris (124, plus 8 des Hauts-de-Seine et 1 de l'Essonne). Dans Paris, la carte 2 montre qu'il s'agit principalement du VI^e et du Ve arrondissements presque complets, de deux parties du XI^e (autour de Montparnasse et du parc Montsouris), de la partie est du VII^e, et d'une partie du Marais. Dans les Hauts-de-Seine, on trouve un ensemble d'IRIS contigus sur Sceaux, Bourg-la-Reine et Antony, plus des IRIS épars, comme Marne-la-Coquette et Meudon-Bellevue 2.

Quant à la structure par âges (cf. tableaux en annexe, ainsi que pour les autres variables supplémentaires), la population de ce type se distingue par la plus faible présence des moins de 15 ans de tous les types et par la plus forte présence des plus de 80 ans, ainsi que la forte présence de l'ensemble des plus de 70 ans. Il se distingue aussi par la nette surreprésentation des jeunes adultes, entre 20 et 30 ans, alors que les catégories entre 30 et 50 ans sont légèrement sous-représentées.

Pour ce qui est des nationalités et lieux de naissance, les Français nés à l'étranger sont surreprésentés, les étrangers sont légèrement sous-représentés seulement (ce ne sont sans doute pas les mêmes nationalités que dans les quartiers populaires, mais nous n'avons pas actuellement le détail à l'IRIS), et les Français nés dans les DOM-TOM sont fortement sous-représentés.

Les statuts d'occupation du logement se distinguent par la très forte surreprésentation des meublés et chambres d'hôtel et des logements gratuits, la forte surreprésentation des locataires non HLM, la légère sous-représentation des propriétaires, et la présence très faible des HLM (densité relative de 20 pour une moyenne à 100, ce qui signifie que 5% seulement des habitants de ce type sont logés en HLM).

Quant aux types de logements enfin, sont fortement surreprésentées les pièces indépendantes et les appartements en immeuble collectif, et très fortement sous-représentées les maisons individuelles. On note que les chambres d'hôtel sont sous-représentées, ce qui permet de conclure que ce sont surtout les meublés qui sont surreprésentés quant aux statuts d'occupation.

Le second type, SBE, *espaces de la bourgeoisie à prédominance de chefs et cadres d'entreprise*, présente les densités les plus fortes de l'ensemble des types pour les chefs d'entreprise (densité record, 381) et pour les cadres d'entreprise, les professions libérales ayant également une densité très forte, presque au niveau du type précédent. Par contre, les autres catégories supérieures, bien que surreprésentées, sont en retrait, sauf les professions de l'information, des arts et du spectacle. Les commerçants y ont aussi leur densité record. Les cadres précaires et chômeurs, les stagiaires et les indépendants des professions intermédiaires sont également surreprésentés. Enfin les personnels des services directs aux particuliers y ont une de leurs plus fortes densités. Toutes les autres catégories sont sous-représentées.

L'ensemble des catégories supérieures représente 48,5% de la population active de ce type. C'est à peine un peu moins que dans le type précédent. Symétriquement, l'ensemble des catégories populaires pèse à peine plus (25,3%) que dans le type précédent.

Ce type rassemble des IRIS de Paris (167), des Hauts-de-Seine (71) et des Yvelines (45). Dans Paris (cf. carte 2), ces IRIS forment un espace à peu près continu qui comprend presque tout le XVIe, la moitié sud-ouest du XVIIe, une bonne partie du VIIIe, la moitié ouest du VIIe, le nord du XVe. Neuilly prolonge, dans la continuité, cet espace au nord-ouest, et, à l'ouest, c'est le cas d'une bonne partie de Boulogne-Billancourt, de Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Vaucresson, Sèvres et Ville d'Avray. Cet espace se prolonge encore à l'ouest dans les Yvelines, de façon moins continue, avec des parties de Saint-Germain-en-Laye, Saint-Nom-la-Bretèche, Louveciennes, Le Vésinet, etc. Comme pour le type précédent, la forte concentration géographique du type sur un espace à peu près contigu est frappante.

La structure d'âge de ce type ressemble beaucoup à celle du précédent, à deux différences près : les jeunes sont un peu moins absents, et les jeunes adultes (20-30 ans) ont une densité moyenne au lieu d'être nettement surreprésentés.

Le profil de ce type est également très proche de celui du précédent pour ce qui est des nationalités et lieux de naissance, les Français nés dans les DOM-TOM étant seulement encore plus absents (densité la plus faible de tous les types, 29).

Les statuts d'occupation du logement sont également assez semblables, à la différence près qu'ici ce sont les propriétaires qui ont une densité moyenne et les locataires non HLM une légère sous-représentation. Les habitants des HLM ont leur densité la plus faible (11 - ils ne représentent que 3% de la population du type).

Le profil des types de logements est également assez semblable, les maisons individuelles étant un peu moins sous-représentées.

Sous-groupe des espaces des cadres d'entreprise

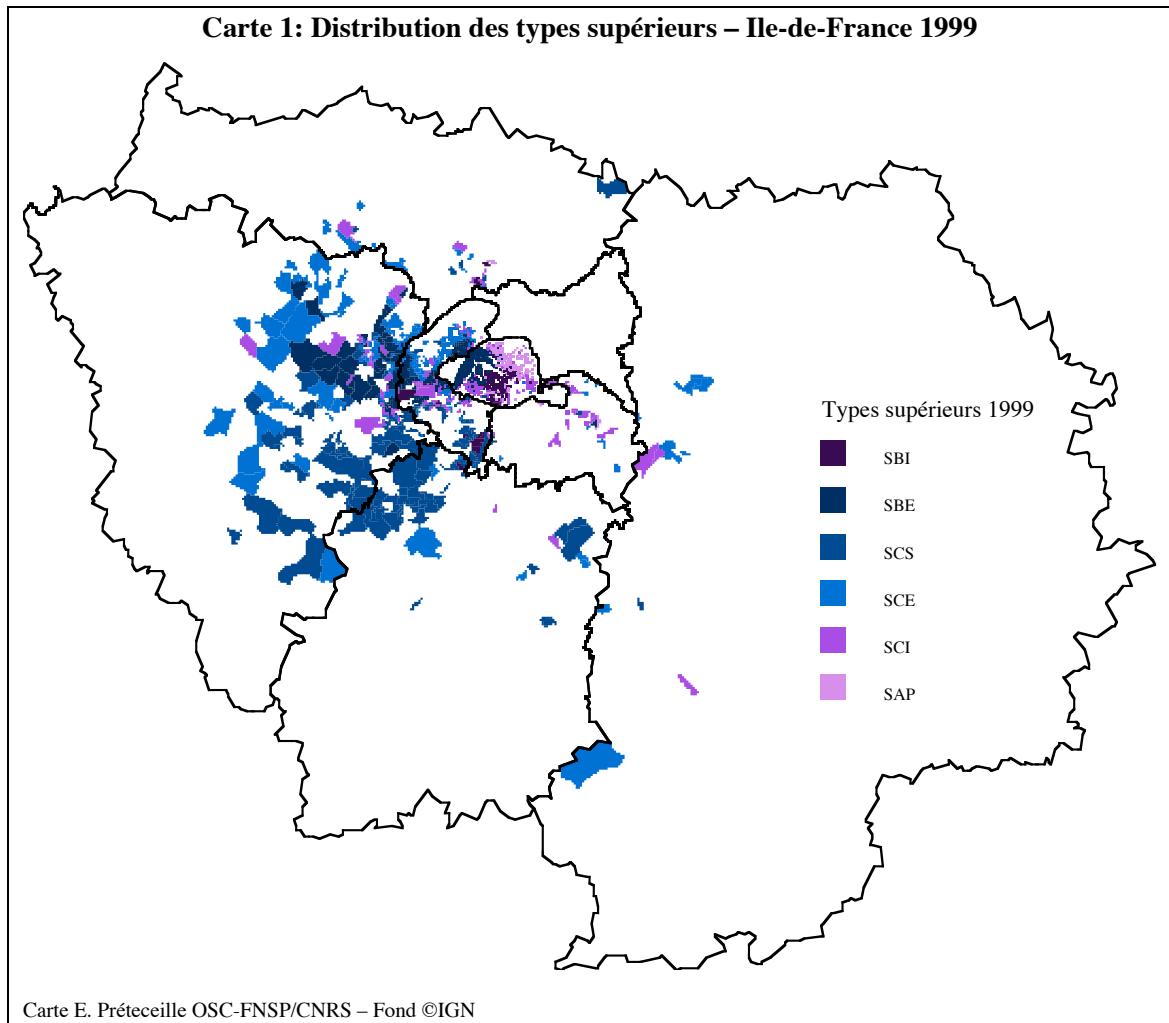
Ce sous-groupe rassemble deux types, SCS et SCE. Le premier compte 183 IRIS et le deuxième 202. Ils accueillent respectivement 4% et 4,7% de la population active totale.

Dans ces deux types, on observe surtout la surreprésentation des chefs d'entreprises, cadres d'entreprise et ingénieurs, ainsi que des professions libérales. Les autres catégories supérieures sont moins systématiquement surreprésentées.

A la différence du sous-groupe précédent, les professions intermédiaires salariées sont surreprésentées.

Les deux types de ce sous-groupe ont un profil semblable quant à la structure par âges, caractérisée par des écarts faibles à la moyenne pour toutes les tranches. Ils sont proches quant aux nationalités et lieux de naissance, avec une légère surreprésentation des Français nés en France, une légère sous-représentation des Français nés à l'étranger, et une forte sous-représentation des Français nés dans les DOM-TOM et des étrangers. Les propriétaires y sont nettement surreprésentés. Les locataires de HLM sont très peu présents.

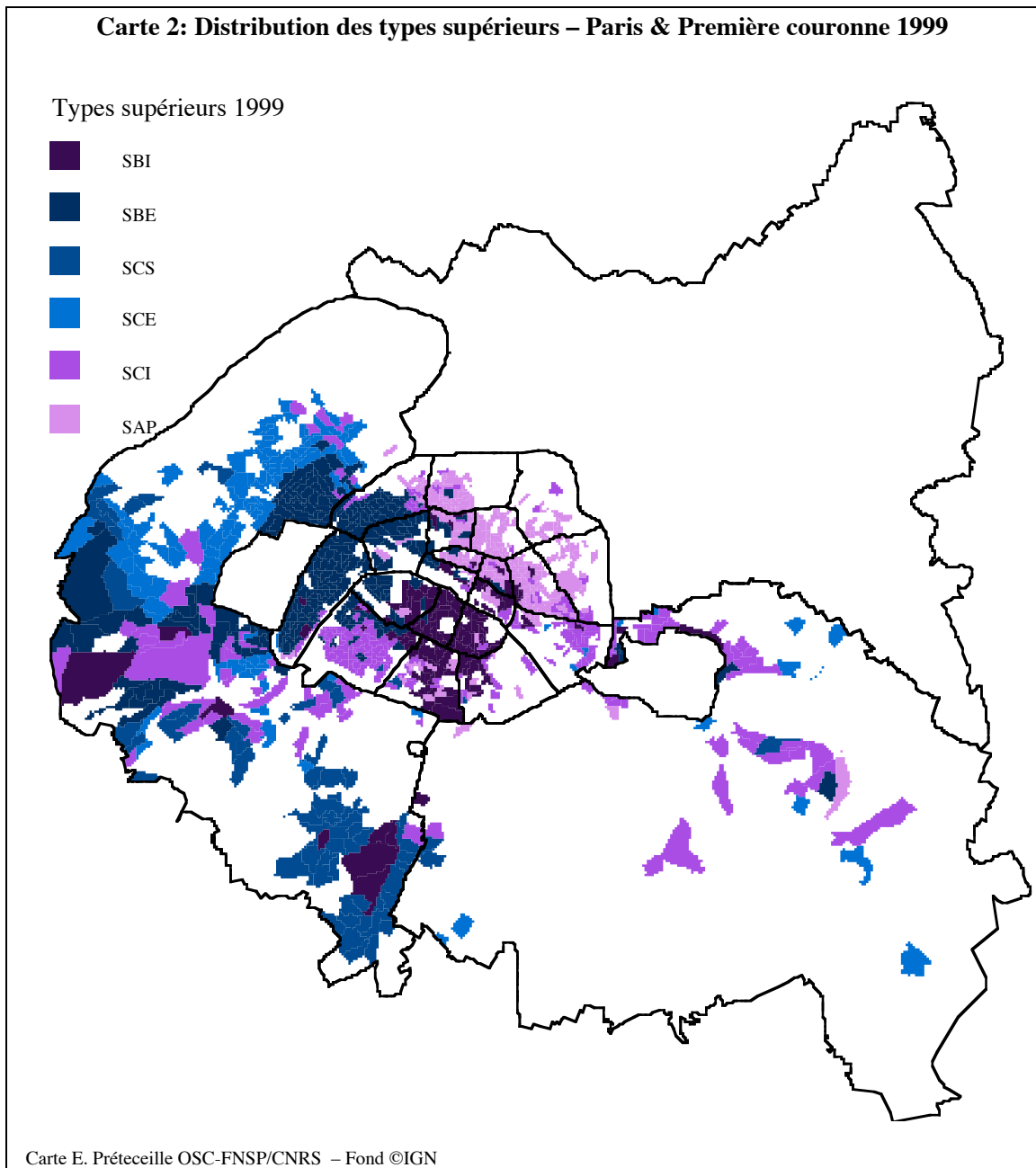
Le premier type, SCS, *espaces des cadres scientifiques, de la fonction publique et des entreprises, et des professions intermédiaires*, présente la densité la plus forte de l'ensemble des types pour les ingénieurs, la deuxième pour les professeurs et professions littéraires et scientifiques. Les cadres de la fonction publique y sont également très présents, ainsi que les chefs d'entreprise et les cadres d'entreprise. Toutes les professions intermédiaires y sont nettement surreprésentées, sauf celles des entreprises et les contremaîtres.



C'est le troisième type pour le poids des catégories supérieures, mais avec un écart sensible par rapport au groupe précédent (40,7%). Ce type a également le troisième rang pour le plus faible poids des catégories populaires, 27,9%.

Ce type rassemble presque exclusivement des IRIS des Hauts-de-Seine (61), des Yvelines (69) et de l'Essonne (41). Les habitants de maisons individuelles y sont fortement surreprésentés. Ce type est lui aussi fortement regroupé géographiquement, puis la plupart de ses IRIS se trouvent dans un périmètre centré sur la Vallée de Chevreuse, et qui comprend au sud-ouest des Hauts-de-Seine des IRIS de Sèvres, Viroflay, Chaville, au sud-est du même département des IRIS de l'Hay-les-Roses, Antony, Châtenay-Malabry, puis un ensemble discontinu mais assez regroupé d'IRIS à cheval sur la frontière entre les Yvelines et l'Essonne, de Versailles à Orsay, puis vers l'ouest Chevreuse, Saint-Rémy-les-Chevreuse, Magny-le-Hameau, Cernay, Bullion, Auffargis, etc.

Le deuxième type, SCE, *espaces des cadres d'entreprise et ingénieur, chefs d'entreprise et professions intermédiaires des entreprises*, présente les deuxièmes densités les plus fortes pour les deux premières catégories. Les chefs d'entreprise sont également bien surreprésentés. Par contre les autres catégories de cadres ne le sont pas. Les professions intermédiaires et administratives des entreprises y ont leur densité record. Les commerçants sont surreprésentés, ainsi que les instituteurs et les techniciens et, dans une moindre mesure, les employés administratifs d'entreprise.



Les poids des catégories supérieures est ici un peu plus du tiers du total (34,4%) et celui des catégories populaires s'en rapproche nettement (33,2%).

Ce type rassemble surtout des IRIS des Hauts-de-Seine (100) et des Yvelines (62). Il est moins regroupé géographiquement et beaucoup moins continu que les types précédents. La carte 1 montre que les IRIS de ce type constituent pour une bonne part les “marges” du type SBE, à profil semblable mais nettement plus huppé.

Ce type est le seul des types supérieurs où les enfants de moins de 5 ans soient surreprésentés. Il compte moins de propriétaires et plus de locataires non HLM que le précédent, il compte aussi moins de maisons individuelles (légèrement surreprésentés seulement) et plus d'immeubles collectifs.

Sous-groupe des espaces des cadres, professions libérales, professions de l'information, des arts et du spectacle et commerçants

Ce sous-groupe rassemble deux types. Le premier compte 248 IRIS, le second 194. Ils accueillent respectivement 6% et 4,8% de la population active totale.

Ces deux types ont en commun une surreprésentation des professions libérales, des cadres d'entreprise, des cadres de la fonction publique, des professeurs, et des professions de l'information, des arts et du spectacle, des commerçants, ainsi qu'une présence moyenne des professions intermédiaires et une surreprésentation des chômeurs des professions intermédiaires.

Le premier type, SCI, *espaces des catégories supérieures avec présence des catégories intellectuelles et professions intermédiaires*, a en fait un profil semblable à celui du tout premier type, SBI, avec seulement des contrastes moins accentués. Les différentes catégories supérieures présentent des indices de surreprésentation du même ordre. On note aussi une surreprésentation de quatre des professions intermédiaires.

Quant aux poids des catégories supérieures (39,7%) et populaires (29,7%), il est proche du type SCS.

Ce type rassemble des IRIS de Paris (124), des Hauts-de-Seine (47), du Val-de-Marne (37) et des Yvelines (29). La carte 2 montre que, dans Paris, ce type est fortement présent dans le XVe, où il vient compléter le type SBE, et dans la partie est du XIIe, entre la Nation et le Bois de Vincennes. Dans la banlieue ouest, il remplit les interstices entre les IRIS du type SBE dans la banlieue ouest chic. On note aussi deux espaces de déploiement de ce type dans des secteurs où les autres types supérieurs sont peu présents: à l'est, dans le Val-de-Marne le long de la vallée de la Marne, et au nord, dans la partie centre-sud du Val-d'Oise autour d'Enghien-les-bains.

Les seules tranches d'âges surreprésentées sont les jeunes adultes (25-35 ans) et les plus de 50 ans, surtout les plus de 70 ans. Les jeunes de 5 à 20 ans sont les plus absents. Comme dans les types précédents, les Français nés dans les DOM-TOM et les étrangers sont nettement sous-représentés. Les propriétaires sont légèrement sous-représentés et les locataires non HLM fortement surreprésentés, la présence des HLM est faible. Les immeubles collectifs sont le type de logement le plus surreprésenté, les maisons individuelles étant peu fréquentes.

Le deuxième type, SAP, *espaces des professions artistiques, des professions libérales et professeurs et des précaires qualifiés*, présente la deuxième densité pour les professions de l'information, des arts et du spectacle, pour les précaires et chômeurs cadres et pour les indépendants des professions intermédiaires. Il présente aussi la densité record pour les précaires et chômeurs des professions intermédiaires. Les professions libérales, les professeurs, les commerçants, et, dans une moindre mesure, les cadres de la fonction publique, sont bien présents. Les autres professions intermédiaires sont sous-représentées. Parmi les employés et ouvriers, seuls les personnels de service sont sous-représentés.

Ce type est un peu retraits sur le précédent quant au poids des catégories supérieures (34,4%) et les catégories populaires y sont un peu plus nombreuses (35,6%).

Il rassemble presque exclusivement des IRIS de Paris (189). Ceux-ci sont très regroupés géographiquement, dans une bande continue orientée du nord-ouest au sud-est, qui va du sud-est

du XVIIe au sud-est du XIe, qui fait une zone de transition entre le Paris nettement plus bourgeois qu'elle longe, au sud-ouest, et le Paris plus populaire au nord-est. On trouve aussi d'assez nombreux IRIS de ce type, plus dispersés, dans les XIXe et XXe arrondissement. Notons que les IRIS de ce type SAP sont pratiquement les seuls IRIS supérieurs, avec quelques IRIS du type précédent, SCI, à être présents dans les arrondissements du nord-est de Paris, XVIIIe, Xe, XIe, XIXe, XXe.

Les tranches d'âges surreprésentées sont ici les adultes entre 20 et 40 ans, puis les plus de 75 ans. C'est le seul des types supérieurs où les Français nés en France métropolitaine sont (légèrement) sous-représentés, et où les étrangers sont sensiblement surreprésentés. Les propriétaires sont plus sous-représentés que dans le type précédent et les locataires non HLM plus fortement surreprésentés encore (densité la plus forte de tous les types, 207). Les maisons individuelles sont pratiquement absentes (densité la plus faible, 7), les immeubles collectifs sont surreprésentés (densité la plus forte de tous les types, 141) et l'on note aussi la très forte présence des chambres d'hôtel et des pièces indépendantes.

I. III. 4. Groupe des types moyens

Ce groupe est constitué de 4 sous-groupes comptant 8 types au total. Il rassemble 1955 IRIS, soit 44% du total, et 45% de la population active. Un des types est assez différent des autres et ne compte que 13 IRIS.

Les caractéristiques communes de ces types sont:

- la surreprésentation assez systématique des professions intermédiaires salariées. Plus de 50% des actifs des professions intermédiaires résident dans ces types.
- la densité proche de la moyenne ou légèrement supérieure des employés et des catégories ouvrières. 47% des employés et 42% des ouvriers résident dans ce groupe.

Tableau 8: Poids des grandes CS dans les types moyens
Typologie socioprofessionnelle des IRIS Ile-de-France 1999

CS\Types	MIC	MFP	MTI	MOQ	MEP	MPT	MAC	MPO
AGRI	0,1%	0,0%	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%
INDE	7,1%	4,3%	4,6%	5,5%	5,5%	3,7%	5,2%	1,1%
CSUP	26,3%	27,2%	20,5%	13,6%	16,9%	13,2%	18,0%	10,0%
PINT	28,5%	27,2%	31,0%	28,9%	25,7%	27,0%	22,3%	23,3%
EMPL	25,6%	29,7%	29,7%	32,0%	32,7%	37,0%	31,7%	57,6%
OUVR	12,4%	11,6%	14,0%	19,8%	19,3%	19,1%	22,8%	8,0%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Sous-groupe des types moyens avec surreprésentation de catégories supérieures

Ce sous-groupe rassemble deux types que la CAH avait initialement classés dans les types supérieurs, du fait de la surreprésentation de plusieurs catégories supérieures, mais que l'on a reclassés dans les types moyens du fait du poids nettement plus élevé des catégories populaires. Le premier type compte 234 IRIS, le second 178. Ils accueillent respectivement 5% et 4,1% de la population active totale.

Le premier type, MIC, *espaces des indépendants, cadres et professions intermédiaires*, présente des surreprésentations de quasiment toutes les catégories de ces trois grandes CS, en ordre décroissant et avec des densités assez homogènes dans chacune. On note par ailleurs la surreprésentation des agriculteurs et ouvriers agricoles, ce qui laisse penser qu'une partie notable des IRIS de ce type se trouvent à la périphérie de la métropole.

Si les cadres et professions intellectuelles supérieures y sont surreprésentées, leur poids total, 26,3%, y est nettement inférieur au poids le plus faible observé dans les types supérieurs (33,5%).

L'ensemble des professions intermédiaires est très sensiblement surreprésenté (28,5% contre 24,9% en moyenne), avec une présence plus forte des indépendants et des instituteurs, puis des professions intermédiaires de la santé et du travail social et des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.

Les employés administratifs d'entreprise sont légèrement surreprésentés.

Toutes les catégories d'ouvriers sont sous-représentés, sauf les ouvriers agricoles.

Parmi les précaires et les chômeurs, seuls les chômeurs cadres sont sensiblement surreprésentés.

Ce type est présent dans tous les départements, avec un poids plus fort du Val-de-Marne (60), des Hauts-de-Seine (39) et du Val-d'Oise (34). C'est le premier type qui compte des IRIS de la Seine-Saint-Denis.

Dans Paris, les quelques IRIS de ce type se trouvent surtout dans le XIXe et le XXe, assez dispersés. Dans les Hauts-de-Seine, où ils sont plus nombreux, ils sont aussi assez dispersés, avec deux regroupements, au nord autour de Colombes, au sud autour de Clamart et Châtillon. Dans le Val-de-Marne, où ils sont le plus nombreux, la plus forte concentration est dans l'est du département, plus ou moins le long de la vallée de la Marne; il y a une concentration secondaire à l'ouest, en limite du département, le long de la N20. Enfin, en Seine-Saint-Denis, c'est là qu'ils sont le plus regroupés, avec un espace à peu près continu à cheval sur le Raincy, Pavillons-sous-bois et Villemonble, qui apparaît comme l'espace de statut le plus élevé du département, auquel il faut ajouter deux IRIS d'Aulnay-sous-bois, un peu plus au Nord.

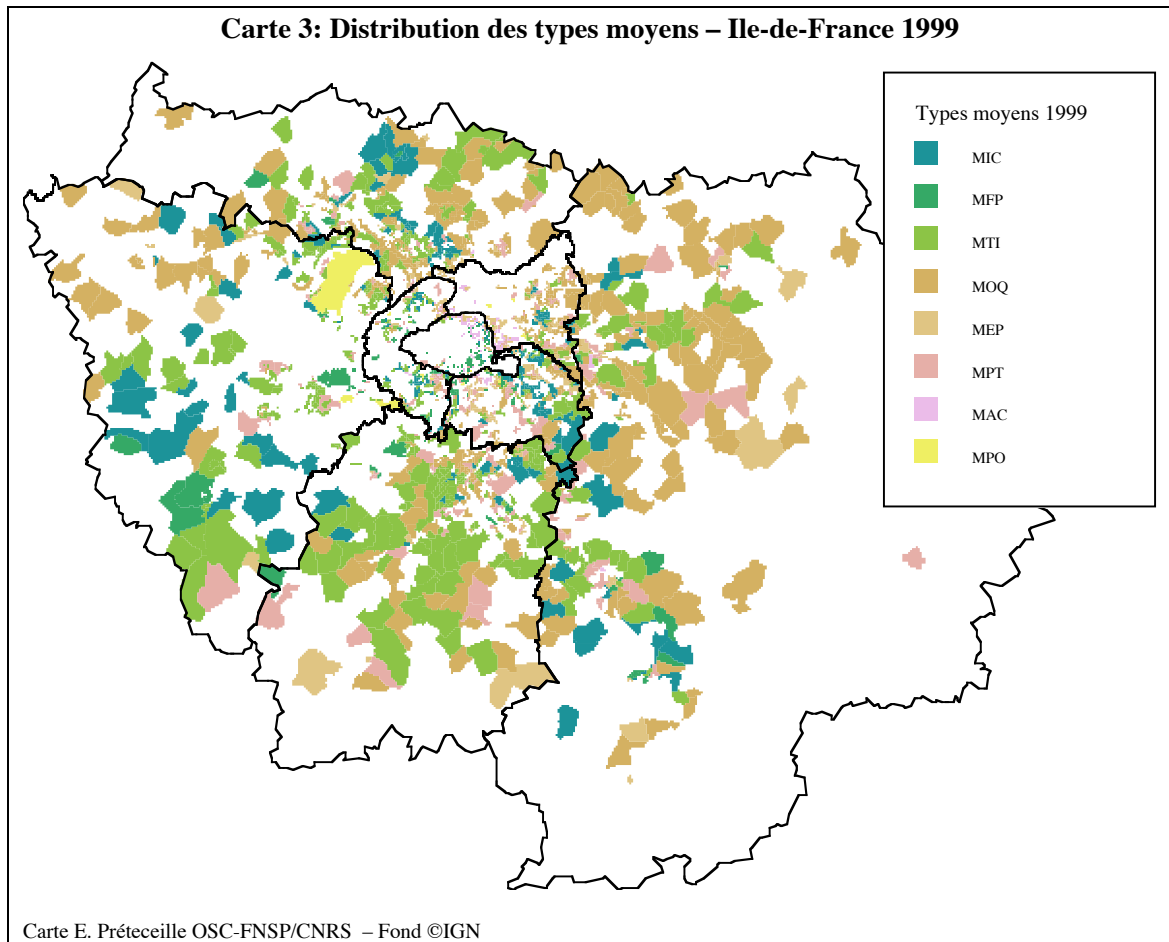
En deuxième couronne, on trouve des IRIS de ce type dans les Yvelines, assez dispersés au nord le long de la vallée de la Seine, et au sud autour de la forêt de Rambouillet. Dans le Val-d'Oise, on note deux concentrations, autour de Montmorency et de l'Isle-Adam. En Seine et Marne enfin, on trouve une première concentration dans le centre-ouest du département, qui prolonge celle observée dans le Val-de-Marne; et une deuxième dans le sud, autour de Fontainebleau, avec Achères-la-Forêt, Barbizon, Samois, Héricy...

Les jeunes sont sous-représentés, les adultes sont surreprésentés de façon croissante à partir de 45 ans. Plus de la moitié des ménages résident en maison individuelle, et 64% sont propriétaires, les logements HLM étant très sous-représentés. Les étrangers sont nettement sous-représentés.

Le second type, MFP, *espaces des cadres, professions intermédiaires et employés de la fonction publique*, présente des surreprésentations marquées pour les cadres de la fonction publique (deuxième densité) et pour les professeurs, mais aussi pour les professions intermédiaires indépendantes, de la santé et du travail social et celles de la fonction publique

(toutes deux y ont leur densité record) et pour les employés et personnels de service de la fonction publique. Sont également surreprésentés, à un moindre niveau, les professions libérales, les professions de l'information, des arts et du spectacle, les ingénieurs et les instituteurs.

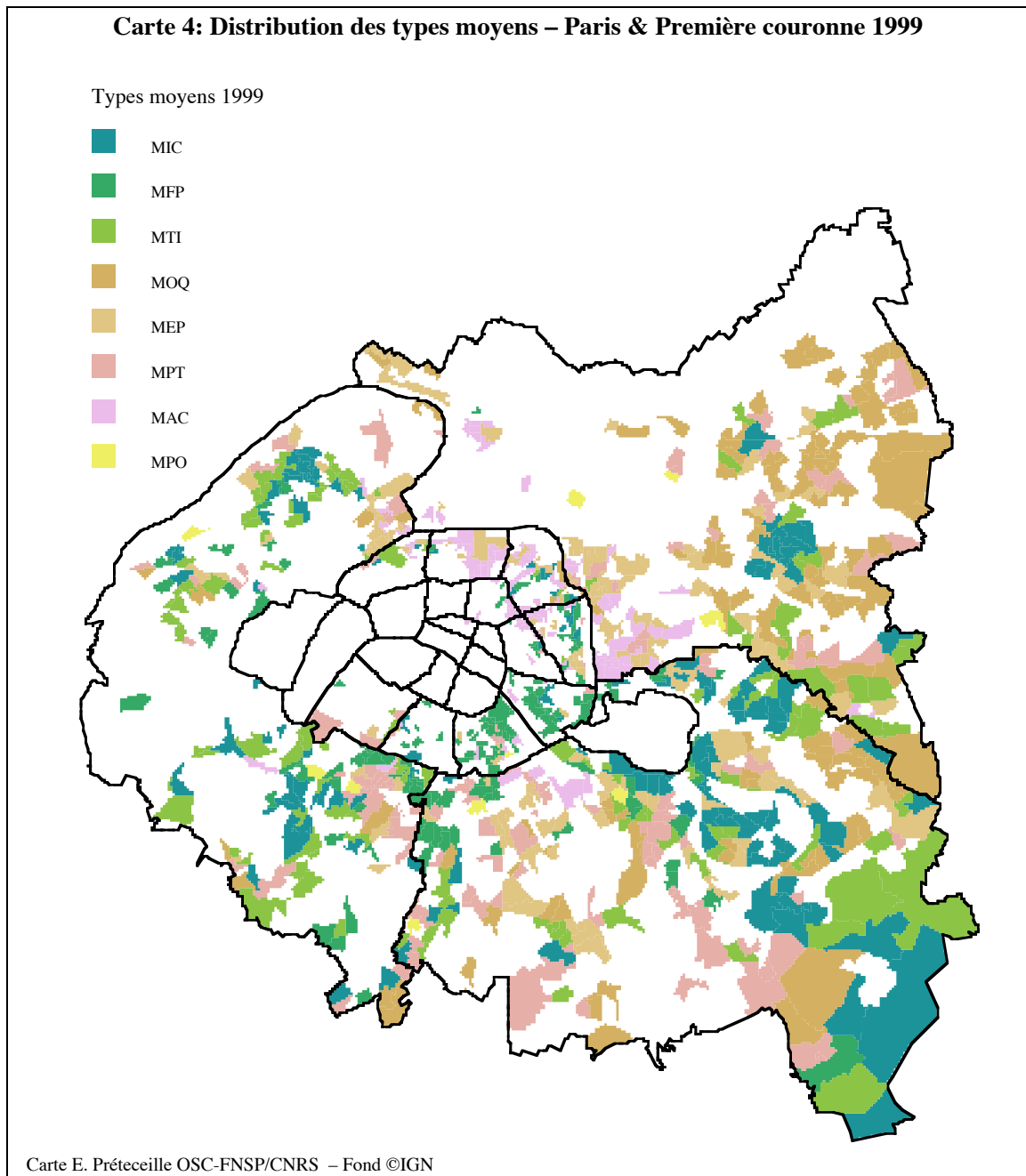
Le poids des catégories supérieures (27,3%) est supérieur à ce qu'il est en moyenne (22%), mais les catégories populaires y sont nettement plus nombreuses (41,6%) tout en restant moins présentes qu'en moyenne.



Ce type est surtout présent à Paris (69 IRIS), dans les Hauts-de-Seine (36) et dans le Val-de-Marne (33). A Paris, les IRIS de ce type se trouvent surtout dans l'est, dans les XIXe, XXe, XIIe et XIIIe arrondissements, avec une forte concentration dans les deux derniers. Dans les Hauts-de-Seine, on les trouve surtout dispersés autour de La Défense, et dans le sud-est du département, de Malakoff à Châtenay-Malabry. Dans le Val-de-Marne, on les trouve surtout à l'ouest, le long de la N20, et à l'est et au nord, souvent contigus à des IRIS du type précédent qui y sont concentrés aussi.

Ce type diffère du précédent, quant à la structure d'âge, par une surreprésentation sensible des jeunes adultes (20-34 ans). Par contre les étrangers y sont également sous-représentés, comme les Français nés dans les DOM-TOM.

Les propriétaires sont sous-représentés et les locataires, d'immeubles non HLM mais aussi HLM, surreprésentés. Il y a peu de maisons individuelles, et les immeubles collectifs sont plus présents qu'en moyenne.



Sous-groupe des espaces des classes moyennes qualifiées

Ce deuxième sous-groupe rassemble deux types, MTI (459 IRIS) et MOQ (463 IRIS). Ce sont les deux types les plus importants de l'ensemble, en nombre d'IRIS, ils rassemblent à eux deux environ 20% du total. En termes de population active résidente, ils comptent respectivement 10,9% et 10,5% du total.

Notons enfin que les agriculteurs et les salariés agricoles y sont fortement surreprésentés, ce qui laisse penser que ces espaces sont plutôt périphériques.

Ces deux types ont un profil assez semblable en structure d'âge, avec des écarts à la moyenne faibles pour toutes les tranches. Les jeunes sont un peu au-dessus de la moyenne, les adultes de moins de 35 ans un peu au-dessous, ainsi que les personnes de plus de 70 ans.

Ils se ressemblent aussi quant aux nationalités et lieux de naissance, avec une surreprésentation des Français nés en France et une sous-représentation des autres catégories.

La distribution des statuts d'occupation est assez semblable elle aussi, avec une prédominance des propriétaires (plus de 60%) et une sous-représentation des locataires, HLM et non HLM.

Ils se ressemblent enfin quant aux types de logements, avec une forte présence des maisons individuelles (plus de 50% des habitants y résident) et une forte sous-représentation des logements en immeuble collectif.

Le premier type, MTI, *espaces des techniciens, ingénieurs, professions intermédiaires, employés d'entreprise et ouvriers qualifiés*, présente la densité la plus forte de tous les types pour les techniciens, et une surreprésentation nette pour toutes les professions intermédiaires salariées. Une seule catégorie supérieure est surreprésentée, les ingénieurs, les cadres d'entreprise étant légèrement au-dessous de la moyenne. Les employés administratifs d'entreprise sont également surreprésentés. Chez les ouvriers, les ouvriers qualifiés de type industriel sont légèrement plus présents qu'en moyenne, les autres catégories d'ouvriers qualifiés un peu moins, les ouvriers non qualifiés étant nettement sous-représentés.

Les précaires, sauf les apprentis, et les chômeurs de toutes les CS, sont nettement sous-représentés.

C'est le premier type que nous rencontrons où les catégories supérieures ont un poids (20,9%) inférieur à la moyenne, bien qu'il en soit proche. Les catégories populaires y pèsent plus du double (44,2%). Les catégories moyennes (artisans, commerçants et professions intermédiaires, CDD et chômeurs compris) pèsent 33,8%, ce qui est le poids le plus élevé de tous les types. On doit donc remarquer que pour MTI, comme a fortiori pour tous les autres types moyens, le qualificatif de moyen doit aussi être compris comme relatif, les catégories populaires étant sensiblement plus nombreuses. Notons cependant que les catégories populaires restent minoritaires dans ce type, comme dans les deux précédents, alors qu'elles sont majoritaires dans les suivants.

Ce type regroupe surtout des IRIS des départements de la deuxième couronne, des Yvelines et de l'Essonne en premier lieu, puis du Val d'Oise, la Seine-et-Marne étant un peu moins représentée. En première couronne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne comptent un nombre non négligeable d'IRIS de ce type.

En deuxième couronne, les IRIS de ce type sont assez dispersés, sauf dans l'Essonne où ils forment un espace presque continu au centre du département.

En première couronne, ils sont le plus souvent contigus aux IRIS des deux types précédents, dont ils forment en quelque sorte les "marges".

Le deuxième type, MOQ, *espaces des classes moyennes et des ouvriers qualifiés*, présente la deuxième plus forte densité pour les contremaîtres, toutes les autres professions intermédiaires salariées étant surreprésentées, un peu moins nettement que dans le type précédent, sauf les professions intermédiaires administratives de la fonction publique qui sont juste à la moyenne.

Les catégories supérieures sont toutes nettement sous-représentées, alors que toutes les catégories d'ouvriers qualifiés sont nettement surreprésentées.

On note aussi, comme dans le type précédent, la forte présence des employés administratifs d'entreprise, qui ont même leur densité record, et la nette sous-représentation des précaires, sauf les apprentis, et des chômeurs de toutes les CS.

Le poids des catégories moyennes est légèrement inférieur à celui qu'elles ont dans le type précédent (32,6%), par contre les catégories supérieures y sont nettement moins nombreuses (14%), et les catégories populaires majoritaires (52,3%).

Les IRIS de ce type appartiennent principalement à la deuxième couronne, mais surtout à la Seine-et-Marne et au Val-d'Oise, puis à l'Essonne, et moins que le précédent aux Yvelines. On trouve aussi d'assez nombreux IRIS de ce type en Seine-Saint-Denis, secondairement dans le Val-de-Marne, très peu dans les Hauts-de-Seine.

En Seine-Saint-Denis, il se trouvent surtout dans l'est du département, de Bondy à Coubron et de Villepinte à Noisy-le-Grand. Dans le Val-de-Marne aussi ils sont plutôt dans l'est, complétant les trois types précédents.

En deuxième couronne, ils sont assez dispersés, mais plutôt dans les parties les moins denses de ces départements.

Sous-groupe des catégories moyennes, employés et ouvriers

Ce troisième sous-groupe comporte deux types, MEP (208 IRIS) et MPT (262 IRIS). Ils rassemblent à eux deux 11% de la population active. Contrairement au sous-groupe précédent, les agriculteurs et ouvriers agricoles y sont nettement sous-représentés.

Le premier type, MEP, *espaces moyens des catégories moyennes, employés, ouvriers et précaires*, est le type qui a le profil le plus moyen, le plus conforme à l'idée de mixité sociale complète: très peu de catégories s'écartent sensiblement de la moyenne. Les catégories supérieures sont modérément sous-représentées, toutes les autres grandes catégories sont modérément surreprésentées, y compris les précaires et les chômeurs. Les catégories qui présentent la densité la plus forte sont les artisans, les professions intermédiaires de la santé et du travail social, les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers, les CDD (sauf les CDD cadres) et les chômeurs employés et ouvriers – mais aucune ne présente un indice de densité supérieur à 130.

Le poids des catégories moyennes (29,2%) est un peu inférieur encore à ce qu'il est dans le type précédent, par contre le poids des catégories supérieures est un peu plus fort (17,1%). Les catégories populaires y ont un poids semblable (52,5%).

Ce type est surtout présent en première couronne et d'abord en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, secondairement dans les Hauts-de-Seine et à Paris, assez peu en deuxième couronne. En Seine-Saint-Denis, ces IRIS se trouvent surtout dans l'extrême nord-ouest, à Epinay-sur-Seine, dans le sud-ouest à la limite de Paris, de Pantin à Montreuil, et dans l'est; on n'en trouve pratiquement pas dans la partie centrale du département, où l'on verra que se concentrent les IRIS populaires. Dans le Val-de-Marne par contre, les IRIS de ce type sont assez dispersés mais on en trouve un nombre non négligeable dans la partie centre-nord, la plus populaire.

La structure d'âge de ce type est peu contrastée, les tranches s'écartant peu de la moyenne. On note seulement une légère sous-représentation des jeunes de 5 à 20 ans, et une légère surreprésentation des plus de 70 ans.

Les contrastes sont plus forts pour les nationalités et lieux de naissance : les Français nés à l'étranger et les étrangers sont sensiblement surreprésentés.

Les propriétaires sont légèrement sous-représentés et les locataires non HLM sensiblement surreprésentés, alors que les locataires HLM ont une présence moyenne. Les maisons individuelles sont sous-représentées, et les immeubles collectifs légèrement surreprésentés. On note la forte densité (166) des chambres d'hôtel.

Le deuxième type, MPT, *espaces moyens du secteur public et des transports*, est plus contrasté que le précédent, avec des sous-représentations plus marquées de certaines catégories supérieures, et des surreprésentations plus nettes de certaines professions intermédiaires et catégories d'ouvriers.

Les cadres les moins absents sont les cadres de la fonction publique. Les employés civils et agents de service de la fonction publique et les professions intermédiaires administratives de la fonction publique sont les deux catégories les plus surreprésentées. Les professions intermédiaires de la santé et du travail social et les techniciens sont aussi très présents, ainsi que les chauffeurs et les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport. Les CDD et les chômeurs sont au-dessous de la moyenne, sauf les employés.

Les catégories moyennes ont un poids très proche (29%) du type précédent du même groupe, mais les catégories populaires sont ici plus nettement majoritaires (56,6%).

Les IRIS de ce type sont répartis dans tous les départements, étant plus nombreux dans le Val-de-Marne, puis dans l'Essonne, la Seine-et-Marne et les Hauts-de-Seine, et peu nombreux à Paris. Ils sont assez dispersés géographiquement dans ces départements.

La structure d'âge est nettement plus contrastée que dans le type précédent, avec une sensible surreprésentation des moins de 20 ans, une densité moyenne des adultes et une sous-représentation des plus de 60 ans.

Ce type contraste aussi avec le précédent par la sous-représentation des étrangers et la forte surreprésentation des Français nés dans les DOM-TOM.

Il compte aussi avec une présence beaucoup plus forte des locataires de logements HLM (159, la plus forte densité rencontrée jusqu'ici). Alors que les propriétaires et les locataires de logements non HLM sont sous-représentés. Quant aux types de logements, si maisons individuelles et immeubles collectifs sont proches de la moyenne, on note la singularité que constitue la forte surreprésentation des personnes vivant en foyers pour personnes âgées (139, la plus forte densité rencontrée jusqu'ici également).

Sous-groupe et type: espaces des professions artistiques, des ouvriers non qualifiés, des précaires et chômeurs

Ce sous-groupe ne compte qu'un type, MAC, après regroupements. Ce type rassemble 138 IRIS et 3,3% de la population active.

Il a un profil particulier, puisqu'il compte à la fois une nette surreprésentation des ouvriers non qualifiés de type artisanal, des chômeurs ouvriers, des CDD ouvriers, des personnels de service, des chômeurs employés - ce qui le classe initialement dans les types populaires d'après la CAH -, mais aussi une forte surreprésentation des professions de l'information, des arts et du spectacle, une surreprésentation des professions intermédiaires indépendantes, et enfin une surreprésentation de toutes les catégories de précaires (sauf les apprentis) et de toutes les catégories de chômeurs.

Comme dans les trois types précédents, les catégories populaires sont majoritaires (55%), mais dans ce type les catégories supérieures sont encore assez présentes (18% contre 22% en moyenne), et les catégories moyennes (25,4%) pèsent un peu moins qu'en moyenne.

Ce type est surtout présent à Paris (89 IRIS) et secondairement en Seine-Saint-Denis (32 IRIS), il est pratiquement absent des autres départements. A Paris, on le trouve surtout dans une bande discontinue du XVIIIe au XXe, parallèle et contiguë à celle du type MAC avec lequel il est partiellement imbriqué, et dont il constitue en quelque sorte l'espace de transition vers les IRIS populaires. En Seine-Saint-Denis, il est surtout concentré dans le sud-ouest, à Bagnolet et surtout Montreuil, où il apparaît presque comme un prolongement de l'espace parisien discontinu de ce type. On en trouve également quelques IRIS à Saint-Ouen et à Saint-Denis.

Du point de vue de la structure par âges de la population, ce type est assez semblable au type précédent, MPT: surreprésentation des moins de 20 ans, densité moyenne des adultes de moins de 50 ans, sous-représentation des plus de 60 ans.

Les Français nés en France ont dans ce type leur deuxième densité relative la plus faible, ce qui va avec une surreprésentation des autres modalités, particulièrement forte pour les Français nés à l'étranger (densité de 130, la plus forte de tous les types) et surtout des étrangers (densité de 201, la deuxième plus forte).

Les propriétaires sont particulièrement peu fréquents, les locataires HLM sont légèrement surreprésentés, les locataires non HLM beaucoup plus, et les habitants des logements en hôtels et meublés y ont leur densité record (267 - à égalité avec le type SAP -, ce qui représente 4% des habitants du type). Comme les hôtels ont une densité exceptionnelle parmi les types de logements (648), ce sont eux et non les meublés qui expliquent ce statut d'occupation. Parmi les autres types de logement, on note la forte surreprésentation des logements en immeuble collectif, le niveau record des habitants des foyers pour personnes âgées, la fréquence très élevée aussi des logements provisoires et des pièces indépendantes.

Type Fonction publique, police et armée

Ce type, MPO, est aussi un sous-groupe à lui tout seul. Bien qu'il ne compte que 13 IRIS, il n'a pas été possible de le fusionner avec un autre type en raison de son profil très particulier. Il est en effet caractérisé par la très forte surreprésentation des cadres de la fonction publique (densité record), exceptionnellement forte des professions intermédiaires administratives de la fonction publique (595), forte des employés civils et agents de la fonction publique et des CDD employés, à quoi il faut ajouter la surreprésentation spectaculaire des policiers et militaires, qui figurent en variable supplémentaire (1616). Toutes les autres catégories sont fortement sous-représentées sauf les apprentis.

La seule liste des noms de ces IRIS permet de voir qu'il s'agit pour la plupart d'installations militaires, gendarmeries ou prisons (Paris 13e-Gare 9, Saint-Germain-en-Laye-101, Velizy-Villacoublay-Zone d'activités, Versailles-Satory 2, Issy-les-Moulineaux - Fort Gardes Mobiles, Malakoff - le Fort, Nanterre - Pathelot Rouget de l'Isle, Aubervilliers-Gendarmerie, Drancy-La Muette 2, Rosny-sous-Bois-Fort de Rosny, Fresnes-Domaine Pénitentiaire, Kremlin-Bicêtre (Le)-Hauts Fossés Esslières Sorières, Maisons-Alfort-Alfort 2).

Ce type ne compte que 0,3% de la population active totale.

Dans ce type, les catégories populaires représentent les deux tiers de la population active totale (66%), et les catégories moyennes 23,4%, ce qui est inférieur à leur poids moyen. Toutefois, ce type compte peu d'ouvriers (5,6%) et les catégories populaires y sont surtout des employés, et principalement des policiers et militaires (29,1%). Si l'on additionne cadres, professions intermédiaires de la fonction publique et policiers et militaires, on arrive à 44,3% du total.

Ce type compte plus d'enfants et de jeunes qu'en moyenne, une nette surreprésentation des adultes de 25 à 45 ans, et la plus forte sous-représentation des personnes de plus de 60 ans.

Les Français nés dans les DOM-TOM sont très fortement surreprésentés alors que les étrangers sont fortement sous-représentés.

Le profil des statuts d'occupation confirme l'exceptionnalité de ces espaces, avec une quasi absence des propriétaires (densité 19) et une spectaculaire surreprésentation des logements gratuits (densité 1135 – 46% des habitants du type).

I. III. 5. Groupe des types populaires ouvriers

Ce groupe est constitué de 2 sous-groupes comptant 4 types au total. Il rassemble 1244 IRIS, soit 28% du total et 26% de la population active.

**Tableau 9: Poids des grandes CS dans les types populaires ouvriers
Typologie socioprofessionnelle des IRIS Ile-de-France 1999**

CS/Types	OAA	OSP	OPR	OCH
AGRI	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%
INDE	5,4%	3,3%	3,8%	3,2%
CSUP	8,9%	7,7%	5,1%	2,8%
PINT	23,6%	22,1%	17,1%	12,3%
EMPL	32,8%	41,3%	39,5%	37,8%
OUVR	29,0%	25,5%	34,5%	43,8%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

La première caractéristique spécifique commune de ces types est la forte surreprésentation de toutes les catégories ouvrières, des CDD ouvriers et des chômeurs ouvriers.

La deuxième caractéristique commune est la forte sous-représentation de toutes les catégories supérieures, et la sous-représentation modérée de la plupart des professions intermédiaires.

En première couronne, les IRIS des quatre types de ce groupe ont une distribution géographique proche, étant fortement imbriqués les uns dans les autres spatialement. Ils couvrent, au nord, un espace à peu près continu qui va de Gennevilliers (avec un prolongement

à l'ouest sur une partie de Nanterre et, au delà de la limite de la première couronne, vers Argenteuil, Bezons, Sartrouville) à Noisy-le-Sec et Aulnay-sous-bois, avec une extension au nord dans toute la partie sud-est du Val-d'Oise. On trouve un second espace du même type, mais plus petit et plus discontinu, dans la partie centre-ouest du Val-de-Marne, qui se prolonge de façon discontinue dans le nord de l'Essonne. Dans ce même département, une deuxième zone, plus petite, de regroupement d'espaces populaires ouvriers, est constituée à l'est par une bande continue qui va de Champigny-sur-Marne à Chennevières-sur-Marne.

Dans la deuxième couronne, on trouve un espace du même type le long de la vallée de la Seine, de Poissy à Bonnières-sur-Seine, et un autre beaucoup plus réduit autour de Trappes. On trouve, d'autre part, des IRIS dispersés, surtout des types OAA et OPR, dans les espaces les plus périphériques, nord du Val-d'Oise, sud de l'Essonne, et surtout est de la Seine-et-Marne, avec une bande discontinue du nord au sud, et quelques regroupement autour des agglomérations périphériques, Meaux, Coulommiers, Provins, Montereau, Nemours.

Sous-groupe et type: espaces ouvriers, artisanaux et agricoles

Après regroupements, ce sous-groupe ne compte qu'un type, OAA, qui rassemble 350 IRIS et 7,6% de la population active totale.

Ce type est caractérisé par une forte surreprésentation de toutes les catégories ouvrières, des CDD ouvriers et des chômeurs ouvriers, des contremaîtres, ainsi que des artisans et des apprentis, et aussi des intérimaires et des employés de commerce. Les agriculteurs et ouvriers agricoles, qui figurent en variables supplémentaires (non actives dans la construction de la typologie) y connaissent leurs densités relatives les plus fortes.

Les catégories populaires représentent ici près des deux tiers de la population active (62,1%), les catégories moyennes pèsent à peine moins qu'en moyenne (27,2%), par contre les catégories supérieures sont nettement moins présentes que dans le type moyen où elles sont le plus absentes (9,3% contre 13,2%).

Ce type est surtout présent en deuxième couronne, et en premier lieu en Seine-et-Marne (105 IRIS), ainsi qu'en Seine-Saint-Denis (81 IRIS) et aussi dans le Val-de-Marne. Il est quasiment absent de Paris et des Hauts-de-Seine.

La structure par âges est un peu différente de celle du type MAC: un peu moins d'enfants de moins de 5 ans et nettement plus de 5 à 20 ans (tranches surreprésentées), légère sous-représentation des adultes de 20 à 35 ans, densité moyenne des 35 à 65, légère surreprésentation des 65-70 ans, sous-représentation des plus de 75 ans.

Les Français nés en France et les étrangers sont légèrement surreprésentés, les Français nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM sont nettement sous-représentés.

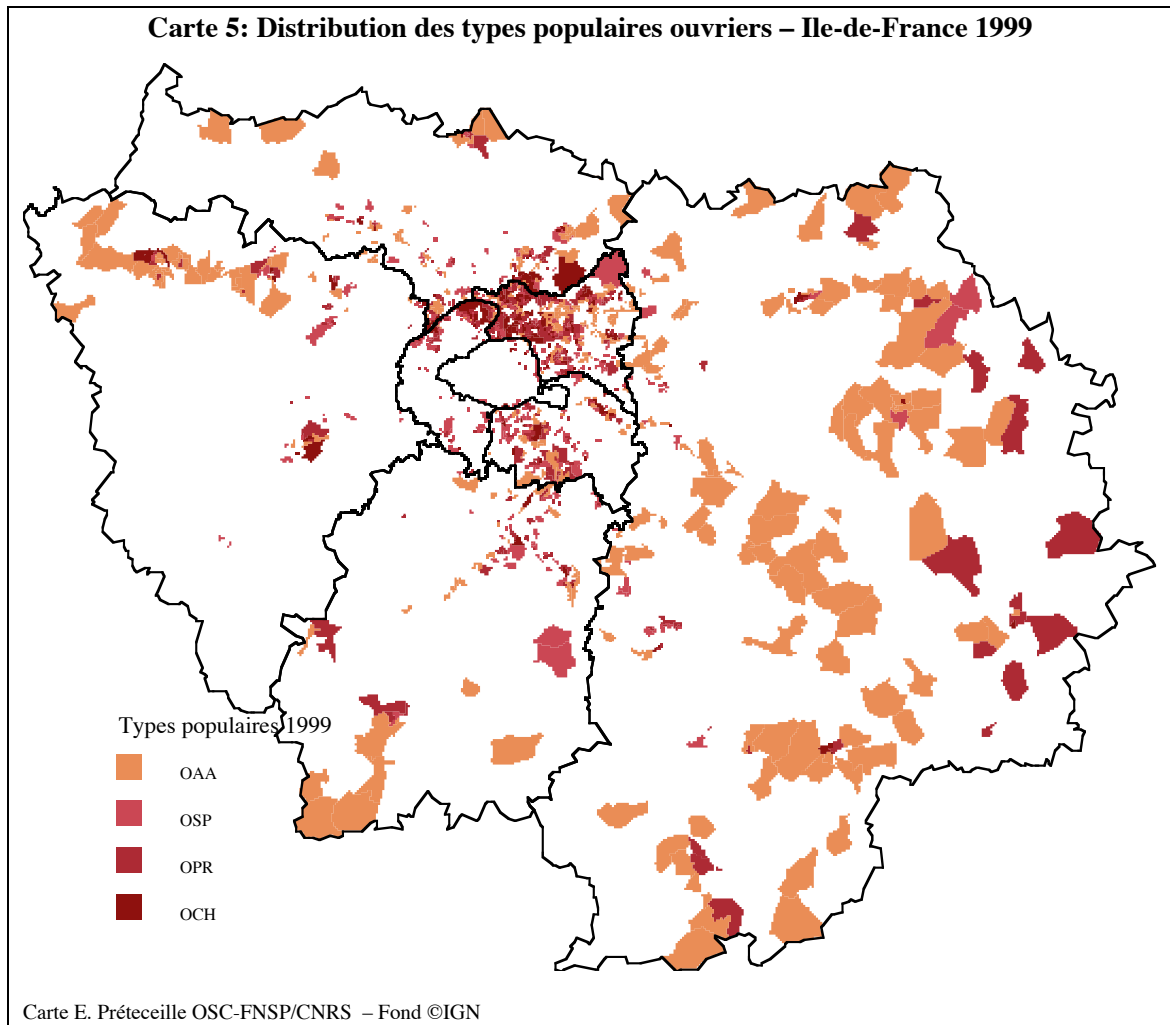
Les propriétaires sont nettement surreprésentés (60% des habitants), alors que tous les autres statuts d'occupation sont nettement au-dessous de la moyenne. Les habitants de maisons individuelles sont fortement surreprésentés (59% des habitants), ainsi que ceux des logements provisoires, toutes les autres types de logements étant sous-représentés.

Sous-groupe des espaces des ouvriers et employés

Ce sous-groupe rassemble trois types, OSP et OPR et OCH. Le premier compte 351 IRIS, le second 365, le dernier 190. Ils accueillent respectivement 7,7%, 7,4% et 4,2% de la population active totale.

Ces trois types ont en commun la surreprésentation de toutes les catégories d'ouvriers et d'employés, y compris les CDD et les chômeurs, sauf les employés administratifs d'entreprise. Les catégories supérieures y sont très fortement sous-représentées, et la plupart des professions intermédiaires y sont sous-représentées.

Les trois types ont un profil assez semblable, avec des caractéristiques qui s'accroissent progressivement. Quand on passe du premier au troisième, on voit le poids des catégories supérieures, déjà faible, un tiers du poids moyen, dans le premier, baisser jusqu'à 2,9%. Le poids des catégories moyennes, un peu inférieur seulement à la moyenne dans le premier (23,8%), baisse régulièrement jusqu'à atteindre la moitié du poids moyen. Enfin le poids des catégories populaires augmente régulièrement, passant de 67,4% à 82%.

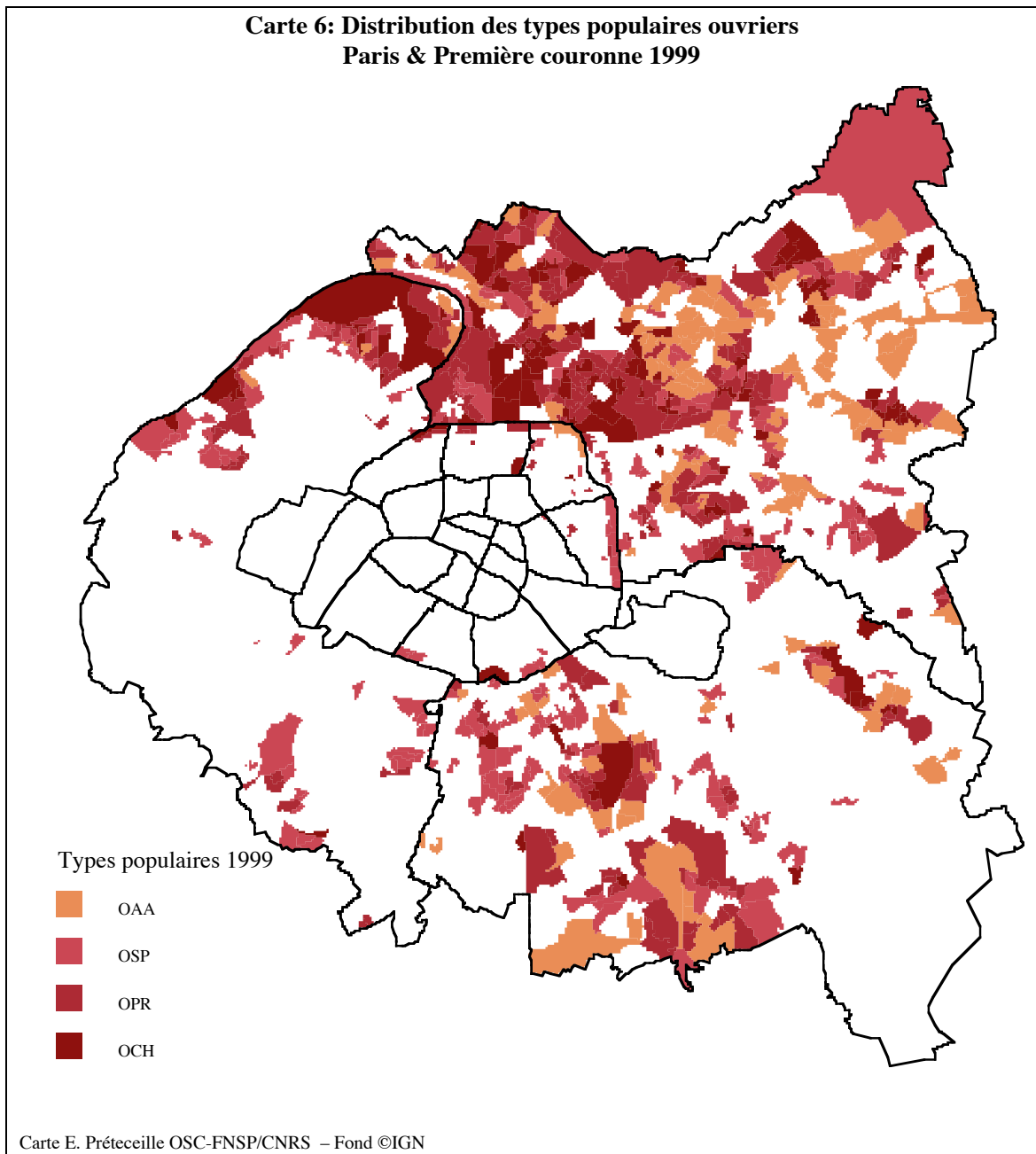


Ils ont aussi en commun un profil semblable en structure d'âges, avec une surreprésentation des enfants et des jeunes, qui s'accroît du premier au troisième, une densité

légèrement au-dessous de la moyenne des adultes de 25 à 50 ans, qui diminue légèrement du premier au troisième, et une sous-représentation croissante avec l'âge des plus de 50 ans, qui s'accroît également du premier au troisième.

On retrouve la même similitude de profil pour les nationalités et lieux de naissance: sous-représentation des Français nés en France, surreprésentation modérée des Français nés à l'étranger, forte surreprésentation des Français nés dans les DOM-TOM et des étrangers. Les contrastes caractérisant ce profil s'accroissent du premier au troisième type.

Les locataires HLM ont leur densité record, croissante du premier au troisième type, dans ce sous-groupe, alors que les propriétaires y sont le moins présents. Les immeubles collectifs sont le type de logement systématiquement surreprésenté dans les trois types.



Le premier, OSP, *espaces ouvriers et employés et secteur public*, est le moins ouvrier et le moins chômeur relativement des trois, et c'est le seul qui connaisse une légère surreprésentation de certaines professions intermédiaires, les professions intermédiaires administratives de la fonction publique, les contremaîtres et les professions intermédiaires de la santé et du travail social. C'est aussi dans ce type que les employés civils et agents de service de la fonction publique ont leur densité record.

Ce type est présent dans tous les départements, avec un poids plus fort dans la Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne.

Le deuxième, OPR, *espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs I*, voit la présence des ouvriers, employés de commerce et personnels de service, des précaires et chômeurs, accentuée par rapport au précédent, alors que toutes les professions intermédiaires sont sous-représentées (les contremaîtres étant proches de la moyenne).

Ce type est présent dans tous les départements, avec une nette prépondérance pour la Seine-Saint-Denis (un quart des IRIS du type) et une faible présence à Paris.

Le troisième, OCH, *espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs II*, est le type le plus ouvrier des trois et présente les densités records pour les ouvriers non qualifiés. On y trouve aussi les densités record pour les chômeurs ouvriers (384)⁸, ainsi que pour les chômeurs employés, les intérimaires et les contrats aidés (CESEJ).

Les employés sont un peu moins surreprésentés dans ce type que dans les deux types précédents. Toutes les professions intermédiaires sont nettement sous représentées. Et enfin c'est dans ce type que toutes les catégories supérieures sont le plus absentes, elles y atteignent toutes leur densité relative minimum sur l'ensemble des types, les cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentant que 2,1% de la population totale du type.

Ce type est fortement présent en Seine-Saint-Denis (43% de ses IRIS), et assez réparti pour le reste entre tous les départements sauf Paris.

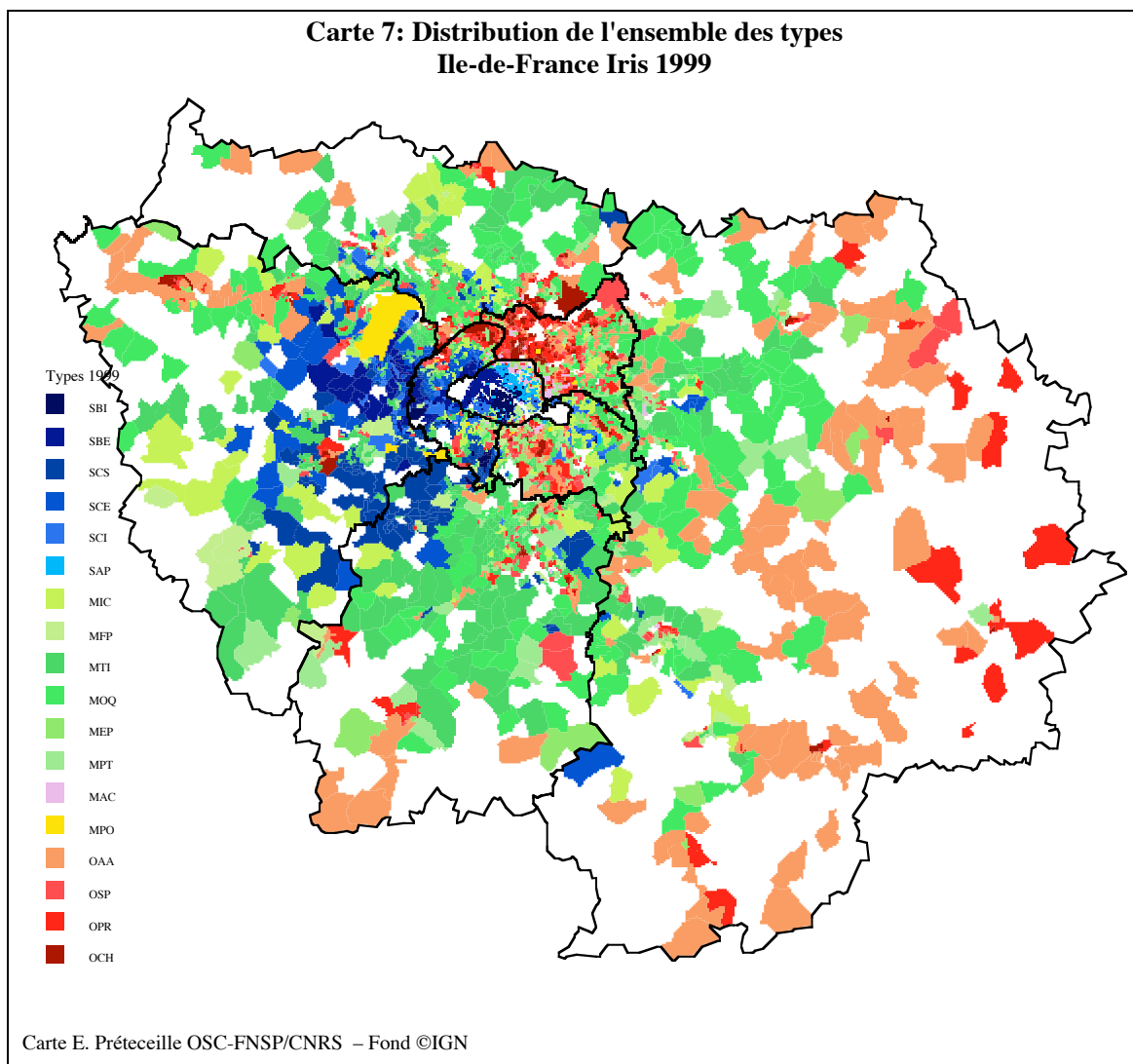
Comme on l'a signalé dans la description du sous-groupe, ce type a les densités record pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans et les plus faibles pour les plus de 60 ans (MPO mis à part). Les moins de 20 ans y représentent 34,5% de la population totale, plus du tiers, contre 25% en moyenne et 16,3% dans le type SBI où les jeunes sont le plus absents.

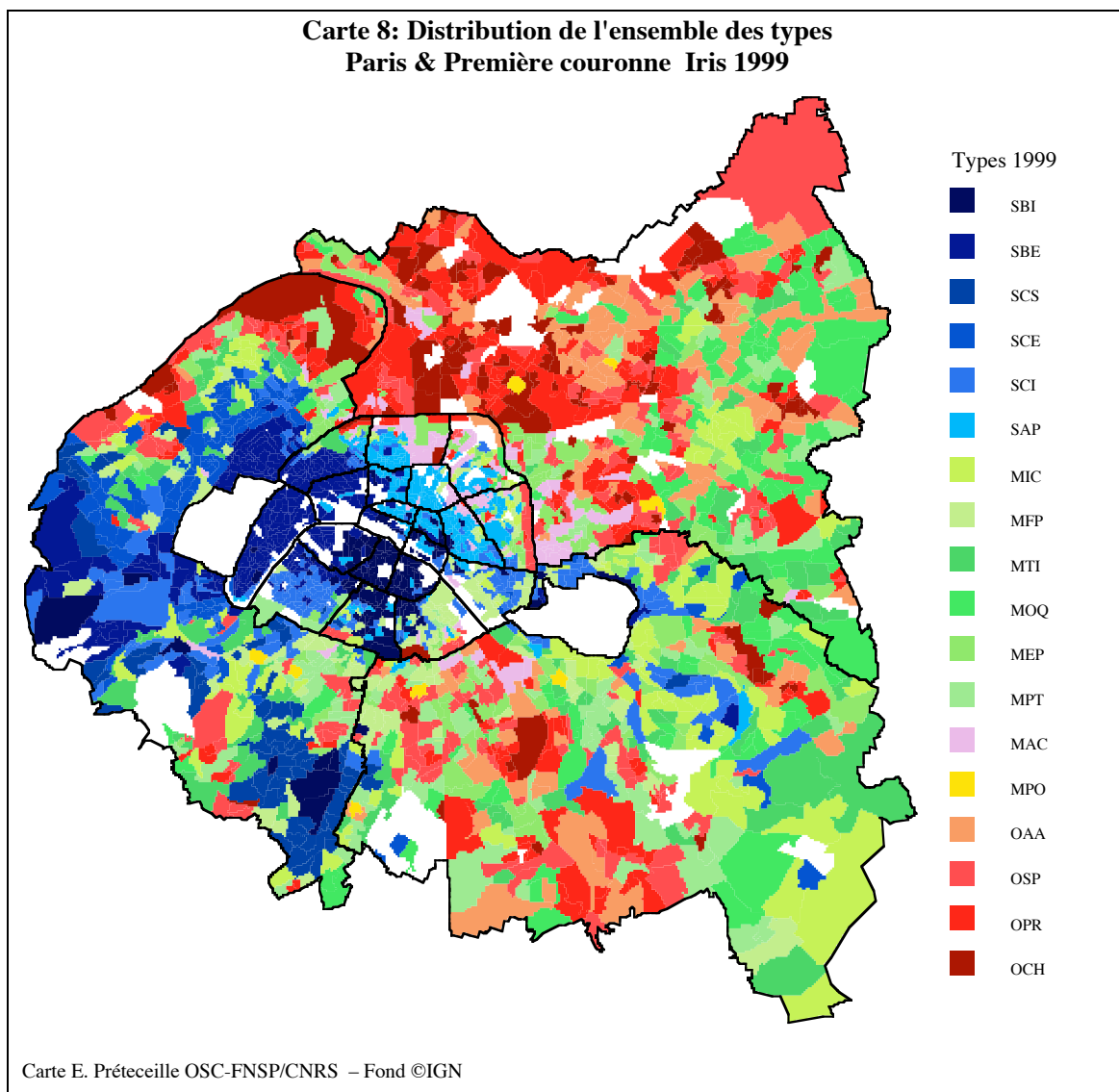
Il a le record pour la sous-représentation des Français nés en France et la surreprésentation des Français nés à l'étranger (densité 239) et des étrangers (densité 244). Les Français nés en France y constituent 58% de la population totale, les Français nés à l'étranger 9%, les Français nés dans les DOM-TOM 4%, et les étrangers 29%.

Il a aussi le record pour la densité des habitants logés en HLM (288) et la plus faible présence des propriétaires (26 – MPO mis à part). Les habitants logés en HLM représentent 75% du total.

Et si les immeubles collectifs sont le type de logement le plus fréquent (93% du total) on note la surreprésentation des chambres d'hôtel, contrairement aux deux autres types du sous-groupe.

⁸ Plus forte surreprésentation de toutes les catégories ouvrières sur l'ensemble des types, plus forte que la densité la plus forte d'une catégorie supérieure dans les types supérieurs





I. IV. DISTRIBUTION DES CATEGORIES SOCIALES ENTRE LES TYPES

La description de la distribution des catégories selon les types est le complément nécessaire de celle des profils des types, laquelle explicite le principal produit de la typologie, la structure des variations spatiales des caractéristiques socioprofessionnelles des unités spatiales étudiées, les IRIS. Toutefois, l'un des résultats de cette analyse est la mise en évidence du caractère relatif de la ségrégation sociale: aucune catégorie n'occupe seule un espace, tous les types sont caractérisés par des mélanges de catégories en proportions variables.

**Tableau 10: Distribution des catégories agrégées selon les types
Ile-de-France Iris 1999**

Types\Catégories	AGRI	PATR	CPIS	PINT	EMPL	OUVR	PRÉC	CHOM	TOTAL
SBI	0,9%	4,3%	6,5%	2,3%	1,6%	0,8%	3,3%	2,2%	2,9%
SBE	4,3%	10,6%	13,0%	4,4%	3,9%	1,9%	4,9%	4,4%	6,0%
SCS	2,5%	4,0%	7,8%	4,6%	2,8%	1,7%	3,0%	2,1%	4,0%
SCE	3,2%	5,2%	7,7%	5,6%	3,9%	2,5%	3,6%	3,2%	4,7%
SCI	2,2%	6,8%	11,0%	6,1%	4,4%	2,4%	5,8%	4,7%	6,0%
SAP	0,9%	5,5%	6,9%	4,2%	3,4%	2,5%	6,7%	5,6%	4,8%
Types sup.	14,1%	36,5%	52,9%	27,2%	20,0%	11,8%	27,4%	22,1%	28,4%
MIC	6,8%	7,0%	6,3%	5,9%	4,4%	3,6%	4,3%	3,9%	5,0%
MFP	1,5%	3,3%	5,1%	4,4%	4,1%	2,6%	4,3%	3,6%	4,1%
MTI	15,2%	9,9%	10,9%	14,4%	11,4%	9,4%	9,1%	7,4%	10,9%
MOQ	18,5%	11,3%	6,9%	12,9%	11,8%	12,5%	9,0%	8,1%	10,5%
MEP	3,6%	5,0%	3,6%	4,8%	4,9%	4,9%	5,1%	5,4%	4,7%
MPT	5,7%	4,4%	3,9%	7,1%	8,1%	7,1%	6,0%	5,8%	6,3%
MAC	0,6%	3,1%	2,3%	2,6%	3,0%	3,4%	4,6%	5,3%	3,3%
MPO	0,1%	0,1%	0,2%	0,3%	0,7%	0,1%	0,3%	0,2%	0,3%
Types moy.	52,0%	44,1%	39,2%	52,5%	48,4%	43,7%	42,8%	39,6%	45,2%
OAA	21,7%	7,9%	3,2%	7,4%	8,3%	12,7%	7,8%	8,1%	7,6%
OSP	4,2%	4,6%	2,6%	6,7%	10,5%	11,0%	8,2%	9,5%	7,7%
OPR	6,1%	5,0%	1,6%	4,7%	9,0%	13,5%	9,0%	12,3%	7,4%
OCH	1,9%	1,9%	0,4%	1,5%	3,7%	7,3%	4,8%	8,4%	3,6%
Types pop.	33,9%	19,4%	7,8%	20,3%	31,5%	44,6%	29,8%	38,2%	26,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Dès lors, comme on l'a signalé, les appellations données aux titres ou aux groupes de types, qui ne retiennent, pour simplifier, que les caractéristiques les plus distinctives, risquent d'induire le lecteur en erreur, en associant exclusivement telle catégorie sociale aux types d'espaces dont elle est la composante la plus marquante, en "oubliant" les autres catégories avec lesquelles elle partage cet espace (qui peuvent y être plus nombreuses en termes absolus même si leur densité relative est plus faible, comme on l'a vu même pour certains des types supérieurs), mais aussi les autres espaces où elle est présente bien qu'avec une densité relative plus faible (et où elle peut avoir en fait la majorité de ses effectifs).

Ce glissement est fréquent, et les représentations les plus courantes associent généralement une catégorie sociale à l'espace résidentiel supposé le plus typique de cette catégorie: les catégories supérieures dans les beaux quartiers, les ouvriers dans les banlieues ouvrières, etc.

I. IV. 1. Catégories supérieures

Comme on l'a déjà noté, les catégories supérieures stables sont les plus regroupées dans les types où elles sont dominantes, qui sont aussi les plus polarisés. Plus précisément, une forte majorité de leurs membres, près des deux tiers (cf. tableau 10) résident dans les types supérieurs.

Tableau 11: Distribution des catégories supérieures stables selon les types Ile-de-France Iris 1999

Types\Catégories	CHEFE	PLIBI	CS_31	CS_33	CS_34	CS_35	CS_37	CS_38	P. ACT.
SBI	7,2%	10,8%	10,9%	6,7%	9,5%	10,1%	5,5%	3,8%	2,9%
SBE	22,7%	20,0%	17,4%	9,0%	8,2%	12,2%	17,5%	9,1%	6,0%
SCS	6,1%	5,2%	4,8%	7,3%	9,4%	3,9%	6,3%	10,7%	4,0%
SCE	6,7%	5,1%	5,4%	4,9%	4,7%	5,0%	9,3%	9,9%	4,7%
SCI	8,8%	11,7%	13,1%	11,3%	10,6%	11,4%	11,7%	9,8%	6,0%
SAP	4,6%	9,6%	10,7%	6,2%	8,1%	15,1%	6,5%	4,8%	4,8%
Total types sup.	56,1%	62,4%	62,3%	45,3%	50,4%	57,7%	56,6%	48,1%	28,4%
MIC	7,2%	6,6%	5,4%	6,0%	6,9%	5,5%	6,2%	6,2%	5,0%
MFP	2,7%	4,7%	7,4%	7,8%	6,4%	5,6%	4,0%	4,8%	4,1%
MTI	9,2%	6,8%	6,1%	10,8%	9,8%	6,5%	10,4%	14,3%	10,9%
MOQ	7,4%	4,9%	4,2%	6,7%	6,4%	4,6%	7,1%	8,2%	10,5%
MEP	3,1%	3,6%	3,6%	4,0%	4,1%	4,1%	3,4%	3,5%	4,7%
MPT	2,8%	2,3%	2,9%	5,6%	4,1%	3,1%	3,3%	4,6%	6,3%
MAC	1,5%	2,6%	2,2%	2,8%	3,0%	5,4%	1,8%	1,8%	3,3%
MPO	0,0%	0,1%	0,1%	0,8%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%
Total types moy.	33,9%	31,6%	32,0%	44,4%	40,8%	34,8%	36,4%	43,6%	45,2%
OAA	4,7%	2,7%	2,2%	3,2%	3,7%	2,4%	3,0%	3,5%	7,6%
OSP	2,2%	1,7%	2,1%	4,1%	2,9%	2,4%	2,2%	2,7%	7,7%
OPR	2,3%	1,3%	1,2%	2,4%	1,7%	2,1%	1,4%	1,6%	7,4%
OCH	0,9%	0,3%	0,2%	0,6%	0,5%	0,5%	0,3%	0,4%	3,6%
Total types pop.	10,0%	6,0%	5,7%	10,3%	8,8%	7,5%	7,0%	8,3%	26,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les plus regroupées sont les professions libérales (PLIBI et CS 31), dont plus de 60% résident dans les 6 types supérieurs (cf. tableau ci-dessus). Les chefs d'entreprise (CHEFE) y comptent 56% de leur effectif, et les cadres d'entreprise (CS_37) 57%. Les cadres de la fonction publique (CS_33) et les ingénieurs (CS_38) sont les moins regroupés des CPIS, mais ils comptent quand même plus de 45% de leurs effectifs dans les types supérieurs. Les précaires et les chômeurs des catégories supérieures sont aussi regroupés que les actifs ayant un emploi (voir tableaux plus loin).

Dans ce cas, il est donc juste, en première approximation, d'assimiler ces catégories supérieures les plus concentrées, professions libérales, chefs d'entreprise, cadres d'entreprise, ingénieurs et cadres de la fonction publique, à ces types supérieurs. C'est plus discutable pour les autres, cadres de la fonction publique, professeurs et professions littéraires et scientifiques, ingénieurs, dont la moitié ou un peu plus réside ailleurs que dans les types supérieurs. Notons cependant que même pour les premières la minorité qui réside ailleurs n'est pas négligeable; la question de savoir si ces catégories supérieures résidant hors des espaces supérieurs sont semblables aux autres ou non (par l'âge, le revenu, l'origine sociale, etc.), à CS identique, est d'ailleurs une question sociologique importante, qu'on ne traitera cependant pas ici.

Rappelons aussi que les catégories supérieures ne sont majoritaires que dans le premier type supérieur, SBI, leur poids variant de 49% à un tiers dans les cinq autres. La prédominance des catégories supérieures dans les types supérieurs est donc relative, sauf dans le premier.

La concentration des catégories fines est variable selon les types, conformément aux contrastes décrits entre les profils des types. C'est à ce niveau de détail que l'assimilation d'une catégorie à un espace où elle est le plus surreprésentée serait le plus erronée. Ainsi, les chefs d'entreprise, les professions libérales et les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise ont leurs effectifs les plus importants (22,7%, 20% et 17,5% respectivement) dans le type des *espaces de la bourgeoisie d'entreprise* (SBE), mais la grande majorité de leurs membres résident ailleurs. Il faudrait analyser la distribution de groupes beaucoup plus exclusifs du haut de la hiérarchie sociale, comme ceux analysés par M. Pinçon-Charlot et M. Pinçon (1989) pour y trouver peut-être la majorité de leurs membres.

Dans le même sens, la deuxième catégorie supérieure la plus concentrée, celle des professions de l'information, des arts et du spectacle (CS_35), compte ses effectifs les plus importants (15%) dans le type SAP, *espaces des professions artistiques, des professions libérales et professeurs et des précaires qualifiés*, mais cela signifie que 85% des membres de cette catégorie résident ailleurs, 43% dans les autres types supérieurs, 35% dans les types moyens et 7,5% dans les types populaires.

Si l'on compare ces résultats à ceux de notre typologie des communes et quartiers pour 1982 (E. Préteceille, 2000), on note que le poids des catégories supérieures dans les types supérieurs est plus fort dans la typologie des IRIS pour 1999, de même que le degré de regroupement de ces catégories dans ces types. Mais il est difficile de savoir si cette domination et cette concentration plus fortes sont le résultat d'une évolution (la tendance à l'embourgeoisement notée pour la période 1982-90 dans la majorité de ces espaces) ou si elle résultent du découpage spatial plus fin utilisé, qui peut faire apparaître des espaces infra-communaux plus homogènes.

I. IV. 2. Professions intermédiaires

Les professions intermédiaires stables sont présentes dans les trois groupes de types, comptant 27,2% de leurs effectifs dans les types supérieurs, 52,5% dans les types moyens et 20,3% dans les types populaires ouvriers.

Les plus regroupées dans les types supérieurs, y comptant près de la moitié de leurs effectifs, sont les professions intermédiaires indépendantes (PINTI - dont on a vu qu'elles avaient une distribution assez proche de celle des catégories supérieures) et le clergé et religieux (CS_44). Viennent ensuite les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (CS_46), et les instituteurs (CS_42), qui y comptent autour de 30%. Ces quatre catégories sont aussi les plus absentes des types populaires ouvriers, où l'on trouve seulement 19% des instituteurs, 18% des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises et 9% des professions intermédiaires indépendantes.

Tableau 12: Distribution des professions intermédiaires stables selon les types Ile-de-France Iris 1999

Types/Catégories	PINTI	CS_42	CS_43	CS_44	CS_45	CS_46	CS_47	CS_48	P. ACT.
SBI	6,7%	2,8%	2,2%	11,5%	2,3%	2,3%	1,4%	1,0%	2,9%
SBE	9,8%	4,5%	3,4%	13,9%	3,1%	5,8%	2,4%	2,1%	6,0%
SCS	5,1%	5,5%	4,7%	5,1%	5,0%	4,3%	5,2%	3,3%	4,0%
SCE	5,9%	5,3%	4,8%	3,3%	3,9%	6,7%	5,4%	3,7%	4,7%
SCI	9,9%	6,5%	5,8%	8,9%	6,4%	7,0%	4,4%	3,3%	6,0%
SAP	10,2%	4,5%	3,7%	6,0%	4,1%	4,9%	2,8%	2,1%	4,8%
Total types sup.	47,6%	29,1%	24,5%	48,8%	24,9%	31,0%	21,6%	15,4%	28,4%
MIC	7,5%	7,3%	5,9%	7,0%	5,1%	5,9%	5,7%	5,2%	5,0%
MFP	5,2%	4,5%	5,6%	4,5%	6,9%	4,0%	3,8%	2,8%	4,1%
MTI	10,4%	13,5%	13,7%	5,1%	13,4%	14,6%	16,9%	14,4%	10,9%
MOQ	7,9%	12,0%	12,2%	6,5%	10,4%	12,7%	14,5%	18,1%	10,5%
MEP	4,1%	5,1%	5,3%	4,9%	4,6%	4,9%	4,3%	4,6%	4,7%
MPT	3,8%	6,8%	7,9%	3,5%	8,9%	6,3%	7,9%	7,6%	6,3%
MAC	4,3%	2,7%	2,8%	3,2%	3,1%	2,5%	2,3%	1,7%	3,3%
MPO	0,2%	0,2%	0,3%	0,0%	1,9%	0,2%	0,1%	0,1%	0,3%
Total types moy.	43,3%	52,1%	53,6%	34,6%	54,3%	51,0%	55,6%	54,5%	45,2%
OAA	3,9%	7,5%	6,9%	6,5%	6,1%	6,7%	8,5%	12,2%	7,6%
OSP	2,9%	5,4%	7,9%	4,1%	8,6%	6,0%	7,5%	8,4%	7,7%
OPR	1,8%	4,4%	5,3%	4,2%	4,8%	4,1%	5,2%	7,2%	7,4%
OCH	0,5%	1,5%	1,8%	1,8%	1,4%	1,3%	1,6%	2,4%	3,6%
Total types pop.	9,1%	18,8%	21,9%	16,7%	20,8%	18,0%	22,8%	30,2%	26,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les catégories les plus regroupées dans les types moyens, et qui y comptent plus de la moitié de leurs effectifs, sont, en ordre de concentration décroissante, les techniciens (CS_47, 55,6%), les contremaîtres (CS_48, 54,3%), les professions intermédiaires de la fonction publique (CS_45, 54,3%), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (CS_43, 53,6%), les instituteurs (CS_42, 52,1%) et les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (CS_46, 51%).

Pour les contremaîtres, cette concentration est liée à leur faible présence dans les types supérieurs, alors qu'ils sont au contraire les plus présents des professions intermédiaires dans les types populaires et ouvriers.

Les techniciens, les professions intermédiaires de la santé et du travail social et les professions intermédiaires de la fonction publique sont les trois catégories moyennes qui sont les plus présentes dans les types populaires après les contremaîtres.

Les différences entre les principales professions intermédiaires quant à leur distribution entre les trois groupes de types sont plus marquées que pour les catégories supérieures, hormis les professions libérales: les instituteurs et professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises ont une distribution plus proche de celle des catégories supérieures; les professions intermédiaires de la santé et du travail social, les professions intermédiaires administratives de la fonction publique et les techniciens sont les plus également réparties; enfin les contremaîtres sont à la fois les plus regroupés dans les types moyens et les plus proches des ouvriers. On retrouve d'ailleurs ici un résultat synthétisé par les projections de ces catégories sur le premier facteur de l'AFC (graphique 2 supra) où elles se succèdent dans cet ordre.

Malgré le poids démographique des types moyens (45,2% de la population active totale), il est aussi important, du fait de leur degré de concentration limité, de ne pas assimiler unilatéralement les professions intermédiaires aux espaces moyens, puisque 45% à 55% de leurs effectifs résident ailleurs.

I. IV. 3. Employés

Les employés sont, avec les professions intermédiaires, la grande catégorie la plus également répartie entre les trois groupes de types, avec 20% de leurs effectifs dans les types supérieurs, 48,4% dans les types moyens et 31,5% dans les types populaires ouvriers.

**Tableau 13: Distribution des employés stables selon les types
Ile-de-France Iris 1999**

Types\Catégories	CS_52	CS_53	CS_54	CS_55	CS_56	P. ACT.
SBI	1,0%	1,4%	1,3%	1,6%	3,0%	2,9%
SBE	1,9%	2,6%	3,4%	3,5%	8,4%	6,0%
SCS	3,0%	2,6%	3,3%	2,2%	2,4%	4,0%
SCE	3,0%	3,3%	4,9%	3,4%	3,9%	4,7%
SCI	3,5%	3,9%	4,6%	4,4%	5,4%	6,0%
SAP	2,1%	2,9%	3,2%	4,1%	5,5%	4,8%
Total types sup.	14,5%	16,7%	20,8%	19,4%	28,6%	28,4%
MIC	3,6%	3,7%	5,3%	4,5%	4,2%	5,0%
MFP	4,9%	4,6%	3,5%	3,6%	3,8%	4,1%
MTI	10,9%	11,1%	13,9%	10,4%	8,8%	10,9%
MOQ	10,7%	11,0%	15,0%	11,7%	8,6%	10,5%
MEP	4,2%	4,5%	5,2%	5,7%	5,2%	4,7%
MPT	10,5%	8,3%	7,5%	7,3%	6,2%	6,3%
MAC	2,4%	3,3%	2,5%	3,4%	4,6%	3,3%
MPO	0,5%	5,1%	0,2%	0,3%	0,2%	0,3%
Total types moy.	47,7%	51,5%	53,1%	46,9%	41,6%	45,2%
OAA	8,4%	8,3%	8,9%	9,4%	6,7%	7,6%
OSP	14,1%	11,6%	8,4%	9,7%	8,8%	7,7%
OPR	10,6%	8,3%	6,7%	10,1%	9,9%	7,4%
OCH	4,7%	3,7%	2,2%	4,5%	4,5%	3,6%
Total types pop.	37,8%	31,8%	26,2%	33,7%	29,8%	26,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les plus présents dans les types supérieurs sont les personnels des services directs aux particuliers (CS_56), qui y comptent presque 30% de leurs effectifs. Ils sont assez présents aussi dans les types populaires ouvriers. Et ce sont les moins présents dans les types moyens.

Les plus regroupés dans les types moyens sont les employés administratifs d'entreprise (CS_54, 53,1%), qui sont aussi les moins présents dans des types populaires ouvriers (où ils sont cependant plus nombreux que dans les types supérieurs). Les policiers et militaires ont également plus de la moitié de leurs effectifs dans les types moyens, mais ils sont nettement moins présents dans les types supérieurs, et nettement plus dans les types populaires ouvriers.

Les employés de la fonction publique (CS_52) sont les plus absents des types supérieurs et les plus regroupés dans les types populaires ouvriers. Les employés de commerce ont une distribution assez proche, un peu moins contrastée cependant.

I. IV. 4. Ouvriers

Après les catégories supérieures, les ouvriers sont la catégorie dont la distribution est la plus polarisée, on l'a vu, au sens où ils sont fortement surreprésentés dans les types populaires ouvriers. Mais le poids relativement plus réduit de ce groupe de types, 26,4%, fait qu'en effectifs, ils sont à peine plus nombreux dans ce groupe (44,6% pour l'ensemble de la CS ouvriers, précaires et chômeurs compris), que dans celui des types moyens (43,7%). Ils sont par contre, très nettement, la catégorie la plus absente des types supérieurs (11,8%).

Tableau 14: Distribution des ouvriers stables selon les types Ile-de-France Iris 1999

Types\Catégories	CS_62	CS_63	CS_64	CS_65	CS_67	CS_68	CS_69	P. ACT.
SBI	0,6%	1,1%	0,6%	0,6%	0,5%	1,0%	0,6%	2,9%
SBE	1,2%	2,6%	1,7%	1,2%	1,2%	2,8%	3,0%	6,0%
SCS	1,8%	2,0%	1,6%	1,6%	1,2%	1,4%	2,0%	4,0%
SCE	2,3%	3,1%	2,8%	2,0%	1,7%	2,6%	2,2%	4,7%
SCI	1,9%	3,0%	2,4%	2,1%	1,5%	2,7%	2,2%	6,0%
SAP	1,9%	3,1%	1,7%	1,7%	2,7%	3,3%	1,2%	4,8%
Total types sup.	9,6%	14,8%	10,8%	9,3%	8,9%	13,7%	11,2%	28,4%
MIC	3,7%	4,2%	3,3%	3,6%	2,9%	3,3%	6,2%	5,0%
MFP	2,4%	2,8%	2,8%	3,1%	2,0%	2,8%	2,1%	4,1%
MTI	11,1%	9,8%	9,9%	10,6%	8,0%	6,8%	13,1%	10,9%
MOQ	14,8%	13,1%	13,2%	13,2%	11,2%	9,3%	18,1%	10,5%
MEP	4,6%	5,1%	5,0%	5,0%	4,6%	5,2%	4,4%	4,7%
MPT	7,0%	7,0%	8,5%	7,9%	6,9%	6,0%	7,1%	6,3%
MAC	2,5%	3,4%	2,5%	2,3%	3,7%	5,4%	0,9%	3,3%
MPO	0,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%
Total types moy.	46,2%	45,7%	45,4%	45,8%	39,5%	39,1%	52,2%	45,2%
OAA	15,9%	11,4%	11,9%	13,8%	14,1%	10,2%	20,4%	7,6%
OSP	10,3%	10,8%	12,1%	12,1%	11,1%	10,8%	6,2%	7,7%
OPR	11,9%	11,7%	13,3%	12,5%	16,4%	16,1%	7,4%	7,4%
OCH	6,1%	5,6%	6,4%	6,5%	10,0%	10,2%	2,7%	3,6%
Total types pop.	44,2%	39,5%	43,8%	44,9%	51,6%	47,2%	36,6%	26,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les plus regroupés des ouvriers sont ouvriers non qualifiés de type industriel (CS_67), dont la majorité des effectifs (51,6%) résident dans les types populaires ouvriers. Ils sont aussi les moins présents dans les types supérieurs.

Les ouvriers non qualifiés de type artisanal (CS_68) sont un peu moins présents dans les types populaires (47,2) et nettement plus présents des types supérieurs (13,7%).

Trois catégories d'ouvriers qualifiés sont à peu près aussi regroupées, avec environ 44% de leurs effectifs dans les types populaires ouvriers: les ouvriers qualifiés de type industriel (CS_62), les chauffeurs (CS_64) et les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport (CS_65). Les moins regroupés (39,5%) sont les ouvriers qualifiés de type artisanal.

Les ouvriers qualifiés de type industriel et les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport sont les plus absents des types supérieurs après les ouvriers non qualifiés de type industriel, mais ils sont plus nombreux dans les types moyens (environ 46%) que dans les types populaires ouvriers.

Les ouvriers qualifiés de type artisanal, qui sont à peu près aussi présents dans les types moyens, sont par contre les plus présents de tous les ouvriers dans les types supérieurs (14,8%), suivis de près d'ailleurs des ouvriers non qualifiés de type artisanal (13,7%).

Malgré le net regroupement des catégories d'ouvriers dans les types populaires ouvriers, il est donc important pour eux aussi de prendre en compte la diversité de leurs situations résidentielles: pour les ouvriers non qualifiés, la moitié environ résident hors des types populaires ouvriers, et sensiblement plus de la moitié pour les ouvriers qualifiés, qui sont plus nombreux dans les types moyens.

I. IV. 5. Précaires et chômeurs

Ces deux ensembles de catégories sont très hétérogènes quant à leur distribution dans les différents types d'espaces résidentiels.

En première approximation, pour les salariés en CDD comme pour les chômeurs, la distribution selon les types est assez semblable à celle des actifs des mêmes CS, avec les mêmes contrastes et les mêmes oppositions, ce qui signifie qu'en termes de milieu social résidentiel, les précaires et les chômeurs appartiennent au même monde social que les catégories d'actifs stables de même CS, et ne constituent pas, entre eux, un milieu homogène. Il y a à peu près autant de distance sociale résidentielle entre un cadre chômeur ou précaire et un ouvrier chômeur ou précaire qu'entre un cadre et un ouvrier ayant un emploi stable.

**Tableau 15: Distribution des précaires selon les types
Ile-de-France Iris 1999**

Types\Catégories	APPRE	INTER	CESEJ	STAGE	CDD_3	CDD_4	CDD_5	CDD_6	P. ACT.
SBI	1,3%	1,4%	1,8%	5,5%	9,6%	3,8%	2,4%	1,1%	2,9%
SBE	3,1%	2,9%	2,7%	6,6%	10,5%	6,0%	4,6%	2,1%	6,0%
SCS	3,5%	2,4%	2,3%	3,3%	4,6%	4,0%	2,6%	1,6%	4,0%
SCE	3,8%	3,1%	3,0%	3,5%	4,7%	4,4%	3,6%	2,1%	4,7%
SCI	3,9%	4,2%	4,2%	7,1%	11,2%	7,2%	4,9%	2,9%	6,0%
SAP	3,0%	4,2%	4,9%	6,5%	15,3%	8,2%	5,1%	5,0%	4,8%
Total types sup.	18,6%	18,3%	18,9%	32,4%	56,0%	33,5%	23,2%	14,8%	28,4%
MIC	4,8%	4,0%	3,9%	4,3%	4,8%	4,8%	4,0%	3,5%	5,0%
MFP	3,4%	3,3%	3,7%	5,8%	6,1%	5,2%	4,3%	2,7%	4,1%
MTI	12,6%	8,4%	9,1%	9,0%	6,6%	10,1%	9,9%	7,3%	10,9%
MOQ	13,4%	10,6%	10,1%	7,4%	4,0%	8,9%	9,2%	9,7%	10,5%
MEP	4,8%	5,0%	5,2%	4,8%	4,3%	5,4%	5,5%	5,6%	4,7%
MPT	6,6%	6,3%	7,0%	5,7%	3,5%	5,9%	6,8%	6,2%	6,3%
MAC	2,7%	4,8%	4,0%	4,3%	6,0%	4,5%	4,1%	5,8%	3,3%
MPO	0,4%	0,2%	0,3%	0,2%	0,1%	0,3%	0,6%	0,1%	0,3%
Total types moy.	48,6%	42,6%	43,2%	41,5%	35,4%	45,0%	44,4%	40,9%	45,2%
OAA	10,7%	10,3%	8,6%	6,3%	2,6%	6,1%	8,0%	10,9%	7,6%
OSP	8,8%	9,1%	10,3%	8,2%	3,0%	6,8%	9,7%	10,3%	7,7%
OPR	9,0%	12,1%	11,6%	7,8%	2,3%	6,1%	9,9%	14,7%	7,4%
OCH	4,3%	7,7%	7,4%	3,7%	0,6%	2,5%	4,8%	8,4%	3,6%
Total types pop.	32,7%	39,1%	37,8%	26,1%	8,6%	21,5%	32,4%	44,3%	26,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Au-delà de cette caractéristique générale de leur distribution d'ensemble, précaires et chômeurs présentent quelques spécificités secondaires notables.

Les salariés en contrat à durée déterminée appartenant aux CPIS (CCD_3) sont encore plus regroupés que l'ensemble des CPIS stables dans les types supérieurs (56% contre 52,9%), avec cependant une différence de distribution entre les types marquée par une présence particulièrement forte dans deux types : SBI (9,6% au lieu de 6,5%) et SAP (15,3% au lieu de 6,9%).

Ces deux types étant assez différents, on peut penser qu'il ne s'agit pas des mêmes CDD cadres dans les deux. On peut proposer l'hypothèse que dans le premier, il s'agit plutôt de cadres supérieurs en début de carrière, alors que dans le second la proportion de précaires des professions de l'information, des arts et du spectacle, dont les intermittents du spectacle, doit être importante (question de proportion de ces deux catégories, car en fait les types SBI et SAP ont en commun de présenter les deux indices de densité maximum pour les professions de l'information, des arts et du spectacle ayant un emploi stable). C'est d'ailleurs sans doute cette dernière catégorie qu'on doit retrouver dans l'autre type où les CCD_3 ont un poids s'écartant notablement du profil des CPIS, MAC (6% au lieu de 2,3%) : là aussi, bien qu'il s'agisse d'un type moyen proche des types populaires, la densité des professions de l'information, des arts et du spectacle ayant un emploi stable est remarquablement forte. Remarquons enfin que ces trois types, SBI, SAP et MAC, sont les trois types qui regroupent presque uniquement des IRIS de Paris.

Les CDD des professions intermédiaires ont un tiers de leurs effectifs dans les types supérieurs, 45% dans les types moyens et 21,5% seulement dans les types populaires ouvriers. Ils sont donc plus présents dans les types supérieurs que les salariés stables des professions intermédiaires, moins concentrés qu'eux dans les types moyens, et un peu plus absents des types populaires, ce qui va plutôt à l'encontre de l'hypothèse spontanée selon laquelle ces salariés moins stables auraient un statut social – et un statut résidentiel – inférieur à celui des plus stables. On peut proposer deux hypothèses, déjà évoquées ci-dessus pour rendre compte de cette distribution. L'une est celle de la structure d'âge : les CDD des professions intermédiaires seraient plutôt des jeunes en début de carrière, avec des choix de localisation résidentielle plus centraux et des logements plus petits – d'où un statut social résidentiel plus élevé. La deuxième hypothèse est celle du poids des intermittents du spectacle dans cette catégorie, à vérifier. Les deux hypothèses peuvent d'ailleurs se conjuguer pour expliquer la surconcentration particulière des CDD des professions intermédiaires dans les trois types SBI, SAP et MAC qui sont composés dans une forte proportion de quartiers parisiens – surconcentration moins forte cependant que pour les CDD cadres.

Quant aux CDD employés, ils ont une distribution qui ressemble à celle des personnels des services directs aux particuliers stables, en moins contrastée seulement : présence dans les types supérieurs un peu plus forte que celle des autres employés stables, sensiblement plus faible dans les types moyens, et à nouveau un peu plus forte dans les types populaires ouvriers.

Les CDD ouvriers sont nettement plus présents que les ouvriers stables dans les types supérieurs (14,8% contre 11,8%), un peu moins présents dans les types moyens (40,9% contre 43,7%) et aussi présents dans les types populaires ouvriers.

Les types moyens sont donc marqués, par différence, par une prédominance des salariés stables – c'est ce qui ressortait de l'interprétation proposée initialement du deuxième facteur de l'AFC -, et ce sont des types fortement représentés en deuxième couronne.

Ceci contribue, pour les précaires employés et ouvriers aussi, à renforcer l'interprétation en termes de structure d'âge et de choix résidentiels correspondants.

Pour les CDD ouvriers cependant, la concentration dans les types populaires ouvriers est nettement plus forte que celle des employés, au point qu'ils sont plus nombreux dans ces types que dans les types moyens (44,3% contre 40,9%). Et ils sont particulièrement présents dans les deux types les plus populaires ouvriers, OPR et OCH, où l'on trouve 23,1% de leurs effectifs, contre 11% seulement de l'ensemble des actifs.

Les résultats pour les autres catégories de précaires sont plus difficiles à analyser du fait de leur hétérogénéité. Les apprentis sont surtout concentrés dans les types moyens et populaires ouvriers. Les intérimaires sont plus fortement présents dans les types populaires ouvriers, presque autant que les CDD ouvriers, ainsi que les CES et emplois jeunes. Enfin les stagiaires rémunérés sont eux plus fortement présents dans les types supérieurs et moins présents dans les types moyens.

Pour les chômeurs les accentuations sont un peu différentes.

Les chômeurs cadres (CHOM3) sont un peu moins présents dans les types supérieurs que l'ensemble des cadres (50,2% contre 52,9%), moins présents également dans les types moyens, et donc nettement plus présents (11,6% contre 7,8%) dans les types populaires ouvriers. On peut y voir là aussi l'effet d'une différence sociologique entre les cadres des différents types d'espaces, les diplômés du supérieur des espaces populaires ouvriers, sans doute eux-mêmes plus souvent d'origine populaire, ayant une probabilité plus forte de se retrouver au chômage. Dans les types supérieurs, on peut noter que leur concentration est particulièrement forte dans les trois types SBI, SBE et SAP, qui sont aussi les trois types supérieurs les plus parisiens.

Il en va en partie différemment pour les chômeurs des professions intermédiaires (CHOM4), qui sont sensiblement plus présents dans les types supérieurs que les salariés stables de ces mêmes professions intermédiaires (32,7% contre 27,2%). Dans ces types cependant, contrairement aux chômeurs cadres, ils ne sont pas particulièrement concentrés dans les types les plus parisiens.

Les chômeurs des professions intermédiaires sont ensuite, comme les chômeurs cadres, nettement moins présents que l'ensemble des professions intermédiaires dans les types moyens, et à nouveau plus présents dans les types populaires ouvriers.

Les chômeurs employés ont une distribution encore différente□ ils sont un peu moins présents dans les types supérieurs que l'ensemble des employés stables (sauf dans le type SAP), ils sont nettement moins présents dans les types moyens (40,9% contre 48,4%), et bien évidemment beaucoup plus présents dans les types populaires et ouvriers (41,2% contre 31,5%).

Quant aux chômeurs ouvriers, ils suivent la même pondération, mais avec une concentration dans les types populaires et ouvriers encore beaucoup plus forte (52,2% contre 44,6% pour les ouvriers ayant un emploi stable).

Comme précédemment pour les précaires, les types moyens sont ainsi des espaces où toutes les catégories de chômeurs sont moins présentes que les actifs ayant un emploi stable des mêmes catégories.

**Tableau 16: Distribution des chômeurs selon les types
Ile-de-France Iris 1999**

Types\Catégories	CHOM1	CHOM2	CHOM3	CHOM4	CHOM5	CHOM6	P. ACT.
SBI	1,8%	2,8%	7,0%	3,2%	1,5%	0,8%	2,9%
SBE	6,5%	7,3%	12,7%	7,2%	2,9%	1,7%	6,0%
SCS	0,0%	2,3%	4,7%	3,2%	1,8%	1,0%	4,0%
SCE	1,8%	3,5%	5,8%	4,6%	3,0%	1,9%	4,7%
SCI	0,0%	5,9%	9,6%	7,4%	3,9%	2,2%	6,0%
SAP	2,8%	6,0%	10,4%	7,2%	4,8%	4,0%	4,8%
Total types sup.	12,9%	27,7%	50,2%	32,7%	17,9%	11,5%	28,4%
MIC	2,8%	4,6%	5,7%	5,1%	3,7%	2,9%	5,0%
MFP	2,8%	4,2%	4,9%	4,5%	3,5%	2,5%	4,1%
MTI	6,7%	7,6%	7,9%	9,7%	7,5%	5,6%	10,9%
MOQ	8,5%	8,2%	5,7%	8,3%	8,5%	8,1%	10,5%
MEP	7,8%	5,0%	4,3%	5,1%	6,0%	5,4%	4,7%
MPT	7,6%	5,5%	4,2%	6,0%	6,5%	5,5%	6,3%
MAC	8,3%	5,2%	5,2%	4,5%	5,0%	6,1%	3,3%
MPO	0,0%	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,3%
Total types moy.	44,5%	40,3%	38,2%	43,4%	40,9%	36,3%	45,2%
OAA	13,8%	8,2%	3,6%	6,4%	8,0%	10,6%	7,6%
OSP	9,0%	8,0%	3,8%	7,2%	11,1%	10,9%	7,7%
OPR	9,7%	9,9%	3,0%	7,2%	13,7%	16,8%	7,4%
OCH	10,1%	5,9%	1,3%	3,1%	8,4%	13,8%	3,6%
Total types pop.	42,6%	31,9%	11,6%	23,9%	41,2%	52,2%	26,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La relative similitude de distribution entre précaires et chômeurs et actifs ayant un emploi stable tend à écarter l'hypothèse souvent associée à l'idée de l'exclusion sociale, selon laquelle la nouvelle division sociale pertinente serait entre les "exclus", regroupant l'ensemble des précaires et chômeurs, et les "nantis", catégories bénéficiant d'un emploi stable. On notera d'ailleurs que les types populaires ouvriers, qui regroupent une part importante des précaires et chômeurs ouvriers et employés, présentent une surreprésentation des employés de commerce et des personnels des services directs aux particuliers, deux catégories d'employés où même l'emploi en CDI est fragile, mais aussi des employés civils et agents de service de la fonction publique, qui sont eux des employés "à statut".

Les hypothèses que nous avons proposées pour l'interprétation de certains traits de la distribution des précaires et des chômeurs mettent en avant différentes interrogations sur l'hétérogénéité de ces catégories en termes d'âge (la précarité en début de carrière ne signifie pas la même chose qu'à un âge plus avancé) et de secteur d'activité (poids des intermittents du spectacle dans les précaires), deux dimensions sans doute nécessaires pour expliquer des distributions spatiales en partie paradoxales de catégories au statut résidentiel apparemment supérieur à leur statut socioprofessionnel.

I. IV. 6. Nationalités et lieux de naissance

Pour compléter la description de la distribution des catégories sociales entre les types, on examinera également celles des deux types de catégories les plus souvent associées à la division sociale, et tout d'abord les nationalités et lieux de naissance.

Le tableau ci-dessous présente la distribution selon les types des quatre modalités que nous avons pu retenir: les Français nés en France métropolitaine (FNEFM), les Français nés dans les DOM-TOM (FNEDT), les Français nés à l'étranger (FNEET) et enfin les étrangers.

Les Français nés en France métropolitaine, qui représentent 78% du total de la population de la métropole francilienne, ont une distribution qui ne s'écarte pas notablement de celle de l'ensemble.

Il en va de même pour les Français nés à l'étranger, qui sont seulement un peu moins présents dans l'ensemble des types moyens.

Par contre, les étrangers et surtout les Français nés dans les DOM-TOM sont fortement regroupés dans les types populaires, où ils ont respectivement 41,6% et 50,2% de leurs effectifs. On peut s'interroger sur les raisons du fort regroupement dans les trois types les plus populaires ouvriers des Français nés dans les DOM-TOM et des étrangers. Résulte-t-il essentiellement de leurs caractéristiques socio-professionnelles, ou bien de processus de discrimination plus spécifiques? Il faudrait, pour répondre à cette question, disposer de données plus fines, permettant par exemple de distinguer les CS des Français nés dans les DOM-TOM et des étrangers, et de comparer leur distribution selon les types à celle des CS des Français nés en France métropolitaine.

Tableau 17: Distribution des personnes selon la nationalité et le lieu de naissance et les types socioprofessionnels Ile-de-France Iris 1999

Types	FNEFM	FNEDT	FNEET	ETRAN	TOTAL
SBI	2,9%	1,3%	3,4%	2,8%	2,9%
SBE	6,2%	1,8%	7,3%	6,2%	6,2%
SCS	4,5%	1,6%	3,8%	1,7%	4,1%
SCE	4,9%	2,0%	4,1%	2,9%	4,5%
SCI	6,0%	2,7%	6,3%	4,2%	5,8%
SAP	4,0%	2,7%	5,0%	5,5%	4,2%
Tot. Types sup.	28,6%	12,1%	29,9%	23,3%	27,8%
MIC	5,5%	2,1%	4,4%	3,1%	5,0%
MFP	4,0%	3,8%	4,4%	3,2%	4,0%
MTI	11,7%	6,8%	8,6%	5,6%	10,6%
MOQ	11,2%	7,5%	8,1%	6,7%	10,4%
MEP	4,5%	4,5%	5,3%	5,3%	4,6%
MPT	6,4%	9,0%	6,4%	4,8%	6,2%
MAC	2,5%	3,5%	4,0%	6,2%	3,1%
MPO	0,3%	0,6%	0,2%	0,1%	0,3%
Tot. Types moy.	46,1%	37,8%	41,4%	35,2%	44,3%
OAA	7,9%	7,0%	6,4%	8,0%	7,8%
OSP	7,4%	16,6%	8,6%	9,3%	7,9%
OPR	6,8%	16,6%	9,0%	14,0%	8,0%
OCH	3,1%	10,1%	4,6%	10,2%	4,2%
Tot. Types pop.	25,3%	50,2%	28,7%	41,6%	28,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Les étrangers sont un peu moins présents que les originaires des DOM-TOM dans les types moyens – les deux catégories y comptent un peu plus du tiers de leurs effectifs. Ils sont par contre nettement plus présents dans les types supérieurs, mais ce résultat est difficile à interpréter du fait de l'hétérogénéité de la catégorie d'étranger: ceux qui résident dans les beaux

Les habitants appartenant à des ménages propriétaires de leur logement, on l'a vu, sont moins nombreux dans les types populaires ouvriers, mais près de 20% d'entre eux y résident cependant, leur présence n'est vraiment faible que dans le type OCH. Ils sont surtout nombreux dans les types moyens, où résident plus de la moitié d'entre eux, nettement plus que dans les types supérieurs (28,5%).

La population des ménages locataires non HLM présente une distribution fortement déséquilibrée en faveur des types supérieurs, puisque près de la moitié (45%) y résident. Cette distribution est cependant surtout l'effet de leur concentration dans les types parisiens ou centraux, puisqu'ils sont moins présents dans les types supérieurs plus périphériques, comme SCS. Ils sont enfin très peu présents dans les types populaires ouvriers, surtout dans les trois les plus populaires.

Quant à la population des ménages logés en HLM, elle réside majoritairement (55%) dans les espaces populaires ouvriers, et presque pour moitié (48,6%) dans les trois types du sous-groupe des espaces des employés et ouvriers les plus populaires. Le lien entre le statut de ces espaces et la présence des HLM est donc très marqué.

Les ménages logés en HLM sont, symétriquement, très peu présents dans les espaces supérieurs (9% seulement). Par contre, leur présence est notable dans les espaces moyens, puisqu'ils y comptent plus du tiers de leurs effectifs.

Chapitre II:
TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ESPACE
RÉSIDENTIEL
GRANDES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE 1999

II. I. POURQUOI UNE TYPOLOGIE DES GRANDES COMMUNES

Deux raisons justifient l'élaboration d'une typologie des grandes communes – celles qui comportent plusieurs IRIS – en plus de celle des IRIS. La première, déjà évoquée, est la pertinence de l'espace communal comme espace d'interaction, de solidarités et de pratiques communes entre ses habitants. La seconde est liée à l'une des utilités des typologies socioprofessionnelles, qui est de les croiser avec d'autres variables de façon à explorer les liens entre caractéristiques des milieux sociaux localisés et divers types de pratiques. Or bon nombre de variables descriptives de telles pratiques sont surtout disponibles au niveau communal, et le sont rarement à celui des IRIS. Il est donc utile de disposer d'une typologie des communes considérées chacune comme un ensemble.

II. II. Choix de la méthode de construction de la typologie

Deux méthodes sont a priori possibles pour cela.

La première consiste à construire une nouvelle typologie en partant du tableau des données décrivant la distribution des catégories socioprofessionnelles retenues selon les communes – ce que nous avons fait dans les travaux antérieurs.

La seconde part de la typologie des IRIS, et classe simplement les communes dans les types dont le profil est le plus proche⁹.

Cette seconde méthode a l'avantage de faire l'économie de la construction d'une nouvelle typologie, qui serait différente de celle des IRIS et supposerait le même travail de présentation détaillée type par type, qui serait pourtant assez largement répétitif, car les types que nous avons trouvés pour les IRIS ressemblent assez, pour la plupart d'entre eux, à ceux que nous avons trouvés pour les communes en 1982 et 1990.

Elle a cependant l'inconvénient de faire l'hypothèse implicite d'une similitude des profils typiques aux deux échelles spatiales, comme si les communes étaient dans l'ensemble homothétiques des IRIS. Or cela n'est pas certain a priori, on ne peut exclure qu'il existe dans de grandes communes hétérogènes des mélanges de quartiers très différents qui au bout du compte produisent pour l'ensemble de la commune un profil moyen différent de ceux observés à l'échelle infracommunale. Si c'était le cas, on perdrait alors en faisant ce choix une information intéressante sur les formes de mélange social spécifiques au niveau communal dues aux différences de profil social des quartiers.

⁹ En utilisant la méthode de calcul des distances entre profils que nous avons déjà appliquée pour la réaffectation des IRIS aux types, cf. supra.

Pour tester l'hypothèse d'homothétie des profils sans revenir à la première solution, nous avons, pour les 406 communes concernées¹⁰, analysé la distribution des IRIS de ces communes selon les types.

Pour 117 de ces 406 communes, soit 29%, tous les IRIS qui composent chacune appartiennent aux même groupe de types, supérieur (58), moyen (39) ou populaire-ouvrier (20). Il est intéressant de noter que les regroupements homogènes sont les plus nombreux dans les espaces supérieurs, puis dans les espaces moyens, enfin dans les espaces populaires-ouvriers.

Pour 173 autres communes, soit 43%, un groupe de types (supérieur, moyen, populaire-ouvrier) représente à lui seul 66% à 99% des IRIS: 41 communes pour le groupe supérieur, 92 pour le groupe moyen, 40 pour le groupe populaire-ouvrier.

Au total, on peut donc considérer que 71% des communes comportant au moins deux IRIS ont une composition interne très homogène, les deux tiers aux moins de leurs IRIS appartenant au même groupe de types socio-professionnels.

Parmi les communes restantes, les plus hétérogènes donc, on en trouve encore 54 pour lesquels plus de la moitié de leurs IRIS appartiennent à un même groupe de types, et le restant au groupe le plus proche (soit une association supérieur-moyen, moyen-supérieur, moyen-populaire, populaire-moyen). Si on considère que ces communes sont marquées par la présence dominante d'IRIS d'un groupe, et que les autres sont encore assez proches, on arrive ainsi à un total de 85% des communes comptant au moins deux IRIS dont on peut considérer qu'elles sont raisonnablement bien décrites par la typologie des IRIS.

Cette analyse permet donc de valider le choix méthodologique qui a été fait de classer les communes dans la typologie des IRIS au lieu de refaire une nouvelle typologie spécifique, qui aurait été largement redondante.

On doit cependant noter que 15% des communes sont trop hétérogènes pour être bien représentées, il conviendra donc de les examiner plus en détail, ainsi d'ailleurs que celles qui, bien qu'étant a priori bien décrites du fait de la prédominance des IRIS d'un même groupe, comprennent aussi des IRIS de types nettement différents. Ces cas de forte hétérogénéité intra-municipale sont mal décrits quels que soit la méthode de construction de la typologie communale, qui lisse ces différences par des valeurs moyennes. Et d'un point de vue sociologique, il est intéressant d'analyser quels espaces sont marqués par ces hétérogénéités, et quelles catégories différentes sont ainsi rapprochées localement contrairement à leur éloignement spatial moyen. C'est ce que nous analyserons plus loin.

II. III. Résultats de la typologie

La structure de la typologie en termes de profil socioprofessionnel des types d'espaces est celle qui a déjà été présentée pour les IRIS. Pour ce qui est de la distribution spatiale des types de communes, le tableau ci-dessous donne la distribution des communes par type et département.

¹⁰ Le champ de la typologie des IRIS inclut 809 communes, dont 403 ne comportent qu'un seul IRIS et sont donc déjà classées dans les types. Comme dans nos travaux antérieurs, on a utilisé pour la Ville de Paris le découpage en 80 quartiers, de façon à éviter les différences de taille trop grandes avec les communes de banlieue qui résulteraient du choix de l'arrondissement; les 809 communes mentionnées sont donc en fait 80 quartiers parisiens et 729 communes de banlieue.

On voit que le passage au niveau communal opère une réduction des contrastes, qui se traduit par la forte réduction du poids relatif de certains types.

Tableau 19: Distribution des communes et quartiers parisiens selon les types et les départements – 1999

Types	75	92	93	94	78	91	95	77	Total
SBI	22	1							23
SBE	13	4			12				29
SCS		4			14	11	1		30
SCE		6		1	20	1	2	2	32
SCI	7	3		3	4		1		18
SAP	24□	□	□	□	□	□	□		24
MIC		5	1	8	24	4	9	15	66
MFP	6	5		2	3		1	4	21
MTI		1	1	5	30	47	21	22	127
MOQ			5	2	17	30	37	73	164
MEP	2	2	6	6	3	5	4	7	35
MPT		3		10	6	17	3	11	50
MAC	6□		3□	□	□	□	□		9
OAA			9	4	16	10	13	70	122
OPR		1	10		4	2	5	15	37
OSP		1	4	6		5	1	4	21
OCH			1						1
Total	80	36	40	47	153	132	98	223	809

Le type MPO, qui ne comptait que quelques IRIS isolés, disparaît complètement. Le type OCH, le plus populaire-ouvrier, qui comptait beaucoup plus d'IRIS, disparaît presque (la seule commune classée dans ce type est Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis), ce qui signifie que les IRIS de ce type sont en général isolés dans des communes comportant plus d'IRIS de type moins populaire – résultat qui confirme a posteriori l'intérêt de la typologie socioprofessionnelle des IRIS dont peut dire de ce fait qu'elle révèle effectivement des situations de forte concentration de catégories populaires masquées par les effets de moyenne au niveau municipal□ ce qui n'est pas vrai, symétriquement, pour les espaces supérieurs dont les contrastes sont gommés, mais pas aussi fortement.

Les regroupements géographiques apparaissent aussi plus accentués. Paris ne compte aucun quartier classé dans les espaces populaires-ouvriers. Les Hauts-de-Seine ne comptent que deux communes dans ce cas (Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne). Les types supérieurs SBI et SAP sont quasi-exclusivement parisiens, le type MAC présent seulement à Paris et dans la Seine-Saint-Denis.

Si l'on examine les changements de la distribution de la population active selon les types lorsqu'on passe des IRIS aux communes (tableau suivant), on voit nettement cet effet d'atténuation des contrastes, qui joue en réduisant le poids des espaces les plus polarisés d'un côté ou de l'autre, mais surtout du côté des espaces les plus populaires-ouvriers.

Le poids du groupe des types populaires-ouvriers se réduit sensiblement quant on passe des IRIS aux communes, principalement au bénéfice de celui du groupe des types moyens, le groupe supérieur n'augmentant que légèrement.

Parmi les types populaires-ouvriers, deux types voient leur poids réduit, le plus extrême, OCH, mais aussi OSP. Seul le type OAA progresse, mais sans compenser la réduction du poids des deux précédents.

Parmi les types moyens, le plus peuplé dans la typologie des IRIS, MTI, recule, et deux autres progressent assez fortement, MEP et MPT.

Tableau 20: Distribution de la population active des communes et quartiers parisiens selon les types - 1999

Types	Typo IRIS	Typo COM
SBI	2,9%	2,7%
SBE	6,0%	4,7%
SCS	4,0%	2,7%
SCE	4,7%	4,9%
SCI	6,0%	6,7%
SAP	4,8%	6,2%
Total sup.	28,4%	27,8%
MIC	5,0%	5,9%
MFP	4,1%	4,9%
MTI	10,9%	7,9%
MOQ	10,5%	10,1%
MEP	4,7%	8,4%
MPT	6,3%	8,9%
MAC	3,3%	3,5%
MPO	0,3%	0,0%
Total moy.	45,2%	49,6%
OAA	7,6%	11,0%
OSP	7,7%	4,2%
OPR	7,4%	7,3%
OCH	3,6%	0,2%
Total pop. Act.	26,4%	22,7%
Total	100,0%	100,0%

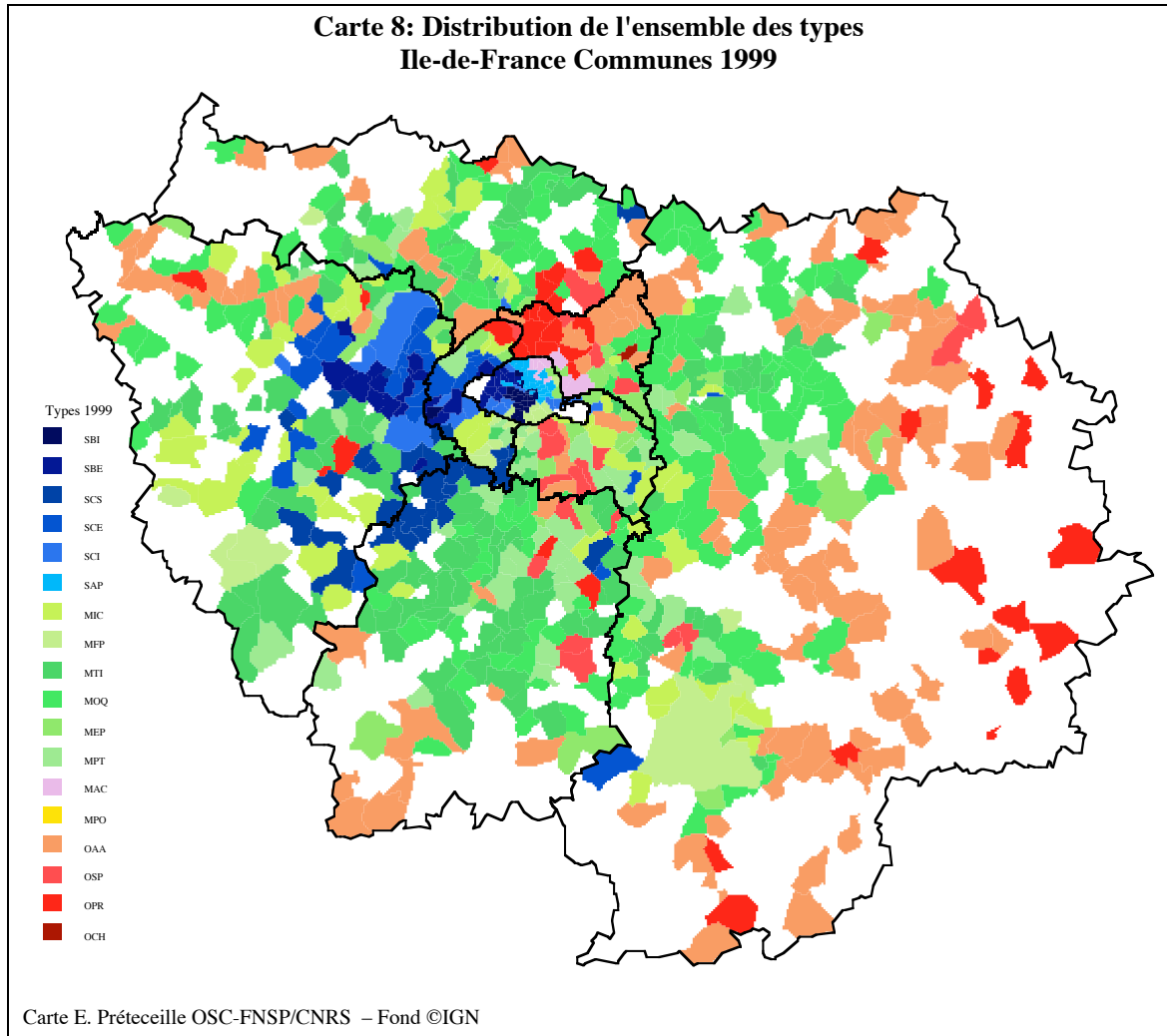
Enfin, parmi les types supérieurs, le poids des trois premiers, les plus polarisés, recule légèrement, alors que celui des autres progresse en compensation et même un tout petit peu plus.

Ceci renforce le résultat indiqué plus haut, qui montrait que les espaces supérieurs sont en moyenne plus homogènes que les espaces populaires, dont le poids diminue lorsqu'on passe à l'échelle communale, parce qu'étant plus dispersés, une partie des IRIS de ces types se trouvent agglomérés à des communes moyennes ou supérieures.

Comme il est logique, cet effet de lissage des contrastes par regroupement communal profite au groupe des types moyens.

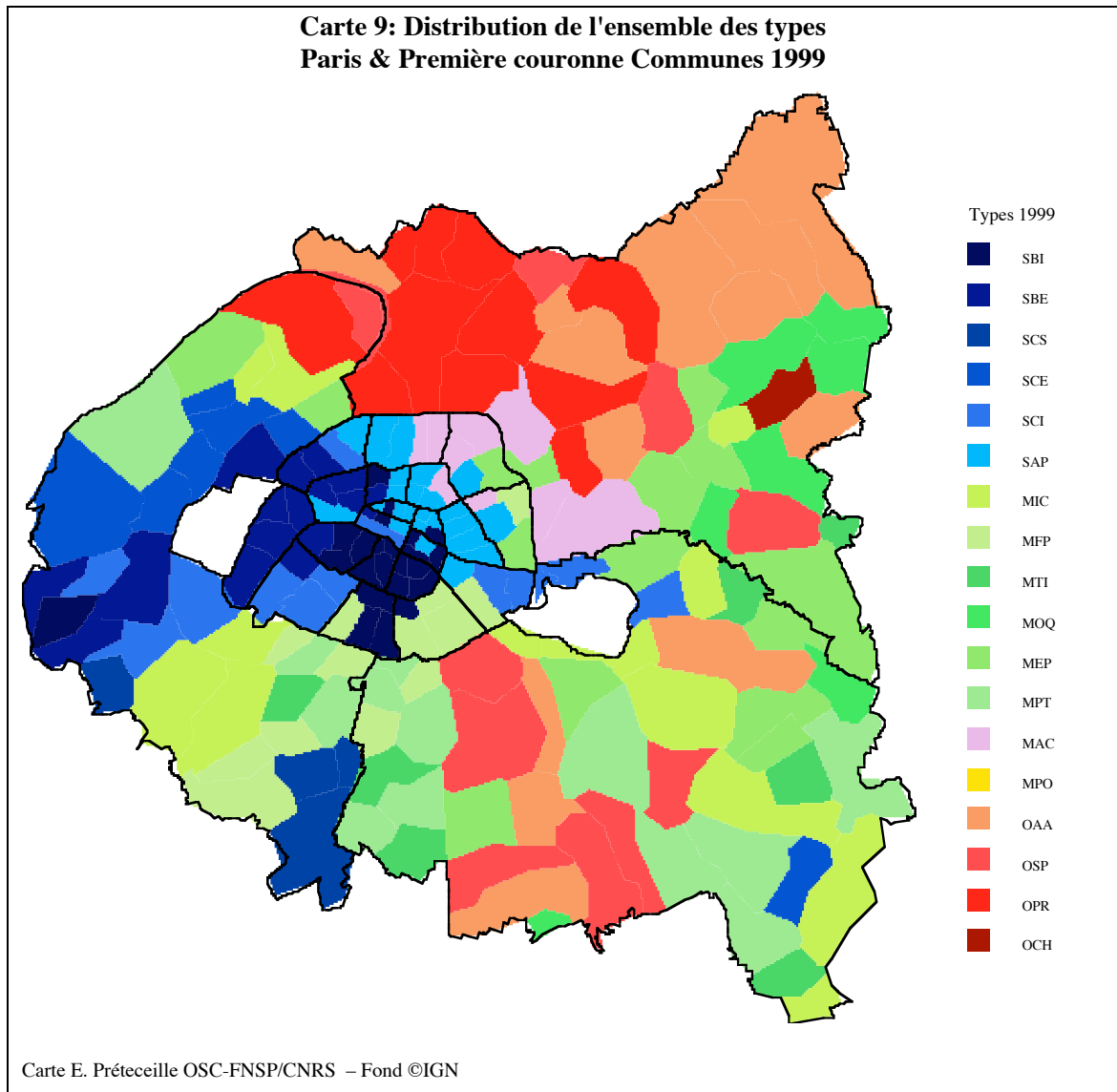
Les deux cartes suivantes permettent d'apprécier la distribution spatiale des types de communes, respectivement pour l'ensemble de la région et pour Paris et la première couronne seulement, et de faire la comparaison avec les cartes précédentes présentant la typologie des IRIS. Les différences entre ces deux cartes et celles figurant la typologie des IRIS concernent surtout les zones les plus denses de la métropole, dans lesquelles on trouve les communes le plus peuplées qui sont découpées en IRIS, donc principalement Paris et la première couronne de

banlieue. Les différences sont peu perceptibles entre les cartes représentant l'ensemble de l'Ile-de-France, où prédomine visuellement la représentation de la deuxième couronne, avec un nombre important de communes de superficie importante mais de taille limitée et souvent composées d'un seul IRIS.



La comparaison des cartes figurant Paris et la première couronne de banlieue (carte suivante pour les communes, carte p.43 pour les IRIS) montre que l'on retrouve dans l'ensemble la même organisation spatiale des contrastes sociaux, avec des effets de simplification sensibles sur la carte de la typologie communale.

Cette simplification procède le plus souvent par homogénéisation par plus grandes zones – cas par exemple de la partie nord-ouest de la Seine-Saint-Denis qui devient presque uniformément classée dans le groupe des types populaires-ouvriers (rouge) avec disparition du contraste des IRIS moyens (verts), ou du sud des Hauts-de-Seine où l'homogénéisation se fait du côté des types moyens (verts) avec disparition des éléments de contraste apportés par des IRIS populaires-ouvriers (rouges).



Dans certains cas on observe aussi un lissage des contrastes entre IRIS des groupes extrêmes par leur remplacement par des classements en type moyen: c'est le cas par exemple du nord-ouest des Hauts-de-Seine où Nanterre est classée dans les types moyens, de l'ouest du Val-de-Marne, ou du nord-est de Paris (est du XVIIIe, XIXe et XXe).

II. IV. Homogénéité et hétérogénéité intracommunales

Les communes absolument homogènes quant aux profils des IRIS qui les composent sont peu nombreuses: pour 37 communes seulement, tous leurs IRIS appartiennent à un même type (cette homogénéité des profils des IRIS n'empêchant pas, rappelons-le, que ces IRIS ont eux-mêmes des profils caractérisés par des degrés variables de mélanges sociaux)

Il est intéressant de noter que, dans la grande majorité de ces cas (26 communes ou quartiers parisiens, dont 14 ont plus de 3 IRIS) il s'agit d'un type supérieur. En ordre de taille décroissante, il s'agit de Neuilly-sur-Seine (26 IRIS du type SBE), Paris XIVe-La Muette (21 IRIS du type SBE), Paris VIIe-Gros Caillou (11 IRIS du type SBE), Paris XVIe-Porte

Dauphine, 11 IRIS du type SBE), Paris IXe-Europe (9 IRIS du type SBE), Paris Ve-Val-de-Grâce (8 IRIS du type SBI), Paris XVIe-Chailoot (8 IRIS du type SBE), Viroflay (7 IRIS du type SCS), Voisins-le-Bretonneux (5 IRIS du type SCS), Ville d'Avray (5 IRIS du type SBE), Paris Ve-Sorbonne (4 IRIS du type SBI), Paris-VIe-Odéon (4 IRIS du type SBI), Paris VIIIe-Faubourg-du-Roule (4 IRIS du type SBE), Bures-sur-Yvette (4 IRIS du type SCS). On voit aussi qu'il s'agit principalement de quartiers parisiens.

Pour 10 communes, il s'agit d'un type moyen, mais une seule de ces dix communes compte plus de trois IRIS (Le Raincy, type MIC).

Une seule commune compte tous ses IRIS dans le même type populaire, il s'agit de Saint-Pierre-lès-Nemours, qui ne compte que 2 IRIS, appartenant au type OAA.

Comme on l'a déjà signalé, 85% des 406 communes (ou quartiers parisiens) comportant plus d'un IRIS peuvent être considérés comme homogènes:

- soit parce que tous leurs IRIS appartiennent au même groupe de types (117 communes)
- soit parce qu'un groupe de type est nettement prédominant et regroupe 66% ou plus des IRIS (173 communes)
- soit parce que plus de la moitié des IRIS appartiennent à un même groupe de types, et que les IRIS restants appartiennent au groupe le plus proche (54 communes).

C'est évidemment une homogénéité relative, sauf pour les 37 déjà examinées, puisque entre types d'un même groupe les écarts de profils ne sont pas négligeables.

Parmi ces communes relativement homogènes, il en est cependant certaines qui présentent des contrastes internes assez forts du fait qu'elles comportent des IRIS appartenant aux deux groupes extrêmes, ceux des types supérieurs et populaires ouvriers, même si les IRIS de l'un de ces deux groupes sont peu nombreux.

Parmi les communes comptant au moins deux IRIS, il y en a 117 qui comptent au moins 51% de leurs IRIS dans les types supérieurs. Sur cet ensemble, il y en a 10, soit un peu moins de 10%, qui comptent au moins un IRIS appartenant aux types populaires-ouvriers. Ce sont Boulogne-Billancourt, Rueil-Malmaison, Versailles, Paris XVIIIe-Grandes Carrières, Carrières-sur-Seine, Antony, Suresnes, Paris XIVe-Plaisance, Meudon, Paris XVIIIe-Clignancourt. La plupart comptent un nombre nettement plus important d'IRIS de type moyen, et le nombre d'IRIS de type populaire-ouvrier reste faible, 3 au plus dans des communes qui en comptent plus d'une vingtaine. La plus petite seulement, Carrières-sur-Seine, compte un IRIS populaire-ouvrier et un IRIS moyen.

Parmi les communes comptant au moins deux IRIS, il y en a 80 qui comptent au moins 51% de leurs IRIS dans les types populaires-ouvriers. Sur cet ensemble, il n'y en a que 2 qui comptent au moins un IRIS appartenant aux types supérieurs. Ce sont Nanterre et Cergy.

Comment expliquer cette dissymétrie, d'autant plus curieuse que l'on a constaté que les communes absolument homogènes étaient principalement des communes de type supérieur? On peut penser que les cas d'hétérogénéité par présence minoritaire d'IRIS de type populaire-ouvrier dans une commune de type supérieur prédominant correspondent à des enclaves de logement social, effet de politique locale ou nationale. Alors que les cas symétriques d'hétérogénéité par présence minoritaire d'IRIS de type supérieur dans une commune de type populaire-ouvrier ne pourraient relever que d'une logique du marché privé du logement et des

terrains, beaucoup plus improbable dans cette configuration, sauf cas de gentrification, c'est à dire de processus de conquête par les classes supérieures d'espaces antérieurement populaires; on peut penser que Nanterre relève de cette logique qui est une progression des espaces supérieurs du pôle de la Défense ou de Rueil. Mais il est intéressant de remarquer combien ces cas sont peu nombreux, ce qui montre que l'extension des espaces supérieurs ne se fait sans doute pas principalement par conquête d'espaces populaires mais plutôt par conquête d'espaces hétérogènes ou moyens. Nous reviendrons sur ce point dans l'analyse des évolutions de profil.

Les communes où prédominent les IRIS de type moyen sont a priori moins contrastées puisque les contrastes se font principalement avec des IRIS plus proches, d'un côté ou de l'autre. Sur les 171 communes de deux IRIS ou plus comptant 51% ou plus de leurs IRIS dans le groupe des types moyens, on en trouve 33 qui comptent des IRIS minoritaires dans les deux groupes extrêmes opposés. En nombre absolu, c'est plus que dans les deux groupes précédents réunis, mais en pourcentage, c'est nettement moins que dans le cas d'IRIS supérieurs majoritaires.

Restent les communes les plus hétérogènes, celles où aucun groupe de types ne rassemble au moins 51% des IRIS. Ces communes sont au nombre de 36. Sur cet ensemble, 17, presque la moitié, comptent des IRIS des deux groupes extrêmes, les autres partageant leurs IRIS entre deux groupes seulement. Ces 17 communes sont: Paris XIe-Folie-Méricourt, Paris XIIIe-Maison-Blanche, Paris XVIIe-Épinettes, Paris XXe-Père Lachaise, Ozoir-la-Ferrière, Saint-Fargeau, Poissy, Vernouillet, Breuillet, Courcouronnes, Asnières, Châtenay-Malabry, Fontenay-aux-roses, Plessis-Robinson, Chennevières-sur-Marne, Gentilly, L'Hay-les-roses.

On a donc là des situations de forte diversité interne des communes accompagnées de contrastes accentués entre IRIS de types extrêmes.

Les cas d'hétérogénéité avec contraste intracommunal entre IRIS appartenant aux deux groupes de types extrêmes sont donc très minoritaires – 62 sur 406 – ce qui valide le choix méthodologique que nous avons fait, mais ils ne sont cependant pas négligeables, et il sera intéressant d'analyser leur place tant dans les configurations spatiales que dans les dynamiques d'évolution des structures sociospatiales.

Chapitre III:

**TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ESPACE
RÉSIDENTIEL**

PETITES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE 1999

III. I. POURQUOI UNE TYPOLOGIE DES PETITES COMMUNES

Dans la typologie socioprofessionnelle des IRIS qui a été présentée plus haut, le champ géographique couvert était celui des 4464 IRIS comptant au moins 400 actifs, pour des raisons de fiabilité statistique des données. Cette analyse laisse à l'écart 786 IRIS plus petits que ce seuil. La majeure partie de ces IRIS sont des communes périurbaines ou rurales, dont il est utile de faire une analyse complémentaire à la précédente, pour couvrir ainsi l'ensemble du champ géographique de la région et disposer d'une caractérisation socioprofessionnelle d'espaces qui, pour être peu peuplés, sont susceptibles d'être ou de devenir des espaces de transformation des frontières de la région urbaine.

III. II. Le champ des unités spatiales étudiées

L'examen des 786 IRIS dont la population compte moins 400 actifs montre qu'ils se partagent en plusieurs ensembles bien différents. Le plus grand nombre, soit 551, est constitué de communes non divisées en IRIS et d'une taille inférieure à 400 actifs; elles appartiennent aux quatre départements de la deuxième couronne. Les autres se répartissent en trois groupes correspondant aux codes figurant dans le fond de carte IGN/INSEE: un groupe constitué de 7 IRIS classés comme IRIS à fonction résidentielle principale mais trop petits (de 376 à 76 actifs) pour avoir été inclus dans le champ de l'analyse précédente, appartenant à Paris, aux trois départements de la petite couronne et aux Yvelines; un groupe de 138 IRIS classés comme IRIS à fonction principale d'activité économique, comptant de 388 à 0 actifs résidents, appartenant pour moitié à Paris, pour l'autre à tous les départements sauf les Hauts-de-Seine; un groupe de 89 IRIS correspondant à des espaces verts, parcs, équipements de loisir, emprises d'infrastructures etc., comptant de 388 à 0 actifs résidents, appartenant pour la moitié environ à Paris et pour le reste à tous les départements sauf le Val-de-Marne; et enfin un IRIS non classé de Nanterre, comptant 222 habitants, et qui doit appartenir en fait à l'un des trois derniers groupes.

Pour des raisons d'homogénéité du champ, on s'en tiendra ici à l'analyse des seuls IRIS/communes du premier groupe, qui rassemblent 113 006 actifs sur les 133 005 que compte l'ensemble de ces 786 IRIS. On ne prendra pas en compte non plus les 15 communes de ce groupe qui comptent moins de 40 actifs, toujours pour des raisons de fiabilité des données tenant au taux de sondage du recensement.

III. III. Variable de catégorisation socioprofessionnelle

Du fait de la taille réduite des unités étudiées, on doit choisir une variable avec un nombre limité de modalités. Pour des raisons d'homogénéité avec l'analyse précédente, on retiendra ici les CS agrégées des actifs ayant un emploi stable, les précaires, et les chômeurs, soit 8 modalités au total, agriculteurs compris.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des actifs selon ces modalités, respectivement dans l'ensemble des communes retenues, que l'on considérera comme constituant une bonne partie de l'espace rural et périurbain de la région, et dans l'ensemble de l'Ile-de-France.

Tableau 21: Distribution de la population active des communes et quartiers parisiens selon les types - 1999

Catégories	RPUR	%	Ile-de-France	%
Agriculteurs	4 334	3,8%	12 980	0,2%
Patrons	8 485	7,5%	262 266	4,8%
Cadres et prof. int. sup.	14 250	12,6%	1 015 550	18,7%
Professions intermédiaires	25 730	22,8%	1 098 723	20,3%
Employés	23 857	21,1%	1 219 793	22,5%
Ouvriers	18 230	16,2%	668 071	12,3%
Précaires	9 391	8,3%	568 051	10,5%
Chômeurs	8 549	7,6%	575 985	10,6%
TOTAL	112 826	100,0%	5 421 419	100,0%

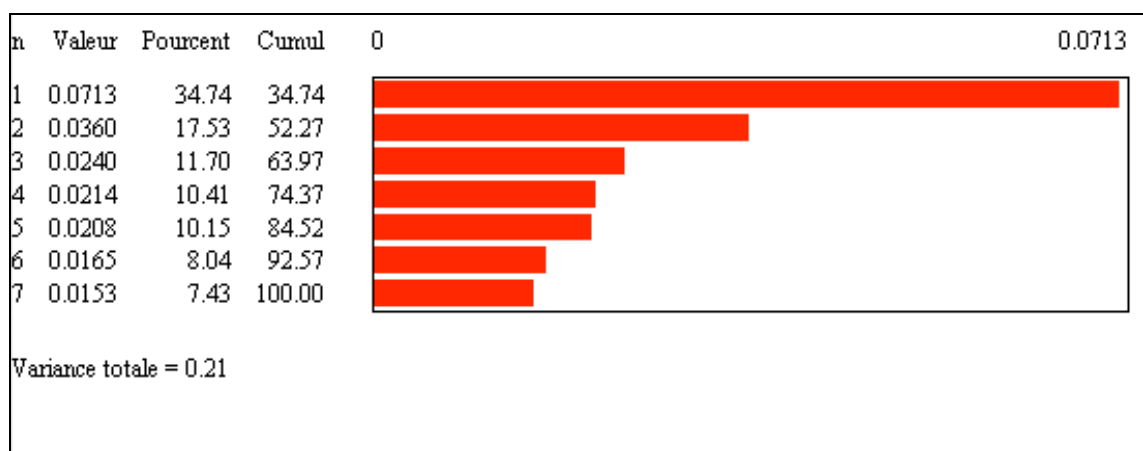
On voit que les agriculteurs sont beaucoup plus présents dans ces petites communes de l'espace rural et périurbain, et que leur poids est assez élevé pour qu'ils puissent être pris en compte comme variable active dans l'analyse statistique. On note cependant qu'ils ne constituent que le tiers des agriculteurs de la région, ce qui signifie que les deux autres tiers résident dans des communes plus importantes déjà étudiées.

On note d'autre part que les patrons et les ouvriers sont nettement plus présents, les précaires et les chômeurs sensiblement moins, les cadres et professions intellectuelles supérieures nettement moins.

III. IV. Valeurs propres de l'AFC et principaux facteurs

L'analyse factorielle des correspondances sur le tableau donnant la distribution des actifs des 8 catégories retenues dans les 536 communes périurbaines ou rurales comptant entre 40 et 399 actifs dégage trois facteurs qui rendent compte de 64% de la variance totale.

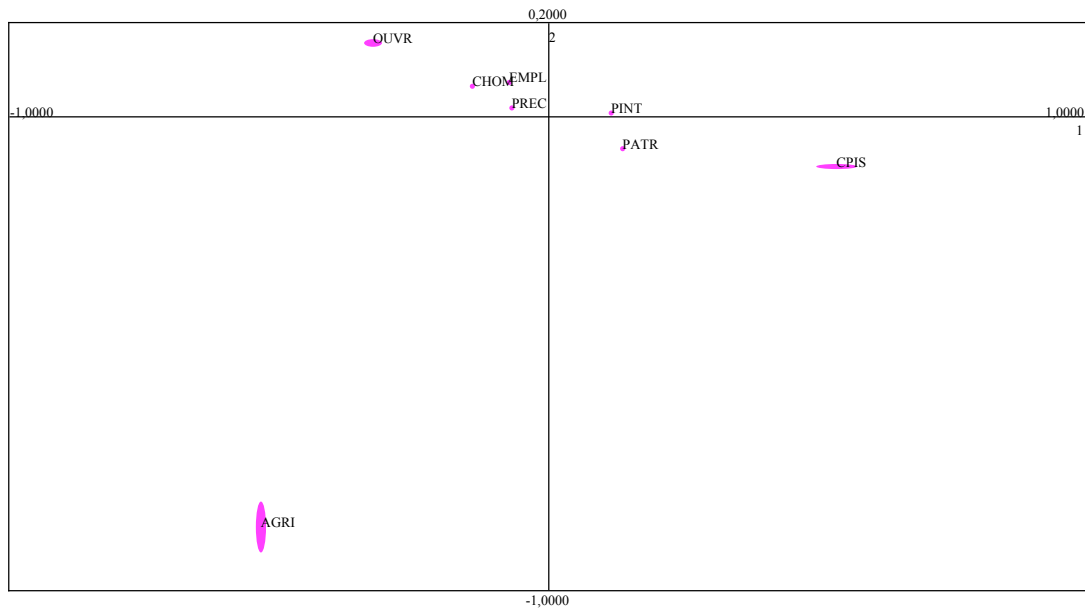
Graphique 9: Valeurs propres de la première analyse des correspondances Petites communes périurbaines et rurales d'Ile-de-France 1999



Comme le montrent le plan factoriel et le tableau des facteurs, qui suivent, le premier facteur (axe horizontal) est défini par l'opposition entre les cadres et professions intellectuelles

supérieures (CPIS) du côté des coordonnées positives, et les ouvriers et les agriculteurs, du côté des valeurs négatives.

**Graphique 10: Première AFC - Plan factoriel F1xF2 - Projection des variables
Petites communes périurbaines et rurales d'Ile-de-France 1999**



Les autres variables ont des contributions à la définition de ce premier facteur inférieures à la moyenne. On remarque cependant que les commerçants, artisans et chefs d'entreprise (PATR) et les professions intermédiaires (PINT) se projettent du même côté que les cadres, cependant que les employés (EMPL) et les chômeurs (CHOM) se projettent du côté des ouvriers et des agriculteurs.

A la différence près de la contribution forte des agriculteurs, qui ne figuraient pas en variable active dans l'analyse statistique des IRIS de plus de 400 actifs, on retrouve schématiquement le même principe majeur (35% de la variance) d'organisation des différences socioprofessionnelles entre espaces, celui de l'opposition classique entre catégories supérieures et catégories populaires et ouvriers – les agriculteurs se rangeant donc du côté des catégories populaires.

**Tableau 22: Catégories socioprofessionnelles et facteurs de l'AFC
Petites communes périurbaines et rurales d'Ile-de-France 1999**

Catégories	Coord_F1	Ctr_F1	Coord_F2	Ctr_F2	Coord_F3	Ctr_F3
AGRI	-0,531	0,152	-0,864	0,796	0,047	0,003
PATR	0,138	0,020	-0,066	0,009	0,034	0,004
CPIS	0,534	0,504	-0,102	0,036	-0,034	0,006
PINT	0,116	0,043	0,010	0,001	0,056	0,029
EMPL	-0,071	0,015	0,076	0,034	0,165	0,240
OUVR	-0,325	0,240	0,159	0,114	0,006	0,000
PREC	-0,066	0,005	0,021	0,001	-0,422	0,616
CHOM	-0,141	0,021	0,068	0,010	-0,179	0,101

Le deuxième facteur dégagé par l'AFC est défini par l'écart entre les agriculteurs (contribution de 0,796) et presque toutes les autres catégories. Aucune autre catégorie n'a de

contribution supérieure à la moyenne. Seuls les ouvriers ont une contribution non négligeable, avec une coordonnée positive qui les oppose aux agriculteurs sur ce facteur.

Le troisième facteur est défini par une opposition entre les précaires (très forte contribution de 0,616) et secondairement les chômeurs, du côté des valeurs négatives, et les employés, et très secondairement les professions intermédiaires, du côté des valeurs positives. On retrouve ainsi dans une certaine mesure la structure d'opposition décrite par le deuxième facteur de l'AFC des IRIS de plus de 400 actifs.

En conclusion, l'espace des petites communes périurbaines et rurales est donc marqué par des différences structurantes semblables à celles observées pour la partie plus urbaine de la métropole francilienne, auxquelles s'ajoutent les différences liées à la distribution des agriculteurs, qui s'écarte le plus nettement de celle des catégories supérieures, et secondairement de celle des ouvriers.

III. V. Typologie des petites communes périurbaines et rurales

Pour construire la typologie des 536 petites communes périurbaines et rurales, on a suivi la même démarche que précédemment, c'est à dire qu'on a procédé à une première analyse des correspondances, dont on a retenu les trois premiers facteurs; on a procédé ensuite à une classification ascendante hiérarchique des communes selon leur coordonnées sur ces facteurs, CAH dont on a retenu la partition de l'ensemble de niveau le plus élevé, en deux classes; on a itéré le processus sur chaque classe, en retenant trois sous-classes sur la première et deux sur la seconde, ce qui a donné une première typologie en cinq classes ou types. On a ensuite ajusté l'affectation des communes aux types en fonction de la proximité des profils, en itérant cette opération jusqu'à ce que 94% des communes ne changent pas de classe, ce qui a donné la typologie définitive en cinq types.

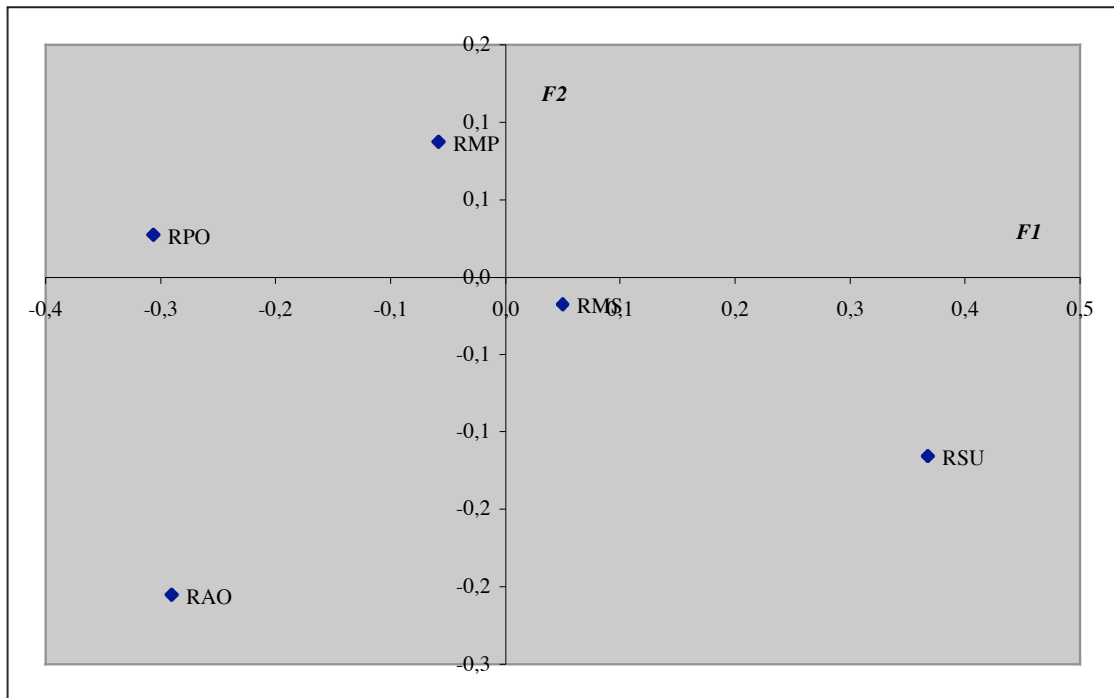
Les graphiques suivants montrent la projection des types sur les deux premiers plans factoriels de la première AFC.

Le tableau suivant montre la distribution des communes selon les types et les départements.

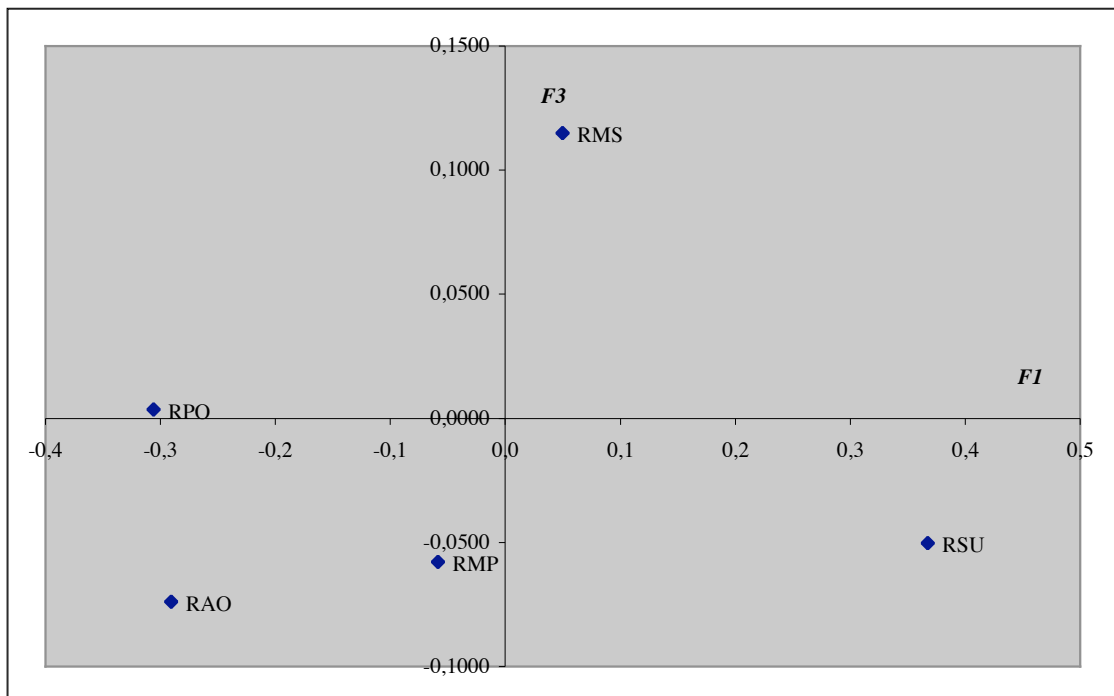
**Tableau 23: Distribution des communes par types et départements
Typologie des petites communes périurbaines et rurales d'Ile-de-France 1999**

Typo5Fin	78	91	95	77	Total
RSU	47	14	24	18	103
RMS	20	29	31	58	138
RMP	25	7	14	63	109
RPO	9	7	8	76	100
RAO	5	5	6	70	86
Total	106	62	83	285	536

**Graphique 11: Projection des types sur le premier plan factoriel
Petites communes périurbaines et rurales d'Ile-de-France 1999**



**Graphique 12: Projection des types sur le plan factoriel F1xF3
Petites communes périurbaines et rurales d'Ile-de-France 1999**



Pour décrire les caractéristiques des types, le tableau suivant indique d'une part les densités relatives des catégories dans chacun, pour visualiser synthétiquement les différences de profil, d'autre part les poids des catégories par type, pour comparer ces profils.

Espaces périurbains des catégories supérieures et moyennes

Ce type, RSU, qui se projette en position la plus extrême du côté des valeurs positives du premier facteur, se distingue nettement des autres par la très forte surreprésentation des cadres et professions intellectuelles supérieures et la forte surreprésentation des commerçants, artisans et chefs d'entreprise – deux traits que ne présentent aucun des autres types. Les professions intermédiaires sont un peu plus présentes qu'en moyenne dans cet ensemble. A l'inverse, ce type est celui dont les ouvriers et les agriculteurs sont le plus absents. Employés, chômeurs et précaires sont également surreprésentés.

Le poids des catégories supérieures dans ce type est comparable à celui qu'on a trouvé dans les deux premiers types moyens de la typologie des IRIS, les types MIC et MFP, qui étaient les deux seuls types moyens où les catégories supérieures étaient légèrement surreprésentées. De même, le poids des professions intermédiaires est proche de celui observé dans le types MIC. Si ce type est donc “supérieur” par comparaison avec les autres petites communes de l'ensemble étudié, par comparaison avec l'ensemble des IRIS plus peuplés il est plutôt assimilable au type MIC, *espaces des indépendants, cadres et professions intermédiaires*.

**Tableau 24: Densité relative des CS et profil des types
Typologie des petites communes périurbaines et rurales d'Ile-de-France 1999**

Typo5Fin	AGRI	PATR	CPIS	PINT	EMPL	OUVR	PRÉC	CHOM	TOTAL
RSU	65	125	190	107	77	54	95	89	100
RMS	85	95	101	113	118	80	82	82	100
RMP	65	94	78	106	97	113	118	105	100
RPO	126	92	51	64	123	142	114	117	100
RAO	221	92	60	95	72	138	98	127	100
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
RSU	2,5%	9,4%	24,0%	24,3%	16,3%	8,8%	7,9%	6,8%	100%
RMS	3,3%	7,2%	12,8%	25,8%	25,0%	13,0%	6,8%	6,2%	100%
RMP	2,5%	7,1%	9,8%	24,1%	20,4%	18,3%	9,8%	7,9%	100%
RPO	4,8%	6,9%	6,4%	14,5%	26,0%	22,9%	9,5%	8,9%	100%
RAO	8,5%	6,9%	7,6%	21,6%	15,2%	22,4%	8,2%	9,7%	100%
Total	3,8%	7,5%	12,6%	22,8%	21,1%	16,2%	8,3%	7,6%	100%

Les communes de ce type appartiennent à tous les départements de la deuxième couronne, mais près de la moitié d'entre elles sont dans les Yvelines. Comme le montre la carte, elles sont regroupées dans le centre-ouest des Yvelines, souvent contiguës d'IRIS supérieurs ou d'IRIS moyens de profil proche. Elles viennent donc renforcer l'homogénéité de ce secteur géographique au statut socioprofessionnel supérieur marqué. Dans le Val-d'Oise, elle sont regroupées en trois ensembles: au sud-ouest du département, dans la contiguïté de communes et d'IRIS du nord des Yvelines de type identique ou de profil semblable; et dans deux groupes compacts, l'un au centre-nord du département, l'autre au centre autour de Villiers-Adam. Dans les deux autres départements de la deuxième couronne, les communes de ce type sont plus dispersées, présentes surtout dans le sud de l'Essonne et dans le sud-est de la Seine-et-Marne.

Espaces périurbains des classes moyennes et employés

Ce type, RMS, se projette en position moyenne sur le premier plan factoriel, mais en position isolée du côté des valeurs positives du troisième facteur. Il est caractérisé par une surreprésentation modérée des professions intermédiaires – c'est là qu'elles ont leur plus forte densité relative – et des employés. C'est la surreprésentation des employés conjuguée avec la sous-représentation des précaires – la plus forte bien qu'elle reste modérée – qui explique cette position extrême sur le troisième facteur.

C'est le type qui présente dans l'ensemble les écarts de distribution les plus faibles sur l'ensemble des catégories, toutes ne s'écartant que modérément de la moyenne. C'est donc un type doublement “moyen”, du fait de la surreprésentation des catégories moyennes et du fait de la présence proche de la moyenne de toutes les catégories.

Quant au poids des différentes catégories, ce type est assez proche du type MOQ, *espaces des classes moyennes et des ouvriers qualifié*, en ne considérant évidemment que les CS agrégées des actifs stables et le total des précaires et des chômeurs.

Les communes de ce type sont assez présentes dans tous les départements de la deuxième couronne, mais avec une concentration plus forte en Seine-et-Marne, département qui compte 42% du total. La carte montre que, comme pour le type précédent, elles sont plutôt dans la partie extérieure de la deuxième couronne, avec des regroupements au nord-ouest et au sud des Yvelines, au nord-ouest du Val-d'Oise, au sud de l'Essonne. Les regroupements sont plus nombreux et plus répartis en Seine-et-Marne. On note que ces communes sont le plus souvent contiguës à des IRIS de type proche MOQ, à des petites communes du type précédent RSU, et à des communes plus populaires de type OAA ou RAO. Elles contribuent donc aussi à renforcer la continuité des espaces moyens, tout en constituant souvent une zone de transition entre ces espaces moyens et les espaces plus populaires de la périphérie.

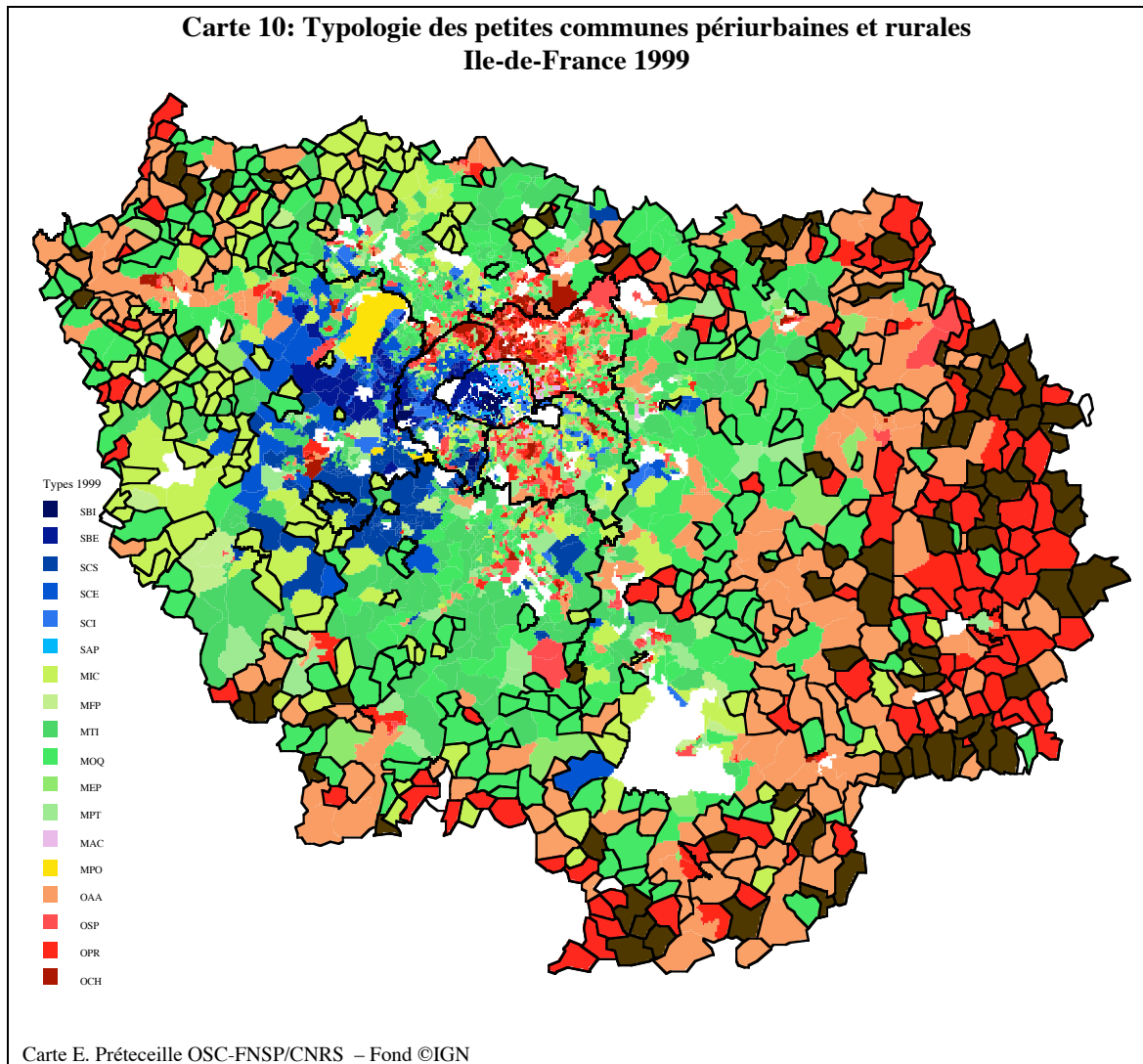
Espaces périurbains des catégories moyennes et populaires et des précaires

Dans ce type, RMP, les densités relatives les plus fortes sont pour les précaires et les ouvriers, mais les surreprésentations de ces catégories restent modérées; sont légèrement surreprésentés les professions intermédiaires et les chômeurs, légèrement sous-représentés les employés et les patrons. Les deux catégories qui s'écartent le plus de la moyenne, par leur absence, sont les cadres et professions intellectuelles supérieures, et les agriculteurs, qui ont leur densité minimum, à égalité avec le premier type – c'est ce qui explique la projection extrême de ce type du côté des valeurs positives du deuxième facteur, alors qu'il est en position moyenne sur le premier. C'est donc un type plutôt moyen au sens de la présence de la plupart des catégories, mais avec un profil sensiblement plus marqué en faveur des catégories populaires et des précaires que le type précédent.

Quant au poids des catégories, ce type ne correspond pas tout à fait aux profils déjà trouvés dans la typologie des IRIS: il est proche des types moyens par le poids des catégories moyennes et supérieures et des employés, et des types populaires-ouvriers par le poids des ouvriers. Il est en quelque sorte en position intermédiaire entre les types MOQ et OAA.

Les communes de ce type appartiennent principalement à la Seine-et-Marne (58%) et secondairement aux Yvelines et au Val-d'Oise. On les trouve surtout au nord-ouest de la région

urbaine, dans la moitié est de la Seine-et-Marne, et dans le sud de l'Essonne. La plupart de ces communes sont contiguës d'IRIS du type proche OAA, souvent aussi de petites communes du type précédent RMS ou d'IRIS de type MOQ; elle renforcent la continuité des espaces populaires ouvriers périphériques, où elles constituent la zone de transition vers les espaces moyens un peu moins périphériques.



(La typologie des petites communes est surajoutée à celle des IRIS. Les petites communes sont celles dont les limites sont visibles; on a figuré chaque type avec la teinte du type d'IRIS dont il est le plus proche, soit: RSU=MIC, RMS=MOQ, RMP=OAA, RPO=OPR; seul le type RAO, qui n'a pas d'équivalent du fait du poids des agriculteurs, a une teinte différente, brun plus foncé)

Espaces périurbains des ouvriers et des employés

Les ouvriers sont fortement surreprésentés dans ce type, RPO, qui se projette en position extrême du côté des valeurs négatives du premier facteur; ils y ont leur densité maximum dans cet ensemble. Les employés sont fortement présents, avec leur densité maximum eux aussi. Les agriculteurs ont une surreprésentation sensible – c'est le premier des types étudiés dans ce cas. Les précaires et les chômeurs sont eux aussi sensiblement surreprésentés. A l'inverse, les cadres

et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont fortement sous-représentées, les deux ayant dans ce type leurs densités les plus faibles de l'ensemble.

Ce type a un profil qui ressemble assez à celui du type OPR, *espaces ouvriers et employés précaires et chômeurs I*, par le poids des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires. Les patrons et les cadres y sont un peu plus présents, les précaires et les chômeurs sensiblement moins présents: ces quatre catégories rapprochant plus ce type du type OAA, *espaces ouvriers, artisanaux et agricoles*, ainsi d'ailleurs que la présence marquée des agriculteurs. On peut donc considérer que ce type a un profil qui le place en position intermédiaire entre les types OAA et OPR.

Les trois quarts des communes de ce type appartiennent à la Seine-et-Marne, le reste étant réparti sur les trois autres départements de la deuxième couronne. Comme pour le type précédent, on trouve ces communes surtout dans l'est de la Seine et Marne, dans le nord-ouest de la région et dans le sud de l'Essonne. Ces communes sont assez groupées, souvent contiguës des IRIS de type OPR qui sont présents dans ces zones géographiques, dont elles constituent en quelque sorte les extensions périurbaines.

Espaces périurbains agricoles et ouvriers

La très forte surreprésentation des agriculteurs, qui ont la densité maximum pour toutes les catégories dans ces cinq types, est le premier trait marquant de cet ensemble de communes. C'est ce qui explique la projection de ce type en position extrême sur le deuxième facteur. La surreprésentation des ouvriers est presque aussi forte que dans le type précédent. Enfin, c'est aussi dans ce type que les chômeurs connaissent leur densité maximum. Les autres catégories sont moins présentes qu'en moyenne, légèrement pour les précaires, les professions intermédiaires et les patrons, nettement pour les employés et très fortement pour les cadres, presque aussi absents que dans le type précédent. Il est intéressant de noter la particularité que constitue la présence presque moyenne des professions intermédiaires, comparée à la forte sous-représentation des employés.

C'est là encore le type OAA, *espaces ouvriers, artisanaux et agricoles*, de la typologie des IRIS, dont ce type est le plus proche, avec cependant quelques différences notables, dont évidemment le poids très fort des agriculteurs, mais aussi la présence sensiblement plus faible des employés, des précaires et des chômeurs.

Plus de 80% des communes de ce type appartiennent à la Seine-et-Marne, le reste étant réparti sur les trois autres départements de la deuxième couronne. La localisation des communes de ce type se trouve surtout dans l'extérieur de la deuxième couronne, où elle constitue le plus souvent la périphérie des espaces populaires ouvriers fortement continus constitué de communes du type RMP précédent et d'IRIS de type populaire-ouvrier.

III. V. Conclusion

On peut conclure cette présentation en soulignant que cette typologie des petites communes est doublement dans la continuité de la typologie des IRIS: en termes de structure de la division sociale, elle présente les mêmes oppositions de catégories organisatrices de l'espace social, et en termes spatiaux, elle vient prolonger et compléter la typologie des IRIS en

renforçant la continuité des regroupements de types par grandes zones. La superposition des deux typologies sur la même carte met en valeur la réduction de la fragmentation spatiale que laissaient percevoir les “blancs” constitués par les petites communes dans la deuxième couronne dans la typologie des IRIS, et le renforcement de l'homogénéité socioprofessionnelle par grandes zones.

Chapitre IV:

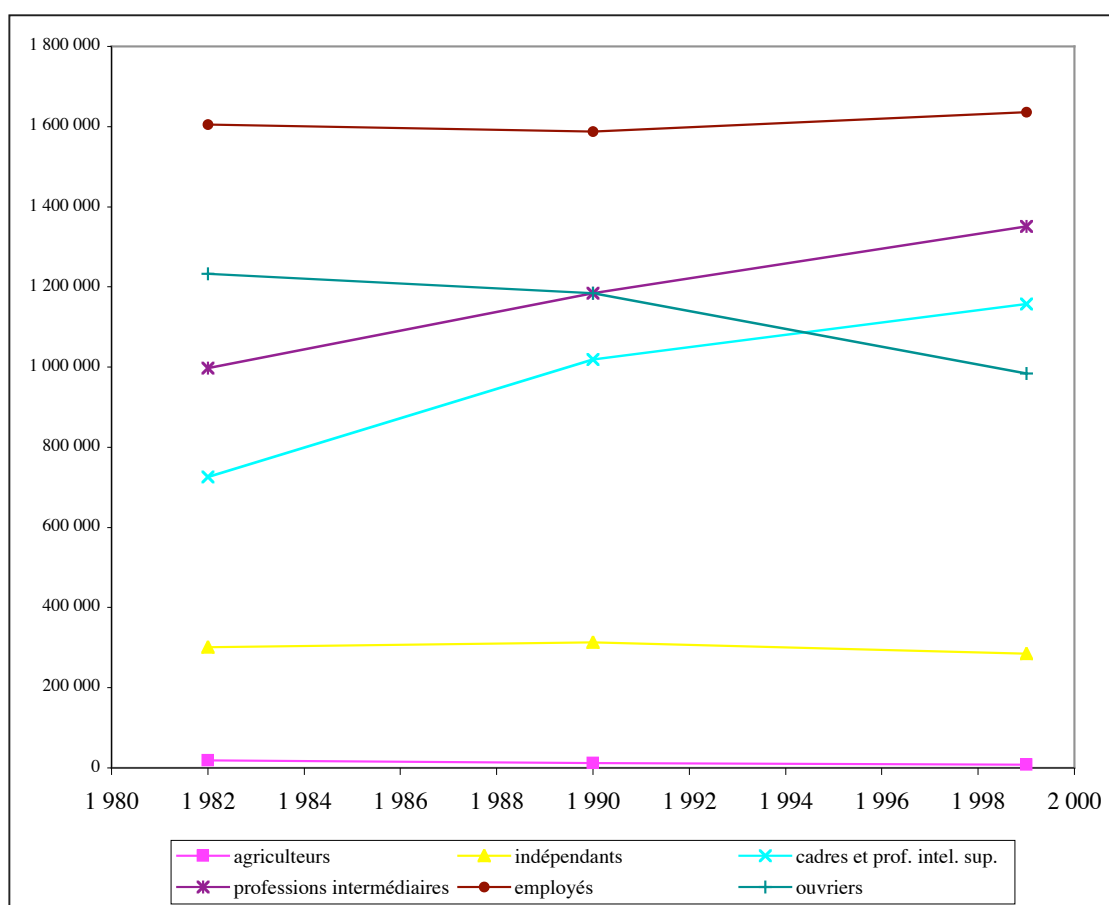
**LES TRANSFORMATIONS DE LA DIVISION SOCIALE
DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL**

IRIS D'ILE-DE-FRANCE 1990-1999

IV. I. L'EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE DE L'ILE-DE-FRANCE

Si l'on examine l'évolution du nombre des actifs par CS, les évolutions enregistrées dans la dernière période intercensitaire prolongent celles de la période précédente avec quelques modulations.

**Graphique 13: Evolution de la population active par grandes CS
Ile-de-France 1982-90-99**



Deux catégories connaissent une croissance soutenue, ce sont, comme dans la période antérieure, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires. Le rythme de croissance des premières a cependant sensiblement baissé, puisque leur effectif n'a augmenté que de 13,5% entre 1990 et 1999, alors qu'il avait augmenté de 40% dans la période 1982-90. Le rythme de croissance des professions intermédiaires baisse un peu moins, et ce sont elles qui ont connu la plus forte croissance absolue et relative. Ce qui invalide, à nouveau, l'hypothèse largement répandue du déclin (numérique) voire de la disparition des classes moyennes.

Toutes les catégories supérieures ont progressé, mais la plus forte progression peut être observée pour les cadres de la fonction publique, qui ont augmenté plus que dans la période antérieure, et pour les professions de l'information, des arts et du spectacle, dont le rythme de

croissance s'est ralenti; la plus faible progression est observée pour les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise.

**Tableau 25: Evolution de la population active par CS détaillées
Ile-de-France 1982-90-99**

CS	1 982	1 990	1 999	1982-80	1990-99	Var.82-80	Var.90-99
Agriculteurs sur petite exploitation	6 912	3 212	1 388	-3 700	-1 824	-53,5%	-56,8%
Agriculteurs sur moyenne exploitation	2 380	1 788	1 327	-592	-461	-24,9%	-25,8%
Agriculteurs sur grande exploitation	8 856	7 688	5 597	-1 168	-2 091	-13,2%	-27,2%
Total agriculteurs	18 148	12 688	8 312	-5 460	-4 376	-30,1%	-34,5%
Artisans	129 196	127 455	112 644	-1 741	-14 811	-1,3%	-11,6%
Commerçants et assimilés	136 492	134 706	130 240	-1 786	-4 466	-1,3%	-3,3%
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	35 172	50 964	42 161	15 792	-8 803	44,9%	-17,3%
Total indépendants	300 860	313 125	285 045	12 265	-28 080	4,1%	-9,0%
Professions libérales	60 260	81 917	95 870	21 657	13 953	35,9%	17,0%
Cadres de la fonction publique	78 948	94 228	115 361	15 280	21 133	19,4%	22,4%
Professeurs, professions scientifiques	99 576	144 285	162 519	44 709	18 234	44,9%	12,6%
Prof. information, arts et spectacles	58 452	87 397	108 664	28 945	21 267	49,5%	24,3%
Cadres adm. et commerc. d'entreprise	256 864	347 437	369 469	90 573	22 032	35,3%	6,3%
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	171 696	263 680	305 025	91 984	41 345	53,6%	15,7%
Total cadres et prof. intel. sup.	725 796	1 018 944	1 156 908	293 148	137 964	40,4%	13,5%
Instituteurs et assimilés	144 360	144 145	169 152	-215	25 007	-0,1%	17,3%
Prof. interm. santé et travail social	131 412	158 260	193 357	26 848	35 097	20,4%	22,2%
Clergé, religieux	6 572	8 164	3 107	1 592	-5 057	24,2%	-61,9%
Prof. interm. admin. de la fonction publ.	64 860	96 360	101 136	31 500	4 776	48,6%	5,0%
Prof. interm. admin. et commerc. des entr.	329 028	456 650	556 466	127 622	99 816	38,8%	21,9%
Techniciens	206 148	207 329	220 225	1 181	12 896	0,6%	6,2%
Contremaîtres, agents de maîtrise	115 736	113 818	107 533	-1 918	-6 285	-1,7%	-5,5%
Total professions intermédiaires	998 116	1 184 726	1 350 976	186 610	166 250	18,7%	14,0%
Employés civils, agents serv. fonct. publ.	367 552	393 788	420 742	26 236	26 954	7,1%	6,8%
Policiers et militaires	86 008	97 936	121 021	11 928	23 085	13,9%	23,6%
Employés administratifs d'entreprise	773 024	655 884	550 953	-117 140	-104 931	-15,2%	-16,0%
Employés de commerce	154 564	176 832	199 867	22 268	23 035	14,4%	13,0%
Personn. serv. directs aux particuliers	224 548	262 537	343 143	37 989	80 606	16,9%	30,7%
Total employés	1 605 696	1 586 977	1 635 726	-18 719	48 749	-1,2%	3,1%
Ouvriers qualifiés de type industriel	270 368	241 698	173 292	-28 670	-68 406	-10,6%	-28,3%
Ouvriers qualifiés de type artisanal	293 860	311 751	281 410	17 891	-30 341	6,1%	-9,7%
Chauffeurs	111 860	119 635	112 025	7 775	-7 610	7,0%	-6,4%
Ouvr. qual. manut., magasinage, transp.	73 324	78 613	69 359	5 289	-9 254	7,2%	-11,8%
Ouvriers non qualif. de type industriel	300 188	258 825	196 546	-41 363	-62 279	-13,8%	-24,1%
Ouvriers non qualif. de type artisanal	172 340	164 429	144 017	-7 911	-20 412	-4,6%	-12,4%
Ouvriers agricoles	11 160	9 056	7 803	-2 104	-1 253	-18,9%	-13,8%
Total ouvriers	1 233 100	1 184 007	984 452	-49 093	-199 555	-4,0%	-16,9%
TOTAL	4 881 716	5 300 467	5 421 419	418 751	120 952	8,6%	2,3%
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	51 460	42 293	57 479	-9 167	15 186	-17,8%	35,9%

Parmi les professions intermédiaires, une catégorie a reculé, celle des contremaîtres, et les professions intermédiaires de la fonction publique ainsi que les techniciens ont connu une faible croissance; la plus forte croissance a été pour les professions intermédiaires de la santé et du travail social et pour les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.

Les employés, dans leur ensemble, sont restés stables, une légère croissance succédant à la légère décroissance de la période antérieure. Mais cette apparente stabilité masque des transformations internes importantes déjà engagées dans la période antérieure: les employés

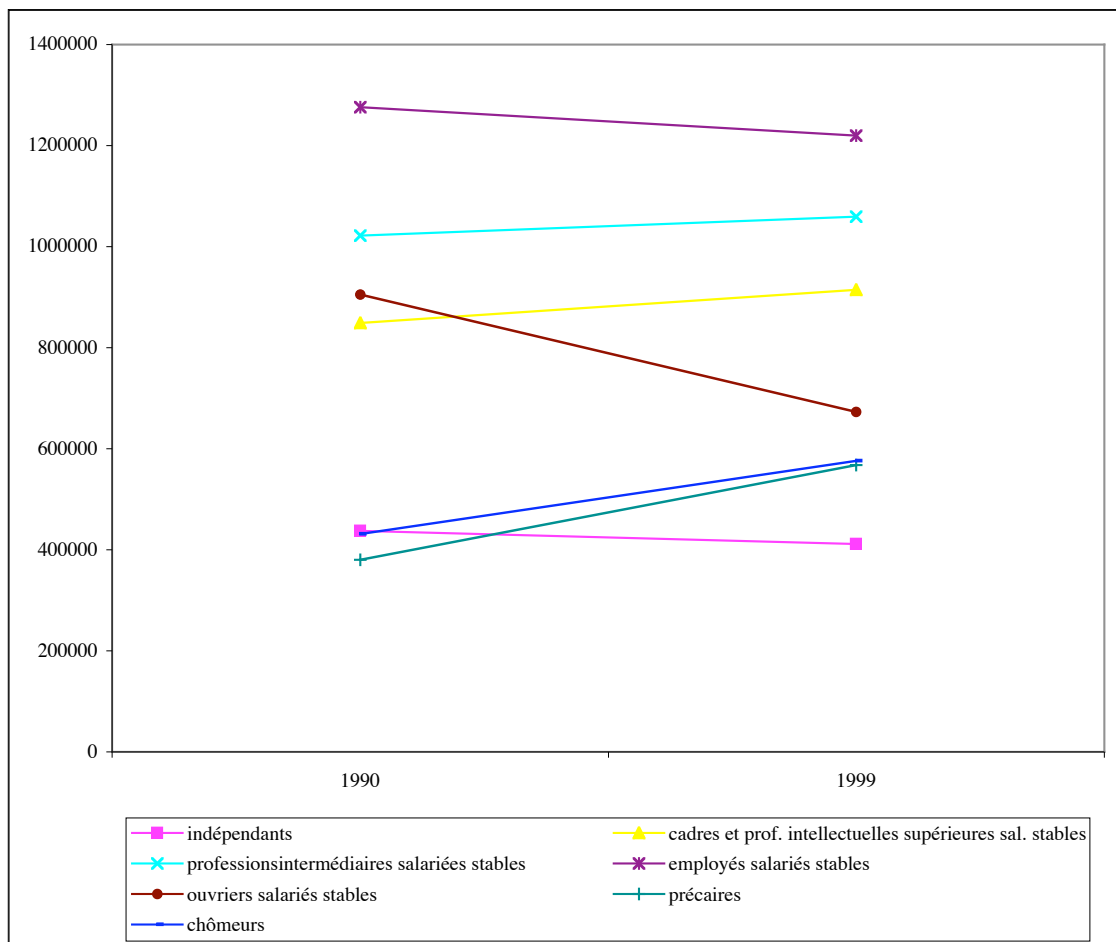
administratifs d'entreprise ont continué à décliner à un rythme soutenu, alors que les employés de commerce augmentaient sensiblement, ainsi que les policiers et militaires et les personnels des services directs aux particuliers, ces deux dernières catégories ayant crû plus fortement dans la dernière période, avec une très forte augmentation pour les personnels de service, 31% entre 1990 et 1999, la plus forte progression de toutes les CS.

Les ouvriers ont reculé à un rythme accéléré entre 1990 et 1999, perdant 200 000 actifs contre 50 000 dans la période antérieure. A nouveau, ce sont les ouvriers de type industriel, qualifiés et non qualifiés, qui ont le plus reculé, mais les ouvriers qualifiés de type artisanal, les chauffeurs et les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport, qui avaient un peu progressé entre 1982 et 1990, ont reculé eux aussi dans la dernière période intercensitaire.

Enfin, les indépendants, qui avaient légèrement progressé entre 1982 et 1990 du fait de la forte progression des chefs d'entreprise de 10 salariés et plus, ont nettement reculé entre 1990 et 1999, surtout les chefs d'entreprise et les artisans.

Si l'on adopte comme mode de description de la structure socioprofessionnelle la nomenclature que nous avons utilisée pour la typologie 1999, qui croise les CS avec la précarité et le chômage, on obtient une image qui présente quelques différences sensibles avec la précédente, utilisant les seules CS détaillées, du moins pour la période 1990-1999.

Graphique 14: Evolution de la population active par grandes CS des salariés stables, précaires et chômeurs - Ile-de-France 1982-90-99



**Tableau 26: Evolution de la population active par CS détaillées
des salariés stables, précaires et chômeurs - Ile-de-France 1990-99**

Total indépendants	437 040	411 196	8,2%	7,6%	-5,9%
professions libérales	4 988	8 018	0,1%	0,1%	60,7%
cadres de la fonction publique	90 004	103 942	1,7%	1,9%	15,5%
professeurs, professions scientifiques	130 309	140 335	2,5%	2,6%	7,7%
prof. de l'information, des arts et des spectacles	50 792	47 691	1,0%	0,9%	-6,1%
cadres admin. et commerciaux d'entreprises	323 369	332 358	6,1%	6,1%	2,8%
ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	249 812	281 817	4,7%	5,2%	12,8%
Total cadres et prof. intell. supérieures sal. stables	849 274	914 161	16,0%	16,9%	7,6%
instituteurs et assimilés	128 757	124 898	2,4%	2,3%	-3,0%
prof. intermédiaires de la santé et du travail social	123 864	141 016	2,3%	2,6%	13,8%
clergé, religieux	7 492	2 735	0,1%	0,1%	-63,5%
prof. intermédiaires admin. de la fonction publique	93 604	92 871	1,8%	1,7%	-0,8%
prof. Interméd. admin. et commerc. des entreprises	384 025	423 121	7,2%	7,8%	10,2%
techniciens	179 865	180 248	3,4%	3,3%	0,2%
contremaîtres, agents de maîtrise	104 405	94 126	2,0%	1,7%	-9,8%
Total prof. intermédiaires salariées stables	1 022 012	1 059 015	19,3%	19,5%	3,6%
employés civils et agents de serv. de la f. publique	357 007	352 508	6,7%	6,5%	-1,3%
policiers et militaires	87 196	97 460	1,6%	1,8%	11,8%
employés administratifs d'entreprises	508 630	395 168	9,6%	7,3%	-22,3%
employés de commerce	124 908	134 232	2,4%	2,5%	7,5%
personnels des services directs aux particuliers	198 721	240 425	3,7%	4,4%	21,0%
Total employés salariés stables	1 276 462	1 219 793	24,1%	22,5%	-4,4%
ouvriers qualifiés de type industriel	194 250	124 228	3,7%	2,3%	-36,0%
ouvriers qualifiés de type artisanal	242 490	192 522	4,6%	3,6%	-20,6%
chauffeurs	98 179	85 027	1,9%	1,6%	-13,4%
ouvr. qual. de la manutention, du magas. et du transport	62 424	50 394	1,2%	0,9%	-19,3%
ouvriers non qualifiés de type industriel	170 335	112 758	3,2%	2,1%	-33,8%
ouvriers non qualifiés de type artisanal	130 461	103 142	2,5%	1,9%	-20,9%
ouvriers agricoles	6 972	5 147	0,1%	0,1%	-26,2%
Total ouvriers salariés stables	905 111	673 218	17,1%	12,4%	-25,6%
apprentis sous contrat	30 157	50 664	0,6%	0,9%	68,0%
placés par une agence d'intérim	50 128	68 318	0,9%	1,3%	36,3%
emplois aidés (CES, emploi-jeune ...)	17 268	55 535	0,3%	1,0%	221,6%
stagiaires rémunérés (SIFE,...)	60 244	34 582	1,1%	0,6%	-42,6%
CDD cadres et professions intellectuelles supérieures	33 812	73 090	0,6%	1,3%	116,2%
CDD professions intermédiaires	43 273	92 566	0,8%	1,7%	113,9%
CDD employés	82 357	129 434	1,6%	2,4%	57,2%
CDD ouvriers	62 514	63 862	1,2%	1,2%	2,2%
TOTAL PRÉCAIRES	379 753	568 051	7,2%	10,5%	49,6%
TOTACTOCCUP	4 869 652	4 845 434	91,9%	89,4%	-0,5%
chômeurs agriculteurs	284	479	0,0%	0,0%	68,7%
chômeurs artisans, commerçants et chefs d'entr.	12 036	22 779	0,2%	0,4%	89,3%
chômeurs cadres et prof. intellectuelles supérieures	37 028	54 183	0,7%	1,0%	46,3%
chômeurs professions intermédiaires	63 308	109 759	1,2%	2,0%	73,4%
chômeurs employés	165 666	206 156	3,1%	3,8%	24,4%
chômeurs ouvriers	152 493	182 629	2,9%	3,4%	19,8%
TOTAL CHOMEURS	430 815	575 985	8,1%	10,6%	33,7%
TOTAL ACTIFS	5 300 467	5 421 419	100%	100%	2,3%

Les deux catégories qui progressent le plus dans cette représentation sont les chômeurs (34%) et les précaires (50%).

Les salariés stables des catégories supérieures et des professions intermédiaires ne progressent que légèrement, et c'est pour les professions intermédiaires que le décalage entre la faible progression des salariés stables et la forte progression de l'ensemble est le plus sensible – toutefois, même avec ce mode de description, on n'observe pas de recul des classes moyennes.

Pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, la progression modérée des salariés stables contraste surtout avec la progression spectaculaire des précaires – les cadres en CDD augmentent de 116% -, le nombre des chômeurs augmentant aussi mais moins vite.

Pour les professions intermédiaires, la croissance des précaires est aussi spectaculaire (114%), mais celle des chômeurs est très forte (73%), et supérieure à celle des précaires en effectifs. On note d'ailleurs que ce sont les professions intermédiaires qui ont connu la plus forte progression relative du nombre des chômeurs (73%) après celle des indépendants, beaucoup moins nombreux cependant.

Les employés, qui progressent légèrement dans l'ensemble, reculent légèrement si l'on ne considère que les salariés stables. C'est dû à la fois à la forte croissance des chômeurs employés et à celle, encore plus forte en termes relatifs et du même ordre en chiffres absolus, des employés en CDD.

Quant au fort recul des ouvriers, il est plus accentué pour les salariés stables que pour l'ensemble. Ceci résulte surtout de la croissance du nombre des chômeurs, celle des CDD ouvriers étant très faible – encore qu'on puisse s'interroger sur la part des ouvriers dans les travailleurs en intérim, dont la croissance totale reste cependant très inférieure à celle des chômeurs ouvriers.

Si l'on regarde les évolutions des catégories détaillées, on voit que les écarts les plus importants pour les catégories supérieures concernent, en sens inverse, les professions libérales – où l'on voit une forte progression des salariés stables – mais il s'agit de petits effectifs – et les professions de l'information, des arts et des spectacles, dont le total des salariés stables a reculé au lieu de progresser. On peut penser d'ailleurs que cette catégorie fournit une large part des catégories supérieures précaires (CDD), s'agissant sans doute pour beaucoup d'intermittents du spectacle.

Pour les professions intermédiaires, les écarts les plus forts concernent les instituteurs et assimilés (-3% pour les salariés stables au lieu de +17% pour l'ensemble), les professions intermédiaires de la santé et du travail social, et les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. Dans les professions intermédiaires, on voit que la précarité concerne autant le secteur public que le privé.

Chez les employés, les employés administratifs d'entreprise stables reculent encore plus (-22%) que l'ensemble de la CS, ce qui signifie qu'une part de leur recul correspond à la croissance des chômeurs et des précaires. Les personnels des services directs aux particuliers et les employés de commerce stables progressent moins que l'ensemble, et cet écart est dû certainement à la croissance forte des employés en CDD dans ces deux catégories. On retrouve un décalage du même ordre pour la CS 53, qui comprend les policiers et militaires, mais aussi les agents privés de sécurité et de surveillance, dont une bonne partie doit être recrutée en CDD.

Pour les ouvriers, toutes les CS détaillées connaissent une forte baisse, et elle est pour toutes plus marquée pour les stables que pour l'ensemble, avec des différences de taux qui sont du même ordre de grandeur. Comme le nombre des ouvriers en CDD n'a que peu augmenté, cet écart est dû principalement aux chômeurs. Toutefois, on ne peut exclure l'hypothèse que dans certains secteurs le nombre des CDD augmente et moins celui des chômeurs, alors qu'il diminuerait dans d'autres, mais il faudrait une analyse plus fine des précaires pour le préciser.

IV. II. L'EVOLUTION D'ENSEMBLE DE LA SEGREGATION

IV. II. 1. Les indices de ségrégation par catégorie socioprofessionnelle

La méthode la plus classique pour apprécier l'évolution d'ensemble de la ségrégation sur la période intercensitaire 1990-1999 consiste à calculer pour chaque recensement des indices caractérisant l'intensité de cette ségrégation, et à analyser leur évolution¹¹.

De nombreux types d'indices ont été élaborés par les chercheurs en sciences sociales¹². Nous utiliserons ici le plus classique et le plus facile à interpréter, l'indice de ségrégation, qui compare la distribution d'une catégorie à celle du reste de la population, et dont la valeur peut être interprétée approximativement comme le pourcentage des membres de la catégorie qui devraient déménager pour que les deux distributions soient semblables.

Pour utiliser ce type d'indice pour analyser l'évolution de la ségrégation dans une ville entre deux dates, il faut que la définition des catégories et des unités spatiales élémentaires à partir desquelles on le calcule soit la même à ces deux dates. Ces conditions sont réunies sur le cas de l'Ile-de-France en utilisant d'une part les catégories que nous avons définies pour la construction de la typologie 1999¹³, et d'autre part le découpage en IRIS, grâce au recodage par l'INSEE des données du recensement de 1990 selon ce découpage¹⁴.

Le tableau suivant donne le résultat du calcul de l'indice de ségrégation par catégorie en 1990 et en 1999, et sa variation entre les deux.

Notons tout d'abord que si l'on regarde la distribution des valeurs des indices pour l'une ou l'autre année, on retrouve de façon synthétique des observations faites sur les premières analyses factorielles.

Ce sont en effet les catégories supérieures, puis les ouvriers, pour lesquels la ségrégation est la plus forte; elle est sensiblement moins forte pour les professions intermédiaires, et elle est la plus faible pour les employés; les indices de ségrégation des chômeurs et des précaires salariés sont du même ordre de grandeur que ceux des emplois stables des mêmes CS.

La comparaison avec les indices de ségrégation par commune, que nous avons analysés pour 1990 (E. Préteceille, 2001), montre des indices plus élevés pour le découpage en IRIS, mais sans modification de la hiérarchie des indices entre les catégories.

L'analyse de la variation des indices par catégorie entre les deux recensements pour les 37 principales catégories (les 39 catégories actives de nos analyses antérieures, moins deux catégories de précaires dont la définition était différente en 1990) montre une diminution pour la majorité des catégories (22), et une augmentation pour 15 autres: toutes les catégories ouvrières ainsi que les CDD ouvriers et les chômeurs ouvriers; deux catégories d'employés ainsi que les chômeurs employés; une profession intermédiaire, les contremaîtres; deux catégories supérieures, les ingénieurs et les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise.

¹¹ Pour une discussion générale des méthodes d'analyse de la ségrégation, cf. E. Préteceille (2002).

¹² Cf. l'article classique de Duncan et Duncan (1955), et celui plus récent de Massey et Denton (1988).

¹³ La variable "condition d'emploi" que nous avons croisée avec la CS pour distinguer emplois stables et précaires a été introduite dans le questionnaire du recensement en 1990. Il subsiste cependant une petite hétérogénéité entre les deux dates due à la variation de définition de certaines catégories de précaires.

¹⁴ Il y a quelques différences dans les découpages en Iris aux deux dates, mais elles sont minimales. On a des données aux deux dates pour 4390 Iris dont la définition est identique sur les 4464 comptant plus de 400 actifs en 1999.

**Tableau 27: Indices de ségrégation par catégorie socioprofessionnelle
Ile-de-France - Iris -1990 et 1999**

CATÉGORIE	Ind.S.1990	Ind.S.1999	ΔIS	Δ%IS	Δ%effect.
<i>Agriculteurs</i>	0,843	0,849	0,006	0,7%	-36,9%
Artisans	0,247	0,241	-0,006	-2,6%	-17,4%
Commerçants	0,267	0,259	-0,008	-3,0%	-6,9%
Chefs d'entreprise	0,447	0,440	-0,007	-1,6%	-17,2%
Prof. libérales (non sal.)	0,419	0,412	-0,006	-1,5%	11,4%
<i>Prof. libérales (salariés)</i>	0,780	0,684	-0,096	-12,3%	60,7%
Cadres de la fonction publique	0,330	0,309	-0,022	-6,5%	15,5%
Professeurs, professions scientifiques	0,346	0,322	-0,024	-6,8%	7,7%
Prof. de l'info., des arts et des spectacles	0,455	0,441	-0,015	-3,3%	-6,1%
Cadres admin. et com. d'entreprises	0,294	0,315	0,022	7,4%	2,8%
Ingénieurs et cadres techn. d'entreprises	0,270	0,279	0,008	3,1%	12,8%
Prof. interm. (non sal.)	0,406	0,373	-0,033	-8,1%	21,9%
Instituteurs et assimilés	0,214	0,214	0,000	0,1%	-3,0%
Prof. int. de la santé et du travail social	0,212	0,197	-0,015	-7,1%	13,8%
<i>Clergé, religieux</i>	0,821	0,878	0,058	7,0%	-63,5%
Prof. int. admin. de la fonction publique	0,272	0,254	-0,018	-6,5%	-0,8%
Prof. int. admin. et com. des entreprises	0,143	0,142	-0,001	-1,0%	10,2%
Techniciens	0,217	0,210	-0,007	-3,2%	0,2%
Contremaîtres, agents de maîtrise	0,256	0,269	0,013	4,9%	-9,8%
Empl. civils et ag. de serv. de la f. publique	0,198	0,210	0,011	5,8%	-1,3%
<i>Policiers et militaires</i>	0,335	0,305	-0,030	-8,9%	11,8%
Employés administratifs d'entreprises	0,133	0,148	0,014	10,7%	-22,3%
Employés de commerce	0,195	0,193	-0,002	-1,0%	7,5%
Pers. des services directs aux particuliers	0,194	0,167	-0,027	-13,9%	21,0%
Ouvriers qualifiés de type industriel	0,255	0,297	0,042	16,6%	-36,0%
Ouvriers qualifiés de type artisanal	0,192	0,212	0,019	10,0%	-20,6%
Chauffeurs	0,269	0,299	0,030	11,3%	-13,4%
Ouv. qual. de la manut., du mag. et du transp.	0,331	0,356	0,025	7,6%	-19,3%
Ouvriers non qualifiés de type industriel	0,330	0,334	0,004	1,4%	-33,8%
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	0,280	0,308	0,028	10,0%	-20,9%
<i>Ouvriers agricoles</i>	0,819	0,829	0,010	1,2%	-26,2%
Apprentis	0,368	0,305	-0,063	-17,2%	68,0%
Contrats d'adapt. et qualif.	0,349		-0,349		-100,0%
Intérimaires	0,290	0,282	-0,008	-2,8%	36,3%
Stagiaires en entreprise	0,534	0,353	-0,180	-33,8%	205,3%
Stagiaires en formation	0,425		-0,425		-100,0%
TUC etc	0,471	0,299	-0,172	-36,6%	221,6%
CDD cadres et prof. intellectuelles sup.	0,451	0,400	-0,050	-11,2%	116,2%
CDD professions intermédiaires	0,289	0,217	-0,072	-25,0%	113,9%
CDD employés	0,218	0,189	-0,030	-13,5%	57,2%
CDD ouvriers	0,313	0,319	0,007	2,1%	2,2%
<i>Chômeurs agriculteurs</i>	0,983	0,975	-0,009	-0,9%	68,7%
Chôm. artisans, com. et chefs d'entreprise	0,563	0,402	-0,162	-28,7%	89,3%
Chôm. cadres et prof. intellectuelles sup.	0,409	0,351	-0,058	-14,2%	46,3%
Chômeurs professions intermédiaires	0,263	0,194	-0,070	-26,5%	73,4%
Chômeurs employés	0,202	0,220	0,018	8,8%	24,4%
Chômeurs ouvriers	0,314	0,322	0,008	2,7%	19,8%
<i>Chômeurs jamais travaillé</i>	0,390	0,366	-0,024	-6,2%	35,9%

Pour les précaires autres que CDD, seuls les catégories des apprentis et des intérimaires ont des définitions homogènes aux deux dates. Les catégories sont moins détaillées en 1999 et ont une définition et un libellé un peu différent.

Les catégories en italique sont celles à petits effectifs et/ou à distribution spatiale très spécifique.

Les catégories pour lesquelles l'augmentation relative de l'indice de ségrégation est la plus forte (10% et plus) sont quatre catégories ouvrières dont les effectifs sont en fort recul, et les employés administratifs d'entreprise dont l'effectif a aussi fortement diminué. Les contremaîtres, les employés civils et agents de service de la fonction publique et les autres catégories d'ouvriers dont l'indice de ségrégation a progressé mais moins fortement ont tous connu un recul de leur effectifs plus ou moins marqué.

Pour l'ensemble de ces catégories populaires, l'augmentation de la spécificité de leur distribution résidentielle peut donc être vraisemblablement interprétée comme un recul de ces catégories qui a été moindre dans les zones où elles étaient déjà le plus concentrées. On rapprochera de cette interprétation les cas des CDD ouvriers, dont les effectifs sont presque stables, et des chômeurs employés et ouvriers dont les effectifs sont ceux qui présentent le taux de croissance le plus faible parmi les chômeurs.

A l'appui de cette hypothèse, on peut souligner a contrario le cas des catégories populaires dont les effectifs augmentent, notablement ou fortement: employés de commerce, personnels des services directs aux particuliers, CDD employés, apprentis, intérimaires: pour tous, l'indice de ségrégation diminue plus ou moins fortement.

Dans le même sens, la plupart des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires, dont les effectifs augmentent, y compris les CDD et les chômeurs, voient leur indice de ségrégation diminuer.

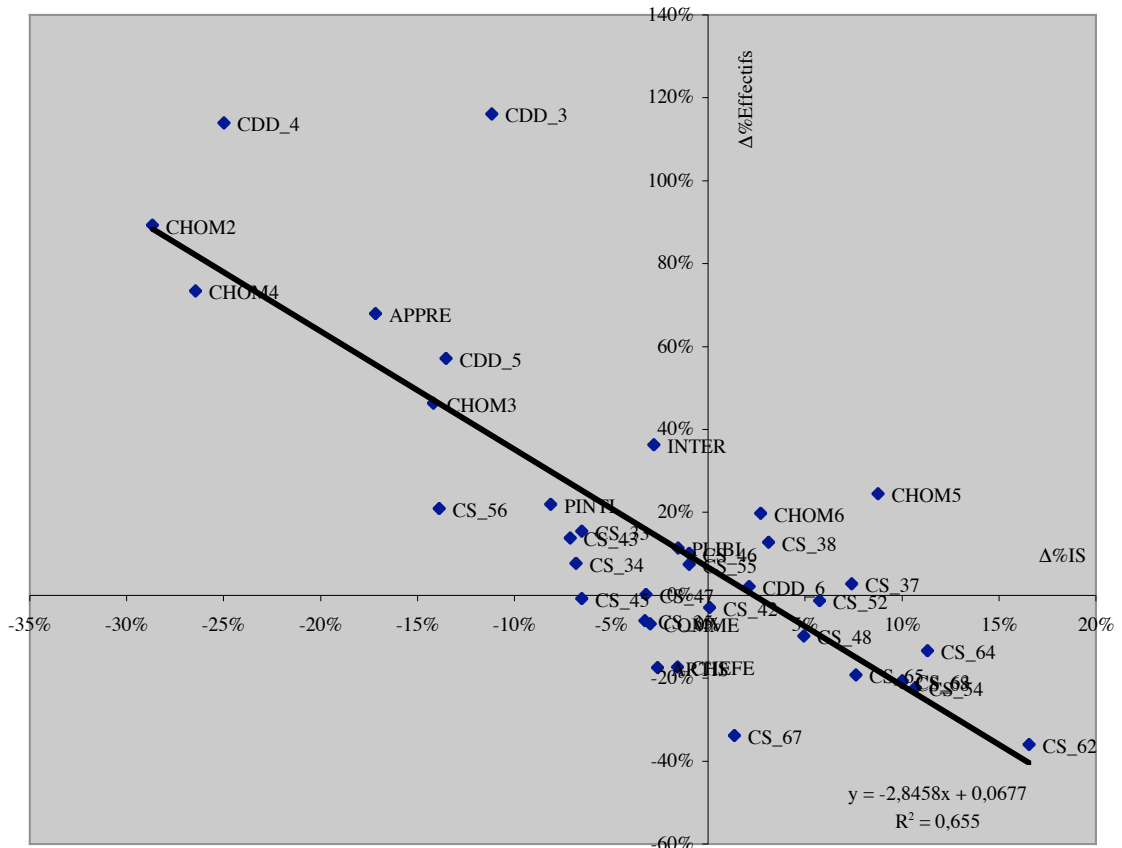
Le graphique ci-dessus, qui montre la nette corrélation négative entre variation de l'indice de ségrégation et variation des effectifs, vient appuyer, dans l'ensemble, l'hypothèse que la croissance des effectifs s'accompagnerait d'une plus grande diffusion spatiale, alors que leur décroissance s'accompagnerait d'un maintien plus net des catégories concernées sur leurs zones de concentration résidentielle antérieure.

Il y a cependant trois exceptions notables du côté des catégories supérieures: les professions de l'information, des arts et du spectacle stables (CS_35), dont l'effectif diminue un peu alors que leur indice de ségrégation diminue légèrement, et surtout les cadres d'entreprise et ingénieurs stables (CS_37 et CS_38) dont les effectifs augmentent et dont l'indice de ségrégation croît dans le même temps, le phénomène étant particulièrement marqué pour les cadres d'entreprise dont les effectifs augmentent légèrement (3%) et l'indice de ségrégation très nettement (7%).

En conclusion, on a donc un tableau assez complexe: la tendance générale serait plutôt à la baisse de la ségrégation – c'est le cas de la majorité des catégories. Mais deux tendances s'y opposeraient partiellement: un renforcement de la concentration des catégories populaires en déclin numérique dans leurs zones de concentration traditionnelles, et un renforcement de la concentration des cadres d'entreprises et des ingénieurs dans leurs zones de concentration antérieures ou dans leurs nouveaux espaces résidentiels.

Cette tendance partielle à l'accentuation de la polarisation sociale ne correspond cependant pas au modèle de la dualisation, puisque les nouvelles catégories populaires en forte croissance comme les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers voient leur indice de ségrégation diminuer.

Graphique 15: Relation entre les variations relatives de l'indice de ségrégation et de l'effectif total par catégorie – Ile-de-France Iris 1990-1999



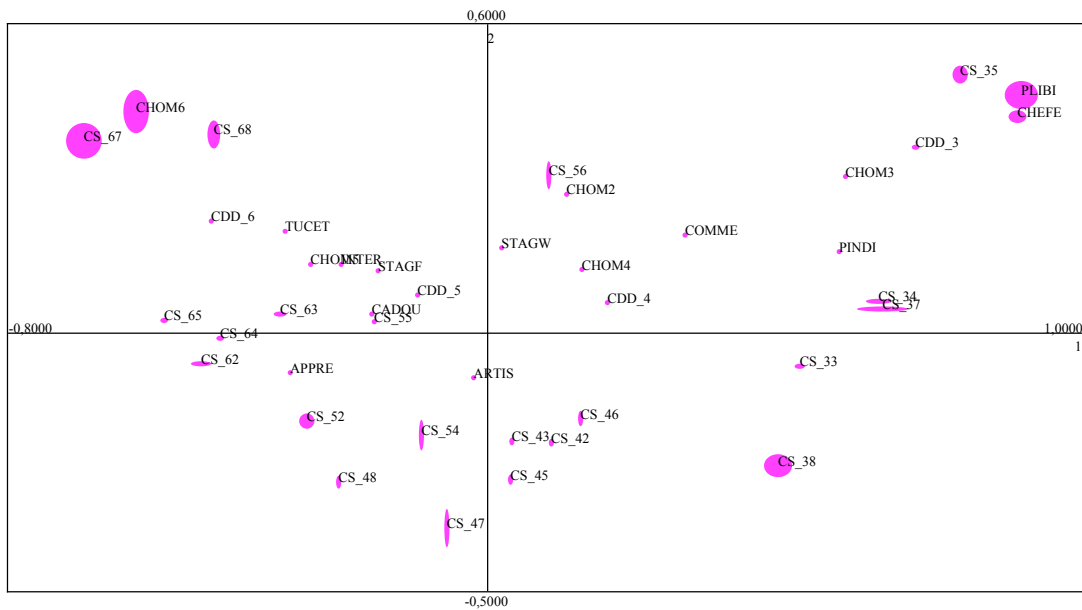
On ne vérifie pas non plus l'idée d'une "sécession des classes moyennes" avancée par J. Donzelot (1999) et M.-C. Jaillet (1999), puisque l'indice de ségrégation des professions intermédiaires diminue (sauf pour les contremaîtres) ainsi d'ailleurs que celui des plus "moyennes" (quant au revenu du moins) des catégories supérieures, les cadres de la fonction publique, les professeurs et professions littéraires et scientifiques, et les professions de l'information, des arts et du spectacle. Encore que la démonstration soit incomplète: si ces catégories ont une distribution spatiale qui se rapproche en tendance de celle de l'ensemble de la population, il se pourrait qu'elles s'écartent pourtant un peu des zones de concentration des catégories populaires en déclin numérique – beaucoup moins cependant a priori que les cadres d'entreprise et les ingénieurs. On touche là à la limite de ce qu'on peut conclure par l'analyse des indices de ségrégation. Pour aller plus loin, il faudrait soit calculer des indices de dissimilarité entre catégories, soit analyser l'évolution des profils par types d'espaces: c'est cette approche que nous développerons dans la suite pour chercher à répondre plus précisément à cette question.

IV. II. 2. L'évolution d'ensemble de la polarisation sociale d'après les analyses factorielles

Une méthode complémentaire de celle des indices de ségrégation pour apprécier l'évolution de la polarisation sociale consiste à comparer les résultats des analyses des correspondances opérées sur le tableau initial de la distribution des effectifs par catégorie et par IRIS, pour les deux recensement.

Rappelons que le premier facteur dégagé par ces analyses est interprétable comme un indicateur synthétique de la hiérarchie sociale entre les espaces, hiérarchie construite principalement par l'opposition entre les espaces résidentiels privilégiés des catégories supérieures et les espaces les plus populaires et ouvriers (cf. supra 1^{ère} partie). La définition de ce premier facteur – comme du second d'ailleurs - n'est que marginalement différente d'un recensement à l'autre, comme le montre le graphique ci-dessous qui indique les projections et les contributions des variables sur le premier plan factoriel de l'analyse pour 1990, qu'on peut comparer au graphique semblable pour 1999 (cf. 1^{ère} partie, p.13).

Graphique 16: Première AFC - Plan factoriel F1xF2 - Projection des variables Ile-de-France Iris 1990



Pour 1990, la part de variance expliquée par le premier facteur est de 35,1%, elle passe à 38,3% en 1999. Comme la définition des variables n'est que marginalement différente, et que le découpage en Iris est quasiment le même, on peut considérer que cet écart est significatif et qu'il y a eu accentuation de la polarisation sociale, telle qu'elle est synthétisée par le premier facteur, entre 1990 et 1999.

La part de variance expliquée par le second facteur – dont on a résumé la description comme une opposition entre précaires et indépendants, qualifiés ou non, et classes moyennes salariées stables – augmente très légèrement, passant de 11,1 à 11,2 entre 1990 et 1999, mais cet écart n'est pas significatif.

Quant au troisième facteur, la part de variance expliquée recule, passant de 5,4 à 5%. L'écart n'est pas très important en valeur absolue, mais en valeur relative il est du même ordre que pour le premier facteur. Rappelons que nous avons interprété ce troisième facteur comme une opposition entre l'emploi public et l'emploi industriel et marchand, qui serait donc atténuée en 1999 par rapport à 1990.

Si l'on revient au premier facteur, le plus important, il est utile de regarder plus précisément quels sont les variables qui contribuent à l'accroissement constaté de la polarisation sociale des espaces franciliens. Si l'on compare (tableau ci-dessous) les coordonnées des variables sur le premier facteur aux deux dates, on s'aperçoit que celles de toutes les catégories

supérieures, qui étaient positives, ont diminué, sauf pour deux, les cadres d'entreprise et les ingénieurs stables, dont la contribution a d'ailleurs progressé. La majorité des catégories supérieures se sont donc rapprochées de la distribution moyenne, sauf les cadres d'entreprise et les ingénieurs stables qui ont contribué à l'accentuation de la polarisation sociale.

Pour les professions intermédiaires stables, la coordonnée sur F1 a diminué pour quatre des cinq catégories pour lesquelles elle était légèrement positive; elle n'a augmenté, très légèrement, que pour les instituteurs; et pour les deux qui avaient une coordonnée légèrement négative, l'écart est négatif, mais très léger. Les professions intermédiaires ne modifient donc pas sensiblement leur position proche de la moyenne.

Tableau 28: Variation des coordonnées et contribution au premier facteur des catégories socioprofessionnelles – AFC des Iris Ile-de-France 1990-1999

Catégories	Coord F1990	Ctr F1990	Coord F1999	Ctr F1999	ΔF1	ΔContr
ARTIS	-0,02	0,00	-0,07	0,00	-0,04	0
COMME	0,33	0,02	0,36	0,02	0,033	0,001
CHEFE	0,88	0,05	0,75	0,02	-0,138	-0,021
PLIBI	0,89	0,09	0,87	0,08	-0,016	-0,001
CS_33	0,52	0,03	0,51	0,03	-0,015	0
CS_34	0,65	0,07	0,61	0,06	-0,047	-0,01
CS_35	0,79	0,04	0,71	0,03	-0,078	-0,011
CS_37	0,66	0,17	0,70	0,18	0,044	0,012
CS_38	0,49	0,07	0,52	0,08	0,034	0,012
PINTI	0,59	0,01	0,54	0,01	-0,046	-0,001
CS_42	0,11	0,00	0,12	0,00	0,013	0
CS_43	0,04	0,00	0,01	0,00	-0,037	0
CS_45	0,04	0,00	0,02	0,00	-0,017	0
CS_46	0,16	0,01	0,14	0,01	-0,02	-0,002
CS_47	-0,07	0,00	-0,07	0,00	-0,004	0
CS_48	-0,25	0,01	-0,25	0,01	-0,003	-0,001
CS_52	-0,30	0,04	-0,36	0,05	-0,063	0,012
CS_54	-0,11	0,01	-0,12	0,01	-0,011	-0,001
CS_55	-0,19	0,01	-0,25	0,01	-0,06	0,004
CS_56	0,10	0,00	-0,05	0,00	-0,155	-0,001
CS_62	-0,48	0,05	-0,52	0,04	-0,047	-0,015
CS_63	-0,35	0,03	-0,39	0,03	-0,045	-0,003
CS_64	-0,45	0,02	-0,51	0,02	-0,069	0,001
CS_65	-0,54	0,02	-0,55	0,02	-0,015	-0,005
CS_67	-0,67	0,09	-0,67	0,05	0,002	-0,036
CS_68	-0,46	0,03	-0,54	0,03	-0,088	0,001
APPRE	-0,33	0,00	-0,25	0,00	0,082	-0,001
INTER	-0,24	0,00	-0,37	0,01	-0,123	0,006
CDD_3	0,71	0,02	0,66	0,03	-0,057	0,013
CDD_4	0,20	0,00	0,13	0,00	-0,073	0
CDD_5	-0,12	0,00	-0,17	0,00	-0,056	0,003
CDD_6	-0,46	0,02	-0,50	0,02	-0,035	0,001
CHOM2	0,13	0,00	-0,09	0,00	-0,218	0
CHOM3	0,60	0,02	0,55	0,02	-0,051	0,001
CHOM4	0,16	0,00	0,09	0,00	-0,065	-0,001
CHOM5	-0,29	0,02	-0,39	0,03	-0,094	0,016
CHOM6	-0,58	0,06	-0,65	0,08	-0,068	0,022

Trois catégories d'employés sur quatre avaient une coordonnée légèrement négative ou légèrement positive sur F1, la quatrième – les employés civils et agents de service de la fonction publique – ayant une coordonnée plus nettement négative, proche des valeurs des catégories ouvrières. Les quatre se sont sensiblement déplacées vers les valeurs négatives, les écarts les

plus forts étant pour les employés civils et agents de service de la fonction publique et surtout pour les personnels des services directs aux particuliers, dont la coordonnée sur F1 était positive et devient négative. Le déplacement n'est pas plus marqué que pour les catégories supérieures, sauf précisément pour les personnels des services directs aux particuliers dont on peut considérer que la distribution a évolué dans un sens qui contribue à la polarisation sociale en les éloignant des catégories supérieures et des professions intermédiaires.

Sur les six catégories d'ouvriers stables, qui avaient les coordonnées les plus négatives, quatre marquent une évolution accentuant encore cette coordonnée négative, avec des écarts assez marqués. Une catégorie ne voit qu'une accentuation légère de sa position – les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport - et une autre se déplace légèrement vers les valeurs positives – les ouvriers non qualifiés de type industriel.

Les coordonnées des précaires et des chômeurs employés et ouvriers ont aussi enregistré un net écart négatif, plus fort d'ailleurs pour les employés que pour les ouvriers. On y ajoutera les intérimaires pour lesquels l'écart négatif est particulièrement fort.

Au total, on retrouve donc en partie les résultats tirés de l'examen des indices de ségrégation, à savoir une tendance à l'accentuation de la polarisation sociale due au double mouvement d'écart vers les statuts supérieurs des cadres d'entreprise et des ingénieurs, d'un côté (alors que les autres catégories supérieures et les professions intermédiaires contribueraient plutôt à sa stabilité ou à sa diminution), et d'écart vers les statuts populaires ouvriers de la majorité des catégories ouvrières et d'employés, stables, précaires et chômeurs. La convergence de deux méthodes sur ce résultat peut d'ailleurs être considérée comme en soulignant la robustesse.

Mais il y a des différences non négligeables: d'une part, on a des résultats contradictoires pour certaines catégories, par exemple les personnels de service, dont l'indice de ségrégation diminue, alors que leur coordonnée sur le premier facteur marque un net écart vers les statuts populaires et ouvriers; d'autre part l'augmentation de la part de variance du premier facteur tend à faire conclure à l'augmentation de la polarisation d'ensemble – alors que la majorité des indices de ségrégation diminuent. Ce qui montre qu'il n'est pas facile de conclure sur une évolution d'ensemble de la ségrégation, tant les résultats sont sensibles aux choix de méthode dès qu'on cherche un résultat synthétique. On en conclura d'ailleurs que c'est sans doute l'idée même d'une évaluation d'ensemble de la ségrégation qui pose problème: comme on l'a déjà souligné, les mesures de la ségrégation s'appuient nécessairement sur le choix des catégories à considérer, et sur la comparaison des distributions spatiales entre catégories (ou entre une catégorie et la population d'ensemble).

IV. III. L'EVOLUTION DE LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE FRANCILIEN

IV. III. 1. Méthode de construction d'une typologie des changements

Pour l'analyse des évolutions de structure socio-spatiale entre les deux recensements de 1990 et 1990, on reprend dans ses grandes lignes la méthode utilisée pour la période intercensitaire précédente, c'est à dire la construction d'une typologie des unités spatiales en fonction de leurs changements de profil socioprofessionnels (Préteceille, 2000, ch. III).

Les variables à partir desquelles on analyse le changement sont les mêmes que celles utilisées pour la construction de la typologie socioprofessionnelle pour 1999, résultant du croisement entre CS, condition d'emploi et statut d'emploi. Les unités spatiales sont, pareillement, les IRIS de plus de 400 actifs résidents en 1999.

Pour construire cette typologie des changements, on prend comme variables actives les différences de profil socioprofessionnel de chaque unité spatiale entre les deux dates (soit le vecteur des différences de pourcentage des catégories dans chaque unité)¹⁵.

Du fait qu'on analyse un tableau de différences de pourcentages, la méthode d'analyse factorielle utilisée est l'analyse en composantes principales (ACP).

IV. III. 2. L'analyse factorielle d'ensemble

L'analyse factorielle d'ensemble des changements socioprofessionnels porte sur 4390 Iris et sur 39 variables actives mesurant les variations de pourcentage des catégories socioprofessionnelles.

Comme le montre l'histogramme ci-dessus, la part de variance expliquée par les premiers facteurs est beaucoup plus faible pour l'analyse des changements que pour celle de la structure à une date donnée¹⁶.

Le premier facteur ne représente que 5,2% de la variance totale, contre 38,3% dans l'ACP de la structure socioprofessionnelle en 1999. Le deuxième facteur représente 4% de la variance contre 11,2%, et le troisième 3,5% contre 5%. Il faut aller jusqu'à 16 facteurs pour atteindre 50% de la variance, contre 2 pour l'ACP 1999.

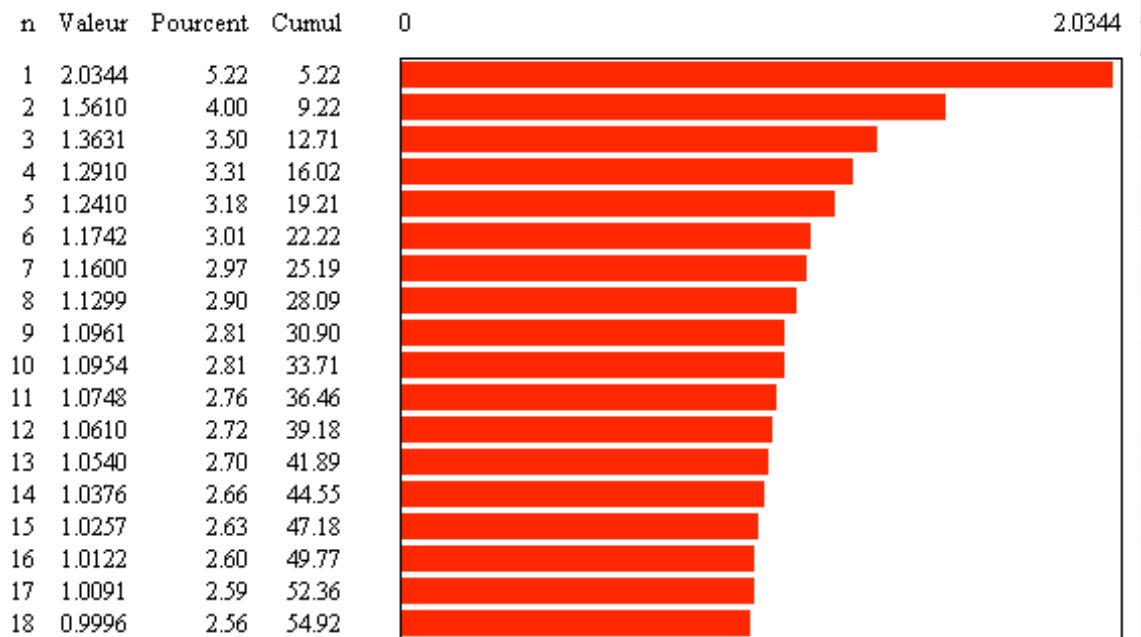
On retrouve ainsi un résultat que nous avons établi pour la période antérieure à l'échelle des communes et quartiers¹⁷, à savoir que l'évolution des profils socioprofessionnels est beaucoup moins polarisée que la structure de ceux-ci.

¹⁵ On a envisagé d'utiliser le contraste logistique comme mesure de distance entre les profils, mais après essais, on s'est aperçu que cette définition de la distance amplifiait les écarts entre valeurs faibles, qui sont nombreuses dans le tableau comportant 39 modalités actives. Alors que la différence des pourcentages, malgré sa rusticité, a un sens plus homogène, surtout du fait qu'analysant les IRIS et non plus les communes, on compare des unités de taille homogène: les différences de pourcentage sont ainsi plus ou moins proportionnelles aux variations du nombre d'actifs, que les pourcentages soient très faibles ou non.

¹⁶ Même si la comparaison n'est qu'indicative du fait qu'on procède ici à une analyse en composantes principale (métrique euclidienne) au lieu d'une analyse des correspondances (métrique du chi2).

¹⁷ Dans l'ACP sur les différences de profil 1982-90 pour les communes, on avait trouvé respectivement 8%, 7,4% et 6,4% pour les trois premiers facteurs (Préteceille, 2000, p.122). Mais le nombre d'unités était beaucoup plus réduit (665 communes et quartiers). On remarque cependant que la différence de variance expliquée entre le premier facteur et les suivants est plus forte pour l'ACP sur les Iris 1990-99.

Graphique 17: Histogramme des valeurs propres – ACP sur les changements socioprofessionnels 1990-99 – Ile-de-France Iris



Variance totale = 39

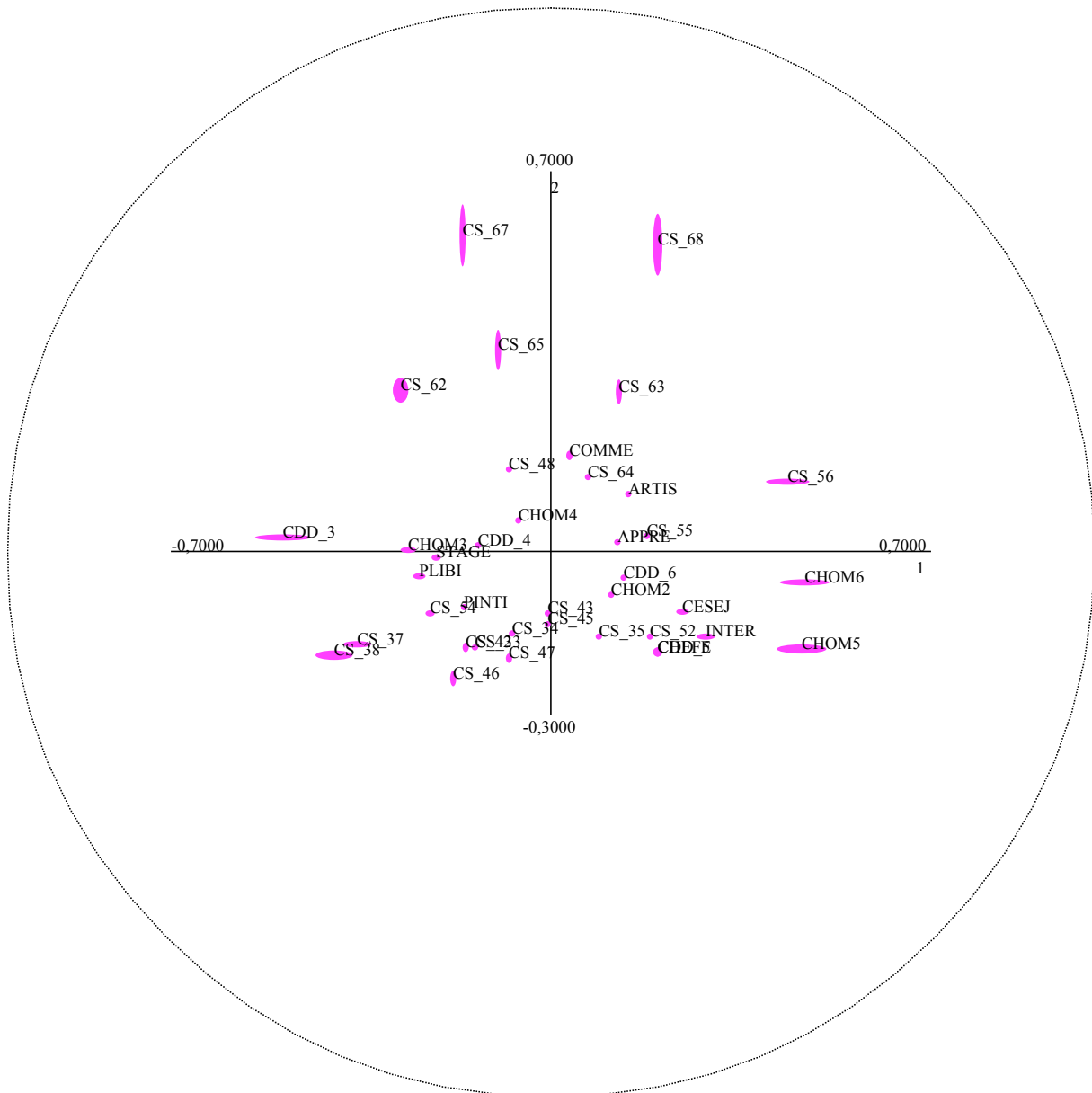
Le graphique suivant figure la projection des variables actives sur le premier plan factoriel de l'ACP.

Le premier facteur (axe horizontal) est construit par l'opposition entre deux groupes de variables. Du côté des valeurs négatives, on trouve, dans l'ordre décroissant des contributions, comme d'ailleurs des coordonnées sur F1, les cadres précaires (CDD_3), les ingénieurs, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, les cadres chômeurs et les professions libérales; curieusement, on trouve aussi les ouvriers qualifiés de type industriel. Toutes les autres catégories supérieures, comme d'ailleurs les professions intermédiaires, ont des coordonnées négatives, mais des contributions faibles.

Du côté des valeurs positives, on trouve les chômeurs ouvriers, les chômeurs employés, les personnels des services directs aux particuliers, les intérimaires et les "emplois aidés" (selon la date, TUC, CES ou "emplois jeunes").

Si l'on compare la définition de ce premier facteur à celui que l'on avait trouvé pour la période 1982-90, on trouve une certaine similitude dans l'opposition entre les variations des catégories supérieures et des employés, mais avec des différences notables, puisque ce facteur opposait l'ensemble des catégories supérieures à l'ensemble des employés, ce qui n'est pas le cas ici; mais il n'est pas possible de déterminer ce qui tient à une réelle différence dans les tendances d'évolution de la division sociale de l'espace, et ce qui tient au double changement de variables (les chômeurs et les CDD et autres précaires n'étaient pas distingués) et d'échelle du découpage spatial.

Graphique18: Projection des variables sur le premier plan factoriel – ACP sur les changements socioprofessionnels 1990-99 – Ile-de-France Iris



Le second facteur oppose l'évolution de l'ensemble des catégories ouvrières à celle des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. Toutes les autres professions intermédiaires et les catégories supérieures ont des coordonnées négatives, comme les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, mais des contributions inférieures à la moyenne, quoique non négligeables.

Ainsi, l'opposition "de classe" entre catégories supérieures et catégories ouvrières, qui est le principe le plus structurant de la division sociale de l'espace, se retrouve-t-elle dans une certaine mesure, mais en second facteur seulement et avec une part de variance nettement inférieure à celle du premier facteur, et très atténuée quant à la contribution des catégories supérieures.

Signalons enfin que l'interprétation de ces facteurs est plus complexe qu'il n'y paraît, car certaines catégories ont des effectifs en augmentation et d'autres en diminution. Nous analyserons ceci plus en détail en examinant le profil des types de la typologie.

Tableau 29: catégories et facteurs de l'AFC
Changements socioprofessionnels Ile-de-France Iris 1990-99

Catégories	Coord F1	Ctr F1 □	Catégories	Coord F2	Ctr F2 □	Catégories	Coord F3	Ctr F3
CHOM6	0,469	0,108	CS_67	0,581	0,217	CS_54	0,507	0,189
CHOM5	0,463	0,105	CS_68	0,565	0,204	CS_45	0,317	0,074
CS_56	0,437	0,094	CS_65	0,373	0,089	CS_47	0,312	0,071
INTER	0,286	0,04	CS_62	0,297	0,057	CS_64	0,271	0,054
CESEJ	0,244	0,029	CS_63	0,296	0,056			
PLIBI	-0,24	0,028						
CHOM3	-0,26	0,033						
CS_62	-0,275	0,037				CS_38	-0,236	0,041
CS_37	-0,354	0,062				CDD_3	-0,273	0,055
CS_38	-0,396	0,077				CHOM6	-0,291	0,062
CDD_3	-0,49	0,118 □	CS_46	-0,229	0,034 □	CDD_4	-0,298	0,065

IV. III. 3. Typologie des évolutions socioprofessionnelles

A partir de cette première analyse factorielle, on construit une typologie en suivant la même démarche que précédemment, en enchaînant analyse factorielle et classification ascendante hiérarchique sur les trois premiers facteurs, en coupant le nuage en deux classes puis en itérant ACP et CAH sur chacune des partitions. On s'arrête lorsque les partitions obtenues atteignent une taille inférieure à 500 Iris environ, ce qui donne 11 types. On utilise la même méthode que précédemment de réaffectation des unités aux types – ce qui est d'autant plus nécessaire que, comme on l'a signalé, la structure des changements est beaucoup moins polarisée. On s'arrête à la 5^e itération, lorsque le pourcentage d'unités spatiales ayant changé de type devient inférieur à 10%.

On obtient ainsi une segmentation en 11 types. Le tableau ci-dessous donne le nombre d'IRIS par type et par département.

La projection de ces types sur le premier plan factoriel permet une première lecture synthétique de leurs caractéristiques en fonction de leur position par rapport aux variables qui contribuent le plus aux différences entre IRIS.

Deux types, Δ SE et Δ SM, se détachent nettement sur la gauche du graphique, du côté du renforcement du poids des cadres d'entreprise et ingénieurs et des cadres en CDD. Les deux types s'écartent l'un de l'autre sur le deuxième facteur, Δ SM étant en position négative, donc du côté du renforcement du poids des professions intermédiaires.

Suivent deux autres types, Δ MP et Δ SI, très proches l'un de l'autre sur le premier plan factoriel, en position semblable à Δ SE mais plus atténuée.

Deux types, Δ OP et Δ OM, sont en position moyenne sur le premier facteur, mais décalés vers les valeurs positives du second, surtout Δ OP, ce qui correspond aux variations des

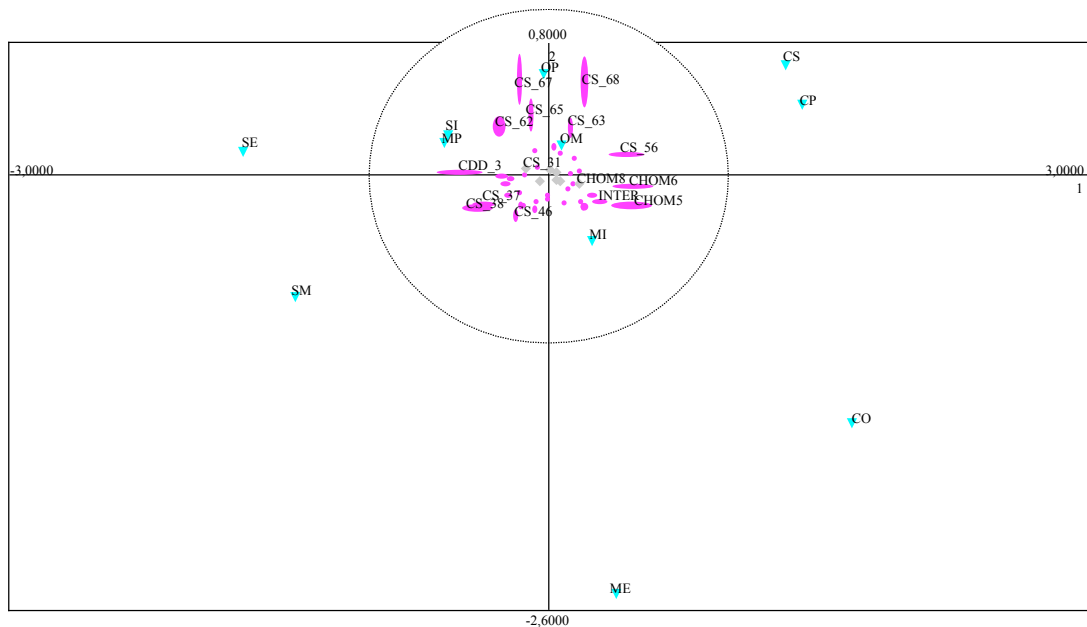
catégories ouvrières – on verra qu'il s'agit d'une diminution de leur poids inférieure à la moyenne.

En position extrême du côté des valeurs positives du premier facteur – croissance du poids des chômeurs ouvriers et employés et du personnel des services directs aux particuliers – on trouve deux types proches, ΔCS et ΔCP.

Tableau 30: Distribution des IRIS par type d'évolution 1990-99 et par département – Ile-de-France

Type d'évolution\Dept.	75	92	93	94	78	91	95	77	Total
ΔSE	223	82	4	24	42	18	10	7	410
ΔSM	81	86	10	41	62	24	21	13	338
ΔSI	159	91	41	52	70	46	31	26	516
ΔME	19	23	28	17	20	6	10	26	149
ΔMP	89	60	50	68	74	60	39	59	499
ΔMI	25	47	50	58	56	73	55	78	442
ΔOM	78	48	45	61	62	57	75	46	472
ΔOP	114	53	49	53	67	43	47	53	479
ΔCO	17	22	93	32	13	14	22	31	244
ΔCS	41	73	105	61	48	48	76	39	491
ΔCP	26	20	119	52	23	25	56	29	350
Total	872	605	594	519	537	414	442	407	4390

Graphique 19: Projection des types d'évolution sur le premier plan factoriel de l'ACP des changements socioprofessionnels – Ile-de-France Iris 1990-99



(le logiciel a refusé le signe Δ dans le nom des types...)

Enfin, trois types, ΔMI, ΔME, et ΔCO, se projettent dans le quadrant inférieur droit - croissance du poids des chômeurs ouvriers et employés et du personnel des services directs aux particuliers, et aussi croissance du poids des professions intermédiaires -, ΔMI ayant la position la plus moyenne donc les évolutions les moins contrastées des trois, ΔME ayant une projection

de valeur positive modérée sur le premier facteur, mais négative extrême sur le second, et ΔCO une projection positive extrême sur le premier facteur et fortement négative sur le second.

On voit qu'il y a donc une dispersion assez marquée des types d'évolution, beaucoup moins ordonnés de façon continue que les types de structure. Ajoutons que la faible part de variance expliquée par les deux premiers facteurs rend aussi le premier plan factoriel moins efficace comme résumé de l'analyse.

Les deux tableaux suivants permettent de préciser la description des caractéristiques des types. Ils permettent de rassembler les 11 types en quatre groupes.

Les deux premiers groupes rassemblent six types qui ont pour caractéristique commune l'augmentation du poids de l'une au moins des deux catégories de cadres d'entreprise, les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise et les ingénieurs et cadres techniques d'entreprise. Dans ces 6 types, et dans ceux-là seulement, les effectifs de l'ensemble de la grande CS des cadres et professions intellectuelles supérieures progressent.

Groupe I: croissance des cadres supérieurs

Dans le premier groupe, qui compte trois types, on peut considérer qu'il y a embourgeoisement, plus ou moins accentué, du fait de la forte progression, en poids et en effectifs, des cadres d'entreprise et/ou des ingénieurs, de la progression sensible des autres catégories supérieures, et d'un recul des catégories populaires stables non compensée par une hausse modérée des précaires et des chômeurs, où prédominent d'ailleurs les CDD cadres et les professions intermédiaires.

Concentration exclusive des catégories supérieures

Ce type, ΔSE , regroupe 410 IRIS. Il est caractérisé par la plus forte augmentation du poids des cadres administratifs et commerciaux d'entreprise (3,43%), des cadres en CDD (1,47%) et des professions libérales (0,59%), par la troisième augmentation du poids des ingénieurs (1,35%), par la cinquième augmentation du poids des cadres de la fonction publique (0,31%).

Toutes les autres catégories voient leur poids diminuer, à quelques exceptions près: toutes les professions intermédiaires, sauf les professions intermédiaires de la santé et du travail social, dont le poids augmente légèrement; tous les employés, y compris les personnels des services directs aux particuliers, qui voient leur poids diminuer dans ce seul type; tous les ouvriers, dont le recul est nettement supérieur à la moyenne; seuls progressent sensiblement les CDD professions intermédiaires et employés et les chômeurs cadres et professions intermédiaires.

En effectifs, ce type connaît la plus forte progression pour les professions libérales et les cadres d'entreprise, la troisième pour les ingénieurs, un recul de l'ensemble des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers, une progression des précaires et une faible progression des chômeurs – mais l'augmentation du nombre des précaires est surtout due aux cadres en CDD et secondairement aux professions intermédiaires, et celle des chômeurs est surtout due aux professions intermédiaires et secondairement aux cadres.

C'est donc un profil d'embourgeoisement dominé par l'accroissement absolu et relatif des cadres d'entreprise, des ingénieurs et des professions libérales.

Plus de la moitié des IRIS de ce type sont dans Paris, un cinquième dans les Hauts-de-Seine, un dixième dans les Yvelines. La Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne en sont pratiquement absentes.

Concentration des catégories supérieures et des professions intermédiaires des entreprises, de la santé et du travail social et indépendantes

Ce type, ΔSM, compte 338 IRIS.

Il est caractérisé par la plus forte progression du poids des ingénieurs, la deuxième des cadres administratifs et commerciaux des entreprises, la deuxième des cadres de la fonction publique; les professions libérales progressent aussi, mais moins que dans le précédent. Par contre, les professeurs et professions littéraires et scientifiques voient leur poids augmenter (3^e progression).

Parmi les professions intermédiaires, les professions de la santé et du travail social progressent plus que dans le type précédent, et surtout, les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises progressent fortement (plus forte augmentation de leur poids, 3,24%) alors qu'ils reculaient dans le type précédent.

Si les employés de la fonction publique et des entreprises reculent, plus que dans le type précédent, les personnels des services directs aux particuliers ont un poids qui reste stable. Toutes les catégories d'ouvriers reculent, plus encore que dans le type précédent.

Les CDD cadres, professions intermédiaires et employés ont un poids qui augmente, ainsi que les chômeurs de ces trois CS.

En effectifs, ce type connaît la plus forte croissance absolue et relative pour l'ensemble des cadres et professions intellectuelles supérieures, la plus forte croissance absolue et relative aussi pour les professions intermédiaires, du fait principalement des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. Le total des employés et des ouvriers recule, les précaires et les chômeurs augmentent modérément.

On doit signaler que ce type est celui qui connaît la plus forte croissance de la population active, 12% sur la période contre 2% en moyenne.

En résumé, ce type est, comme le précédent, marqué par un fort embourgeoisement, concernant plus largement que dans le précédent l'ensemble des catégories supérieures même si celles des entreprises ont la progression la plus marquée, mais s'y ajoute la forte progression des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.

On peut signaler que, si les précaires et chômeurs progressent notablement dans tous les types, dans trois seulement, dont celui-ci et le précédent, leur augmentation est inférieure à celle du total des grandes CS d'employés stables qui progressent. Et dans ces deux types, les précaires sont principalement des cadres en CDD, qu'on ne peut pas interpréter comme des précaires au même titre que les autres CS, comme on l'a vu dans la première partie.

Si les IRIS de ce type appartiennent principalement à Paris, aux Hauts-de-Seine et aux Yvelines, on en trouve un peu plus que le précédent dans les autres départements.

Tableau 31: Variation moyenne par type du poids des catégories socioprofessionnelles
Typologie des évolutions 1990-99 – IRIS Ile-de-France

TypoVar	ΔSE	ΔSM	ΔSI	ΔME	ΔMP	ΔMI	ΔOM	ΔOP	ΔCO	ΔCS	ΔCP	Total
ARTIS	-0,65%	-0,69%	-0,56%	-0,18%	-0,52%	-0,93%	-0,47%	-0,40%	-0,39%	-0,20%	-0,16%	-0,49%
COMME	-0,33%	-0,54%	0,12%	-0,47%	-0,31%	-0,63%	-0,30%	0,01%	-0,15%	-0,01%	-0,16%	-0,23%
CHEFE	-0,57%	-0,22%	-0,17%	-0,05%	-0,18%	-0,16%	-0,22%	-0,30%	0,04%	-0,11%	-0,01%	-0,20%
PLIBI	0,59%	0,20%	0,10%	0,20%	0,12%	0,07%	0,18%	0,32%	0,08%	-0,05%	-0,02%	0,16%
CS_33	0,31%	0,33%	0,49%	0,33%	0,33%	0,08%	0,19%	0,18%	0,09%	0,11%	-0,17%	0,21%
CS_34	0,08%	0,29%	0,45%	0,30%	-0,06%	0,13%	0,15%	-0,04%	0,06%	-0,07%	0,09%	0,11%
CS_35	-0,22%	0,00%	-0,05%	0,05%	-0,09%	-0,06%	-0,06%	-0,18%	-0,03%	-0,01%	-0,03%	-0,07%
CS_37	3,43%	2,26%	-0,58%	0,29%	0,45%	-0,48%	-2,05%	-1,38%	-0,16%	-0,44%	-0,65%	-0,04%
CS_38	1,35%	2,60%	2,15%	0,40%	-0,56%	0,37%	-0,49%	-0,30%	-0,16%	-0,89%	-0,29%	0,35%
PINTI	0,09%	0,28%	0,14%	0,08%	0,12%	0,01%	0,14%	0,15%	0,04%	0,08%	0,04%	0,11%
CS_42	-0,12%	-0,24%	-0,13%	0,37%	0,17%	-0,38%	-0,12%	-0,20%	-0,23%	-0,27%	-0,43%	-0,16%
CS_43	0,13%	0,26%	0,20%	0,71%	0,21%	0,39%	0,47%	0,17%	0,10%	0,19%	0,06%	0,24%
CS_45	-0,11%	-0,27%	-0,03%	0,34%	0,04%	-0,19%	0,00%	0,07%	0,02%	-0,04%	-0,32%	-0,06%
CS_46	-1,40%	3,24%	0,68%	0,78%	1,44%	2,25%	1,51%	-1,69%	-0,16%	-1,39%	-0,34%	0,40%
CS_47	-0,13%	-0,35%	-0,44%	0,47%	0,30%	-0,10%	0,01%	-0,12%	-0,16%	-0,48%	-0,25%	-0,15%
CS_48	-0,15%	-0,35%	-0,27%	-0,27%	-0,20%	-0,46%	-0,27%	-0,18%	-0,43%	-0,24%	-0,38%	-0,28%
CS_52	-0,33%	-1,79%	-0,43%	1,24%	-2,34%	0,31%	1,87%	-0,31%	1,70%	1,44%	-3,17%	-0,24%
CS_54	-1,83%	-2,81%	-4,75%	0,22%	-0,87%	-1,04%	-2,51%	0,12%	-2,94%	-4,78%	-3,24%	-2,36%
CS_55	-0,23%	-0,09%	0,07%	0,06%	0,10%	0,23%	-0,01%	0,19%	0,13%	0,55%	0,37%	0,13%
CS_56	-0,94%	0,04%	0,45%	1,13%	1,08%	1,16%	0,48%	0,26%	1,03%	1,92%	1,74%	0,74%
CS_62	-0,78%	-1,48%	-0,97%	-1,39%	-0,95%	-2,52%	-0,78%	-0,80%	-2,85%	-1,84%	-1,67%	-1,38%
CS_63	-0,98%	-2,16%	-0,85%	-1,08%	-1,43%	-0,04%	-1,51%	-0,43%	-2,07%	-0,45%	-0,80%	-1,00%
CS_64	-0,38%	-0,42%	-0,33%	-0,06%	-0,27%	-0,37%	-0,07%	-0,20%	-0,61%	-0,16%	-0,14%	-0,27%
CS_65	-0,20%	-0,32%	-0,14%	-0,59%	-0,17%	-0,31%	-0,13%	-0,13%	-0,52%	-0,28%	-0,31%	-0,24%
CS_67	-0,53%	-1,09%	-0,65%	-7,73%	-0,58%	-1,35%	-0,42%	-0,43%	-3,39%	-0,43%	-0,86%	-1,07%
CS_68	-0,74%	-1,08%	-0,49%	-1,94%	-0,39%	-0,75%	-0,51%	-0,36%	-1,42%	0,29%	0,28%	-0,51%
APPRE	0,23%	0,31%	0,43%	0,41%	0,34%	0,30%	0,32%	0,37%	0,35%	0,53%	0,29%	0,35%
INTER	0,03%	0,07%	0,11%	1,08%	0,28%	0,36%	0,26%	0,32%	0,64%	0,42%	0,69%	0,33%
CESEJ	-0,05%	0,00%	0,06%	0,48%	0,12%	0,13%	0,23%	0,08%	0,49%	0,20%	0,39%	0,16%
STAGE	0,19%	0,10%	0,10%	0,09%	0,14%	0,01%	0,03%	0,15%	-0,06%	-0,04%	-0,06%	0,06%
CDD_3	1,47%	0,90%	1,13%	0,43%	0,73%	0,33%	0,54%	0,71%	0,33%	0,36%	0,40%	0,70%
CDD_4	0,85%	1,10%	1,05%	0,77%	0,87%	0,79%	0,86%	0,77%	0,80%	0,89%	0,85%	0,88%
CDD_5	0,52%	0,68%	0,69%	1,15%	0,77%	0,88%	0,72%	0,78%	1,25%	1,11%	1,04%	0,84%
CDD_6	-0,14%	-0,11%	-0,03%	0,16%	-0,03%	0,07%	-0,05%	0,00%	0,13%	0,06%	0,28%	0,02%
CHOM2	0,13%	0,11%	0,16%	0,22%	0,20%	0,18%	0,21%	0,20%	0,32%	0,21%	0,28%	0,20%
CHOM3	0,52%	0,41%	0,43%	0,33%	0,36%	0,17%	0,31%	0,28%	0,12%	0,19%	0,17%	0,30%
CHOM4	0,85%	0,74%	0,95%	0,82%	0,91%	0,65%	0,79%	0,86%	0,78%	0,87%	0,83%	0,83%
CHOM5	0,02%	0,32%	0,45%	1,94%	-0,17%	0,32%	0,32%	0,89%	2,32%	1,37%	2,43%	0,76%
CHOM6	-0,24%	-0,24%	0,17%	-1,30%	0,00%	0,51%	0,13%	0,37%	4,19%	0,85%	2,74%	0,59%
AGRIC	-0,05%	-0,08%	-0,06%	-0,28%	-0,13%	-0,20%	-0,09%	-0,10%	-0,02%	-0,05%	-0,05%	-0,09%
CS_31	0,18%	0,07%	0,06%	0,03%	0,05%	0,03%	0,04%	0,07%	0,02%	0,02%	0,01%	0,06%
CS_44	-0,18%	-0,08%	-0,10%	-0,10%	-0,16%	-0,07%	-0,12%	-0,07%	-0,02%	-0,04%	-0,02%	-0,09%
CS_53	0,24%	0,02%	0,23%	0,40%	0,16%	0,18%	0,15%	0,13%	0,05%	0,13%	-0,09%	0,14%
CS_69	-0,05%	-0,06%	-0,03%	0,00%	-0,05%	-0,10%	-0,03%	-0,03%	-0,03%	-0,01%	0,01%	-0,04%
CHOM1	0,00%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%	0,00%	0,01%	0,00%
CHOM8	0,14%	0,14%	0,19%	0,14%	0,18%	0,22%	0,30%	0,19%	0,74%	0,49%	0,63%	0,29%

Tableau 32: Variation par type des effectifs des catégories socioprofessionnelles
Typologie des évolutions 1990-99 – IRIS Ile-de-France

TypoVar	ΔSE	ΔSM	ΔSI	ΔME	ΔMP	ΔMI	ΔOM	ΔOP	ΔCO	ΔCS	ΔCP	Total
ΔAGRIC	-159	-176	-221	-242	-362	-631	-396	-336	-60	-180	-97	-2 860
ΔARTIS	-2 641	-1 686	-2 859	-250	-2 409	-3 974	-2 286	-1 636	-1 302	-1 268	-875	-21 186
ΔCOMME	-1 571	-1 359	923	-722	-1 384	-2 799	-1 163	272	-565	-7	-809	-9 184
ΔCHEFE	-2 503	-382	-933	-21	-919	-724	-1 016	-1 641	121	-346	-70	-8 434
IND	-6 874	-3 603	-3 090	-1 235	-5 074	-8 128	-4 861	-3 341	-1 806	-1 801	-1 851	-41 664
ΔPLIBI	2 885	1 536	960	363	917	682	1 098	1 448	229	-119	-49	9 950
ΔCS_31	818	312	399	39	342	210	289	331	38	149	31	2 958
ΔCS_33	1 597	2 324	3 462	550	2 017	655	1 250	1 034	163	543	-426	13 169
ΔCS_34	736	2 289	3 467	597	642	985	841	-194	116	-283	231	9 427
ΔCS_35	-1 084	383	-201	110	-348	-248	-325	-1 038	-115	-13	-100	-2 979
ΔCS_37	17 451	12 108	-2 177	751	3 796	-1 323	-10 195	-6 738	-692	-2 428	-2 968	7 585
ΔCS_38	7 938	13 396	14 544	1 141	-1 404	3 268	-1 471	-644	-589	-4 544	-1 306	30 329
CSUP	30 341	32 348	20 454	3 551	5 962	4 229	-8 513	-5 801	-850	-6 695	-4 587	70 439
ΔPINTI	502	1 423	951	185	1 014	286	863	812	106	412	182	6 736
ΔCS_42	-232	214	-114	627	1 118	-1 293	-37	-567	-870	-1 620	-1 913	-4 687
ΔCS_43	785	2 070	1 767	1 168	2 053	2 725	3 282	1 277	47	796	-214	15 756
ΔCS_44	-841	-303	-640	-175	-871	-331	-612	-403	-73	-242	-123	-4 614
ΔCS_45	-306	-356	67	494	744	-604	168	462	-154	-558	-1 623	-1 666
ΔCS_46	-5 002	16 433	6 431	1 698	10 172	14 408	10 059	-7 236	-1 100	-8 018	-2 093	35 752
ΔCS_47	-80	314	-1 626	826	2 539	539	864	183	-891	-3 247	-1 172	-1 751
ΔCS_48	-393	-386	-1 180	-220	-507	-1 670	-835	-609	-1 498	-1 541	-1 717	-10 556
PINT	-5 567	19 409	5 656	4 603	16 262	14 060	13 752	-6 081	-4 433	-14 018	-8 673	34 970
ΔCS_52	-968	-4 383	-1 443	2 153	-11 728	3 073	11 382	-548	2 985	6 066	-13 353	-6 764
ΔCS_53	1 187	1 433	1 623	875	1 314	1 446	857	1 251	-68	270	-663	9 525
ΔCS_54	-7 954	-7 140	-26 767	2	-4 123	-4 397	-12 803	1 642	-9 808	-28 478	-14 729	-114 555
ΔCS_55	-935	414	712	56	1 200	2 011	210	1 289	-267	2 698	1 028	8 416
ΔCS_56	-4 116	1 669	3 345	1 925	7 042	7 179	3 114	1 725	2 031	10 331	6 519	40 764
EMPL	-12 786	-8 007	-22 530	5 011	-6 295	9 312	2 760	5 359	-5 127	-9 113	-21 198	-62 614
ΔCS_62	-3 598	-4 770	-5 506	-2 238	-5 330	-12 775	-4 064	-3 874	-9 005	-11 210	-7 307	-69 677
ΔCS_63	-4 394	-6 985	-4 765	-1 796	-7 186	437	-7 916	-1 680	-7 294	-3 523	-4 533	-49 635
ΔCS_64	-1 666	-1 129	-1 718	-268	-1 136	-1 490	-172	-819	-2 338	-1 520	-1 119	-13 375
ΔCS_65	-973	-759	-786	-1 015	-776	-1 361	-578	-529	-1 832	-1 973	-1 586	-12 168
ΔCS_67	-2 476	-3 669	-3 877	-13 107	-3 236	-6 879	-2 314	-1 896	-10 963	-3 243	-4 640	-56 300
ΔCS_68	-3 222	-3 583	-2 824	-3 072	-1 781	-3 748	-2 831	-1 661	-5 198	1 187	358	-26 375
ΔCS_69	-170	-155	-154	30	-161	-393	-112	-55	-72	-49	42	-1 249
OUV	-16 499	-21 050	-19 630	-21 466	-19 606	-26 209	-17 987	-10 514	-36 702	-20 331	-18 785	-228 779
ΔAPPRE	1 217	1 587	2 739	639	2 461	2 117	2 011	2 267	797	2 988	1 031	19 854
ΔINTER	125	677	837	1 689	1 907	2 439	1 503	1 919	1 528	2 195	2 564	17 383
ΔCESEJ	-159	398	353	631	789	946	1 497	685	966	1 084	1 356	8 546
ΔSTAGE	922	650	753	108	1 031	231	135	834	-297	-405	-322	3 640
ΔCDD_3	7 383	4 292	7 517	798	4 607	2 050	3 384	3 802	886	2 138	1 650	38 507
ΔCDD_4	4 357	4 862	7 056	1 390	5 714	4 634	5 315	4 374	2 097	4 987	3 354	48 140
ΔCDD_5	2 759	3 555	4 782	1 740	5 055	5 351	4 506	4 674	3 180	5 928	3 778	45 308
ΔCDD_6	-533	-119	-3	289	87	347	-118	85	-173	101	859	822
PREC	16 071	15 902	24 034	7 284	21 651	18 115	18 233	18 640	8 984	19 016	14 270	182 200
ΔCHOM1	16	-4	39	16	0	31	0	1	41	4	26	170
ΔCHOM2	665	551	1 105	373	1 224	1 065	1 195	1 076	889	1 261	1 065	10 469
ΔCHOM3	2 636	2 007	2 813	639	2 241	1 214	1 820	1 465	274	1 017	631	16 757
ΔCHOM4	4 250	3 631	6 408	1 465	5 682	4 032	4 782	4 923	1 976	4 855	3 338	45 342
ΔCHOM5	468	2 346	3 279	2 841	-191	2 356	2 087	5 230	5 313	7 100	8 776	39 605
ΔCHOM6	-942	-214	1 315	-2 424	634	3 621	1 225	2 387	9 902	4 108	9 759	29 371
ΔCHOM8	712	835	1 394	29	1 321	1 281	1 644	1 146	1 667	2 572	2 320	14 921
CHOM	7 805	9 152	16 353	2 939	10 911	13 600	12 753	16 228	20 062	20 917	25 915	156 635
ΔTOTAC	12 491	44 151	21 247	687	23 811	24 979	16 137	14 490	-19 872	-12 025	-14 909	111 187

Concentration des ingénieurs, cadres publics, professeurs et chercheurs et des professions intermédiaires des entreprises, de la santé et du travail social et indépendantes, mais forte croissance de la précarité.

Ce type, Δ SI, compte 516 IRIS.

La plus forte progression est celle du poids des ingénieurs, un peu inférieure seulement à celle du type précédent. Les autres catégories supérieures dont le poids s'accroît notablement sont les cadres de la fonction publique et les professeurs et professions littéraires et scientifiques (plus forte progression pour les deux); par contre, les cadres administratifs et commerciaux des entreprises reculent.

Les professions intermédiaires des entreprises, de la santé et du travail social et indépendantes progressent modérément, les autres professions intermédiaires reculent.

Les seuls employés dont le poids progresse sont les personnels des services directs aux particuliers. Les poids de toutes les catégories ouvrières diminuent.

Le poids des cadres et professions intermédiaires en CDD et au chômage augmente plus que la moyenne.

En effectifs, la progression d'ensemble des catégories supérieures est assez forte – du fait principalement des ingénieurs –, celle des professions intermédiaires est modeste et due surtout aux professions intermédiaires des entreprises. Le recul des employés est important, du fait de la forte baisse du nombre des employés administratifs d'entreprise. Précaires et chômeurs augmentent en nombre, surtout du fait des cadres, des professions intermédiaires et des employés. Notons que le total de l'accroissement des précaires et chômeurs est double de celui des cadres, ce qui contraste avec les deux types précédents.

Ce type compte 30% de ses IRIS dans Paris, 30% encore dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, le reste étant réparti dans les quatre autres départements, y compris la Seine-Saint-Denis.

Groupe II: croissance des classes moyennes et supérieures et de la précarité

Dans ce groupe de trois types, la progression des cadres est modérée, celle des professions intermédiaires – certaines d'entre elles au moins – est plus forte, en poids comme en effectifs, et la hausse de la précarité et du chômage est plus sensible.

Progression nette des employés, modérée des cadres, des professions intermédiaires, recul des ouvriers, progression moyenne des précaires et chômeurs

Le type Δ ME compte 149 IRIS. C'est le type qui en compte le moins.

Toutes les catégories supérieures voient leur poids progresser modérément, sauf les professions de l'information, des arts et du spectacle. Les ingénieurs sont ceux qui ont la progression la plus nette.

De même, le poids de toutes les professions intermédiaires progresse, sauf les contremaîtres. Les progressions des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises et de celles de la santé et du travail social sont assez fortes.

Tous les employés progressent également, les plus fortes progressions, qui sont aussi celle de l'ensemble des CS employés stables, sont pour les employés de la fonction publique et pour les personnels des services directs aux particuliers.

Les ouvriers reculent comme la moyenne, sauf les ouvriers non qualifiés de type industriel qui ont un recul spectaculaire.

Parmi les précaires, on note la progression record des intérimaires et la forte progression des CDD employés, la progression modérée des emplois aidés (CESEJ) et des CDD cadres et professions intermédiaires. Les chômeurs employés progressent très fortement, mais les chômeurs ouvriers reculent fortement.

En effectifs, ce type est marqué par une forte croissance relative des cadres (27%), des professions intermédiaires (21%) et des employés (14%). L'ensemble de ces trois CS stables gagne 13 000 actifs environ, plus que les précaires et chômeurs (10 000), les ouvriers perdant 21 000 actifs. Au total, la population active du type reste stable.

Les IRIS de ce type sont répartis entre tous les départements, avec une moindre présence à Paris, dans l'Essonne et le Val-d'Oise.

Progression des professions intermédiaires, des cadres d'entreprise et de la fonction publique, et des personnels des services directs aux particuliers, progression de la précarité.

Ce type, ΔMP, compte 499 IRIS.

Ce type est le quatrième et dernier des types marqués par l'accroissement, très net, du poids des cadres d'entreprise. Augmente aussi le poids des cadres de la fonction publique et, légèrement, celui des professions libérales.

Cependant, cette progression du poids de catégories supérieures n'est pas l'évolution positive la plus marquée. Dans ce type, toutes les professions intermédiaires sauf les contremaîtres voient leur poids augmenter, la progression la plus forte étant celle des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.

La plus forte progression après celle-là concerne les personnels des services directs aux particuliers, dont le poids augmente plus qu'en moyenne.

Le poids des ouvriers diminue. Celui des précaires et chômeurs des différentes catégories progresse à peu près comme la moyenne, sauf les chômeurs employés qui reculent.

En effectifs, les professions intermédiaires progressent de 13% et les cadres de 5%. Le nombre des employés diminue, la progression des personnels des services directs aux particuliers étant loin de compenser la baisse des employés de la fonction publique et des employés administratifs d'entreprise. Et le nombre des ouvriers diminue fortement. Précaires et chômeurs augmentent fortement, à un rythme supérieur à la moyenne pour les premiers, inférieur pour les seconds.

Si Paris est le département qui compte le plus grand nombre d'IRIS, 89, dans ce type, tous les départements sont assez présents, le Val-de-Marne, les Yvelines, l'Essonne et la Seine-et-Marne étant les mieux représentés.

Progression des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, des ingénieurs et des professeurs, des personnels des services directs aux particuliers, progression moyenne des précaires et chômeurs

Le type Δ MI compte 442 IRIS.

Les variations du poids des catégories supérieures y sont assez faibles, si ce n'est une croissance modérée du poids des ingénieurs, et un recul un peu plus marqué de celui des cadres d'entreprise.

La progression la plus marquée dans ce type est celle des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, dont le poids progresse fortement; les professions intermédiaires de la santé et du travail social progressent aussi, modérément, alors que les autres professions intermédiaires reculent modérément.

L'autre forte progression concerne les personnels des services directs aux particuliers, les employés de la fonction publique et les employés de commerce progressant légèrement, alors que les employés administratifs d'entreprise reculent nettement.

Les ouvriers voient leur poids diminuer nettement, plus que la moyenne pour les ouvriers de type industriel.

Les précaires et les chômeurs progressent un peu moins que la moyenne.

En effectifs, les cadres progressent de 5% dans l'ensemble, du fait principalement des ingénieurs et des professeurs et professions littéraires et scientifiques. Les professions intermédiaires progressent de 12%, du fait principalement des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. Les employés voient aussi leurs effectifs augmenter très nettement, de 7%, la principale contribution étant celle des personnels des services directs aux particuliers. Les ouvriers perdent 23% de leurs effectifs, ce qui est un peu moins que la moyenne, mais c'est le plus fort recul absolu des types examinés jusqu'ici (et le 2^e au total), ce qui laisse à penser que les IRIS de ce type devaient compter une proportion notable d'ouvriers. Quant aux précaires et chômeurs, leurs effectifs augmentent comme en moyenne, mais cet accroissement est un peu supérieur à celui du total des trois CS qui progressent, cadres, professions intermédiaires et employés.

Ce type compte assez peu d'IRIS de Paris et des Hauts-de-Seine, il est assez réparti sur les autres départements.

Groupe III: Recul des cadres d'entreprise, montée de la précarité mais résistance des ouvriers

Ce groupe rassemble deux types qui ont en commun une baisse nette des cadres d'entreprise et une baisse du poids des catégories d'ouvriers stables nettement inférieure à la moyenne.

Changements limités, avec recul des cadres et professions intermédiaires des entreprises, moindre recul des ouvriers, mais progression des précaires et chômeurs.

Le type Δ OP compte 479 IRIS.

Parmi les cadres, seules les professions libérales voient leur poids augmenter notablement – et plus qu'en moyenne. Les cadres de la fonction publique progressent légèrement, toutes les autres catégories supérieures reculent, le recul le plus net étant pour les cadres d'entreprise.

Parmi les professions intermédiaires, certaines reculent un peu, d'autres progressent un peu. La variation la plus importante, négative, concerne les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises.

Il en va de même pour les employés, les écarts les plus forts – tout en restant modérés – concernant les employés de la fonction publique, qui reculent, et les personnels des services directs aux particuliers, qui progressent.

Le poids des différentes catégories d'ouvriers recule, nettement moins qu'en moyenne cependant.

L'évolution des différentes catégories de précaires et de chômeurs est assez proche de la moyenne (où leur poids augmente)

En effectifs, les cadres et les professions intermédiaires perdent environ 6000 actifs pour chaque grande CS, ces reculs étant entièrement dus à ceux des cadres et professions intermédiaires des entreprises. Les ouvriers perdent 10000 actifs, mais c'est le type où ce recul est le plus faible (-15% contre -26% en moyenne). Les plus fortes augmentations absolues sont celles des précaires et des chômeurs, surtout ceux des professions intermédiaires et des employés.

Tous les départements sont présents dans ce type, avec une présence légèrement plus forte d'IRIS de la deuxième couronne.

Recul des cadres et professions intermédiaires des entreprises, progression des autres cadres et professions intermédiaires et des employés, moindre recul des ouvriers

Le type Δ OM compte 472 IRIS.

C'est dans ce type que les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise connaissent leur plus fort recul de tous les types; les ingénieurs reculent aussi sensiblement. Par contre, les professions libérales, les cadres de la fonction publique et les professeurs et professions littéraires et scientifiques voient leur poids augmenter légèrement.

Pour les professions intermédiaires, à l'inverse, le poids des instituteurs recule légèrement, celui des professions intermédiaires de la fonction publique ne change pas, alors que celui des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises progresse nettement; les professions intermédiaires de la santé et du travail social progressent modérément.

Pour les employés, on observe une forte progression des employés de la fonction publique, une progression notable des personnels des services directs aux particuliers, et un fort recul des employés administratifs d'entreprise.

Toutes les catégories d'ouvriers reculent, mais elles reculent moins que la moyenne, sauf les ouvriers qualifiés de type artisanal.

Les différentes catégories de précaires et de chômeurs progressent comme la moyenne, sauf les chômeurs ouvriers et employés qui ne progressent que modérément.

Les effectifs des cadres et professions intellectuelles reculent de 7%, ce recul étant dû à celui des cadres administratifs et commerciaux des entreprises, qui est encore plus fort. Les professions intermédiaires progressent de 12%, soit environ 14000 actifs, dont 10000 pour les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. Les employés ayant un emploi stable progressent de 2%, et les ouvriers stables reculent que de 21%. L'ensemble des précaires et chômeurs progresse un peu moins que la moyenne, mais en effectifs cela représente plus de 30000 actifs, le double du total de l'accroissement des deux CS stables qui progressent, les professions intermédiaires et les employés.

Ce type comporte des IRIS de tous les départements, sans concentration géographique notable.

Groupe IV: Progression du chômage, de la précarité et des emplois des services aux particuliers

Les trois types rassemblés dans ce groupe ont en commun le recul de toutes les catégories d'actifs stables, surtout des cadres et professions intermédiaires des entreprises, la forte progression des employés précaires et des employés et ouvriers au chômage, et enfin la baisse du nombre total des actifs.

Recul des effectifs de toutes les catégories de salariés des entreprises, recul modéré du poids des cadres, très fort de celui des employés et ouvriers, stabilité des autres cadres et professions intermédiaires, progression des employés de la fonction publique et des personnels des services directs aux particuliers, progression des précaires et surtout des chômeurs ouvriers et employés

Le type ΔCO compte 244 IRIS.

Les poids de quatre CS de cadres restent stables ou progressent très légèrement – professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs et professions littéraires et scientifiques, professions de l'information, des arts et spectacles – alors que les cadres administratifs d'entreprise et les ingénieurs reculent légèrement.

Les poids des professions intermédiaires restent stables ou reculent légèrement, le recul étant un peu plus net pour les contremaîtres.

Pour les employés, on observe un très fort recul du poids des employés administratifs d'entreprise, et une forte progression des employés de la fonction publique et des personnels des services directs aux particuliers.

Toutes les CS d'ouvriers ont un poids qui recule fortement et plus qu'en moyenne, le recul étant plus particulièrement fort pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés de type industriel et les ouvriers qualifiés de type artisanal.

Intérimaires, emplois aidés et CDD progressent très sensiblement, le poids des CDD employés augmentant le plus fortement.

Les chômeurs employés et surtout ouvriers voient leur poids augmenter spectaculairement – pour les chômeurs ouvriers, c'est, avec +4,19%, la plus forte progression de tous les types.

En effectifs, les cadres perdent 5% du fait du poids des cadres d'entreprise et des ingénieurs qui reculent, mais 850 actifs seulement, ce qui laisse penser qu'ils ne sont pas très présents dans ces IRIS. Les professions intermédiaires perdent 10% du fait des professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, des techniciens et des contremaîtres – ce qui laisse supposer une présence notable de ces catégories dans les IRIS du type. Les employés perdent 7%, du fait de la forte diminution du nombre des employés administratifs d'entreprise. Les ouvriers perdent 41% de leurs effectifs, soit 36000 actifs, dont 20000 pour les ouvriers de type industriel et 12000 pour ceux de type artisanal. Donc, dans ce type, toutes les grandes CS d'employés stables perdent des effectifs, surtout les ouvriers.

Les précaires progressent, surtout les intérimaires et les professions intermédiaires et employés en CDD, et les chômeurs progressent fortement, surtout les employés et ouvriers. Mais la progression des précaires et chômeurs ne compense pas, et de loin, la baisse des CS stables, et au total, la population active de ce type diminue très sensiblement (-7%, la plus forte diminution). C'est le premier type que nous rencontrons dans ce cas.

Les IRIS de ce type appartiennent à tous les départements, mais on note une présence beaucoup plus marquée d'IRIS de la Seine-Saint-Denis.

Fort recul de toutes les catégories de salariés des entreprises, des cadres aux ouvriers, stabilité ou recul modéré des autres cadres et professions intermédiaires, très forte progression des employés de la fonction publique et des personnels des services directs aux particuliers, progression des précaires et des chômeurs employés et ouvriers

Le type Δ CS compte 491 IRIS.

Parmi les cadres, les ingénieurs ont un poids en très fort recul – le plus marqué de tous les types – et les cadres d'entreprise reculent nettement. Les autres catégories reculent très légèrement, sauf les cadres de la fonction publique qui progressent légèrement.

Les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises reculent fortement, les autres modérément, sauf les professions intermédiaires de la santé et du travail social.

Pour les employés, on observe un recul spectaculaire du poids des employés administratifs d'entreprise (le plus fort de tous les types), et une forte progression des employés de la fonction publique et des personnels des services directs aux particuliers (plus forte progression de tous les types).

Toutes les catégories d'ouvriers reculent, mais plutôt moins que la moyenne, sauf les ouvriers qualifiés de type industriel (2^e plus fort recul).

Les précaires progressent, un peu plus ou un peu moins qu'en moyenne.

Les chômeurs employés et ouvriers progressent très fortement.

En effectifs, les cadres perdent 9% du fait du poids des cadres d'entreprise et des ingénieurs qui reculent. Les professions intermédiaires perdent 11% du fait des professions

intermédiaires administratives et commerciales des entreprises, des techniciens et des contremaîtres, mais aussi des instituteurs (dont le poids recule modérément, mais les effectifs sensiblement). Les employés perdent 6%, mais leur transformation est beaucoup plus forte que ce solde, puisque les employés administratifs d'entreprise perdent 28 000 actifs, alors que les personnels des services directs aux particuliers en gagnent 10 000, et les employés de la fonction publique 6 000. Les ouvriers perdent 19%, nettement moins que la moyenne (25%), ce qui représente quand même 20 000 actifs, dont 11 000 ouvriers qualifiés de type industriel.

Les précaires progressent de 44%, un peu moins qu'en moyenne, gagnant 19 000 actifs, et les chômeurs de 37%, un peu plus qu'en moyenne, gagnant 20 000 actifs.

Au total, les actifs ayant un emploi stable reculent de 50 000 membres, compensés partiellement seulement par les précaires et les chômeurs, d'où un recul de la population active du type de 12 000 personnes.

Ce type compte des IRIS de tous les départements, les plus représentés étant la Seine-Saint-Denis, le Val d'Oise et les Hauts-de-Seine.

Très fort recul des employés de la fonction publique et des employés administratifs d'entreprise, fort recul des cadres administratifs et commerciaux des entreprises, recul sensible des ingénieurs et des professions intermédiaires des entreprises, progression forte des personnels des services directs aux particuliers, des intérimaires et des CDD employés, et très forte des chômeurs ouvriers et employés.

Le type ΔCP compte 350 IRIS.

Trois catégories de cadres gardent un poids stable, les professions libérales, les professeurs et les professions de l'information, des arts et spectacles. Les trois autres reculent, modérément pour les cadres de la fonction publique, plus sensiblement pour les ingénieurs, plus nettement encore pour les cadres administratifs et commerciaux des entreprises.

Cinq des catégories des professions intermédiaires reculent sensiblement, deux seulement gardant un poids stable.

Les employés de la fonction publique et les employés administratifs d'entreprise reculent très fortement. Les employés de commerce progressent modérément, les personnels des services directs aux particuliers fortement.

Toutes les catégories d'ouvriers stables reculent, un peu plus ou un peu moins que la moyenne.

Les précaires progressent, nettement plus que la moyenne pour les intérimaires et les CDD employés.

Les chômeurs employés connaissent la plus forte augmentation de leur poids dans ce type, et les chômeurs ouvriers la deuxième plus forte.

En effectifs, toutes les catégories d'employés stables sont en recul. Pour les cadres, le recul est surtout dû aux cadres d'entreprise et aux ingénieurs. Pour les professions intermédiaires, la plupart des catégories y contribuent. Les employés de la fonction publique et les employés administratifs d'entreprise perdent ensemble 28 000 actifs, perte que ne compense pas, et de loin, l'augmentation de 7 000 actifs pour les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers. Quant aux ouvriers, les deux tiers du recul sont dus aux

ouvriers qualifiés. Enfin, si la progression des précaires est répartie sur toutes les catégories (sauf les stagiaires), celle des chômeurs est due pour les deux tiers aux employés et ouvriers.

Au total, le nombre des actifs est en recul de 4% dans ce type.

Les IRIS de ce type appartiennent à tous les départements, mais sont plus particulièrement nombreux en Seine-Saint-Denis (un tiers du total) et à un degré moindre dans le Val-de-Marne et dans le Val-d'Oise.

IV. III. 3. Croisement de la typologie des évolutions avec la typologie de la structure socioprofessionnelle

Ce croisement est une étape indispensable pour l'analyse sociologique de la signification des évolutions mises en évidence, puisque le même type d'évolution n'a pas les mêmes conséquences suivant les caractéristiques de l'espace auquel cette évolution s'applique: l'embourgeoisement, par exemple, n'a pas le même sens pour un quartier déjà bourgeois ou pour un quartier populaire.

Tableau 33: Classement des IRIS dans la typologie selon leurs profils en 1990 et en 1999 – IRIS Ile-de-France

TYPE90\TYPE99	SBI	SBE	SCS	SCE	SCI	SAP	MIC	MFP	MTI	MOQ	MEP	MPT	MAC	MPO	OAA	OSP	OPR	OCH	Total	
SBI	31	12																	43	
SBE																			0	
SCS	36	236	44	43	83	12	7	1	4										466	
SCE																			0	
SCI																			0	
SAP	52	6	13	□	4	20	1	3	1	□	□	□	□	□	□	□	□	□	100	
MIC	16	22	57	59	108	57	53	23	8	2		1	1	1					408	
MFP	1	1	4	2	3	1	2	1	1	1									17	
MTI	1		15	29	11		17	12	24	1									110	
MOQ				19	13	5	1	25	34	82	37	6	43	1	4		33	1	304	
MEP			3	17	8	12	36	41	35	28	5	16	3	10	5		1	1	221	
MPT										1									1	
MAC		2	1		4	32	6	5	2			7	1	18		1		1	80	
MPO	□	□	□	□	□	□	□	1	□	□	□	□	□	□	□	□	□	1	2	
OAA			2	12	41	12	35	83	62	295	402	174	206	108	2	332	312	342	139	2559
OSP										1									1	
OPR												1		1	5	1	15	43	66	
OCH										1						1		6	8	
Total	139	283	181	195	242	194	235	177	446	449	204	255	138	13	338	348	360	189	4386	

Pour analyser l'évolution en fonction du profil socioprofessionnel de départ, il faut partir d'une typologie des IRIS pour 1990 et non 1999. Comme il aurait été fastidieux de refaire une typologie pour cela, tant pour l'élaboration statistique que pour la présentation des profils des types, et que nos travaux antérieurs avaient montré qu'entre deux recensements, la structure d'ensemble de la ségrégation restait très largement la même, avec seulement des déplacements de certaines unités spatiales entre les types et des accentuations de certains profils, on a

construit la typologie 1990 en affectant les IRIS au type de la typologie 1999 dont leur profil était le plus proche en 1990¹⁸.

Le tableau ci-dessus, qui croise le classement des IRIS dans la typologie selon leurs profils en 1990 et 1999 donne de premiers résultats d'ensemble qui précisent des traits ce que nous avons déjà signalés. On voit en effet que les types les plus extrêmes, SBI et SBE du côté des types supérieurs, OSP, OPR et OCH du côté des types populaires ouvriers, rassemblent peu d'IRIS en 1990, beaucoup moins qu'en 1999. On a bien là une indication sur le renforcement de la concentration des catégories surreprésentées respectivement dans ces deux groupes de types, qui semble indiquer que l'augmentation des indices de ségrégation pour certaines catégories – cadres d'entreprise et ingénieurs d'un côté, ouvriers, employés administratifs d'entreprise et chômeurs ouvriers et employés de l'autre – tient d'abord à l'accentuation de la bipolarisation de ces catégories dans les types extrêmes, et pas nécessairement à leur séparation dans l'ensemble des espaces.

Le tableau suivant permet de préciser cette première lecture en détaillant, pour chaque type, la distribution des IRIS qu'il regroupait en 1990 selon les types d'évolution sur la période 1990-99.

Tableau 34: Croisement de la typologie des évolutions 1990-99 avec la typologie socioprofessionnelle 1990 – IRIS Ile-de-France

TYPE90\TYPVAR	ΔSE	ΔSM	ΔSI	ΣΔS	ΔME	ΔMP	ΔMI	ΣΔM	ΔOP	ΔOM	ΣΔO	ΔCO	ΔCS	ΔCP	ΣΔC	Total
SBI	17	1	5	23		7	1	8	10	1	11		1		1	43
SBE																
SCS	112	14	66	192		53	18	71	119	66	185		15	3	18	466
SCE																
SCI																
SAP	37	7	19	63		15	2	17	8	7	15		5		5	100
Tot. Sup.	166	22	90	278		75	21	96	137	74	211		21	3	24	609
MIC	86	53	75	214	1	47	24	72	46	49	95		20	8	28	409
MFP	2	1	8	11					2	2	4		1	1	2	17
MTI	8	7	22	37		16	4	20	29	10	39		10	4	14	110
MOQ	16	33	35	84	1	72	22	95	39	27	66		31	29	60	305
MEP	26	30	49	105	5	26	19	50	14	30	44	1	12	9	22	221
MPT			1	1												1
MAC	15	11	8	34	7	8	3	18	4	15	19	4	4	1	9	80
MPO	1	1	1	3	1	1	1	3	1	1	3	1	1	1	3	2
Tot. Moy.	153	135	198	486	14	169	72	255	134	134	268	5	78	53	136	1145
OAA	91	181	227	499	115	251	343	709	207	260	467	208	389	288	885	2560
OSP							1	1								1
OPR			1	1	18	2	4	24	1	3	4	28	3	6	37	66
OCH					2	2	1	5		1	1	3			3	9
Tot. Pop.	91	181	228	500	135	255	349	739	208	264	472	239	392	294	925	2636
Total	410	338	516	1264	149	499	442	1090	479	472	951	244	491	350	1085	4390

Un examen rapide du tableau montre que la distribution est plutôt diagonale□les IRIS des types supérieurs ont connu, presque pour la moitié d'entre eux, une évolution dominée par la croissance du poids des cadres supérieurs, et sont très peu nombreux à avoir évolué dans le sens de la forte progression du chômage, de la précarité et des emplois des services directs aux particuliers□les IRIS des types moyens sont assez répartis sur tous les types d'évolution, avec une fréquence sensiblement plus grande pour les évolutions dominées par la croissance du poids

¹⁸ On a utilisé la même méthode que pour les reclassements des IRIS dans les types, c'est à dire l'affectation d'un IRIS au type pour lequel la distance euclidienne entre le profil du type (défini par la typologie 1999) et le profil de l'IRIS en 1990 est minimum.

des cadres supérieurs et les IRIS des types populaires et ouvriers sont ceux pour lesquels la fréquence la plus forte est celle des évolutions dominées par la forte progression du chômage, de la précarité et des emplois des services directs aux particuliers.

Toutefois, la corrélation est loin d'être absolue entre profil des IRIS en 1990 et profil de l'évolution 1990-99, il est donc important d'analyser plus en détail la distribution des évolutions. On présentera ici cette distribution par sous-groupe de types.

IV. III. 4. L'évolution des types supérieurs

Sous-groupe des espaces de l'élite dirigeante

Seuls 43 IRIS appartiennent en 1990 au type SBI, et aucun au type SBE, contre 139 et 283 respectivement en 1999.

Plus de la moitié de ces IRIS, 23, ont connu une évolution marquée par la croissance forte des catégories supérieures (groupe I, ΔS dans le tableau ci-dessus), renforçant donc leur profil initial. S'y ajoutent 8 autres IRIS qui ont connu une évolution également marquée par une croissance, moins forte cependant, du poids de ces catégories supérieures et une croissance forte de certaines professions intermédiaires (groupe II, ΔM), ce qui constitue aussi un renforcement des traits dominants du profil initial. Au total, plus de 70% de ces IRIS ont donc connu ce renforcement de leur profil supérieur initial. Logiquement, tous ces IRIS se classent en 1999 dans l'un des deux types du sous-groupe des espaces de l'élite dirigeante, SBI ou SBE.

Douze IRIS de ces *espaces de l'élite dirigeante* ont connu une évolution entraînant un affaiblissement de leur profil initial, dont un seul une évolution classée dans le quatrième groupe, marquée par le recul de toutes les catégories d'actifs stables et la progression nette des précaires et chômeurs ouvriers et employés. Cet affaiblissement du profil initial ne suffit toutefois pas à le modifier suffisamment pour que ces IRIS se reclassent en 1999 dans un autre groupe de types, et ils se reclassent tous eux aussi dans les types SBI ou SBE.

Sous-groupe des espaces des cadres d'entreprise

Ce sous-groupe compte 466 IRIS en 1990, regroupés en un seul type, SCS, contre 376 dans deux types en 1999.

Plus de 40% de ces IRIS (192) ont connu une évolution marquée par la croissance forte des catégories supérieures (groupe I), renforçant donc leur profil initial. La totalité de ces IRIS se reclassent au terme de cette évolution dans les types supérieurs, dont 136 dans le sous-groupe de l'élite dirigeante.

S'y ajoutent 71 autres IRIS qui ont connu une évolution également marquée par une croissance, moins forte cependant, du poids de ces catégories supérieures et une croissance forte de certaines professions intermédiaires (groupe II), ce qui constitue aussi un renforcement des traits dominants du profil initial. Tous sauf un se reclassent en 1999 dans les types supérieurs (l'exception se reclasse en MTI¹⁹), dont 41 dans le sous-groupe de l'élite dirigeante.

¹⁹ Il peut paraître surprenant qu'un IRIS de type supérieur en 1990, dont l'évolution entre 1990 et 1999 est classée dans un type d'évolution où le poids des catégories supérieures augmente, se retrouve en 1999 classé dans un type

Une proportion d'IRIS supérieure à celle du sous-groupe précédent, presque 45%, a connu une évolution entraînant un affaiblissement des traits du profil initial caractéristiques des types supérieurs. Comme dans le sous-groupe précédent, cependant, cet affaiblissement est modéré, puisqu'il s'agit surtout du groupe d'évolution III, ΔO , avec recul des cadres d'entreprise, montée de la précarité mais résistance des ouvriers. Sur les 185 IRIS dans ce cas, cette évolution négative du poids des cadres d'entreprise n'entraîne leur reclassement hors du groupe supérieur que pour 9 d'entre eux, vers un type moyen (MIC ou MTI). Et il en va de même pour les 18 IRIS qui ont connu une évolution du quatrième groupe, marquée par le recul de toutes les catégories d'actifs stables et la progression marquée des précaires et chômeurs ouvriers et employés, un seul d'entre eux étant reclassé en 1999 dans le type moyen MIC.

Sous-groupe des espaces des cadres, professions libérales, professions de l'information, des arts et du spectacle et commerçants

Ce sous-groupe rassemble 100 IRIS en 1990, et 436 en 1999.

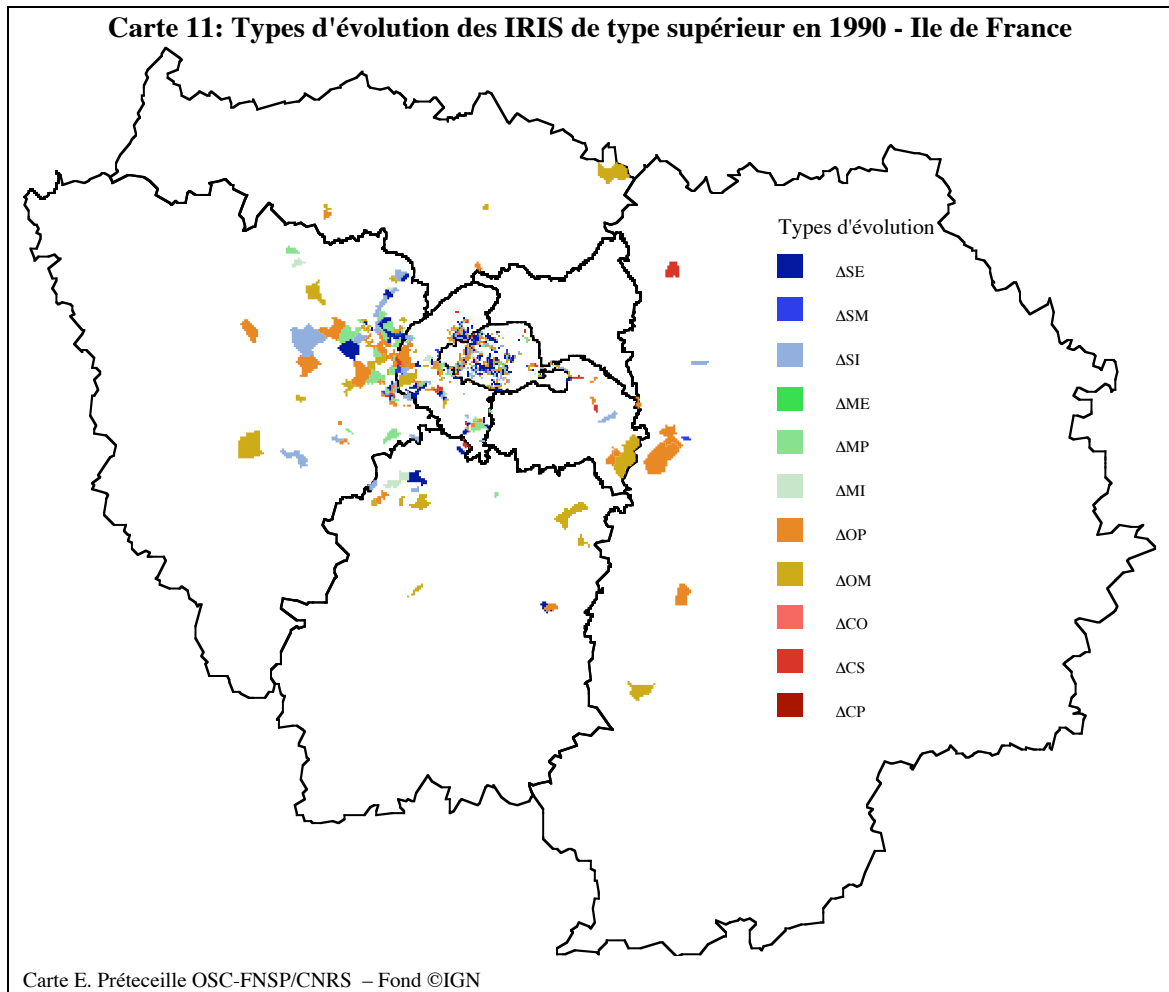
Ce sous-groupe est celui des espaces supérieurs qui est le plus concentré dans le groupe d'évolution dominé par l'augmentation du poids des catégories supérieures, 63 de ses IRIS sur un total de 100 ayant connu une évolution du groupe I. Au terme de cette évolution, 47 de ces 63 IRIS se reclassent dans le premier sous-groupe des espaces de l'élite dirigeante, tous les autres restant dans les types supérieurs.

Pour les 17 IRIS qui ont connu une évolution du groupe II, 16 se reclassent à nouveau en 1999 dans les types supérieurs, dont la moitié dans les deux premiers types supérieurs, espaces de l'élite dirigeante—un seul se reclassé dans le type moyen MTI.

Pour les 20 IRIS qui ont connu une évolution des groupes III ou IV, 4 seulement sont reclassés hors des types supérieurs, dans les types moyens.

Au total, les 609 IRIS qui en 1990 étaient classés dans l'un des types supérieurs ont connu de façon très majoritaire, à plus de 60%, une évolution renforçant, fortement ou modérément, leur profil supérieur. Si une minorité non négligeable, presque 40%, a connu une évolution différente, celle-ci n'a suffisamment modifié leur profil initial au point de les reclasser dans un type moyen en 1999 que pour un petit nombre de ces IRIS, une quinzaine sur plus de 200 dans ce cas.

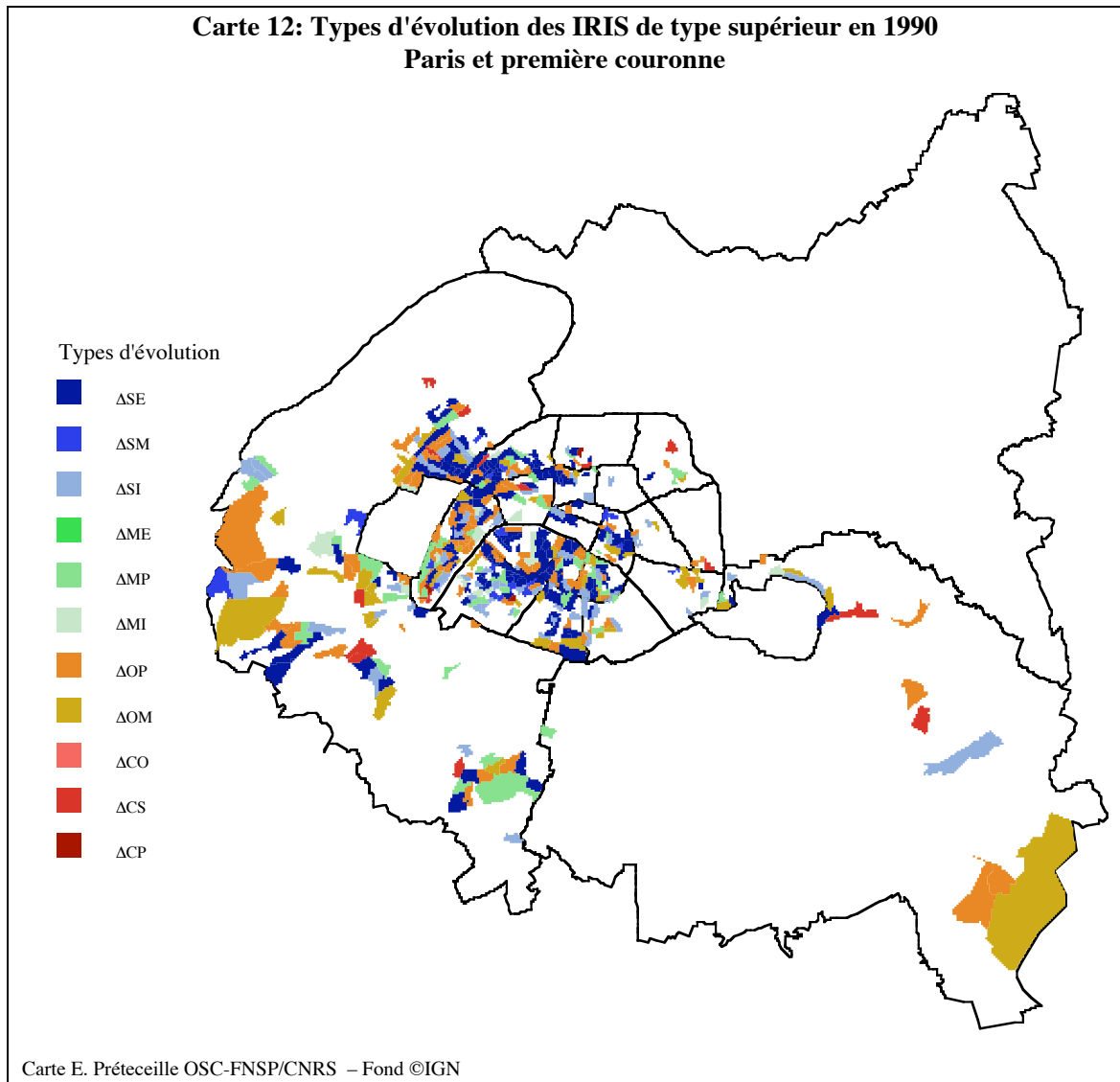
moyen. Rappelons d'abord qu'il y a un certain flou dans l'affectation d'un IRIS à un type, que ce soit en structure ou en évolution, lorsque cet IRIS se trouve dans une zone du nuage de points intermédiaire entre deux types. On a aussi signalé que la différenciation des profils d'évolution n'est que faiblement polarisée. De plus, dans l'évolution de type ΔMP , qui est le cas de cet IRIS, certaines catégories supérieures voient leur poids diminuer, en particulier les ingénieurs, et certaines professions intermédiaires voient leur poids augmenter très sensiblement, ce qui peut conduire à une proximité plus grande d'un des profils moyens. Enfin, le classement dans le type d'évolution est fait à partir du calcul de la distance aux profils des types, distances calculée à partir des pourcentages de toutes les catégories de variables actives—le profil d'évolution peut présenter des écarts au profil d'évolution le plus proche sur certaines catégories tout en étant très semblable sur toutes les autres.



Les deux cartes, précédente et suivante, montrent la distribution géographique des IRIS classés dans les types supérieurs en 1990 selon les types d'évolution entre 1990 et 1999.

La première carte montre que les IRIS de type supérieur de la deuxième couronne qui ont connu une évolution du premier groupe – croissance des cadres supérieurs – renforçant donc leur profil initial – ne sont pas prédominants et sont surtout regroupés à l'ouest (centre-est des Yvelines), et au sud-ouest (nord-ouest de l'Essonne).

La carte suivante, qui figure Paris et la première couronne, montre que ces IRIS supérieurs renforçant leur profil initial sont prédominants surtout dans Paris et la très proche banlieue ouest-nord-ouest. On retrouve ici un résultat déjà noté pour la période intercensitaire antérieure, à savoir le fait que ce sont surtout les espaces supérieurs centraux de l'agglomération qui connaissent une évolution renforçant encore ce caractère, alors que les espaces supérieurs plus périphériques ont des évolutions plus diversifiées.



Dans Paris, on peut noter également que ce renforcement du profil des IRIS supérieurs concerne surtout les IRIS regroupés dans les beaux quartiers, à l'ouest et au centre-sud, alors que ceux qui sont plus dispersés au nord-est et à l'est et mélangés à des IRIS de type différent ne connaissent presque pas cet embourgeoisement marqué.

IV. III. 5. L'évolution des types moyens

Sous-groupe des types moyens avec surreprésentation de catégories supérieures

Ce sous-groupe, distinct du reste des types moyens par le fait que les catégories supérieures y sont légèrement surreprésentées, rassemble en 1990 425 IRIS, et 412 en 1999.

Plus de la moitié des IRIS de ce sous-groupe ont connu une évolution classée dans le groupe I, dominée donc par la progression du poids des catégories supérieures. Un sixième des IRIS de ce sous-groupe ont connu une évolution du groupe II, marquée par la progression modérée des catégories supérieures et la progression du poids des professions intermédiaires. Au total, ce sont 296 IRIS, presque 70% des IRIS de ce type, qui ont connu une progression

forte ou modérée du poids des catégories supérieures. C'est d'ailleurs le type dans lequel cette proportion est la plus forte. Et sur ces 296 IRIS, 261 ont vu leur profil changer suffisamment, dans le sens d'une accentuation de la surreprésentation des catégories supérieures, pour qu'ils changent de type en 1999 en passant dans l'un des types supérieurs. Les autres restent dans le même premier sous-groupe moyen, à trois exceptions près.

Sur la centaine d'IRIS de ce sous-groupe qui ont connu une évolution classée dans le groupe III, avec recul des cadres d'entreprise, montée de la précarité mais résistance des ouvriers, on en trouve encore plus de la moitié, 53 sur 99, qui ont changé de groupe en 1999 en passant dans un des types supérieurs²⁰, les autres restant classés dans les types moyens, en grande majorité dans le même sous-groupe.

Enfin, 30 IRIS seulement de ce sous-groupe ont connu une évolution classée dans le groupe IV, c'est à dire avec recul du poids de toutes les CS stables et progression forte des précaires et chômeurs ouvriers et employés. La moitié restent cependant classés en 1999 dans le même groupe moyen, et l'autre moitié se reclassent malgré tout dans des types supérieurs²¹.

Dans l'ensemble donc, les IRIS de ce premier sous-groupe des types moyens ont une évolution qui les conduit très majoritairement à être reclassés en 1999 dans les types supérieurs et comme pour les IRIS des types supérieurs en 1990, les reclassements vers des types de statut inférieur (au sens du premier facteur de l'AFC initiale) sont peu nombreux et on n'observe aucun cas de reclassement vers les types populaires ouvriers.

Sous-groupe des espaces des classes moyennes qualifiées

Ce sous-groupe compte 414 IRIS en 1990 et 895, plus du double, en 1999.

C'est celui des sous-groupes des types moyens dont les évolutions sont les plus dispersées, puisqu'on en compte un peu plus d'une centaine dans chacun des trois premiers groupes d'évolutions, et 74 dans le dernier.

Sur les 120 IRIS qui ont connu une évolution du groupe I, la moitié se reclassent en 1999 dans les types supérieurs, l'autre moitié restent dans les types moyens, principalement dans les deux premiers sous-groupes.

Sur les 115 IRIS qui ont connu une évolution du groupe II, les 4/5^e restent dans un type moyen en 1999, 18 se reclassent dans un type supérieur et 13 dans un type populaire ouvrier.

Sur les 105 IRIS qui ont connu une évolution du groupe III, 87 restent dans un type moyen en 1999, 9 se reclassent dans un type supérieur et 9 dans un type populaire ouvrier.

Enfin, sur les 74 IRIS qui ont connu une évolution du groupe IV, 56 restent dans un type moyen en 1999, 6 seulement se reclassent dans un type supérieur et 12 dans un type populaire ouvrier.

Ce sous-groupe, comme les précédents, voit donc la majorité de ses IRIS se reclasser en 1999 dans des types de statut supérieur, mais c'est le premier que nous rencontrons dont un

²⁰ Rappelons que l'évolution de groupe III est caractérisée par le fort recul du poids des cadres d'entreprise et le recul sensible de celui des ingénieurs, mais aussi par la progression du poids des professions libérales et des cadres de la fonction publique.

²¹ La majorité ont connu l'évolution de type Δ CS, où le recul du poids des cadres est très faible. On a déjà signalé, note 20, la possibilité de ce type d'évolution apparemment paradoxale.

certain nombre d'IRIS se reclassent dans un type populaire ouvrier au terme d'une évolution de type III ou IV. Le tableau 33 montre d'ailleurs que ceci concerne uniquement le type MOQ (*espaces des classes moyennes et des ouvriers qualifiés*), le plus ouvrier des deux, alors que le type MTI (*espaces des techniciens, ingénieurs, professions intermédiaires, employés d'entreprise et ouvriers qualifiés*) est marqué par une progression de statut plus systématique et aucun reclassement dans les types populaires ouvriers en 1999.

Sous-groupe des catégories moyennes, employés et ouvriers

Ce sous-groupe rassemble 222 IRIS en 1990, pratiquement dans le seul type MEP, et plus du double, 459, en 1999, répartis dans les deux types.

Contrairement au sous-groupe précédent, les évolutions de ses IRIS sont à nouveau fortement polarisées du côté des groupes I et II, qui rassemblent les types d'évolution où l'on observe une croissance, forte ou modérée, des catégories supérieures, avec 106 IRIS dans le groupe I et 50 IRIS dans le groupe II. On ne trouve que 44 IRIS dans le groupe III et 22 dans le groupe IV.

Sur les 106 IRIS qui ont connu une évolution du groupe I, plus de la moitié, 59, ont vu le poids des catégories supérieures augmenter assez pour qu'ils se reclassent en 1999 dans un type supérieur. Le reste, 47 IRIS, se reclasse dans les types moyens, presque tous dans les types des sous-groupes précédents, ce qui montre leur progression de statut dans les types moyens.

Pour les 50 IRIS qui ont connu l'évolution du groupe II, les 4/5^e, 39, se reclassent dans des types moyens, principalement dans les sous groupes précédents là aussi, le reste dans les types supérieurs.

Pour les 44 IRIS qui ont connu l'évolution du groupe III, la grande majorité, 39, se reclasse en 1999 dans les types moyens, mais ici ils sont plus nombreux à le faire dans les types de ce sous-groupe ou des suivants. Seuls 4 se reclassent dans les types supérieurs, et un seul dans les types populaires ouvriers.

Enfin les 22 derniers IRIS qui ont connu l'évolution du groupe IV se reclassent tous dans le même sous-groupe moyen.

En conclusion, on a bien pour les IRIS de ce sous-groupe une progression assez générale, plus ou moins accentuée, du statut socioprofessionnel résidentiel entre 1990 et 1999, avec quelques cas de baisse par reclassement dans les types moyens plus modestes, et un seul cas de reclassement dans un type populaire ouvrier.

Sous-groupe et type: espaces des professions artistiques, des ouvriers non qualifiés, des précaires et chômeurs

Ce type ne rassemble que peu d'IRIS, 80, en 1990, contre 138 en 1999.

Il est, comme le sous-groupe précédent, assez concentré du côté des évolutions marquées par la progression des catégories supérieures, avec 34 IRIS dans les évolutions du groupe I et 18 dans celles du groupe II. Pour les premiers, cela se traduit par un reclassement en 1999 dans les types supérieurs (essentiellement le 3^e sous-groupe) pour 27 d'entre eux, et dans les types moyens du premier sous-groupe pour 5 autres. Pour les seconds, 6 sur 18 se reclassent dans le

troisième sous-groupe supérieur, 11 dans les types moyens, et un seulement dans un type populaire ouvrier.

19 IRIS de ce type ont connu une évolution du groupe III. Trois d'entre eux se reclassent dans les types supérieurs, 2 dans un type moyen du premier sous-groupe, 7 dans un type moyen du troisième, 8 dans le même type, et un seulement dans un type populaire ouvrier.

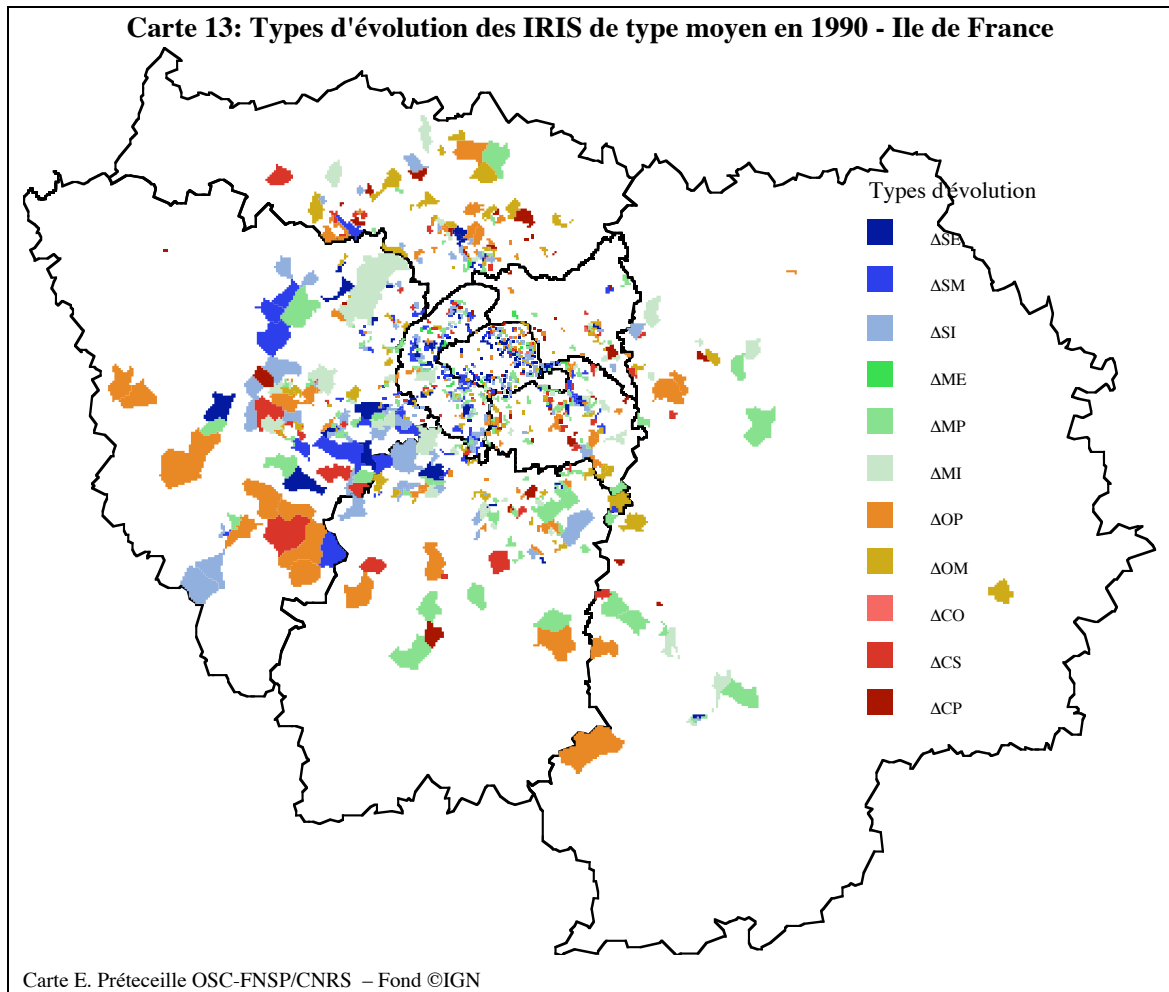
Quant aux 9 IRIS de ce type qui ont connu une évolution du groupe IV, 8 d'entre eux restent dans le même type et 1 se reclassent dans le type moyen suivant.

Au total, comme le résume le tableau 34, les IRIS de ce type évoluent aussi très majoritairement dans le sens d'une progression de leur statut socioprofessionnel résidentiel, 60 sur 80 se reclassant dans un type de statut supérieur, 18 restant dans le même et deux seulement étant reclassés dans un type de statut inférieur.

Type Fonction publique, police et armée

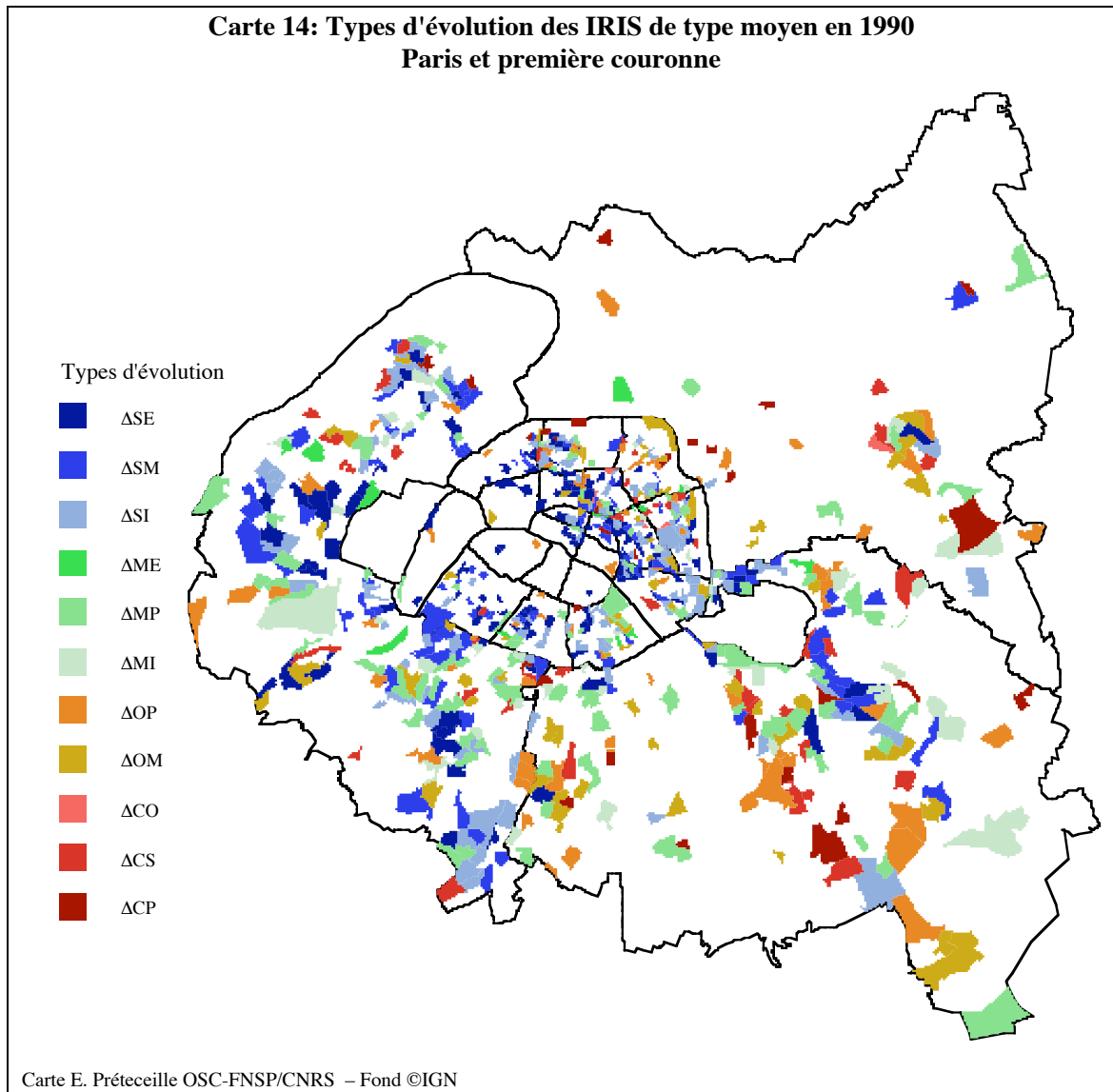
Ce type ne compte en 1990 que deux IRIS, dont l'un se reclassent en 1999 dans un type moyen de statut supérieur et l'autre dans un type populaire ouvrier, aucun des deux n'appartenant donc aux 13 IRIS du type en 1999.

La carte ci-dessous montre que les IRIS de type moyen qui ont connu une évolution du groupe I – croissance des cadres supérieurs – faisant évoluer leur profil initial vers ceux des types supérieurs, sont surtout présents à Paris et dans les Hauts-de-Seine, et dans la partie ouest de la deuxième couronne, dans les Yvelines et dans le nord-ouest de l'Essonne. Dans cette zone, on voit que les IRIS qui sont dans ce cas sont ceux qui sont au pourtour de l'espace supérieur continu qui occupe le centre-est des Yvelines. Alors que les IRIS de type moyen qui sont plus éloignés des espaces supérieurs et dispersés dans des zones hétérogènes ou plus proches des espaces populaires connaissent plus fréquemment des évolutions des autres groupes.



La carte ci-dessous figurant Paris et la première couronne montre que dans la partie centrale de la métropole, les IRIS moyens qui voient un net renforcement du poids des catégories supérieures (évolution du groupe I) sont ceux imbriqués dans les espaces supérieurs ou à la périphérie immédiate de ceux-ci, dans Paris et dans le centre-nord des Hauts-de-Seine. On observe de plus deux secteurs de regroupement net d'IRIS moyens connaissant la même évolution, d'une part dans le sud des Hauts-de-Seine, sur un axe qui va de Vanves à Antony en passant par Sceaux, d'autre part à l'est, dans le Val-de-Marne, le long de la vallée de la Marne.

Par contre, les IRIS moyens proches d'espaces populaires ouvriers continus ont des évolutions qui appartiennent plus fréquemment aux groupes III et IV, avec recul des cadres d'entreprise et montée de la précarité et du chômage. C'est le cas des IRIS moyens de Seine-Saint-Denis et, dans le Val-de-Marne, de ceux des deux secteurs moyens, à l'ouest et au centre du département, qui encadrent un espace populaire continu.



IV. III. 3. L'évolution des types populaires ouvriers

Sous-groupe et type: espaces ouvriers, artisanaux et agricoles

Ce type constitue un point de concentration très fort des profils des IRIS en 1990, puisqu'il en compte 2559, plus de la moitié du total, alors qu'il n'en compte plus que 338 en 1999.

C'est le premier sous-groupe que nous rencontrons pour lequel la polarisation des évolutions se fait plutôt du côté de la décroissance des catégories supérieures et de la montée de la précarité et du chômage des employés et des ouvriers, puisque un peu plus de la moitié de ses IRIS ont connu entre 1990 et 1999 une évolution des types III ou IV, alors qu'elles étaient partout minoritaires jusqu'ici. C'est aussi le premier sous-groupe où la part la plus importante des évolutions relève du IVe groupe. Les évolutions de ses IRIS sont cependant assez dispersées, puisqu'on en compte malgré cela 1/5^e dans les évolutions du groupe I et 28% dans celles du groupe II.

Pour les 499 IRIS qui ont connu entre 1990 et 1999 une évolution du groupe I, on en trouve 88 qui se reclassent en 1999 dans un type supérieur, 352 qui se reclassent dans un type moyen, et 59 seulement qui restent dans un type ouvrier.

Pour les 709 IRIS qui ont connu entre 1990 et 1999 une évolution du groupe II, on n'en trouve plus que 10 qui se reclassent en 1999 dans un type supérieur, 436 se reclassent dans un type moyen, et 262 restent dans un type ouvrier.

Pour les 467 IRIS qui ont connu entre 1990 et 1999 une évolution du groupe III, aucun ne se reclasse en 1999 dans un type supérieur, 292 se reclassent dans un type moyen, et 174 qui restent dans un type ouvrier.

Enfin, pour les 885 IRIS qui ont connu entre 1990 et 1999 l'évolution la plus défavorable, avec recul de toutes les catégories d'actifs et forte progression des précaires et chômeurs ouvriers et employés, on en trouve malgré cela 252 qui se reclassent dans un type moyen, mais la grande majorité restent dans un type populaire ouvrier, et se reclassent d'ailleurs dans le deuxième groupe des types populaires ouvriers pour 524 d'entre eux.

On a donc bien une rupture entre les tendances d'évolution des types précédents, moyens et supérieurs, qui étaient majoritairement dans les cas d'évolution des groupes I et II, ce qui se traduisait pour la grande majorité des IRIS de ces types par une progression du statut socioprofessionnel résidentiel entre 1990 et 1999, et ce premier type populaire ouvrier, qui regroupe d'ailleurs l'essentiel des espaces populaires ouvriers en 1990. Pour ce type, les tendances majoritaires d'évolution sont celles des groupes III et surtout IV, ce qui se traduit par un recul du statut socioprofessionnel résidentiel entre 1990 et 1999 pour près d'un tiers de ses IRIS, alors qu'un tel recul était très minoritaire dans les types précédents.

Sous-groupe des espaces des ouvriers et employés

Ce dernier sous-groupe ne compte que 74 IRIS en 1990 contre 897 en 1999, il est donc marginal, surtout par rapport au précédent. Il est cependant intéressant de noter que la rupture de tendance que nous venons de signaler pour le type précédent par rapport aux types moyens et supérieurs est encore accentuée, puisque ce sous-groupe compte la majorité de ses IRIS dans le groupe IV, avec donc recul de toutes les catégories d'actifs et forte progression des précaires et chômeurs ouvriers et employés.

Ce sous-groupe ne compte qu'un cas d'évolution du groupe I, et l'IRIS concerné ne change pas de sous-groupe en 1999.

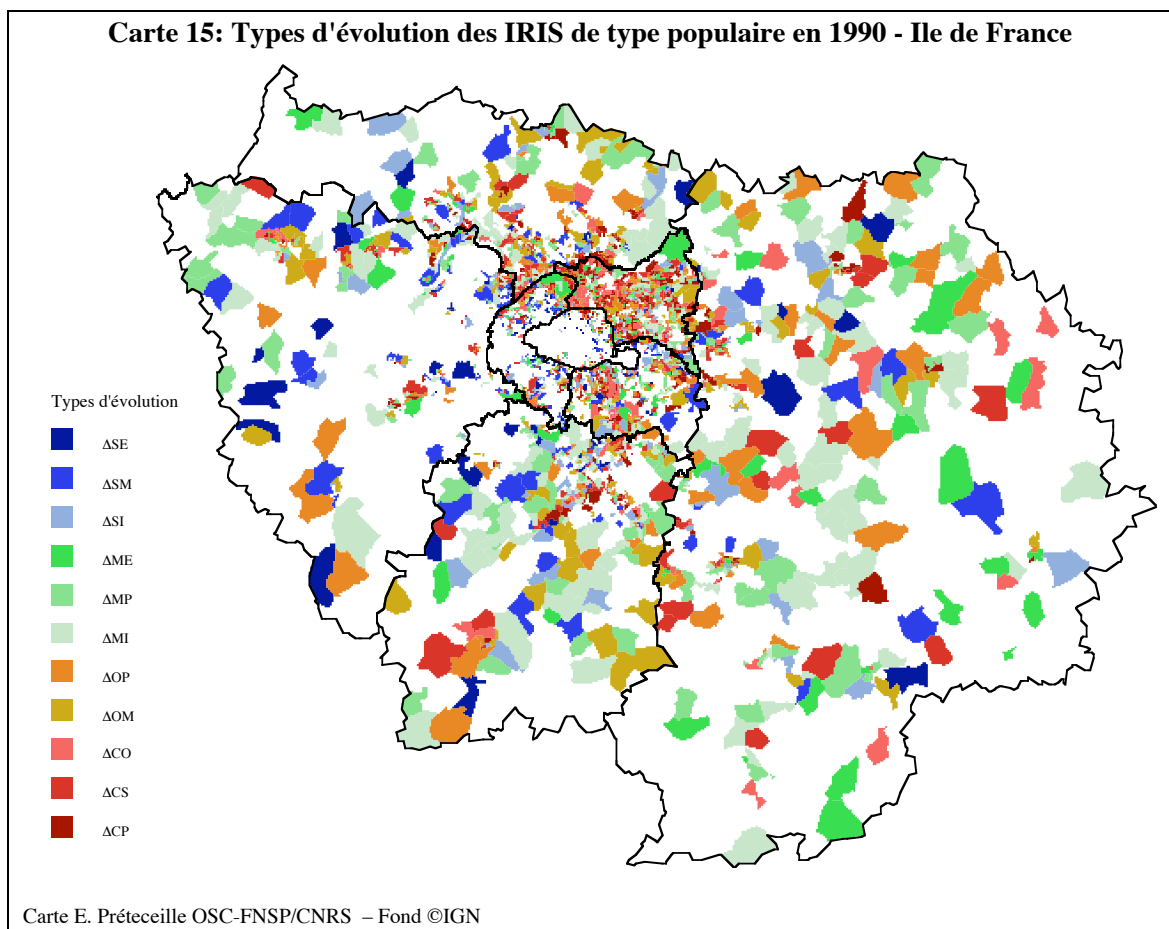
On compte 30 IRIS, 40% du total, qui ont une évolution du groupe II, ce qui montre au passage que même dans le sous-groupe qui a l'évolution moyenne la plus défavorable la dispersion reste importante. Cependant, cette évolution de groupe II ne produit pas de modification du statut socioprofessionnel résidentiel aussi notable que dans les types précédents □ sur ces 30 IRIS, 4 se reclassent en 1999 dans les types moyens, 5 dans le premier type populaire ouvrier, mais les autres restent dans le sous-groupe le plus populaire ouvrier, comme les IRIS qui ont connu les évolutions du groupe III ou IV.

La carte suivante montre qu'en deuxième couronne les IRIS populaires qui ont connu des évolutions du groupe I sont assez nombreux. C'est particulièrement net dans les Yvelines, surtout pour les IRIS qui sont imbriqués dans l'espace supérieur prédominant au centre-est du

département et pour ceux qui sont à son pourtour; mais on en trouve aussi dans la partie plus industrielle de la vallée de la Seine, et dans les communes plus périurbaines à l'ouest. Dans l'Essonne on a un regroupement à peu près semblable des cas d'évolution du groupe I dans le nord-ouest du département. Dans le Val-d'Oise et la Seine-et-Marne les cas sont moins nombreux et plus dispersés.

Les IRIS qui ont connu une évolution du groupe II sont souvent contigus aux précédents.

Les cas d'évolutions des groupes III et IV sont plus dispersés, ils sont plutôt dans la partie extérieure de la deuxième couronne, sauf en Seine-et-Marne où il sont assez nombreux dans toute la moitié nord du département.

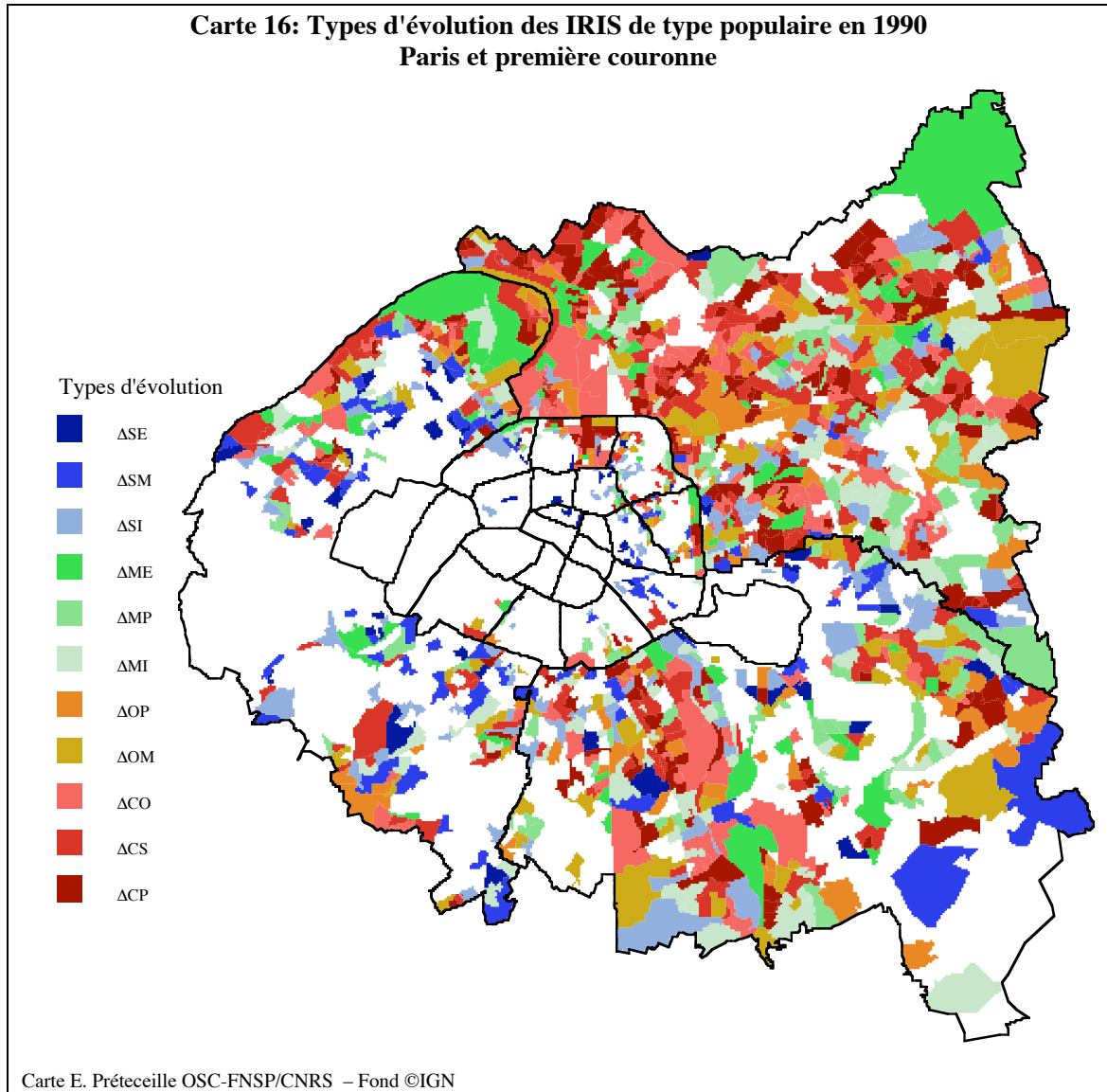


En première couronne et à Paris (carte suivante), les IRIS de type populaire qui ont connu une évolution du groupe I ont des localisations assez caractéristiques, où l'on retrouve la logique observée pour les IRIS moyens: ces IRIS sont assez regroupés dans les zones proches des espaces supérieurs continus.

Dans Paris, ces IRIS se trouvent surtout dans les Xe, XIe et XIIe arrondissements; dans les Hauts-de-Seine, ils se trouvent en périphérie du secteur Neuilly-Puteaux-Colombes-Bois-Colombes, du secteur Sceaux-Antony, et près de Paris entre Boulogne et Bagneux; dans la Seine-Saint-Denis, où ils sont peu nombreux, on les trouve surtout au sud (Montreuil, Bagnolet) et éparpillés à l'est(de Noisy-le-Grand à Villepinte); dans le Val-de-Marne, on les trouve surtout

au nord, le long de la Marne et autour du bois de Vincennes, et à l'ouest, de Vitry à Cachan et Arcueil.

Les IRIS populaires ayant connu une évolution du groupe II sont un peu plus dispersés, mais avec un type de localisation assez semblable, il sont d'ailleurs souvent à la périphérie des précédents.



Enfin, les IRIS populaires ayant connu des évolutions des groupes III et IV respectivement sont proches les uns des autres avec deux principaux secteurs de concentration, qui coïncident avec les deux secteurs de plus fort regroupement des IRIS populaires-ouvriers dans cette partie centrale de la métropole: en Seine-Saint-Denis, dans la partie ouest, dans un trapèze qui va de Saint-Ouen à Pantin à Sevran à Epinay-sur-Seine; et dans le Val-de-Marne, dans un triangle entre Ivry, Orly et Créteil. Dans les Hauts-de-Seine, ils sont plus éparpillés au nord entre Nanterre, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne, et secondairement au sud entre Clamart et Châtenay-Malabry. Dans Paris, ce sont surtout des IRIS périphériques, avec un regroupement marqué dans le nord et l'est du XVIIIe et l'ouest du XIXe.

IV. III. 4. Conclusion

Le mouvement général d'évolution du profil des IRIS entre 1990 et 1999 est marqué par une tendance majoritaire à la progression des statuts socioprofessionnels, qui traduit spatialement l'évolution d'ensemble de la structure de la population active. La comparaison du classement des IRIS dans la typologie en 1990 et 1999 (tableau 33) montre que la majorité des IRIS appartiennent en 1999 à un type de statut supérieur (au sens de la hiérarchie des statuts mesurée par le premier facteur de l'AFC) à celui de 1990: 2636 sont dans ce cas (à gauche de la diagonale sur le tableau 33), 597 IRIS ne changeant pas de type, et 1153 se reclassant dans un type de statut inférieur (à droite de la diagonale sur le tableau).

Cette tendance générale d'évolution est cependant modulée selon les profils socioprofessionnels de départ. Pour les IRIS appartenant aux types supérieurs, 60% ont connu une évolution classée dans les deux premiers groupes, renforçant le poids de certaines au moins des catégories supérieures et des professions intermédiaires; la proportion s'élève à 65% pour les IRIS des types moyens; elle n'est que de 47% pour ceux des types populaires ouvriers. La tendance générale concerne donc tous les grands types d'espaces, mais inégalement, les espaces populaires étant moins nombreux à connaître cette progression de statut.

Un effet de cette tendance générale est le doublement entre 1990 et 1999 du nombre d'IRIS classés dans l'ensemble des types supérieurs, qui passe de 609 à 1234. Comme presque tous les IRIS qui étaient déjà classés dans ce groupe y sont restés, ce doublement correspond à un glissement vers les types supérieurs d'IRIS provenant des autres groupes en nombre un peu supérieur à ceux qui y étaient déjà.

Comme le montre le tableau 33, les IRIS promus en 1999 dans le sous-groupe des espaces de l'élite dirigeante proviennent surtout des autres types supérieurs, et dans une faible proportion seulement d'IRIS de types moyen, quasi exclusivement d'ailleurs du type MIC, *espaces des indépendants, cadres et professions intermédiaires*, celui des types moyens où le poids des catégories supérieures était déjà le plus fort. Les IRIS promus dans les deux autres sous-groupes de types supérieurs proviennent des trois premiers sous-groupes moyens ainsi que du premier type populaire ouvrier. Au total, 540 IRIS des types moyens et 102 IRIS des types populaires ouvriers se sont classés dans les types supérieurs en 1999. La progression du nombre des IRIS de type supérieur est donc due principalement à l'évolution vers les statuts supérieurs d'IRIS moyens, la "gentrification" d'espaces populaires étant beaucoup moins fréquente.

Le nombre des IRIS de type moyen a lui aussi augmenté, passant de 1143 à 1917. Cette progression est le résultat d'un double mouvement: la moitié des IRIS moyens de 1990 sont devenus supérieurs, mais cette perte a été plus que compensée par le passage dans les types moyens de 1336 IRIS des types populaires ouvriers.

Logiquement, le nombre des IRIS populaires et ouvriers a diminué, de plus de la moitié, passant de 2634 en 1990 à 1235 en 1999.

En dépit de cette tendance générale de progression des statuts qui a concerné tous les types d'espaces, on a observé entre 1990 et 1999 un accroissement des écarts entre les types d'espaces opposés, supérieurs d'un côté et populaires ouvriers de l'autre. Contrairement aux résultats de nos analyses sur la période 1982-1990, cet accroissement ne résulte pas du seul renforcement du caractère exclusif d'une partie des espaces supérieurs et de la moindre progression de celui des espaces populaires – qui s'observent à nouveau –, mais aussi du

renforcement du caractère populaire d'une partie des espaces populaires ouvriers – ce qu'on n'avait observé que marginalement. On peut donc parler d'une certaine tendance à la bipolarisation des profils socioprofessionnels des espaces de l'Ile-de-France, qui vient moduler la tendance générale que nous venons de décrire²². Cette bipolarisation est d'ailleurs partiellement une bipolarisation spatiale, puisque nous avons montré la tendance au renforcement dans certaines zones de la continuité spatiale des espaces supérieurs voyant un renforcement de leur caractère exclusif, d'une part, et des espaces populaires voyant un renforcement du poids de certaines catégories populaires, des chômeurs ouvriers et employés, et le recul des catégories supérieures et moyennes, d'autre part.

Cette accentuation des contrastes entre les extrêmes, socialement et spatialement, résulte donc pour une part de l'évolution négative du statut socioprofessionnel d'une partie des IRIS des types populaires-ouvriers. Le quatrième groupe d'évolution concerne principalement des IRIS populaires (925 sur 1085 IRIS dans ce groupe d'évolution), et 35% des IRIS de type populaire ouvrier sont dans ce cas; sur le tableau 33, on voit que 32% des IRIS de type populaire ouvrier en 1990 se reclassent en 1999 dans un type de statut inférieur (à droite de la diagonale). Et l'on peut ajouter que le seul type non populaire dont un nombre significatif d'IRIS (29%) se reclassent en 1999 dans un type populaire est le type moyen MOQ, le plus ouvrier des types moyens.

On ne saurait cependant assimiler cette tendance partielle à la bipolarisation à un processus de dualisation entre les espaces riches et les espaces pauvres: d'une part les types des espaces moyens sont ceux qui gagnent le plus d'IRIS entre 1990 et 1999, près de 1200; d'autre part la bipolarisation ne concerne qu'une minorité des espaces populaires, alors que 55% des IRIS populaires ont vu leur statut socioprofessionnel progresser entre les deux recensements; enfin, si la bipolarisation se manifeste en ceci que le nombre d'IRIS dans les types extrêmes a augmenté entre les deux recensements, la population active a diminué entre ces deux dates dans les IRIS qui y étaient classés en 1999 (SBI et SBE, types supérieurs concentrant le poids le plus fort des catégories supérieures, et OSP et OCH, types concentrant le plus d'ouvriers et de chômeurs, perdent de la population active entre 1990 et 1999, -7346 actifs pour les deux premiers, -69793 pour les trois derniers, cf. tableau en annexes). Ce sont les moins extrêmes des types supérieurs, et les types moyens sauf un, qui gagnent de la population active entre les deux dates. La redistribution de la population active tend donc à gommer les contrastes renforcés des profils socioprofessionnels.

Sur le plan géographique, les cartes montrent un renforcement de l'homogénéité des grands espaces supérieurs, principalement celui qui va du Ve arrondissement au centre des Yvelines, et une progression de ces espaces tant par intensification du caractère supérieur de leur profil que par extension géographique: nombre d'IRIS moyens contigus ou très proches devenant supérieurs, voire certains IRIS populaires, mais là encore essentiellement ceux qui sont contigus ou très proches de grands zones de concentration d'IRIS supérieurs. Les passages directs d'IRIS des types populaires ouvriers aux types supérieurs sont peu nombreux (102 sur 2634 IRIS populaires ouvriers en 1990), et il y a très peu cas de "gentrification" brutale hors de la proximité immédiate des espaces supérieurs.

²² Il n'est malheureusement pas possible de préciser si cette différence des résultats entre les analyses sur les deux périodes résulte d'une modification effective des tendances entre les deux, ou seulement d'un changement méthodologique faisant apparaître une tendance que la méthode antérieure ne pouvait discerner, car ni le changement d'échelle – passage aux IRIS – ni le changement de variable, pour ce qui est de la précarité, ne peuvent être appliqués sur la période 1982-90.

Symétriquement, les secteurs de forte concentration géographique d'IRIS populaires ouvriers en espaces homogènes (principalement le centre-ouest de la Seine-Saint-Denis et le centre ouest du Val-de-Marne) sont aussi les secteurs de plus fort regroupement d'IRIS populaires ayant connu une évolution négative de leur statut socioprofessionnel. Mais la symétrie s'arrête là, car ces espaces sont, au contraire des espaces supérieurs, en voie de rétrécissement géographique – les espaces qui les environnent ont des évolutions plus disparates, avec une proportion non négligeable d'IRIS passant des types populaires ouvriers aux types moyens, comme on le voit bien par exemple pour la Seine-Saint-Denis sur la carte 16 -, et la baisse de la population active y est beaucoup plus accentuée.

La tendance à la bipolarisation socio-spatiale est d'ailleurs plus nette dans la partie centrale de la métropole – où l'évolution démographique d'ensemble est négative – alors qu'en deuxième couronne, où l'évolution démographique est positive, la dynamique d'évolution des profils socioprofessionnels des espaces est plus disparate, même dans l'est surtout populaire et ouvrier de la Seine-et-Marne.

Rappelons enfin ce que nous avons souligné d'entrée dans la présentation de la typologie des évolutions: les changements de profil des IRIS ont une distribution faiblement polarisée, beaucoup plus disparate et beaucoup moins structurée par deux ou trois grandes tendances que ne l'est la structure même de l'espace social résidentiel.

BIBLIOGRAPHIE

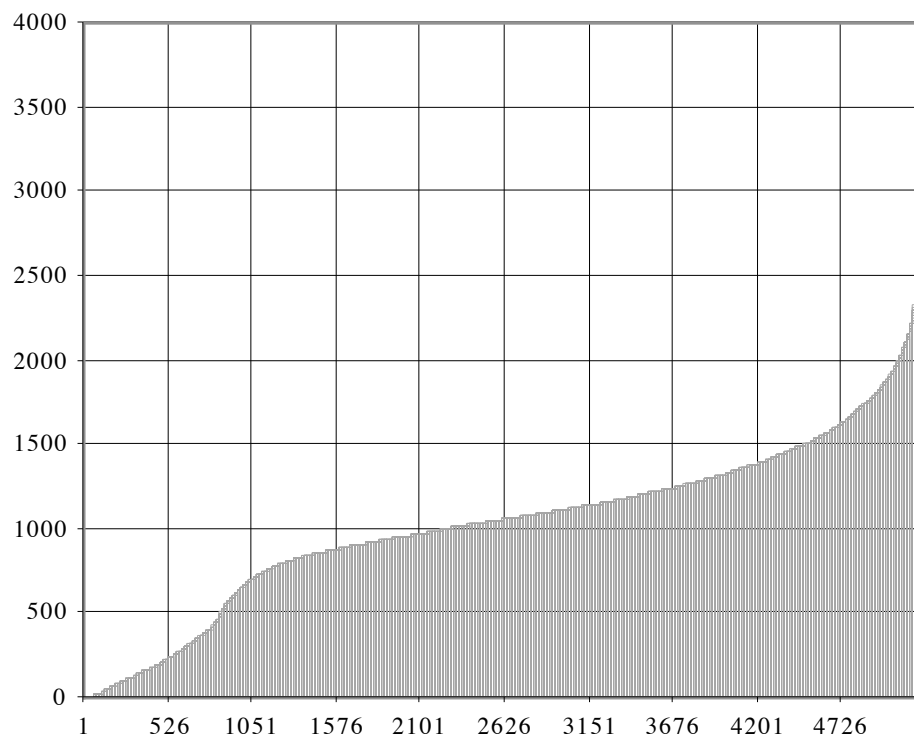
- Boyer, Robert, and Yves Saillard (eds.). 1995. *Théorie de la régulation. L'état des savoirs*. Paris: Editions La Découverte.
- Castel, Robert. 1995. *Les métamorphoses de la société salariale. Une chronique du salariat*. Paris: Fayard.
- Donzelot, Jacques. 1999. "La nouvelle question urbaine." *Esprit* (258): 87-114.
- Duncan, Otis Dudley, and Beverley Duncan. 1955. "A methodological analysis of segregation indexes." *American Sociological Review* (Vol.20): 210-217.
- Jaillet, Marie-Christine. 1999. "Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes?" *Esprit* (258): 145-167.
- Mansuy, Michèle, and Maryse Marpsat. 1991. "Les quartiers des grandes villes: contrastes sociaux en milieu urbain." *Economie et Statistique* (245): 33-47.
- Massey, Douglas S., and Nancy A. Denton. 1988. "The Dimensions of Residential Segregation." *Social Forces* 67(2): 281-315.
- Marcuse, Peter, and Ronald Van Kempen (eds.). 2000. *Globalizing Cities. A new spatial order?* Oxford: Basil Blackwell.
- Musterd, Sako, and Wim Ostendorf (eds.). 1998. *Urban Segregation and the Welfare State. Inequality and exclusion in western cities*. London: Routledge.
- Préteceille, Edmond. 2000. *Division sociale et services urbains. Volume I: Inégalités et contrastes sociaux en Ile-de-France*. Paris: Cultures et Sociétés Urbaines.
- . 2001. *Les transformations de la ségrégation sociale en Ile-de-France 1982-90*. Paris: Cultures et Sociétés Urbaines.
- . 2002. "Comment analyser la ségrégation sociale?" *Etudes Foncières* (98):10-16.
- Rhein, Catherine. 1994. "La division sociale de l'espace parisien et son évolution." in *La ségrégation dans la ville*, edited by Jacques Brun and Catherine Rhein. Paris: L'Harmattan. Pp. 229-257
- Sassen, Saskia. 1991. *The global city. New York, London, Tokyo*. Princeton: Princeton University Press.
- Sociétés Contemporaines*. 2002. Dossier "Enjeux et usages des catégories socioprofessionnelles en Europe". (45-46).
- Storper, Michael. 1997. *The regional world. Territorial development in a global economy*. New York: Guilford.
- Tabard, Nicole. 1993. "Des quartiers pauvres aux banlieues aisées: une représentation sociale du territoire." *Economie et Statistique* (270): 5-22.
- Tabard, Nicole, 2002. *Représentation socio-économique du territoire. Typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique de leurs habitants. France métropolitaine, recensement de 1999*. Paris: INSEE.

ANNEXES

Annexe I

DISTRIBUTION DES CATÉGORIES SELON LES IRIS (plus de 400 actifs)

Variables	Total	minimum	médiane	moyenne	maximum	écart-type	coeff.disp.
<i>ind_1</i>	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	8,2%	0,4%	398,0%
<i>ind_21</i>	1,9%	0,0%	1,7%	1,9%	23,9%	1,2%	65,4%
<i>ind_22</i>	2,2%	0,0%	1,9%	2,2%	12,7%	1,5%	69,5%
<i>ind_23</i>	0,7%	0,0%	0,4%	0,8%	12,9%	1,1%	136,1%
<i>ind_3</i>	1,9%	0,0%	1,2%	1,9%	17,2%	2,2%	116,4%
<i>ind_4</i>	0,7%	0,0%	0,6%	0,7%	5,1%	0,7%	97,4%
<i>31</i>	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	3,0%	0,3%	196,0%
<i>33</i>	1,9%	0,0%	1,6%	1,9%	20,3%	1,6%	83,5%
<i>34</i>	2,6%	0,0%	2,0%	2,6%	17,0%	2,3%	88,3%
<i>35</i>	0,9%	0,0%	0,5%	0,9%	8,1%	1,0%	119,9%
<i>37</i>	6,1%	0,0%	4,7%	6,1%	29,4%	5,0%	81,4%
<i>38</i>	5,2%	0,0%	4,5%	5,1%	25,3%	3,7%	72,4%
<i>42</i>	2,3%	0,0%	2,2%	2,3%	9,3%	1,3%	55,3%
<i>43</i>	2,6%	0,0%	2,5%	2,6%	13,4%	1,4%	53,5%
<i>44</i>	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	4,2%	0,2%	374,3%
<i>45</i>	1,7%	0,0%	1,5%	1,7%	21,8%	1,2%	73,5%
<i>46</i>	7,8%	0,0%	7,7%	7,7%	16,7%	2,8%	36,4%
<i>47</i>	3,3%	0,0%	3,1%	3,3%	10,5%	1,8%	53,8%
<i>48</i>	1,7%	0,0%	1,5%	1,7%	7,8%	1,2%	68,7%
<i>52</i>	6,5%	0,0%	6,2%	6,5%	27,7%	3,6%	54,8%
<i>53</i>	1,8%	0,0%	1,4%	1,8%	52,9%	2,4%	136,1%
<i>54</i>	7,3%	0,0%	7,2%	7,2%	26,2%	2,7%	37,3%
<i>55</i>	2,5%	0,0%	2,3%	2,5%	21,5%	1,3%	52,0%
<i>56</i>	4,4%	0,0%	4,2%	4,5%	19,4%	2,1%	45,7%
<i>62</i>	2,3%	0,0%	2,0%	2,3%	13,4%	1,8%	77,5%
<i>63</i>	3,6%	0,0%	3,4%	3,6%	13,0%	1,9%	54,0%
<i>64</i>	1,6%	0,0%	1,4%	1,6%	9,2%	1,2%	76,7%
<i>65</i>	0,9%	0,0%	0,7%	0,9%	8,8%	0,9%	95,2%
<i>67</i>	2,1%	0,0%	1,6%	2,1%	28,1%	1,9%	91,4%
<i>68</i>	1,9%	0,0%	1,5%	1,9%	12,9%	1,6%	84,8%
<i>69</i>	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	6,8%	0,3%	362,2%
<i>11</i>	0,9%	0,0%	0,8%	0,9%	7,7%	0,8%	82,0%
<i>12</i>	1,3%	0,0%	1,1%	1,3%	24,1%	1,0%	82,0%
<i>13</i>	1,0%	0,0%	0,9%	1,0%	7,8%	0,9%	81,9%
<i>14</i>	0,6%	0,0%	0,5%	0,6%	16,5%	0,7%	108,4%
<i>CDD_3</i>	1,3%	0,0%	0,9%	1,3%	15,6%	1,4%	107,7%
<i>CDD_4</i>	1,7%	0,0%	1,6%	1,7%	22,5%	1,0%	60,1%
<i>CDD_5</i>	2,4%	0,0%	2,2%	2,4%	10,1%	1,2%	50,0%
<i>CDD_6</i>	1,2%	0,0%	1,0%	1,2%	7,8%	1,0%	85,7%
<i>chom_1</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	0,1%	729,9%
<i>chom_2</i>	0,4%	0,0%	0,4%	0,4%	3,9%	0,5%	108,0%
<i>chom_3</i>	1,0%	0,0%	0,8%	1,0%	6,9%	0,9%	91,2%
<i>chom_4</i>	2,0%	0,0%	1,9%	2,0%	9,3%	1,0%	50,1%
<i>chom_5</i>	3,8%	0,0%	3,4%	3,9%	19,2%	2,3%	60,2%
<i>chom_6</i>	3,4%	0,0%	2,5%	3,5%	40,6%	3,3%	93,5%

Annexe II: DISTRIBUTION DES IRIS SELON LE NOMBRE D'ACTIFS**Graphique AII - 1****DISTRIBUTION DES IRIS SELON TOTAL DES ACTIFS**

Le graphique montre un point d'inflexion autour de 400 actifs.

Tableau AII – 1: Distribution des IRIS par tranche de taille de la population active et département

CLASSES	75	92	93	94	77	78	91	95	Total
0	36	1	2	2	4	1	5	4	55
1 à 99	41		11	4	69	23	23	37	208
100 à 199	16	1	3	1	106	37	23	32	219
200 à 299	15	1	3		69	31	15	21	155
300 à 399	7			1	64	33	19	25	149
400 à 499	8	2			26	19	9	5	69
500 à 749	35	19	39	18	71	43	30	30	285
750 à 999	161	143	215	143	96	160	88	128	1134
1000 à 1999	640	421	331	349	230	316	248	270	2805
2000 à 4999	33	19	9	9	26	21	42	11	170
Total	992	607	613	527	761	684	502	563	5249

Pour Paris et la première couronne, la coupure la plus nette est à 500 actifs.

Pour la deuxième couronne, elle est à 400, coupure observable dans la distribution des communes par taille de la population active, ce qui est logique puisque les petits IRIS y sont essentiellement les petites communes.

Tableau AII – 2: Distribution des IRIS par tranche de taille et tranche de taille de la commune à laquelle ils appartiennent

CLASSES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
0									5	50	55
1 à 99	101								11	96	208
100 à 199		185							2	32	219
200 à 299			130							25	155
300 à 399				135					1	13	149
400 à 499					52					17	69
500 à 749						105		1	10	169	285
750 à 999							71		77	986	1134
1000 à 1999								125	184	2496	2805
2000 à 4999									50	120	170
Total	101	185	130	135	52	105	71	126	340	4004	5249

Les tranches de taille sont les mêmes pour les deux types de découpages. Il n'y a pas d'IRIS au dessus de 5000 actifs (le maximum est de 3420) et il n'y a pas de commune ne comptant aucun actif.

On retient le seuil de 400 actifs, ce qui laisse hors du champ de l'analyse un nombre de 786 IRIS, représentant 113119 actifs soit 2,5% du total. Ce sous-ensemble se divise en deux: on a d'une part 551 IRIS correspondant aux 551 communes de moins de 400 actifs, d'autre part 235 IRIS appartenant à des communes de plus de 1000 habitants. Le tableau précédent montre que la moitié d'entre eux, 115, se trouvent à Paris. Pour l'analyse des IRIS au-dessous du seuil de 400, deux démarches différentes doivent donc être envisagées:

-pour ceux qui correspondent aux 551 petites communes, c'est l'analyse de celles-ci qui prévaudra. On procédera sur ce sous-ensemble à une typologie sur une catégorisation socioprofessionnelle simplifiée.

-pour les autres, deux stratégies seraient possibles: 1) ne pas les utiliser pour la construction de la typologie, mais les reclasser ensuite dans les types dont ils sont les plus proches quant au profil; 2) les agréger aux IRIS contigus géographiquement avant de construire la typologie. La deuxième méthode aurait l'avantage de ne laisser aucun espace urbain hors champ, mais elle serait longue, et un peu arbitraire (quel IRIS proche choisir?). La première méthode ayant l'avantage de ne pas courir le risque de diluer des profils contrastés; ce qui est précisément recherché dans l'utilisation de découpages infra-communaux, c'est celle qui a été finalement retenue.

Annexe III.

CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE DES IRIS POUR 1999

On travaille sur l'ensemble des IRIS comptant au moins 400 actifs en 1999.

Dans un premier essai, on retient l'ensemble des variables indiquées précédemment, y compris la CS53. Une première AFC permet de retenir 4 facteurs représentant 58% de la variance totale. Une CAH sur ces 4 facteurs permet de séparer deux classes de 2285 et 1578 IRIS. L'AFC sur la première classe montre un deuxième facteur (12% de la variance) pour lequel la CS53 a une contribution de 0,805

L'examen du tableau des profils des IRIS montre que, si le poids moyen de la CS53 est de 1,8%, on trouve 39 IRIS où son poids est supérieur à 10%, et 14 où il est supérieur à 20%, allant jusqu'à un maximum de 52%. Les noms de ces IRIS confirment qu'il s'agit effectivement dans de nombreux cas de zones d'implantation d'équipement liés à l'armée, à la police ou à l'administration pénitentiaire.

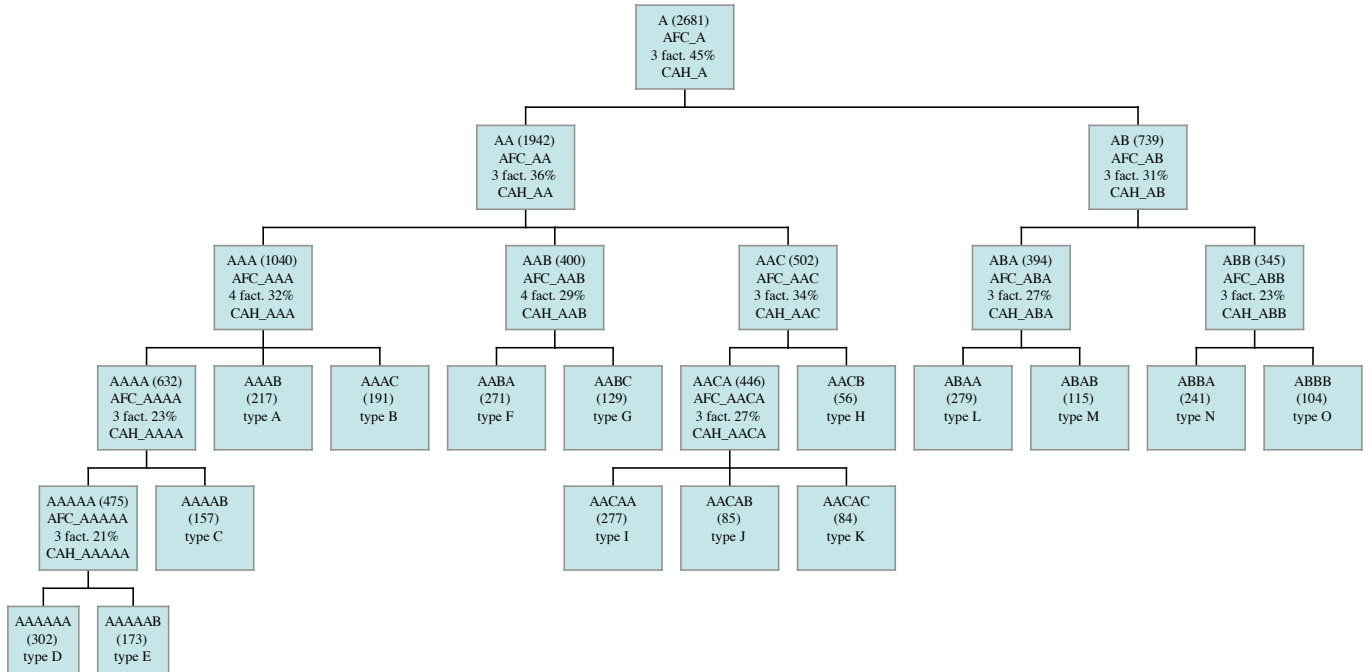
On choisit en conséquence d'écartier la CS53 des variables actives – on l'utilisera en variable supplémentaire. Il est en effet intéressant de caractériser le profil socioprofessionnel de ces implantations indépendamment des effectifs de policiers et militaires qui s'y trouvent.

On construit la typologie en procédant à une première AFC sur les variables actives, puis à une CAH sur les trois premiers facteurs, qui permet de couper le nuage en deux sous-ensembles, A et B. On itère ensuite l'opération sur chaque sous-ensemble – on retient en général trois facteurs, ou quatre si le quatrième représente une part de variance très proche de celle du troisième – on coupe systématiquement le dendrogramme au niveau le plus élevé, ce qui donne deux sous ensembles, sauf lorsque le nœud suivant est très proche auquel cas on coupe en trois.

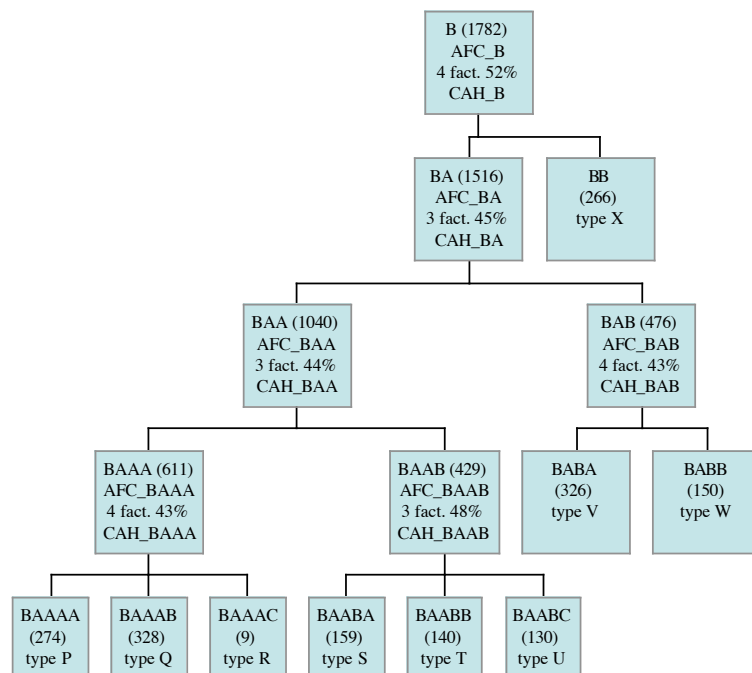
L'arbre de construction de la typologie figure dans le graphique suivant, en deux parties correspondant à chacune des branches issues de la première partition du nuage en deux classes.

Graphique AIII-1: ARBRE DE CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE DES IRIS

Branche A



Branche B



On obtient ainsi une typologie initiale en 24 types.

On procède alors à une réaffectation des IRIS aux types en calculant la distance euclidienne du profil socioprofessionnel (en %) de chaque IRIS à celui de chaque type, et en affectant chaque IRIS au type pour lequel cette distance est minimum.

Comme le montre le tableau ci-dessous, où les types ont été classés en fonction de leur projection sur le premier facteur, 40% des IRIS changent de type dans cette opération, mais les changements se font surtout entre types proches.

Tableau AIII-1: Première réaffectation des IRIS aux types

TYPES	X	S	W	Q	T	V	B	P	C	A	J	U	D	E	H	I	G	R	F	N	K	M	O	L	Total
X1	232	13	1	26	5	20	2																		299
S1	10	112	1	9	13			1				1													147
W1	5		114	29		34	2	2																	186
Q1	16	19	5	192		17	12	16		4															281
T1	2	13		17	113			22			1	12													180
V1			13	10		151	19	5	9	7				1											215
B1	1		1	20		18	96	18	12	19	2		10	2											199
P1			1	25	3	1	4	113	5	19	2	6				6									185
C1				2		40	12	7	105	22	1		27	5	4										225
A1				12		23	16	11	11	86			32	10	22										223
J1					2	4	9	24	6		58	14	14	6		31	8			8		1			185
U1			1		3			5			3	61			7		1				2		1		84
D1						9	7		5	26	2		145	22		25	2		23	1					267
E1						5	10		4	9			35	106		7	9		14						199
H1					1						2	4			42							1	3		53
II				1		2	2	29		25	8	1	21	11	139				6	15	5				265
G1											3	2	7	7		2	84		27	14		1			147
R1								2										9							11
F1						2							9	3		2	10		170	8	2				206
N1								1			1	9	2			7	2		12	133	7	19	1		194
K1								18			2	7				32			1	25	67	4	10	1	167
M1												7			6		12		10	16		58	21	35	165
O1												4					1		5	19	2	8	72	42	153
L1												2							3			20		201	227
Total	266	159	150	328	140	326	191	274	157	217	85	130	302	173	56	277	129	9	271	241	84	115	104	279	4463

On itère l'opération 11% seulement des IRIS changent alors de type.

On considère ce troisième état de la typologie comme l'étape finale des réaffectations (si l'on continuait, on aurait vraisemblablement toujours des changements à chaque opération, en particulier dans la partie centrale du nuage, où les frontières du découpage en types sont les plus arbitraires du fait de la densité du nuage, qui exprime le caractère graduel, l'absence de discontinuité marquée, dans le passage d'un type de profil à un autre, comme on l'a indiqué.

L'examen du profil de ces types et du dendrogramme de leur regroupement par CAH sur les profils en densité relative montre quatre couples de types très proches (O2 et M2, A2 et C2, D2 et E2, N2 et K2). On les regroupe chacun en un seul type, ce qui aboutit à la typologie finale en 20 types seulement.

On donne à ces types des codes correspondant à la hiérarchie de leur regroupement selon le dendrogramme ci-dessous de la CAH opérée sur leurs profils.

Tableau AIII-2: Deuxième réaffectation des IRIS aux types

TYP2	X1	S1	W1	Q1	T1	V1	B1	P1	C1	A1	J1	U1	D1	E1	H1	I1	G1	R1	F1	N1	K1	M1	O1	L1	Total
X2	284	1			2																				287
S2	1	137			1																				139
W2	3	1	170	7		1																			182
Q2	10	4		227	7																				248
T2	1	4		9	170		2	8																	194
V2			9	9		184	1																		203
B2			1	17		17	186	1	6	5					1										234
P2			3	12			2	157		4															178
C2						6	1		203	5			4												219
A2			3			7	6	3	7	196	1		7	6		2									238
J2								11	2	2	174		6	4		7	2								208
U2								2			2	83													87
D2						1			5	8			226	20		6					4				270
E2									2		1		19	166		1					4				193
H2															51										51
I2								2		3	2	1	3	2		237					6	7			263
G2											3		1				140		10	3		3			160
R2								1											11			1			13
F2													1			1	2		184	3					191
N2											2					7	1		2	176	15	2	5		210
K2																4				1	136		1		142
M2															2		2		2	2		154	4	14	180
O2																				3	8	6	143	23	183
L2																								190	190
Total	299	147	186	281	180	215	199	185	225	223	185	84	267	199	53	265	147	11	206	194	167	165	153	227	4463

On voit que le premier nœud (le plus à droite) sépare la classe U1 du reste, on verra ensuite qu'il s'agit des types de statut socioprofessionnel supérieur.

Le deuxième nœud sépare les classes U2 (types moyens) et U3 (types populaires).

Le troisième nœud sépare le type U230 des autres types moyens, on verra ensuite le profil très particulier de ce type.

On note que plusieurs types changent de classe de niveau supérieur dans l'opération, ce qui montre la forte continuité entre types moyens (la classe 2) et types populaires (la classe 3), les changements de profil dûs aux regroupements étant pourtant très faibles et ne concernant que des types de ces deux classes.

Après comparaison des profils, on regroupe encore les types U311 et U312, ainsi que U321 et U322.

La dernière opération a consisté à attribuer aux types des codes correspondant à l'analyse de leur profil.

**Graphique AIII-2: Dendrogramme de la typologie finale
CAH sur les profils des types**

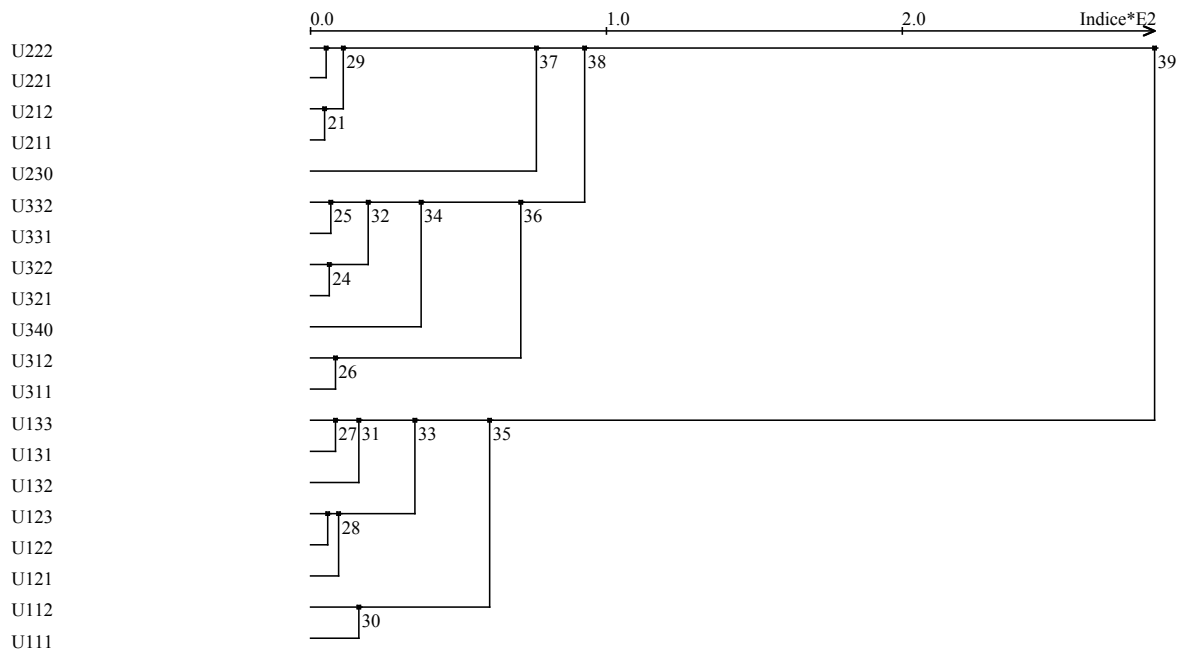


Tableau IV-3: Types populaires ouvriers

Catégories	OAA	OSP	OPR	OCH	Total
AGRIC	0,3%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%
ARTIS	2,6%	1,5%	1,6%	1,3%	1,9%
COMME	1,9%	1,1%	1,3%	1,0%	2,2%
CHEFE	0,5%	0,2%	0,2%	0,2%	0,7%
PLIBI	0,7%	0,4%	0,3%	0,2%	1,9%
CS_31	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
CS_33	0,8%	1,0%	0,6%	0,3%	1,9%
CS_34	1,2%	1,0%	0,6%	0,4%	2,6%
CS_35	0,3%	0,3%	0,3%	0,1%	0,9%
CS_37	2,4%	1,8%	1,2%	0,6%	6,2%
CS_38	2,4%	1,9%	1,2%	0,5%	5,2%
PINTI	0,4%	0,3%	0,2%	0,1%	0,7%
CS_42	2,3%	1,6%	1,4%	0,9%	2,3%
CS_43	2,4%	2,7%	1,9%	1,3%	2,6%
CS_44	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
CS_45	1,4%	1,9%	1,1%	0,7%	1,7%
CS_46	6,8%	6,1%	4,3%	2,8%	7,8%
CS_47	3,7%	3,2%	2,3%	1,4%	3,3%
CS_48	2,7%	1,9%	1,7%	1,1%	1,7%
CS_52	7,2%	11,9%	9,3%	8,4%	6,5%
CS_53	1,9%	2,7%	2,0%	1,8%	1,8%
CS_54	8,5%	8,0%	6,6%	4,5%	7,3%
CS_55	3,1%	3,1%	3,4%	3,1%	2,5%
CS_56	3,9%	5,1%	5,9%	5,5%	4,4%
CS_62	4,7%	3,0%	3,6%	3,8%	2,3%
CS_63	5,3%	4,9%	5,5%	5,5%	3,5%
CS_64	2,4%	2,5%	2,8%	2,8%	1,6%
CS_65	1,7%	1,5%	1,6%	1,7%	0,9%
CS_67	3,8%	3,0%	4,6%	5,7%	2,1%
CS_68	2,6%	2,7%	4,1%	5,4%	1,9%
CS_69	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
APPRE	1,3%	1,1%	1,1%	1,1%	0,9%
INTER	1,7%	1,5%	2,1%	2,7%	1,3%
CESEJ	1,2%	1,4%	1,6%	2,1%	1,0%
STAGE	0,5%	0,7%	0,7%	0,7%	0,6%
CDD_3	0,5%	0,5%	0,4%	0,2%	1,4%
CDD_4	1,4%	1,5%	1,4%	1,2%	1,7%
CDD_5	2,5%	3,0%	3,2%	3,2%	2,4%
CDD_6	1,7%	1,6%	2,3%	2,7%	1,2%
TOTACTOCCUP	88,7%	86,8%	82,3%	75,3%	89,3%
CHOM1	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
CHOM2	0,5%	0,4%	0,6%	0,7%	0,4%
CHOM3	0,5%	0,5%	0,4%	0,4%	1,0%
CHOM4	1,7%	1,9%	2,0%	1,8%	2,0%
CHOM5	4,0%	5,6%	7,0%	8,9%	3,8%
CHOM6	4,7%	4,8%	7,7%	13,0%	3,4%
TOTCHOMAGE	11,3%	13,2%	17,7%	24,7%	10,7%
TOTACT	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Annexe V: Effectifs des catégories par type
Tableau V-1: Types supérieurs

Catégories	SBI	SBE	SCS	SCE	SCI	SAP
<i>AGRIC</i>	<i>56</i>	<i>244</i>	<i>134</i>	<i>184</i>	<i>100</i>	<i>29</i>
ARTIS	2201	4128	3286	4251	4654	4268
COMME	5836	13881	4525	6289	9052	7921
CHEFE	2800	8850	2375	2618	3431	1787
PLIBI	10693	19866	5137	5084	11640	9524
<i>CS_31</i>	<i>860</i>	<i>1370</i>	<i>382</i>	<i>429</i>	<i>1031</i>	<i>844</i>
CS_33	6854	9159	7415	4997	11512	6362
CS_34	13093	11244	12972	6471	14642	11120
CS_35	4737	5734	1831	2350	5357	7107
CS_37	17848	56999	20461	30254	38243	21053
CS_38	10525	25282	29497	27412	27009	13232
PINTI	2580	3798	1964	2263	3825	3951
CS_42	3433	5415	6668	6410	7845	5429
CS_43	2998	4614	6495	6643	7949	5041
<i>CS_44</i>	<i>308</i>	<i>374</i>	<i>136</i>	<i>89</i>	<i>240</i>	<i>161</i>
CS_45	2104	2802	4525	3578	5835	3759
CS_46	9395	24028	17815	27702	28811	20200
CS_47	2469	4280	9080	9391	7704	4908
CS_48	872	1869	2976	3369	2946	1877
CS_52	3525	6497	10199	10235	12030	7362
<i>CS_53</i>	<i>1376</i>	<i>2450</i>	<i>2459</i>	<i>3133</i>	<i>3682</i>	<i>2770</i>
CS_54	5196	13065	12676	18923	17912	12256
CS_55	2133	4590	2945	4491	5836	5454
CS_56	7106	19691	5571	9291	12710	12890
CS_62	676	1402	2166	2727	2290	2207
CS_63	2041	4784	3729	5723	5610	5771
CS_64	508	1418	1317	2295	1984	1367
CS_65	272	597	801	992	1038	856
CS_67	508	1349	1324	1870	1691	2945
CS_68	997	2830	1369	2628	2782	3308
<i>CS_69</i>	<i>24</i>	<i>120</i>	<i>81</i>	<i>88</i>	<i>89</i>	<i>48</i>
APPRE	653	1539	1704	1880	1914	1467
INTER	968	1951	1637	2084	2804	2780
CESEJ	964	1485	1267	1660	2280	2646
STAGE	1864	2236	1129	1190	2426	2197
CDD_3	6932	7605	3299	3389	8095	11059
CDD_4	3496	5442	3602	3994	6513	7419
CDD_5	3043	5817	3312	4610	6175	6521
CDD_6	693	1315	967	1279	1812	3121
TOTACTOCCUP	142637	290120	199228	232266	291499	223017
<i>CHOM1</i>	<i>8</i>	<i>28</i>	<i>0</i>	<i>8</i>	<i>0</i>	<i>12</i>
CHOM2	624	1626	511	768	1307	1339
CHOM3	3722	6744	2509	3098	5132	5536
CHOM4	3453	7701	3413	4907	8001	7749
CHOM5	3004	5958	3658	6056	7981	9684
CHOM6	1516	2970	1762	3372	3904	7129
TOTCHOMAGE	12327	25027	11853	18209	26325	31449
TOTACT	154964	315147	211081	250475	317824	254466

Tableau V-2: Types moyens

Catégories	MIC	MFP	MTI	MOQ	MEP	MPT	MAC	MPO
AGRIC	324	46	763	834	125	195	16	0
ARTIS	6862	3068	10995	14778	5352	5472	3080	60
COMME	8106	4314	10554	10894	5955	4470	4151	89
CHEFE	2818	1045	3565	2879	1204	1072	590	12
PLIBI	6537	4666	6764	4821	3593	2311	2608	76
CS_31	430	581	485	334	281	229	176	5
CS_33	6125	7930	11033	6800	4079	5753	2852	832
CS_34	9522	8866	13471	8862	5652	5667	4142	97
CS_35	2585	2626	3064	2175	1913	1449	2515	36
CS_37	20314	13146	34076	23238	10958	10818	5943	219
CS_38	17190	13214	39620	22708	9658	12690	5095	257
PINTI	2901	2023	4004	3040	1577	1450	1668	60
CS_42	8831	5440	16349	14530	6180	8218	3326	264
CS_43	8131	7646	18892	16719	7350	10812	3801	369
CS_44	187	121	136	173	131	94	85	0
CS_45	4623	6230	12182	9410	4147	8124	2830	1708
CS_46	24233	16582	60327	52595	20069	26089	10399	628
CS_47	9891	6697	29586	25450	7552	13841	4027	192
CS_48	4722	2496	13003	16422	4140	6855	1538	132
CS_52	12487	16831	37417	36902	14422	35961	8405	1625
CS_53	3556	4334	10527	10499	4244	7874	3107	4862
CS_54	20435	13595	53575	57678	20148	28874	9463	842
CS_55	5878	4786	13704	15379	7449	9593	4456	381
CS_56	9917	8834	20591	20299	12228	14639	10831	526
CS_62	4446	2845	13246	17612	5418	8306	2920	148
CS_63	7814	5261	18369	24494	9526	13150	6420	284
CS_64	2697	2321	8173	10844	4092	6982	2075	80
CS_65	1754	1531	5174	6478	2453	3875	1112	48
CS_67	3185	2236	8714	12194	5053	7561	4076	192
CS_68	3308	2872	6864	9407	5304	6114	5493	192
CS_69	248	85	528	730	177	287	36	12
APPRE	2375	1663	6195	6564	2342	3246	1315	184
INTER	2645	2233	5605	7094	3313	4235	3220	120
CESEJ	2131	2006	4947	5490	2839	3825	2152	161
STAGE	1454	1971	3067	2534	1618	1951	1463	68
CDD_3	3454	4408	4795	2906	3081	2501	4309	84
CDD_4	4394	4708	9193	8057	4922	5337	4094	243
CDD_5	5082	5402	12546	11673	6940	8669	5261	723
CDD_6	2187	1674	4555	6012	3465	3857	3589	65
TOTACTOCCUP	243779	196333	536654	509508	218950	302446	142639	15876
CHOM1	12	12	29	37	34	33	36	0
CHOM2	1029	927	1688	1827	1111	1219	1157	18
CHOM3	3056	2634	4199	3054	2314	2238	2766	56
CHOM4	5474	4857	10493	8932	5498	6467	4838	167
CHOM5	7440	7116	15287	17175	12135	13111	10055	415
CHOM6	5261	4550	10101	14524	9610	9911	10930	193
TOTCHOMAGE	22272	20096	41797	45549	30702	32979	29782	849
TOTACT	266051	216429	578451	555057	249652	335425	172421	16725

Tableau V-3: Types populaires ouvriers

Catégories	OAA	OSP	OPR	OCH	Total
AGRIC	1021	107	218	48	4444
ARTIS	10568	6237	6468	2472	98200
COMME	7614	4577	5179	1955	115362
CHEFE	1822	843	880	359	38950
PLIBI	2649	1665	1298	344	99276
CS_31	175	169	93	16	7890
CS_33	3230	4228	2440	612	102213
CS_34	5038	3956	2359	718	137892
CS_35	1141	1138	997	254	47009
CS_37	9805	7222	4677	1088	326362
CS_38	9774	7591	4530	1029	276313
PINTI	1522	1108	678	205	38617
CS_42	9113	6579	5314	1798	121142
CS_43	9494	10849	7320	2449	137572
CS_44	175	111	112	49	2682
CS_45	5520	7804	4314	1279	90774
CS_46	27531	24619	17023	5335	413381
CS_47	14870	13059	9175	2746	174918
CS_48	11038	7571	6555	2152	90533
CS_52	29056	48422	36503	16076	343955
CS_53	7860	11044	7854	3482	95113
CS_54	34299	32420	25802	8504	385663
CS_55	12408	12750	13301	5898	131432
CS_56	15766	20642	23206	10579	235317
CS_62	18941	12319	14115	7249	119033
CS_63	21256	20082	21794	10543	186651
CS_64	9808	9968	10928	5299	82156
CS_65	6782	5921	6123	3194	49001
CS_67	15407	12184	17911	10948	109348
CS_68	10343	10908	16255	10280	101254
CS_69	820	249	296	109	4027
APPRE	5237	4335	4410	2092	49115
INTER	6894	6060	8083	5129	66855
CESEJ	4658	5620	6309	4014	54454
STAGE	2151	2809	2664	1260	34052
CDD_3	1902	2195	1639	454	72107
CDD_4	5547	6151	5547	2278	90937
CDD_5	10105	12295	12579	6104	126857
CDD_6	6778	6405	9121	5233	62128
TOTACTOCCUP	358118	352212	324070	143633	4722985
CHOM1	60	39	42	44	434
CHOM2	1818	1771	2203	1310	22253
CHOM3	1911	2001	1588	671	53229
CHOM4	6907	7771	7714	3356	107698
CHOM5	16113	22555	27736	17020	202499
CHOM6	18986	19494	30186	24817	179216
TOTCHOMAGE	45795	53631	69469	47218	565329
TOTACT	403913	405843	393539	190851	5288314

Annexe VI: Variables supplémentaires par type

Typologie socioprofessionnelle des IRIS 1999 – données du recensement de 1999

Tableau VI-1: Ages

Types	00-04	5-sep	oct-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80+	TOTAL
SBI	1,9%	1,7%	1,8%	2,2%	4,3%	3,9%	2,8%	2,5%	2,4%	2,6%	3,0%	3,5%	3,3%	3,3%	3,8%	4,3%	5,0%	2,9%
SBE	5,3%	5,0%	4,8%	5,4%	6,2%	6,1%	5,9%	5,6%	5,4%	5,9%	6,7%	7,5%	7,2%	7,2%	8,7%	9,7%	10,3%	6,3%
SCS	3,9%	4,1%	4,2%	4,1%	4,0%	3,5%	3,6%	3,9%	4,2%	4,2%	4,6%	4,6%	4,7%	4,6%	4,4%	4,2%	4,0%	4,1%
SCE	4,8%	4,5%	4,1%	3,9%	3,8%	4,6%	4,9%	4,8%	4,7%	4,5%	4,8%	4,6%	4,4%	4,4%	4,5%	4,6%	4,5%	4,5%
SCI	5,2%	4,4%	4,1%	4,3%	5,5%	7,0%	6,5%	5,6%	5,3%	5,3%	5,9%	6,0%	6,1%	6,4%	7,5%	8,2%	8,9%	5,8%
SAP	3,4%	2,8%	2,5%	2,6%	4,7%	6,3%	5,5%	4,6%	4,1%	4,0%	4,0%	4,4%	4,1%	4,1%	4,3%	4,6%	5,3%	4,2%
MIC	4,5%	4,6%	4,7%	4,7%	4,4%	4,4%	4,5%	4,8%	5,1%	5,3%	5,6%	5,5%	5,7%	5,9%	6,0%	6,1%	6,4%	5,0%
MFP	3,5%	3,3%	3,2%	3,2%	4,3%	4,5%	4,1%	3,9%	3,8%	3,8%	4,0%	3,9%	3,9%	4,1%	4,3%	4,7%	5,1%	3,9%
MTI	10,7%	10,9%	11,1%	11,0%	9,8%	9,7%	10,4%	10,9%	11,1%	11,3%	11,4%	11,1%	11,0%	10,7%	10,0%	9,5%	9,1%	10,7%
MOQ	9,9%	10,7%	11,4%	11,2%	9,5%	8,9%	9,6%	10,4%	11,0%	11,2%	11,1%	10,5%	10,9%	10,6%	10,1%	9,5%	8,9%	10,4%
MEP	4,6%	4,4%	4,4%	4,4%	4,7%	4,7%	4,7%	4,7%	4,7%	4,6%	4,6%	4,6%	4,6%	4,7%	4,9%	4,9%	4,8%	4,6%
MPT	6,6%	6,8%	6,9%	6,8%	6,1%	5,9%	6,2%	6,4%	6,6%	6,5%	6,1%	5,7%	5,7%	5,7%	5,6%	5,3%	5,1%	6,2%
MAC	3,3%	2,9%	2,7%	2,6%	3,2%	3,7%	3,6%	3,5%	3,3%	3,1%	2,9%	3,1%	2,9%	2,8%	2,7%	2,8%	2,8%	3,1%
MPO	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,3%
OAA	7,8%	8,5%	8,7%	8,7%	7,6%	7,0%	7,3%	7,7%	8,0%	8,1%	7,7%	7,4%	8,0%	8,4%	7,8%	7,4%	6,8%	7,8%
OSP	9,0%	9,3%	9,3%	9,2%	8,2%	7,8%	8,0%	8,1%	8,1%	7,7%	6,9%	6,7%	6,7%	6,6%	6,4%	6,0%	6,0%	7,9%
OPR	9,6%	9,9%	9,9%	9,6%	8,6%	7,6%	7,9%	8,1%	8,0%	7,6%	6,8%	7,0%	7,1%	7,1%	6,5%	5,9%	5,0%	8,0%
OCH	5,6%	5,9%	6,0%	5,8%	4,9%	3,9%	4,0%	4,0%	4,0%	3,7%	3,5%	3,6%	3,5%	3,1%	2,5%	2,1%	1,8%	4,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□	□
Types	00-04	5-sep	oct-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65-69	70-74	75-79	80+	TOTAL
SBI	3,6%	3,9%	4,0%	4,8%	9,9%	11,3%	8,0%	6,8%	6,1%	6,4%	7,3%	5,9%	4,6%	4,1%	4,1%	3,9%	5,4%	100%
SBE	4,8%	5,3%	5,0%	5,5%	6,7%	8,3%	7,9%	7,2%	6,4%	6,9%	7,6%	5,8%	4,7%	4,2%	4,4%	4,2%	5,2%	100%
SCS	5,5%	6,6%	6,6%	6,4%	6,5%	7,2%	7,3%	7,7%	7,5%	7,4%	7,9%	5,5%	4,6%	4,1%	3,3%	2,8%	3,1%	100%
SCE	6,1%	6,6%	5,9%	5,4%	5,7%	8,7%	9,1%	8,6%	7,6%	7,3%	7,5%	5,0%	3,9%	3,6%	3,1%	2,7%	3,2%	100%
SCI	5,1%	5,0%	4,5%	4,7%	6,4%	10,2%	9,3%	7,9%	6,8%	6,7%	7,1%	5,1%	4,3%	4,1%	4,1%	3,8%	4,9%	100%
SAP	4,6%	4,4%	3,8%	4,0%	7,6%	12,7%	10,9%	8,8%	7,2%	6,9%	6,7%	5,1%	3,9%	3,5%	3,2%	2,9%	4,0%	100%
MIC	5,1%	6,1%	6,0%	6,0%	5,9%	7,4%	7,5%	7,7%	7,5%	7,7%	7,9%	5,4%	4,6%	4,3%	3,7%	3,3%	4,1%	100%
MFP	5,1%	5,5%	5,2%	5,3%	7,4%	9,6%	8,8%	8,0%	7,2%	7,1%	7,1%	4,9%	4,0%	3,8%	3,5%	3,2%	4,1%	100%
MTI	5,7%	6,7%	6,7%	6,6%	6,2%	7,7%	8,1%	8,3%	7,7%	7,7%	7,5%	5,1%	4,2%	3,7%	2,9%	2,4%	2,7%	100%
MOQ	5,4%	6,8%	7,0%	6,9%	6,2%	7,3%	7,8%	8,1%	7,8%	7,9%	7,6%	5,0%	4,2%	3,7%	3,0%	2,5%	2,7%	100%
MEP	5,7%	6,3%	6,0%	6,0%	6,8%	8,7%	8,5%	8,2%	7,5%	7,3%	7,0%	4,9%	4,0%	3,7%	3,3%	2,8%	3,3%	100%
MPT	6,0%	7,1%	7,1%	7,0%	6,6%	8,1%	8,3%	8,3%	7,8%	7,6%	6,8%	4,5%	3,7%	3,4%	2,8%	2,2%	2,6%	100%
MAC	6,1%	6,1%	5,5%	5,3%	6,9%	10,0%	9,6%	9,1%	7,7%	7,2%	6,6%	4,8%	3,7%	3,3%	2,8%	2,4%	2,9%	100%
MPO	6,4%	6,8%	6,7%	6,8%	6,7%	12,4%	11,0%	11,5%	9,0%	7,5%	6,8%	2,9%	1,6%	1,1%	1,0%	1,0%	0,9%	100%
OAA	5,7%	7,1%	7,2%	7,1%	6,5%	7,6%	7,8%	7,9%	7,6%	7,5%	6,9%	4,7%	4,1%	3,9%	3,1%	2,5%	2,8%	100%
OSP	6,5%	7,8%	7,6%	7,4%	7,0%	8,5%	8,5%	8,3%	7,6%	7,1%	6,2%	4,2%	3,4%	3,0%	2,6%	2,0%	2,4%	100%
OPR	6,8%	8,1%	7,9%	7,6%	7,3%	8,0%	8,2%	8,1%	7,4%	6,9%	6,0%	4,3%	3,6%	3,2%	2,5%	2,0%	2,0%	100%
OCH	7,5%	9,2%	9,1%	8,7%	7,8%	8,0%	8,0%	7,6%	7,0%	6,4%	5,8%	4,2%	3,4%	2,7%	1,9%	1,3%	1,4%	100%
Total	5,7%	6,6%	6,4%	6,4%	6,8%	8,5%	8,3%	8,1%	7,4%	7,3%	7,0%	4,9%	4,0%	3,6%	3,1%	2,7%	3,2%	100%

Tableau VI-2: Nationalité et lieu de naissance

Types	Fr. nés en F. métrop.	Fr. nés DOM/TOM	Fr. nés étrang.	Etrangers	TOTAL
SBI	2,9%	1,3%	3,4%	2,8%	2,9%
SBE	6,2%	1,8%	7,3%	6,2%	6,2%
SCS	4,5%	1,6%	3,8%	1,7%	4,1%
SCE	4,9%	2,0%	4,1%	2,9%	4,5%
SCI	6,0%	2,7%	6,3%	4,2%	5,8%
SAP	4,0%	2,7%	5,0%	5,5%	4,2%
MIC	5,5%	2,1%	4,4%	3,1%	5,0%
MFP	4,0%	3,8%	4,4%	3,2%	4,0%
MTI	11,7%	6,8%	8,6%	5,6%	10,6%
MOQ	11,2%	7,5%	8,1%	6,7%	10,4%
MEP	4,5%	4,5%	5,3%	5,3%	4,6%
MPT	6,4%	9,0%	6,4%	4,8%	6,2%
MAC	2,5%	3,5%	4,0%	6,2%	3,1%
MPO	0,3%	0,6%	0,2%	0,1%	0,3%
OAA	7,9%	7,0%	6,4%	8,0%	7,8%
OSP	7,4%	16,6%	8,6%	9,3%	7,9%
OPR	6,8%	16,6%	9,0%	14,0%	8,0%
OCH	3,1%	10,1%	4,6%	10,2%	4,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Types	Fr. nés en F. métrop.	Fr. nés DOM/TOM	Fr. nés étrang.	Etrangers	TOTAL
SBI	78,5%	0,8%	9,3%	11,5%	100%
SBE	78,3%	0,5%	9,3%	11,9%	100%
SCS	87,0%	0,7%	7,3%	5,0%	100%
SCE	84,2%	0,8%	7,3%	7,7%	100%
SCI	81,8%	0,8%	8,7%	8,7%	100%
SAP	73,8%	1,1%	9,3%	15,7%	100%
MIC	84,9%	0,7%	6,9%	7,5%	100%
MFP	79,8%	1,7%	8,9%	9,7%	100%
MTI	86,1%	1,1%	6,4%	6,4%	100%
MOQ	84,7%	1,3%	6,2%	7,8%	100%
MEP	75,5%	1,7%	9,1%	13,7%	100%
MPT	80,0%	2,5%	8,1%	9,4%	100%
MAC	63,6%	2,0%	10,3%	24,1%	100%
MPO	85,5%	3,6%	5,4%	5,6%	100%
OAA	79,5%	1,6%	6,5%	12,3%	100%
OSP	73,5%	3,7%	8,7%	14,2%	100%
OPR	66,4%	3,7%	8,9%	21,0%	100%
OCH	57,7%	4,2%	8,8%	29,3%	100%
Total	78,3%	1,8%	7,9%	12,0%	100%

Tableau VI-3: Distribution des personnes selon le statut d'occupation du logement

Types	Propriétaires	Locataires	L.non HLM	Loc. HLM	Meubl. Hotel	Logt. gratuit	Total
SBI	2,4%	2,9%	5,3%	0,6%	7,1%	6,8%	2,8%
SBE	6,4%	5,7%	11,2%	0,7%	10,3%	12,6%	6,3%
SCS	5,8%	2,5%	3,8%	1,4%	2,5%	3,6%	4,1%
SCE	5,4%	3,8%	5,9%	2,0%	3,4%	4,3%	4,6%
SCI	5,3%	6,2%	9,9%	2,9%	7,0%	7,8%	5,8%
SAP	3,1%	5,0%	8,8%	1,5%	11,4%	7,3%	4,2%
MIC	6,9%	3,3%	5,2%	1,6%	3,4%	4,9%	5,0%
MFP	3,0%	4,7%	4,9%	4,4%	5,3%	4,6%	3,9%
MTI	14,7%	7,2%	8,1%	6,6%	5,1%	8,0%	10,7%
MOQ	15,7%	5,7%	6,6%	5,1%	3,9%	7,9%	10,4%
MEP	4,3%	5,0%	5,4%	4,8%	5,1%	4,2%	4,7%
MPT	5,6%	7,1%	3,9%	10,0%	3,7%	4,4%	6,3%
MAC	1,8%	4,3%	5,2%	3,3%	8,3%	3,4%	3,1%
MPO	0,1%	0,2%	0,2%	0,3%	0,1%	3,1%	0,3%
OAA	10,0%	5,9%	5,4%	6,3%	4,2%	5,8%	7,8%
OSP	4,5%	11,2%	3,8%	17,9%	5,8%	5,0%	7,9%
OPR	3,9%	12,1%	4,5%	18,8%	7,9%	4,6%	8,0%
OCH	1,1%	7,2%	1,8%	11,9%	5,6%	1,8%	4,1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
□	□	□	□	□	□	□	□
Types	Propriétaires	Locataires	L.non HLM	Loc. HLM	Meubl. Hotel	Logt. gratuit	Total
SBI	39,9%	50,4%	41,6%	5,1%	3,7%	9,7%	100%
SBE	47,1%	44,7%	39,4%	2,9%	2,4%	8,1%	100%
SCS	66,0%	30,4%	20,9%	8,6%	0,9%	3,6%	100%
SCE	55,2%	41,0%	28,4%	11,5%	1,1%	3,9%	100%
SCI	42,1%	52,5%	37,8%	12,9%	1,8%	5,5%	100%
SAP	34,3%	58,7%	45,8%	8,9%	4,0%	6,9%	100%
MIC	63,6%	32,5%	23,0%	8,5%	1,0%	3,9%	100%
MFP	35,5%	59,7%	28,1%	29,5%	2,1%	4,8%	100%
MTI	63,6%	33,4%	16,8%	15,8%	0,7%	3,0%	100%
MOQ	69,9%	27,1%	13,9%	12,6%	0,6%	3,0%	100%
MEP	42,8%	53,5%	25,4%	26,4%	1,7%	3,6%	100%
MPT	41,3%	55,8%	13,6%	41,3%	0,9%	2,9%	100%
MAC	26,8%	68,7%	37,0%	27,8%	4,0%	4,4%	100%
MPO	8,9%	45,1%	17,4%	27,3%	0,5%	46,0%	100%
OAA	59,8%	37,2%	15,5%	21,0%	0,8%	3,0%	100%
OSP	26,6%	70,8%	10,8%	58,9%	1,1%	2,6%	100%
OPR	22,6%	75,1%	12,5%	61,1%	1,5%	2,3%	100%
OCH	12,0%	86,3%	9,8%	74,5%	2,0%	1,7%	100%
Total	46,4%	49,5%	22,2%	25,9%	1,5%	4,1%	100%

Tableau VI-4: Distribution des personnes selon le type de logement

Types	Mais.indiv.	Imm. Coll.	Foyer p.ag.	Hotel	Provisoire	Pièce ind.	Autre	Total
SBI	0,5%	3,9%	2,2%	2,2%	1,0%	6,9%	4,8%	2,8%
SBE	2,6%	8,0%	4,8%	3,4%	1,4%	13,4%	7,5%	6,3%
SCS	6,5%	3,0%	3,2%	1,3%	1,9%	2,9%	4,0%	4,1%
SCE	4,8%	4,5%	3,2%	4,0%	4,0%	3,1%	4,0%	4,6%
SCI	2,4%	7,5%	6,3%	4,8%	2,1%	6,7%	5,6%	5,8%
SAP	0,3%	6,0%	4,8%	16,5%	3,6%	9,3%	7,3%	4,2%
MIC	8,4%	3,4%	4,2%	5,0%	4,3%	4,4%	5,9%	5,0%
MFP	1,9%	4,8%	4,4%	4,1%	2,8%	3,5%	4,8%	3,9%
MTI	17,7%	7,4%	11,6%	3,3%	19,4%	7,4%	8,5%	10,7%
MOQ	21,0%	5,4%	8,3%	2,3%	23,3%	7,8%	9,1%	10,4%
MEP	3,8%	5,0%	4,9%	7,8%	2,8%	5,1%	5,3%	4,7%
MPT	6,0%	6,4%	8,7%	2,9%	2,1%	3,4%	4,9%	6,3%
MAC	0,5%	4,3%	5,0%	20,1%	5,6%	5,1%	3,3%	3,1%
MPO	0,1%	0,4%	0,0%	0,1%	0,4%	0,2%	0,4%	0,3%
OAA	14,4%	4,6%	7,4%	5,2%	9,9%	8,1%	8,3%	7,8%
OSP	4,5%	9,6%	10,1%	3,7%	6,4%	4,6%	6,2%	7,9%
OPR	3,7%	10,1%	8,1%	7,0%	6,3%	5,9%	6,8%	8,0%
OCH	0,8%	5,8%	2,7%	6,3%	3,0%	2,3%	3,3%	4,1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
□	□	□	□	□	□	□	□	□
Types	Mais.indiv.	Imm. Coll.	Foyer p.ag.	Hotel	Provisoire	Pièce ind.	Autre	Total
SBI	5,6%	90,9%	0,2%	0,2%	0,0%	1,6%	1,5%	100%
SBE	13,4%	83,7%	0,2%	0,1%	0,0%	1,4%	1,1%	100%
SCS	50,5%	47,8%	0,2%	0,1%	0,0%	0,5%	0,9%	100%
SCE	33,7%	64,6%	0,2%	0,2%	0,1%	0,4%	0,8%	100%
SCI	13,1%	84,8%	0,3%	0,2%	0,0%	0,8%	0,9%	100%
SAP	2,4%	93,4%	0,3%	0,9%	0,1%	1,5%	1,5%	100%
MIC	53,3%	44,6%	0,2%	0,2%	0,1%	0,6%	1,0%	100%
MFP	16,0%	81,7%	0,3%	0,2%	0,0%	0,6%	1,1%	100%
MTI	52,6%	45,8%	0,3%	0,1%	0,1%	0,5%	0,7%	100%
MOQ	64,3%	34,1%	0,2%	0,1%	0,1%	0,5%	0,8%	100%
MEP	26,2%	71,3%	0,3%	0,4%	0,0%	0,7%	1,0%	100%
MPT	30,7%	67,8%	0,4%	0,1%	0,0%	0,4%	0,7%	100%
MAC	4,8%	91,1%	0,4%	1,5%	0,1%	1,1%	0,9%	100%
MPO	8,4%	89,7%	0,0%	0,1%	0,1%	0,4%	1,2%	100%
OAA	58,8%	39,1%	0,3%	0,2%	0,1%	0,7%	1,0%	100%
OSP	18,0%	80,4%	0,3%	0,1%	0,0%	0,4%	0,7%	100%
OPR	14,9%	83,3%	0,3%	0,2%	0,0%	0,5%	0,8%	100%
OCH	5,8%	92,5%	0,2%	0,4%	0,0%	0,4%	0,7%	100%
Total	31,9%	66,0%	0,3%	0,2%	0,1%	0,7%	0,9%	100%

Annexe VII: Effectifs des catégories par type – typologie des petites communes 1999

CSVTypes	RSU	RMS	RMP	RPO	RAO	Total
AGRI	554	1 050	668	860	1 202	4 334
PATR	2 090	2 298	1 890	1 232	975	8 485
CPIS	5 326	4 099	2 619	1 137	1 069	14 250
PINT	5 403	8 271	6 421	2 581	3 054	25 730
EMPL	3 632	8 009	5 450	4 618	2 148	23 857
OUVR	1 952	4 169	4 880	4 067	3 162	18 230
PRÉC	1 759	2 185	2 608	1 681	1 158	9 391
CHOM	1 501	1 988	2 116	1 579	1 365	8 549
TOTAL	22 217	32 069	26 652	17 755	14 133	112 826

Annexe VIII: Variations 1990-99 de la population des IRIS par type en 1990 et en 1999

TYPE90\TYPE99	SBI	SBE	SCS	SCE	SCI	SAP			
SBI	-3 388	-529							
SBE									
SCS	-1 066	-3 129	801	5 584	1 991	257			
SCE									
SCI									
SAP	-1 446	260	81 □		116	-570			
MIC	-228	-1 275	1 234	2 909	4 058	-1 572			
MFP	96	40	-288	84	24	-4			
MTI	48		1 074	2 572	-591				
MOQ			4 189	1 139	1 226	-4			
MEP		1 532	2 496	804	93	1 362			
MPT									
MAC	-264	-29			1 104	1 028			
MPO	□	□	□	□	□	□			
OAA		2 200	795	11 630	2 860	823			
OSP									
OPR									
OCH									
Total	-6 248	-930	10 382	24 722	10 881	1 320			
TYPE90\TYPE99	MIC	MFP	MTI	MOQ	MEP	MPT	MAC	MPO	
SBI									
SBE									
SCS	-24	652	304						
SCE									
SCI									
SAP	36	488	1 804 □	□	□	□	□	□	
MIC	681	993	3 212	-172		52	-20	156	
MFP	200	1 168	160	-4					
MTI	361	-364	-679	32					
MOQ	1 537	445	1 389	5 236	464	597	192	192	
MEP	1 699	-813	6 012	170	-254	-44	156	378	
MPT			-84						
MAC	1 028	1 006	64		-136	-68	-1 408		
MPO	□	76 □	□	□	□	□	□	□	
OAA	6 960	3 662	33 243	29 611	4 227	5 707	-4 878	272	
OSP				4					
OPR						1 044		933	
OCH					616				
Total	12 478	7 313	45 425	34 877	4 917	7 288	-5 958	1 931	
TYPE90\TYPE99	OAA	OSP	OPR	OCH	#N/A	Total			
SBI						-3 917			
SBE									
SCS						-168	5 202		
SCE									
SCI									
SAP	□	□	□	□	□	769			
MIC					468	10 496			
MFP						1 476			
MTI					4 324	6 777			
MOQ		-770	864		1 356	18 052			
MEP		468	76			14 135			
MPT						-84			
MAC	-260			-260		1 805			
MPO	□	□	547 □	□		623			
OAA	16 250	-11 634	-27 906	-17 786	11 222	67 258			
OSP						4			
OPR	-50	-496	-1 663	-8 612		-8 844			
OCH		-412		-2 329	-440	-2 565			
Total	15 940	-12 844	-28 082	-28 987	16 762	111 187			

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL - IRIS D'ILE-DE-FRANCE 1999	5
I. I. VARIABLES ET ESPACES POUR L'ANALYSE.....	6
I. I. 1. <i>La variable de catégorisation socioprofessionnelle</i>	6
I. I. 2. <i>Variables supplémentaires</i>	8
I. I. 3. <i>Unités spatiales</i>	8
I. II. ANALYSE D'ENSEMBLE DE LA DIVISION SOCIALE.....	9
I. II. 1. <i>Valeurs propres de l'AFC</i>	9
I. II. 2. <i>Principaux facteurs</i>	9
I. II. 3. <i>Variables supplémentaires</i>	13
I. III. TYPOLOGIE DES IRIS	17
I. III. 1. <i>Méthode de construction de la typologie</i>	17
I. III. 2. <i>Description générale de la typologie</i>	17
I. III. 3. <i>Groupe des types supérieurs</i>	22
I. III. 4. <i>Groupe des types moyens</i>	29
I. III. 5. <i>Groupe des types populaires ouvriers</i>	37
I. IV. DISTRIBUTION DES CATÉGORIES SOCIALES ENTRE LES TYPES	44
I. IV. 1. <i>Catégories supérieures</i>	45
I. IV. 2. <i>Professions intermédiaires</i>	46
I. IV. 3. <i>Employés</i>	48
I. IV. 4. <i>Ouvriers</i>	49
I. IV. 5. <i>Précaires et chômeurs</i>	50
I. IV. 6. <i>Nationalités et lieux de naissance</i>	53
I. IV. 7. <i>Statut d'occupation des logements</i>	55
CHAPITRE II: TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL - GRANDES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE 1999.....	57
II. I. POURQUOI UNE TYPOLOGIE DES GRANDES COMMUNES	58
II. II. CHOIX DE LA MÉTHODE DE CONSTRUCTION DE LA TYPOLOGIE.....	58
II. III. RÉSULTATS DE LA TYPOLOGIE	59
II. IV. HOMOGÉNÉITÉ ET HÉTÉROGÉNÉITÉ INTRACOMMUNALES	63
CHAPITRE III: TYPOLOGIE SOCIOPROFESSIONNELLE DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL - PETITES COMMUNES D'ILE-DE-FRANCE 1999.....	66
III. I. POURQUOI UNE TYPOLOGIE DES PETITES COMMUNES	67
III. II. LE CHAMP DES UNITÉS SPATIALES ÉTUDIÉES.....	67
III. III. VARIABLE DE CATÉGORISATION SOCIOPROFESSIONNELLE.....	67
III. IV. VALEURS PROPRES DE L'AFC ET PRINCIPAUX FACTEURS	68
III. V. TYPOLOGIE DES PETITES COMMUNES PÉRIURBAINES ET RURALES	70
III. V. CONCLUSION	75

CHAPITRE IV: LES TRANSFORMATIONS DE LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE RÉSIDENTIEL - IRIS D'ILE-DE-FRANCE 1990-1999	77
IV. I. L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE DE L'ÎLE-DE-FRANCE	78
IV. II. L'ÉVOLUTION D'ENSEMBLE DE LA SÉGRÉGATION.....	83
IV. II. 1. <i>Les indices de ségrégation par catégorie socioprofessionnelle</i>	83
IV. II. 2. <i>L'évolution d'ensemble de la polarisation sociale d'après les analyses factorielles</i>	86
IV. III. L'ÉVOLUTION DE LA DIVISION SOCIALE DE L'ESPACE FRANCILIEN	90
IV. III. 1. <i>Méthode de construction d'une typologie des changements</i>	90
IV. III. 2. <i>L'analyse factorielle d'ensemble</i>	90
IV. III. 3. <i>Typologie des évolutions socioprofessionnelles</i>	93
<i>Groupe I: croissance des cadres supérieurs</i>	95
<i>Groupe II: croissance des classes moyennes et supérieures et de la précarité</i>	99
<i>Groupe III: Recul des cadres d'entreprise, montée de la précarité mais résistance des ouvriers</i>	101
<i>Groupe IV: Progression du chômage, de la précarité et des emplois des services aux particuliers</i> .	103
IV. III. 3. <i>Croisement de la typologie des évolutions avec la typologie de la structure socioprofessionnelle</i>	106
IV. III. 4. <i>L'évolution des types supérieurs</i>	108
IV. III. 5. <i>L'évolution des types moyens</i>	111
IV. III. 3. <i>L'évolution des types populaires ouvriers</i>	116
IV. III. 4. <i>Conclusion</i>	120
BIBLIOGRAPHIE.....	123
ANNEXES.....	125
TABLE DES MATIÈRES.....	146